

Rapport annuel **2003**



TOTAL

→I **Chiffres clés 2003**

→I1 **Message du Président**

→I6 **Le Comité Directeur**

→I8 **Schéma d'organisation**

→I10 **Gouvernement d'entreprise**

- 11 Chartre des Administrateurs
- 12 Conseil d'administration
- 14 Comité d'Audit
- 15 Comité de Nomination et des Rémunérations
- 17 Procédures de contrôle interne
- 20 Rémunération des organes d'administration et de direction

→I24 **Responsabilité sociale et environnementale**

- 25 Respecter l'environnement
- 28 Préparer l'avenir énergétique
- 30 Améliorer la sécurité
- 34 Ressources humaines
- 35 Éthique et développement local

→I38 **Carnet de l'actionnaire**

- 40 L'action TOTAL
- 43 Structure de l'actionnariat
- 44 Les relations avec nos actionnaires

→I48 **Rapport de gestion du Conseil d'administration**

→I54 **Activités**

Informations sur le Groupe
Faits marquants

Amont

- 57 →I Exploration & Production
- 75 →I Gaz & Électricité

Aval

- 81 →I Raffinage & Marketing
- 87 →I Trading & Shipping

Chimie

- 91 →I Exercice 2003
- 93 →I Chimie de base et Grands Polymères
- 95 →I Intermédiaires et Polymères de performance
- 97 →I Spécialités

Activités diverses

→I99 **Informations financières et légales**

Sommaire détaillé après la page 98

Chiffres clés **2003**

Abréviations

b	baril	t	tonne métrique	M	million
pc	pied cube	bep . . .	baril équivalent pétrole	G	milliard
/j	par jour	kbep/j	kilo (millier) bep/j	MW	mégawatt
/an	par an	kb/j	kilo (millier) b/j	MWc . .	mégawatt crête
€	euro			TWh . . .	térawatt heure

Les termes TOTAL, Compagnie et Groupe utilisés dans le rapport se réfèrent de façon collective à TOTAL S.A. et à ses filiales © TOTAL S.A. Avril 2004.

Chiffres clés 2003

Données financières

En millions d'euros, à l'exception du résultat par action, du dividende et des pourcentages

	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires	104 652	102 540	105 318
Résultat opérationnel des secteurs d'activité ⁽¹⁾	13 004	10 995	13 121
Résultat opérationnel net des secteurs d'activité ⁽¹⁾	6 973	5 868	7 564
Résultat net (part du Groupe) ⁽¹⁾	7 344	6 260	7 518
Résultat net par action (en €) ^{(1) (2)}	11,56	9,40	10,85
Dividende par action (en €) ⁽³⁾	4,70	4,10	3,80
Dette nette/fonds propres	26 %	29 %	31 %
Rentabilité des fonds propres	26 %	20 %	24 %
Flux de trésorerie d'exploitation	12 487	11 006	12 303
Investissements bruts	7 728	8 657	10 566

Données opérationnelles

	2003	2002	2001
Production d'hydrocarbures (en kbep/j)	2 539	2 416	2 197
Liquides (en kb/j)	1 661	1 589	1 454
Gaz (Mpc/j)	4 786	4 532	4 061
Traitements en raffinerie (kb/j) ⁽⁴⁾	2 481	2 349	2 465
Ventes de produits raffinés (kb/j) ⁽⁵⁾	3 652	3 380	3 434

(1) Hors éléments non-récurrents.

(2) Calculé sur la base du nombre moyen pondéré dilué d'actions.

(3) Dividende 2003 : sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2004.

(4) Y compris quote-part dans Cepsa.

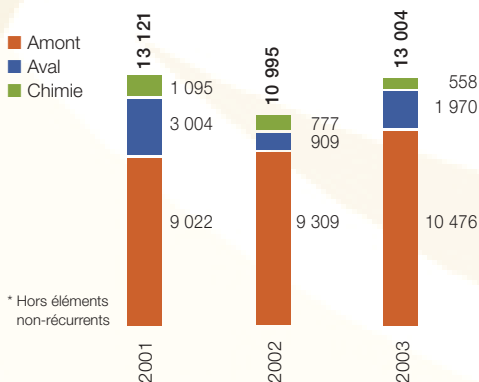
(5) Y compris quote-part dans Cepsa et Trading.

Panorama financier 2003

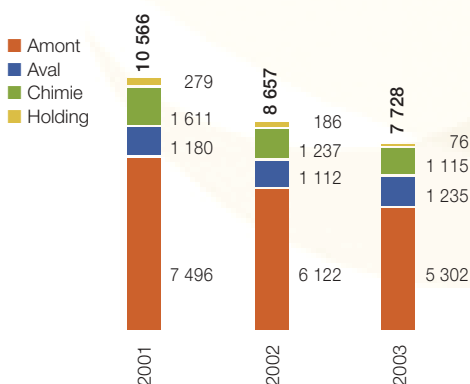
Chiffre d'affaires (M€)



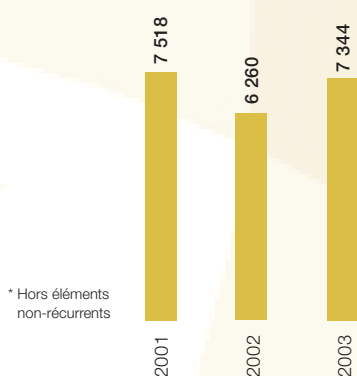
Résultat opérationnel des secteurs* (M€)



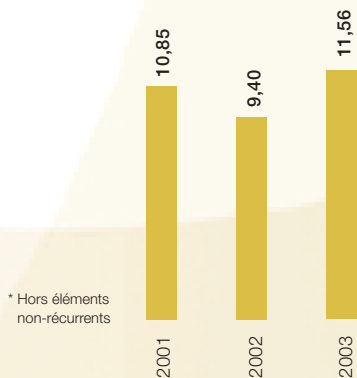
Investissements bruts (M€)



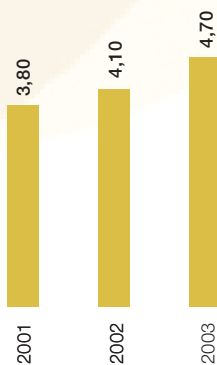
Résultat net* (part du Groupe) (M€)



Résultat net par action* (€/action)



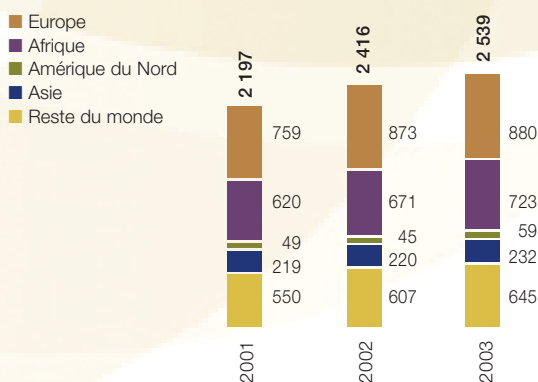
Dividende par action (€)



Activité des secteurs 2003

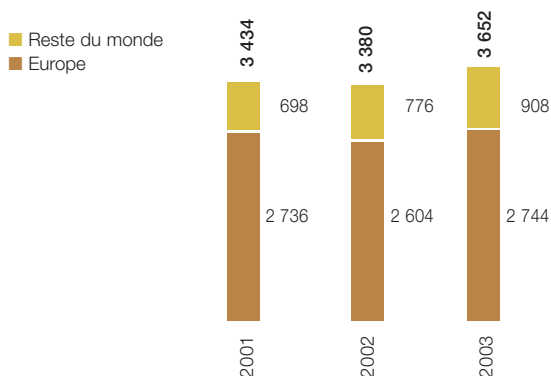
Amont

Production d'hydrocarbures par zone géographique (kbep/j)



Aval

Ventes de produits raffinés (kb/j) y compris trading*

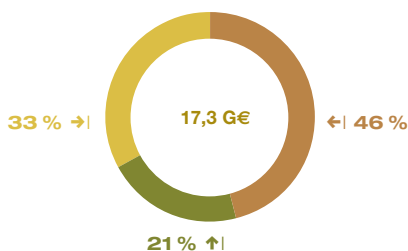


* Après corrections d'un écart dans le reporting des ventes en France pour 2001 et 2002

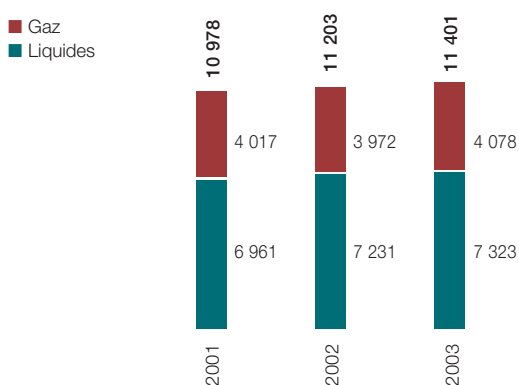
Chimie

Chiffre d'affaires par activité

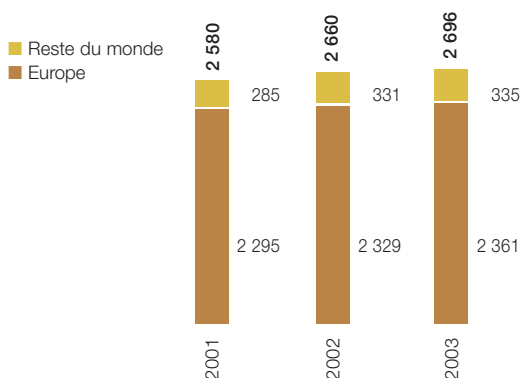
Chimie de base & Grands Polymères
 Intermédiaires & Polymères de performance
 Spécialités



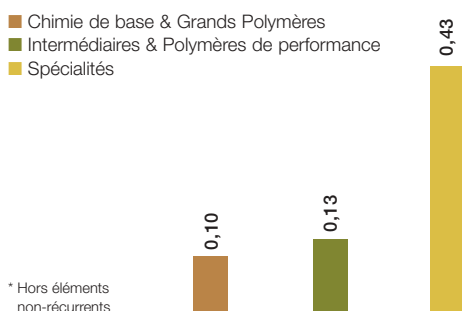
Réserves de liquides et de gaz (Mbep)



Capacité de raffinage (kb/j) en fin d'année



Résultat opérationnel Chimie par activité * (G€)

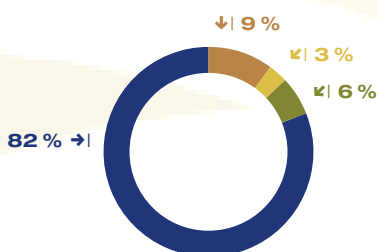


Structure de l'actionnariat

Les estimations de l'actionnariat à fin 2003 sont les suivantes :

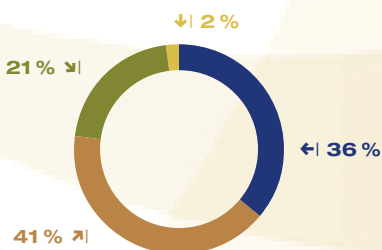
Répartition de l'actionnariat

- Actionnaires stables et autres nominatifs
- Salariés
- Détention intra-Groupe
- Autres



Répartition de l'actionnariat par zone géographique

- France
- Reste de l'Europe
- Amérique du Nord
- Reste du monde

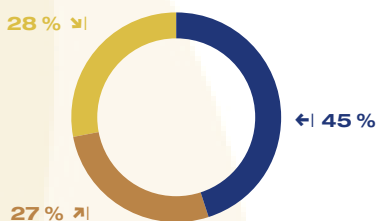


Le nombre des actionnaires de TOTAL est approximativement de 540 000.

Ressources humaines 2003

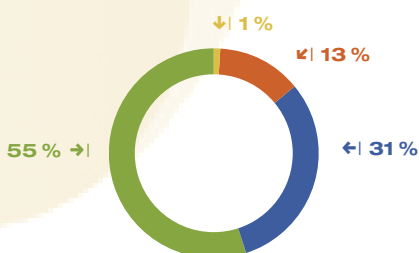
Répartition des effectifs par zone géographique

- France
- Reste de l'Europe
- Reste du monde



Répartition des effectifs par secteur

- Holding
- Amont
- Aval
- Chimie



Sociétés consolidées. Effectifs au 31/12/2003 : 110 783.



TOTAL

Expression d'un nouveau Groupe et de son avenir, l'identité visuelle de TOTAL adoptée en mai 2003 évoque par son emblème l'étendue mondiale de nos activités, notre implication dans des énergies multiples et la finalité de notre métier : apporter au monde énergie et mouvement.

“ En 2003, le Groupe, qui a pris le nom de TOTAL, a porté à son actif de nombreux succès. Dans l'Amont, TOTAL a poursuivi la croissance la plus forte parmi les majors, combinée au maintien d'une rentabilité élevée. Dans l'Aval, les actions engagées se sont traduites par une amélioration de l'outil de raffinage et un renforcement des positions en marketing. Dans la Chimie, la poursuite de la restructuration des activités, les efforts de réduction des coûts et le rééquilibrage du portefeuille d'actifs vers les régions en croissance ont contribué à la résistance du secteur dans une conjoncture dégradée. Les objectifs ambitieux des programmes internes de croissance, de synergies et de productivité définis pour la période 1999-2003 ont été atteints. Je tiens à remercier les équipes pour le travail accompli. ” →|



Message du Président

Le Groupe a pu ainsi faire preuve de continuité et de robustesse, alors que les paramètres d'environnement, globalement plus favorables qu'en 2002, induisaient des effets contrastés sur ses activités. TOTAL a bénéficié de prix des hydrocarbures supérieurs à ceux de l'année précédente et d'un fort rebond des marges de raffinage. En revanche, la reprise de l'activité économique s'est avérée décevante dans les pays industrialisés, notamment en Europe continentale. Par ailleurs, le dollar s'est déprécié de 16 % par rapport à l'euro, pénalisant nos résultats exprimés en euro.

Le Groupe enregistre en 2003 un résultat net hors éléments non-récurrents de 7,34 milliards d'euros, en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net par action hors éléments non-récurrents s'élève pour sa part au niveau record de 11,56 euros contre 9,40 euros en 2002, soit une hausse de 23 % grâce notamment à la poursuite des rachats d'actions en 2003 à un rythme élevé. Si l'on exprime le bénéfice net par action hors éléments non-récurrents en dollar pour pouvoir le comparer à celui des autres majors pétroliers, la hausse atteint 47 %.

Notre politique de croissance rentable veut s'exercer dans une démarche active de développement durable où l'approche suivie et les performances obtenues sont clairement établies et portées à la connaissance du public. TOTAL s'est engagé sur des objectifs concrets en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Le premier Rapport sociétal et environnemental au périmètre du Groupe, diffusé au mois de mai 2003 lors de l'Assemblée Générale des actionnaires, témoigne de notre volonté d'évaluation, d'information et de transparence. Davantage détaillé en matière d'indicateurs et d'exemples dans sa deuxième édition, il constitue le vecteur privilégié pour mesurer les progrès accomplis et nourrir le dialogue engagé avec tous ceux qui veulent nous accompagner dans notre démarche de progrès pour préparer l'avenir.

Dans le secteur Amont, l'augmentation de 5,1% des productions de pétrole et de gaz en 2003 est la plus forte parmi les majors pétroliers. Ce résultat est directement lié aux contributions de Sincor au Venezuela, des productions de Cepsa en Algérie, des champs de Balal et de South Pars

en Iran ainsi qu'Amenam au Nigeria. TOTAL a maintenu un fort succès en exploration avec des découvertes importantes. Ses réserves d'hydrocarbures s'élèvent à 11,4 milliards de barils équivalent pétrole fin 2003, en hausse de 2 %.

L'importance croissante de l'activité Gaz & Électricité est illustrée, en 2003, par la prise d'un intérêt de 25 % dans le projet de terminal de regazéification d'Altamira au Mexique, la mise en service complète, en Abou Dhabi, de la centrale de Taweelah et le démarrage de la première centrale éolienne de TOTAL, en France, dans l'enceinte de la raffinerie de Dunkerque.

Le secteur Aval a bénéficié en 2003 d'une amélioration des marges de raffinage en Europe, qui a plus que compensé les effets de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro. Toutes les raffineries européennes du Groupe sont désormais en mesure de répondre à l'évolution des spécifications européennes 2005 sur les carburants à basse teneur en soufre, en avance sur la nouvelle réglementation. L'adaptation progressive de l'outil de raffinage aux spécifications entrant en vigueur en 2009 s'est par ailleurs poursuivie et le Groupe a également pris la décision de construire une nouvelle unité de conversion à la raffinerie de Normandie en France. Il témoigne ainsi de sa volonté de disposer d'un outil industriel performant et confirme ses engagements dans la prévention des risques industriels et la protection de l'environnement. Dans le domaine du marketing, l'année 2003 a été marquée par le lancement du programme de mise aux nouvelles couleurs du réseau de distribution, des sites industriels et logistiques, consécutif au changement de nom et d'identité visuelle du Groupe.

Fin 2004, plus de 11 000 stations-service arboreront le nouveau logo TOTAL. Parallèlement à la mise en place de cette nouvelle identité visuelle, le Groupe a poursuivi une stratégie de développement sélectif sur les marchés de spécialités à haute valeur ajoutée et l'expansion ciblée de ses activités sur les marchés en croissance tels ceux du Bassin méditerranéen, d'Afrique et d'Asie.

La Chimie de TOTAL a été de nouveau confrontée en 2003, comme les autres acteurs de la chimie européenne, à des conditions de marché très difficiles. Elle a dû faire face en effet à une concurrence sévère, dans un contexte de faiblesse

de la demande, de coût élevé de l'énergie et des matières premières, et de forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro. Le résultat opérationnel hors éléments non-récurrents du secteur s'est inscrit en baisse de 28 % par rapport à l'année précédente. Face à cette situation, le Groupe étudie une réorganisation du secteur Chimie qui se traduirait par un allègement de ses structures fonctionnelles et par la constitution, aux côtés de la pétrochimie et des spécialités, d'une entité décentralisée regroupant les actifs de la chlorochimie, des intermédiaires et des polymères de performance.

Le Groupe a poursuivi en 2003 le recentrage des activités du secteur Chimie sur ses cœurs de métiers et consolidé sa présence sur des marchés asiatiques à forte croissance. Il a ainsi pris une participation de 50 % dans le complexe pétrochimique de Daesan en Corée du Sud et inauguré une unité de polystyrène implantée à Sanshui dans la province de Guangdong en Chine. La cession de l'activité peintures a été réalisée, de même que celle de l'activité brome et dérivés.

TOTAL a atteint les objectifs ambitieux qu'il s'était donnés pour la période 1999-2003. Ils se traduisent par un impact récurrent de 4,8 milliards d'euros sur le résultat opérationnel et une rentabilité des capitaux employés moyens portée au meilleur niveau parmi ses grands concurrents. Pour l'avenir, nous estimons disposer encore d'un potentiel important de progression. Aussi, le Groupe s'est-il fixé un nouvel objectif de performance pour la période 2004-2008 : porter de 13,5 % à 15,5 % la rentabilité des capitaux qu'il emploie, dans un environnement de référence prudent, grâce à la forte croissance des productions, et aux efforts continus de productivité et de maîtrise des capitaux employés. Cette stratégie de croissance rentable s'appuiera sur un programme soutenu d'investissements de 9 à 10 milliards de dollars par an, tout en maintenant le ratio d'endettement aux alentours de 25 % à 30 %. TOTAL consacrera environ les trois-quarts du montant annuel de ses investissements au secteur Amont, principalement sur des projets de grande taille et à bas coûts techniques. L'objectif est une progression moyenne de notre production de pétrole et de gaz de 4 % par an, d'ici 2008.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre une politique dynamique de dividende avec une cible de taux de distribution de 50 %. Au titre de l'exercice 2003, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 4,70 euros par action, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. En quatre ans, le dividende serait ainsi doublé.

En considérant les perspectives de croissance des secteurs d'activité, les programmes de productivité et de réduction des coûts, j'ai toute confiance dans la capacité de TOTAL à poursuivre une croissance rentable grâce à la qualité et l'engagement de ses équipes. TOTAL maintient le cap : le Groupe a montré qu'il pouvait afficher des performances au meilleur niveau tant en termes de croissance que de rentabilité. Nous continuerons à développer l'entreprise dans cette voie.



Thierry Desmarest

Questions au **Président**

Thierry Desmarest
Président-directeur général



Quel jugement portez-vous sur les résultats de TOTAL en 2003 ?

"TOTAL a dégagé de bons résultats en 2003. Une partie de la performance réalisée s'explique par le prix relativement élevé du pétrole et du gaz, même si nos résultats en euro sont pénalisés par la faiblesse du dollar. Mais notre performance est également liée, et c'est un point très important sur le long terme, à l'impact de nos programmes de croissance et de productivité. Tous nos secteurs d'activité ont contribué à nos résultats : l'Amont, mais aussi l'Aval ou encore la Chimie. Chacun de ces secteurs est non seulement capable de financer ses investissements, mais également de dégager des disponibilités au niveau du Groupe et de permettre le versement d'un dividende en progression. Ces résultats nous ont également permis de poursuivre une politique dynamique de rachat d'actions. Ceci démontre que le Groupe est capable à la fois de soutenir une croissance forte, de racheter des actions et de garder une structure de bilan très solide avec un ratio d'endettement de 26 % fin 2003."

Quel bilan peut-on tirer quatre ans après les opérations de fusion intervenues ?

"Il y a quatre ans, au moment où les autorités européennes avaient autorisé les opérations de fusion proposées, nous avons pris un certain nombre d'engagements en termes de croissance

de production, d'objectifs de synergies et de productivité. Ils ont tous été atteints. En l'espace de quatre ans, la production d'hydrocarbures de TOTAL a crû de 23 %. Comparée aux autres majors, la croissance de notre production est très largement supérieure. En 2003, nos grands concurrents ont même été en moyenne confrontés à une réduction de leur production alors que la croissance de la nôtre a été de 5 %. Cette croissance ne s'est pas faite au détriment de la rentabilité. Depuis 2002, TOTAL est en tête des grandes compagnies pétrolières en termes de rentabilité des capitaux employés : le ROACE du Groupe, c'est-à-dire la rentabilité, après impôts, des capitaux qu'il emploie, a été de 19 % en 2003.

Sur la base d'un indice 100 en 1999, il convient de noter que le Groupe a multiplié par 2,5 son résultat net par action hors éléments non-récurrents exprimé en dollar, tandis que ses concurrents l'ont, en moyenne, multiplié par 2. Les programmes que nous avons menés depuis 1999 se sont donc bien déroulés et nous avons la satisfaction de pouvoir en tirer un bilan très positif."

Quelles sont les perspectives de croissance de la production d'hydrocarbures de TOTAL ?

"Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle période de cinq ans qui va jusqu'en 2008. Pendant cette période, nous avons l'ambition de faire croître notre production de 4 % par an en moyenne.

Les champs qui vont contribuer à cette croissance sont variés : pour l'essentiel, ils se situent dans les pays neufs. Notre portefeuille de projets est de très bonne qualité avec des projets diversifiés sur le plan géographique et reposant sur de grands champs ayant des coûts relativement bas. Ainsi, si le prix du pétrole devait baisser, nous garderions néanmoins une bonne rentabilité de nos opérations. Nous travaillons également à lancer de nouveaux projets structurants qui apporteront des bases de production pour le long terme. Ce sont notamment les projets Dolphin au Qatar et Kashagan au Kazakhstan. D'autres projets concernant les huiles lourdes sont envisagés au Canada et au Venezuela. Une usine de liquéfaction est en construction en Norvège. D'autres affaires nouvelles sont également en cours de négociation en Russie, au Qatar, en Iran et en Angola.

Les découvertes substantielles que nous avons faites récemment vont pouvoir être développées au cours des prochaines années. Tous ces projets doivent permettre de soutenir un niveau de croissance élevé sur le long terme."

Quelle importance accordez-vous à l'accord gazier conclu en Arabie saoudite ?

"TOTAL est particulièrement satisfait d'avoir été choisi par l'Arabie saoudite pour participer à la recherche de gaz dans un très grand périmètre situé dans le sud du Rub Al-Khali. L'accord conclu va permettre au Groupe de renforcer sa coopération, déjà ancienne, avec la société nationale Saudi Aramco et, plus globalement, de conforter encore sa position au Moyen-Orient, la plus grande zone de production et de réserves d'hydrocarbures au monde. TOTAL est la seule compagnie pétrolière internationale à exercer des activités dans onze pays au Moyen-Orient. Il faut y voir un atout important."

Quelle analyse faites-vous concernant la compétitivité des énergies renouvelables ?

"Ces énergies sont encore relativement coûteuses, mais leur compétitivité est en progrès. Ainsi, le coût de production de l'électricité éolienne a pratiquement été divisé par deux au cours des dix dernières années. Au mois de novembre 2003, TOTAL a inauguré une centrale éolienne à proximité immédiate de la raffinerie de Dunkerque, avec des machines de grande taille qui permettent de produire l'électricité à environ deux fois le prix de production des moyens conventionnels. De nouvelles avancées sont nécessaires, mais l'important est que le mouvement soit lancé. En ce qui concerne l'énergie solaire, la réduction des coûts de production est plus difficile à obtenir ; mais nous poursuivons nos efforts. La mise en service par le Groupe, en Belgique, d'une usine de production de panneaux solaires d'une nouvelle génération en constitue

une illustration. D'autres améliorations seront cependant requises pour assurer la compétitivité de cette source d'énergie."

Dans l'Aval, quel bilan peut-on tirer de l'achèvement du programme de synergies liées à la fusion ?

"Tout ce que le Groupe a annoncé a été réalisé. Les programmes auront permis de dépasser la cible définie pour l'Aval au moment de la fusion. Pour le Raffinage, les programmes se sont concrétisés par la mise en place d'une gestion en groupes régionaux des raffineries, l'amélioration de l'exploitation à travers la généralisation des meilleures pratiques et l'intégration croissante avec la pétrochimie du Groupe. Pour le Marketing, le regroupement des équipes, la concentration des efforts sur la marque TOTAL, la segmentation de l'offre de carburants ont permis non seulement de dégager des économies mais aussi d'enrichir et de renforcer la pertinence de notre offre."

Le Groupe annonce une vaste réorganisation de ses activités chimiques. Dans quel but ?

"Le pôle Chimie actuel de TOTAL est constitué de nombreuses activités venues d'Elf-Atochem, de TOTAL et de PetroFina. Il en résulte un spectre d'activités beaucoup plus large que celui de la plupart de nos grands concurrents. Dans la pétrochimie, nous avons commencé à mobiliser les synergies avec le raffinage. Nous allons continuer, renforcer nos positions et les compléter par des investissements en Asie et au Moyen-Orient. À l'autre extrémité du spectre, la chimie de spécialités comporte des ensembles importants, comme Hutchinson, qui emploie 25 000 salariés. Ces activités de spécialités fonctionnent bien, avec des structures décentralisées, dynamiques, et qui résistent bien, même si le contexte n'a pas été très porteur ces deux dernières années. Reste le milieu, qui comprend la chlorochimie, les intermédiaires et les polymères de performance. Nous avons des positions de marché relativement fortes, mais dans un contexte de concurrence extrême en Europe. Ces activités souffrent de la baisse du dollar, car elles exportent beaucoup vers la zone dollar. Nous proposons de réorganiser ce secteur, qui comprend une centaine de sites industriels dans le monde, dont 60 en Europe (40 en France). L'idée est de regrouper le tout dans une société de plein exercice, dotée de moyens propres, gérée de manière décentralisée. Cela constituerait un ensemble d'environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, qui emploierait 20 000 salariés, dont 12 000 en France. L'objectif est de former un nouveau groupe chimique ayant vocation à devenir indépendant et qui, doté d'une structure financière solide, puisse s'assurer un développement pérenne."

Le Comité Directeur



Les membres du Comité Directeur

De gauche à droite

3^e rang → | Hugues WOESTELANDT | Michel BONNET | Eric de MENTEN | Pierre KLEIN | Pierre-Christian CLOUT |

2^e rang → | Pierre GUYONNET | Jean PRIVEY | Jean-Pierre SEEUWS | Yves-Louis DARRICARRERE | Jean-Paul VETTIER |

1^{er} rang → | Michel BENEZIT | Ian HOWAT | Robert CASTAIGNE | Christophe de MARGERIE | Thierry DESMAREST |

Les trois secteurs d'activité de TOTAL sont organisés en centres de profit : Amont, Aval, Chimie.

L'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration & Production, les activités Gaz & Électricité.

L'Aval regroupe les activités de Raffinage & Marketing et le Trading & Shipping.

Le secteur Chimie comporte trois grands sous-secteurs d'activité : la Chimie de base et les Grands Polymères, les Intermédiaires et Polymères de performance, la Chimie de spécialités. Les secteurs bénéficient de l'assistance des Directions Fonctionnelles de la Holding : Stratégie et Évaluation des Risques, Finances, Ressources Humaines et Communication. Le Comité Exécutif (COMEX) et le Comité Directeur (CODIR) constituent les instances de Direction du Groupe. Le COMEX arrête les décisions d'importance stratégique et autorise les investissements correspondants. Il prépare les décisions du ressort du Conseil d'administration de TOTAL.

Le CODIR assure la coordination des différentes entités du Groupe, le suivi des résultats d'exploitation des Directions Opérationnelles et l'examen des rapports d'activité des Directions Fonctionnelles.



François GROH	Alain CHAMPEAUX	Jean-Michel GIRES	Philippe GOEBEL
Bruno WEYMULLER	André TRICOIRE	Charles MATTENET	Jean-Claude COMPANY
François CORNELIS	Jean-Jacques GUILBAUD	Jean-Marie MASSET	Jean-Bernard LARTIGUE

Le Comité Exécutif (COMEX)

Thierry Desmarest Président

François Cornélis Vice-Président, Directeur Général Chimie

Robert Castaigne Directeur Financier

Yves-Louis Darricarrère Directeur Général Gaz & Électricité

Christophe de Margerie Directeur Général Exploration & Production

Jean-Paul Vettier Directeur Général Raffinage & Marketing

Bruno Weymuller Directeur Stratégie & Évaluation des Risques

Le Comité Directeur (CODIR)

Le CODIR rassemble aux côtés des membres du COMEX 20 dirigeants des différentes Directions Fonctionnelles et Opérationnelles.

→ **Holding** | Michel Bonnet, Jean-Jacques Guilbaud, Jean-Michel Gires, Pierre Guyonnet, Ian Howat.

→ **Amont** | Michel Bénézit, Jean-Marie Masset, Charles Mattenet, Jean Privéy.

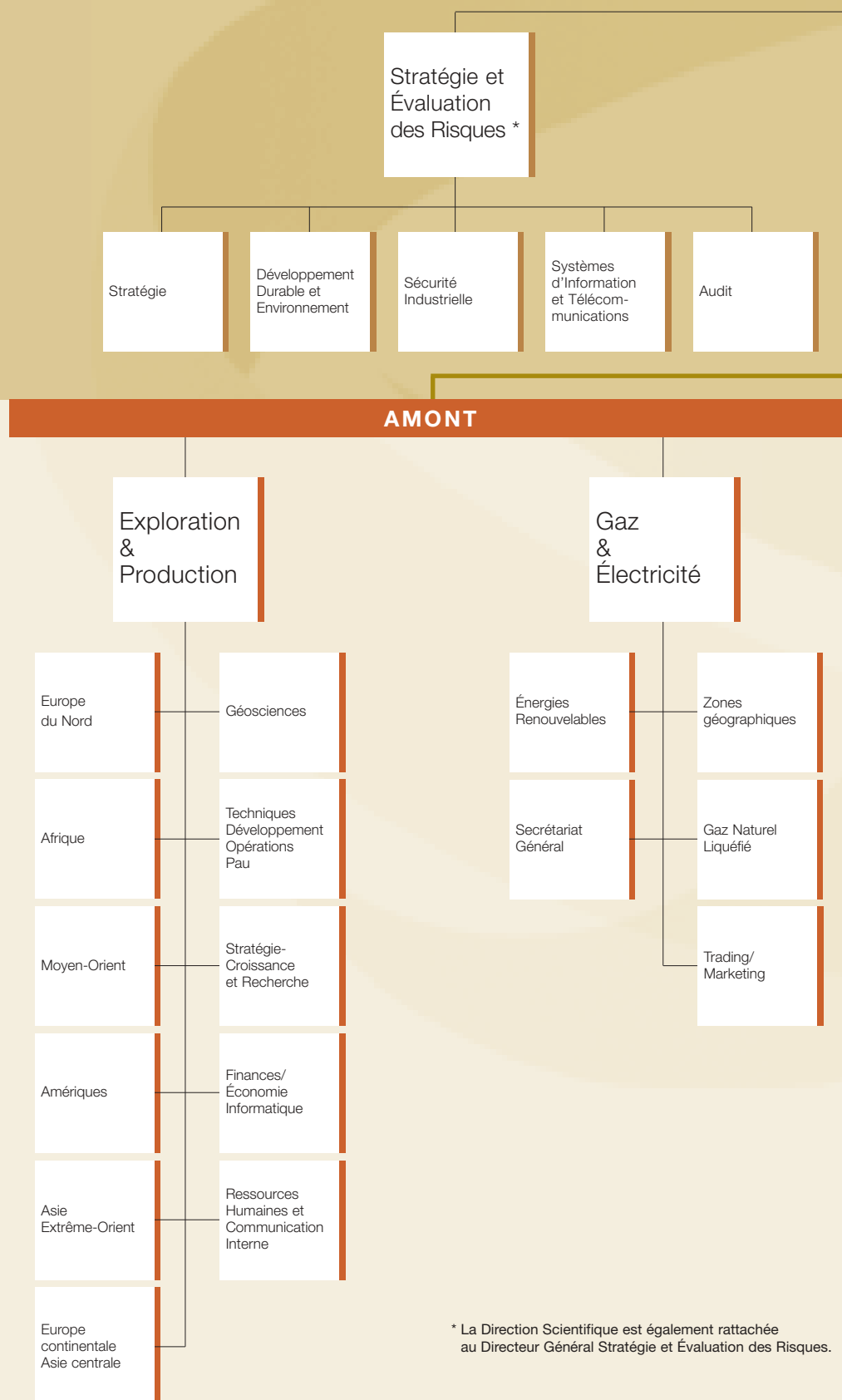
→ **Aval** | Alain Champeaux, Jean-Claude Company, François Groh, Pierre Klein, Eric de Menten, André Tricoire.

→ **Chimie** | Pierre-Christian Clout, Philippe Goebel, Jean-Bernard Lartigue, Jean-Pierre Seeuws, Hugues Woestelandt.

Composition du COMEX et du CODIR au 1^{er} mars 2004.

Schéma d'organisation au 1^{er} mars 2004

Chargé
de mission



* La Direction Scientifique est également rattachée
au Directeur Général Stratégie et Évaluation des Risques.

Comité
ExécutifComité
Directeur

Finances

Ressources
Humaines
et Communi-
cationGestion
des dirigeants

Assurances

Direction
Juridique

Communication

AVAL

CHIMIE

Raffinage
& Marketing

Chimie

Trading
Shipping **

Raffinage

Outre-Mer

Trading Brut

Marketing
Europe

Asie

Trading Produits

Marketing
FranceSecrétaire
GénéralTrading Produits
et Dérivés

Spécialités

Stratégie
Développement

Shipping

Ressources
Humaines et
Communication
InterneDélégué général
États-Unis
Péroxydes
organiques
et AdditifsAgrochimie
et Fertilisants,
Thiochimie,
International,
Achats
Recherche

Pétrochimie

Acryliques,
PMMA,
Chlorochimie,
Fluorés-oxygénés
Achat d'énergie-
logistiqueRésines, Adhésifs,
Photoréticulables,
Métallisation,
Produits de
performanceHutchinson,
Mapa Spontex,
Polymères
TechniquesFinance
Contrôle
de Gestion
ComptabilitéRessources
Humaines et
Communication

** La Direction Trading & Shipping
rapporte au Directeur Financier.





Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président établi en vertu de l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003

TOTAL poursuit une politique active d'information relative au Gouvernement d'entreprise, ainsi qu'à la transparence des rémunérations et des attributions d'options de souscription et d'achat d'actions de l'ensemble de ses principaux dirigeants.

Le Groupe a mis en place, dès 1995, deux comités spécialisés au sein du Conseil d'administration : un Comité de Nomination et des Rémunérations et un Comité d'Audit. Dans sa séance du 19 février 2003, le Conseil d'administration a réexaminé les règles du Gouvernement d'entreprise adoptées en 1995 et en 2001 à la lumière des évolutions et des recommandations les plus récentes dans ce domaine, y compris celles du rapport AFEP-MEDEF de septembre 2002.

Dans le cadre de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, la présente section sur le Gouvernement d'entreprise inclut les informations relatives aux conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration, aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et aux éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général.

Charte des Administrateurs

La Charte des Administrateurs précise les obligations de chaque Administrateur et fixe la mission et les règles de fonctionnement du Conseil d'administration. Chaque Administrateur s'engage à maintenir son indépendance de jugement et à participer activement aux travaux du Conseil, grâce notamment aux informations qui lui sont transmises par la Société. Il informe le Conseil des situations de conflit d'intérêt dans lesquelles il peut se trouver et des projets qui lui sont proposés et auxquels il envisagerait de participer. Il exprime clairement son opposition éventuelle aux projets discutés au sein du Conseil. Il détient au moins 500 actions au nominatif et respecte strictement les textes relatifs à l'utilisation d'informations privilégiées.

La Charte des Administrateurs prévoit, outre la détention sous la forme nominative de l'ensemble des actions et ADR de TOTAL S.A. et de ses filiales cotées, l'interdiction des opérations sur instruments financiers à découvert ou en report portant sur ces mêmes titres, et l'interdiction des transactions sur les actions de TOTAL S.A. pendant les quinze jours civils précédant l'annonce des résultats périodiques de la Société ainsi que le jour de l'annonce.

La mission du Conseil d'administration consiste en premier lieu à déterminer les orientations de l'activité de la Société et à veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Dans ce cadre et sans que cette énumération soit exhaustive, le Conseil :

- I désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise et contrôle leur gestion ;
- I définit la stratégie de TOTAL ;
- I débat des opérations majeures envisagées par le Groupe dans les conditions qu'il détermine ;
- I est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société ;
- I veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes qu'il arrête et le rapport annuel, ou à l'occasion d'opérations majeures ;

- I convoque et fixe l'ordre du jour des Assemblées Générales ;
- I arrête, chaque année, la liste des Administrateurs considérés comme indépendants au regard des critères généralement reconnus en matière de Gouvernement d'entreprise ;
- I procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

À ce titre, il s'assure, en particulier, le cas échéant avec le concours de ses comités spécialisés :

- I de la bonne définition des pouvoirs dans l'entreprise ainsi que du bon exercice des pouvoirs et responsabilités respectifs des organes de la Société ;
- I qu'aucune personne ne dispose du pouvoir d'engager la Société sans contrôle ;
- I du bon fonctionnement des organes internes de contrôle et du caractère satisfaisant des conditions d'exercice de leur mission par les commissaires aux comptes ;
- I du bon fonctionnement des Comités qu'il a créés.

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que les circonstances l'exigent. Les Administrateurs sont présents, représentés ou participent à la réunion par des moyens de visioconférence satisfaisant aux caractéristiques techniques prévues par la réglementation.

Le Conseil crée les comités spécialisés, permanents ou non, qui sont requis par la législation applicable ou qu'il estime opportuns. Le Conseil alloue des jetons de présence aux Administrateurs et peut allouer des jetons de présence supplémentaires aux Administrateurs participant à des comités spécialisés du Conseil, en respectant le montant global fixé à cet effet par l'Assemblée Générale.

Le Conseil procédera, à intervalles réguliers n'excédant pas trois ans, à une évaluation de son propre fonctionnement. Il procède en outre annuellement à un débat sur son fonctionnement.

Composition du Conseil d'administration

Durant l'exercice, la composition du Conseil d'administration de TOTAL S.A. a été la suivante⁽¹⁾ :

Thierry Desmarest

58 ans. Président-directeur général de TOTAL S.A. depuis le 31 mai 1995. Administrateur de Sanofi-Synthelabo. Membre du Conseil de Surveillance d'Air Liquide, d'Areva. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1995 et jusqu'en 2004. Président-directeur général d'Elf Aquitaine depuis le 15 février 2000. Détient 14 800 actions.

Yves Barsalou

71 ans. Administrateur indépendant^{(2) (3)}. Président honoraire du Crédit Agricole S.A. Administrateur de Société des Caves de Roquefort, de Sodagri, de Banco Espírito Santo. Membre du Conseil de Surveillance du *Midi Libre*. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en mai 2003. Détenait 741 actions.

Daniel Bouton

53 ans. Administrateur indépendant⁽²⁾. Président-directeur général de la Société Générale. Administrateur de Schneider Electric S.A., d'Arcelor, de Veolia Environnement. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1997 et jusqu'en 2006. Détient 800 actions.

Bertrand Collomb

61 ans. Administrateur indépendant⁽²⁾. Président du Conseil d'administration de Lafarge. Administrateur de Vivendi Universal. Membre du Conseil de Surveillance d'Allianz (Munich). Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006. Détient 1 178 actions.

Paul Desmarais Jr.

49 ans. Administrateur indépendant⁽²⁾. Président du Conseil et co-chef de la Direction de Power Corporation du Canada. Vice-Président et Administrateur délégué de Pargesa Holding. Membre du Conseil et du Comité de Direction de Great-West (Canada), du Groupe Bruxelles Lambert (Bruxelles), de London Insurance Group Inc. Administrateur de Suez. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2002 et jusqu'en 2005. Détient 500 actions.

Xavier Dupont

70 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾ ⁽³⁾.
Président de Natexis Quantactions France.
Membre du Conseil de Surveillance de Banque Privée Saint Dominique, d'Acofi. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en mai 2003.
Détient 1 000 actions.

Jacques Friedmann

71 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾.
Administrateur de BNP Paribas, de LVMH.
Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.
Détient 1 519 actions.

Bertrand Jacquillat

59 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾.
Professeur des Universités. Cofondateur et Président-directeur général d'Associés en Finance. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1996 et jusqu'en 2005.
Détient 900 actions.

Antoine Jeancourt Galignani

66 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Ancien Président du Conseil d'administration des Assurances Générales de France. Président du Conseil d'administration de Gecina et du Conseil de Surveillance d'Euro Disney SCA. Administrateur de la Société Générale, de Kaufman et Broad. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1994 et jusqu'en 2006.
Détient 865 actions.

Anne Lauvergeon

44 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Président du directoire d'Areva. Administrateur de Suez, de Sagem. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.
Détient 500 actions.

Maurice Lippens

60 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Président de Fortis. Administrateur de Suez-Tractebel, de Groupe Bruxelles Lambert. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2003 et jusqu'en 2005.
Détient 800 actions.

Michel Pébereau

61 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Président du Conseil d'administration de BNP Paribas. Administrateur de Lafarge, de Saint-Gobain. Membre du Conseil de Surveillance d'AXA. Président de l'Association Française des Banques. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.
Détient 589 actions.

Thierry de Rudder

54 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾.
Administrateur délégué de Groupe Bruxelles Lambert. Administrateur de Suez-Tractebel. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1999 et jusqu'en 2004.
Détient 989 actions.

Jürgen Sarrazin

67 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Ancien Président du Directoire de Dresdner Bank. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.
Détient 1 777 actions.

Robert Studer

65 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾ ⁽³⁾. Ancien Président du Conseil d'administration de l'Union des Banques Suisses. Administrateur de BASF, de Espírito Santo Financial Group, de Renault, de Schindler Holding. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en mai 2003.
Détient 1 463 actions.

Serge Tchuruk

66 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾.
Président-directeur général d'Alcatel. Administrateur de Thalès, de la Société Générale. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1989 et jusqu'en 2004.
Détient 50 935 actions.

Pierre Vaillaud

68 ans. Administrateur indépendant ⁽²⁾. Ancien Président-directeur général d'Elf Aquitaine et de Technip. Administrateur de Technip, d'Egis. Membre du Conseil de Surveillance de Cegelec, d'Oddo Pinatton. Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.
Détient 1 113 actions.

(1) Informations au 31 décembre 2003.

(2) Administrateur indépendant : administrateur considéré comme indépendant au regard des critères généralement reconnus en matière de gouvernement d'entreprise et n'ayant aucune relation significative avec TOTAL S.A. (qualification revue et arrêtée chaque année par le Conseil d'administration, et pour la dernière fois, le 18 février 2004).

(3) Administrateur de TOTAL S.A. dont le mandat a pris fin le 6 mai 2003.

Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est, en principe, convoqué par lettre envoyée huit jours à l'avance. Les documents dont l'examen est nécessaire à la prise de décision des Administrateurs sont, dans la mesure du possible, joints à la convocation ou transmis dans les jours qui suivent. Le procès-verbal de chaque réunion fait l'objet d'une approbation expresse lors de la réunion suivante du Conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises en 2003. Le taux de présence pour l'ensemble des Administrateurs a été de 82,42 %.

L'ordre du jour des réunions a comporté en particulier l'examen des points suivants :

7 janvier :

- I budget 2003 ;
- I politique assurances du Groupe ;
- I politique financière du Groupe ;
- I projet d'acquisition d'actifs pétrochimiques et création d'une société commune avec Samsung Chemicals.

19 février :

- I comptes de l'exercice 2002 (comptes consolidés, comptes société mère) ;
- I refonte de la Charte des Administrateurs et des règlements du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et des Rémunérations ;
- I changement du nom de la Société et du logo du Groupe ;
- I convocation de l'Assemblée Générale annuelle, fixation de la rémunération du Président pour l'année 2003.

5 mai :

- I résultats du 1^{er} trimestre 2003 ;
- I préparation de l'Assemblée Générale annuelle.

16 juillet :

- I estimation des résultats du 1^{er} semestre 2003 ;
- I attribution d'options de souscription d'actions ;
- I plan à long terme de la branche Exploration & Production.

2 septembre :

- I résultats définitifs du 1^{er} semestre 2003 (comptes consolidés, comptes société mère) ;
- I plan à long terme de la branche Raffinage & Marketing.

6 novembre :

- I résultats du 3^e trimestre 2003 ;
- I augmentation de capital réservée aux salariés ;
- I stratégie du Groupe et plan à 5 ans.

Le Comité d'Audit

Ce Comité a pour mission d'assister le Conseil d'administration pour que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers. Le Comité d'Audit ("le Comité") exerce notamment les missions suivantes :

- I proposer la désignation des commissaires aux comptes, leur rémunération et s'assurer de leur indépendance ;
- I proposer les règles de recours aux commissaires aux comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes ;
- I examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, étudier les comptes sociaux de la société mère et les comptes consolidés annuels, semestriels et trimestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société ;
- I évaluer les procédures de contrôle interne, et notamment s'assurer de la mise en place et du bon fonctionnement d'un comité de contrôle des informations à publier, prendre connaissance de ses conclusions ;
- I examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs externes et internes ;
- I examiner le rapport d'Audit Interne et les autres rapports (commissaires aux comptes, rapport annuel...), veiller à la bonne application du code d'éthique financière applicable aux principaux responsables financiers du Groupe ;
- I évaluer l'organisation des délégations de pouvoirs d'engagement et la pertinence des procédures de suivi des risques ;
- I évaluer la pertinence du choix des principes et méthodes comptables ;
- I examiner les conditions d'utilisation des produits dérivés ;
- I donner un avis sur les opérations majeures envisagées par le Groupe ;
- I prendre connaissance de l'état annuel des contentieux importants.

Le Comité est composé d'au moins trois Administrateurs désignés par le Conseil d'administration. Les Administrateurs indépendants représentent au moins deux tiers des membres.

Dans le choix des membres du Comité, le Conseil porte une attention particulière à leur qualification en matière financière et comptable. Les membres du Comité d'Audit ne peuvent recevoir de la Société et de ses filiales que (i) les jetons de présence dus au titre de leur mandat d'Administrateur et de membre du Comité d'Audit, (ii) les rémunérations et

pensions dues au titre d'un travail antérieur au profit de la Société et non dépendantes d'une activité future.

Le Comité désigne son Président. Son secrétaire est le Directeur Financier.

Le Comité se réunit au moins quatre fois par an pour examiner les comptes consolidés annuels et trimestriels.

Le Comité d'Audit peut entendre le mandataire social et procéder à des visites ou à l'audition de responsables d'entités opérationnelles ou fonctionnelles utiles à la réalisation de sa mission.

Le Comité procède à l'audition des commissaires aux comptes. Il peut les entendre en dehors de tout représentant de la Société. S'il l'estime nécessaire pour l'accomplissement de sa mission, le Comité demande au Conseil les moyens pour disposer d'une assistance externe.

Le Comité fait rapport écrit au Conseil d'administration de ses travaux.

Le Comité est composé de MM. Jacques Friedmann, Bertrand Jacquillat et Thierry de Rudder, tous Administrateurs indépendants. Le Comité est présidé par M. Jacques Friedmann.

L'ancienneté des membres du Comité, en tant qu'Administrateurs de TOTAL, est au 31 décembre 2003 respectivement de trois ans, sept ans et quatre ans.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 18 février 2004, a confirmé la désignation de M. Jacques Friedmann, inspecteur général des finances, ancien président-directeur général de l'Union des Assurances de Paris, administrateur de BNP Paribas, en tant qu'"expert financier" au sein du Comité d'Audit.

Les travaux du Comité d'Audit en 2003

Le Comité d'Audit s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2003. Le taux effectif de présence de ses membres à ces réunions a été de 100 %. La réunion du 18 février a été consacrée à l'examen des résultats consolidés du Groupe et des comptes sociaux de TOTAL S.A., société mère pour l'exercice 2002. Au cours du deuxième trimestre, le Comité s'est réuni le 5 mai pour examiner les comptes consolidés du premier trimestre, la comptabilisation et l'externalisation des engagements sociaux.

Au second semestre, la réunion du 15 juillet a porté sur l'examen des modalités de mise en place de la norme comptable FAS 143 qui modifie les règles de calcul des provisions pour remise en état des sites constituées dans les comptes consolidés du Groupe, l'échéance en mai 2004 des mandats des commissaires aux comptes et les conditions dans lesquelles des services hors audit peuvent être confiés à ceux-ci ; au cours de la réunion du 6 août ont été examinés les comptes du deuxième trimestre et du premier semestre 2003.

Le 5 novembre, la réunion a porté sur l'examen des comptes du troisième trimestre 2003, les conséquences pour le Groupe de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, et le cadre du contrôle interne du Groupe. La réunion du 3 décembre a été l'occasion de faire un point sur les engagements sociaux du Groupe au regard de la loi du 21 août 2003 sur les retraites ainsi que sur les conditions du renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

Chaque trimestre, le Comité a examiné la situation financière du Groupe ainsi que les travaux menés par l'Audit interne.

Le Comité de Nomination et des Rémunérations

Ce Comité a pour objectifs principaux :

- ➔ de recommander au Conseil d'administration les personnes susceptibles d'être nommées administrateurs ou dirigeants mandataires sociaux (cf. ci-après "mandataires sociaux") et de préparer les règles de Gouvernement d'entreprise applicables par la Société ;
- ➔ d'examiner les politiques de rémunération des dirigeants mises en œuvre dans la Société et la rémunération des membres du Comité Exécutif, de proposer les rémunérations du mandataire social et de préparer tout rapport que la Société doit présenter sur ces sujets.

Il exerce notamment les missions suivantes :

En matière de nominations

1. Assister le Conseil dans le choix des Administrateurs, des mandataires sociaux et des Administrateurs membres des Comités.
2. Proposer annuellement au Conseil la liste des Administrateurs pouvant être considérés comme "Administrateur indépendant" de la Société.

En matière de rémunérations

1. Formuler, auprès du Conseil, des recommandations et propositions concernant :
 - a) la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature, les autres droits pécuniaires, y compris en cas de cessation d'activité, des mandataires sociaux de TOTAL S.A. ;
 - b) les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et en particulier les attributions nominatives aux mandataires sociaux.
2. Examiner la rémunération des membres du Comité Exécutif, y compris les plans de stock-options et ceux qui sont fondés sur l'évolution de la valeur de l'action (*equity-based plans*), les régimes de retraite et de prévoyance, et les avantages en nature.

Le Comité est composé d'au moins trois Administrateurs désignés par le Conseil d'administration. Les Administrateurs indépendants représentent la majorité des membres. Les membres du Comité de Nomination et des Rémunérations ne peuvent recevoir de la Société et de ses filiales que (i) les jetons de présence dus au titre de leur mandat d'Administrateur et de membre du Comité de Nomination et des Rémunérations, (ii) les rémunérations et pensions dues au titre d'un travail antérieur au profit de la Société et non dépendantes d'une activité future.

Le Comité désigne son Président et son secrétaire. Ce dernier est un cadre dirigeant de la Société. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Le Comité invite le mandataire social à lui présenter ses propositions.

Le mandataire social n'assiste pas aux délibérations relatives à sa propre situation. Tout en respectant la confidentialité appropriée des débats, le Comité peut demander au mandataire social à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant de la Société dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour.

S'il l'estime nécessaire pour l'accomplissement de sa mission, le Comité demande au Conseil les moyens pour disposer d'une assistance externe.

Le Comité fait rapport au Conseil d'administration de ses travaux.

Le Comité s'est réuni deux fois en 2003.

Le taux effectif de présence de ses membres à ces réunions a été de 100 %. Ses membres sont MM. Bertrand Collomb, Michel Pébereau et Serge Tchuruk, tous Administrateurs indépendants. Le Comité est présidé par M. Michel Pébereau.

Le Comité a proposé au Conseil d'administration la liste des Administrateurs indépendants au regard des critères généralement reconnus en matière de Gouvernement d'entreprise et n'ayant aucune relation significative avec TOTAL S.A. Dans sa séance du 19 février 2003, le Conseil a établi ainsi la liste des Administrateurs indépendants de la Société : MM. Barsalou, Bouton, Collomb, Desmarais, Dupont, Friedmann, Jacquillat, Jeancourt Galignani, Mme Lauvergeon, MM. Lippens, Pébereau, de Rudder, Sarrazin, Studer, Tchuruk et Vaillaud.

Conformément aux recommandations du rapport AFEP-MEDEF de septembre 2002, une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil d'administration a été effectuée par un cabinet extérieur aux mois de novembre et de décembre 2003.

Direction Générale

Sur proposition du Comité de Nomination et des Rémunérations, le Conseil d'administration, lors de sa séance du 9 juillet 2002, a décidé de maintenir le mode de direction générale antérieur, soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Cette décision n'a pas été modifiée depuis.

Procédures de contrôle interne

Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe TOTAL est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). Ce référentiel assigne pour objectifs au contrôle interne d'assurer la mise en œuvre des processus appropriés en matière de pilotage et d'optimisation des opérations, de fiabilité des informations financières et de conformité aux lois et réglementations en vigueur.

En conséquence, le système de contrôle interne du Groupe respecte le cadre des fonctions préconisées par le COSO : organisation et principes de contrôle, processus d'évaluation des risques, activités de contrôle proprement dites, documentation et communication des règles de contrôle, supervision du système de contrôle.

Organisation et principes de contrôle

Le système de contrôle du Groupe est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité, centres de profit. Chaque niveau est directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle en fonction du niveau de centralisation voulu par la Direction Générale.

À chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des facteurs clés profondément ancrés dans sa culture tels qu'intégrité, éthique et compétence du personnel. L'encadrement supérieur du Groupe est régulièrement sensibilisé au contenu et à l'importance des règles de comportement qui sont formalisées dans un code d'éthique. Chaque responsable opérationnel et financier de centre de profit ou de filiale s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne adressée au Directeur Financier du Groupe.

Ces principes de contrôle ont été réaffirmés et leur formalisation a été renforcée dans le cadre de la démarche de Gouvernement d'entreprise (*corporate governance*) décrite dans la section du rapport annuel du Groupe qui lui est consacrée.

Processus d'évaluation des risques

L'identification et l'analyse des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe est de la responsabilité du Comité Exécutif, assisté à cet effet du Comité Risques, du Contrôle de Gestion et de l'Audit Interne.

Les principaux risques suivis au niveau du Groupe sont les suivants : sensibilité aux paramètres d'environnement pétrolier (prix du pétrole, marges de raffinage et de distribution, marges de la pétrochimie), risques relatifs aux marchés des hydrocarbures dans le cadre de l'activité de trading, risques relatifs aux marchés financiers (risque de change et plus particulièrement celui lié au dollar, risque de taux d'intérêt eu égard à la composante fortement capitalistique des métiers du Groupe), risques juridiques et politiques induits par les contextes d'opération et la dimension contractuelle des activités d'Exploration & Production, risques industriels et environnementaux dus à la nature des métiers du Groupe en général.

Il est rendu compte formellement des principaux risques et de leur modalité de gestion dans la rubrique "risques de l'émetteur" du rapport annuel.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle et notamment les systèmes de reporting financier sont conçus de façon à tenir compte de la spécificité de ces risques et du niveau de délégation accordé aux secteurs d'activité et aux centres de profit.

Les activités de contrôle au niveau Groupe et secteurs d'activité s'articulent principalement autour d'un plan stratégique revu annuellement, d'un budget annuel, d'un reporting financier mensuel analysant en détail les écarts avec le budget, de consolidations de comptes trimestriels rapprochés avec le reporting. Ces processus se font en conformité avec des méthodes normées de reporting financier, homogènes et conformes aux normes comptables des comptes publiés. Le choix des indicateurs financiers et des méthodes comptables a été dicté par l'objectif essentiel de refléter la réalité des risques et de mesurer la rentabilité des capitaux employés moyens (ROACE). En 2003, le Groupe s'est doté d'une structure de suivi des évolutions de la réglementation comptable, notamment celle des normes comptables internationales, afin de mesurer en temps réel les impacts potentiels des évolutions concernant plus particulièrement la comptabilité de couverture, les engagements hors-bilan et le périmètre de consolidation.

Le contrôle du Groupe s'exerce également sur le plan opérationnel par le contrôle des engagements d'investissements et de dépenses qui sont validés en central par le Comité Exécutif du Groupe ou par les Comités de Direction de chaque secteur d'activité, en fonction des seuils définis par la Direction Générale.

Enfin, le Comité de Contrôle des Informations à Publier (*disclosure committee*), composé des principaux responsables fonctionnels du Groupe, revoit régulièrement les impacts potentiels des risques en cours et s'assure de la sincérité des publications externes.

Au niveau des centres de profit ou des filiales, les activités de contrôle sont organisées autour des principaux cycles opérationnels que sont exploration et réserves, investissements, production et ventes, trading pétrolier, achats, inventaires, paie, trésorerie. Ceux-ci sont adaptés au contexte pétrolier du Groupe tout en respectant le cadre du COSO.

Documentation et communication des règles de contrôle

Les règles de contrôle interne sont édictées aux trois niveaux de l'organisation opérationnelle : Groupe pour celles d'application générale ; secteurs d'activité pour celles propres à chaque type de métier ; et centres de profit ou filiales pour toutes les autres. Elles font l'objet d'une communication par notes de procédures écrites, disponibles également sur les intranets du Groupe et des secteurs d'activité pour celles à caractère commun.

Les principales procédures en vigueur au niveau Groupe concernent les acquisitions-cessions, les investissements, le financement et la trésorerie, le contrôle budgétaire, le reporting financier. Celles des secteurs d'activité concernent principalement les règles de contrôle de gestion propres à chaque métier. Les centres de profit ou filiales sont responsables de la déclinaison des règles Groupe en procédures détaillées adaptées à leur taille ou à leur contexte local. En 2003, le Groupe TOTAL a complété la documentation des procédures de préparation et de contrôle de l'information financière publiée (*disclosure controls and procedures*). Il a également lancé un projet d'adaptation de son système de contrôle interne aux contraintes nouvelles d'une certification par les auditeurs externes.

Supervision du système de contrôle interne

La supervision du système de contrôle interne est de la responsabilité conjointe de la holding, de chaque secteur d'activité et des centres de profit ou filiales, pour les parties qui leur sont respectivement déléguées.

L'audit du système de contrôle interne incombe principalement à une fonction centrale, la Direction de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Directeur Stratégie et Évaluation des Risques. Le planning des interventions est déterminé annuellement, conjointement avec les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent par ailleurs nécessaires dans le cadre de leur mission d'attestation des comptes.

Les conclusions des missions d'audit font l'objet de synthèses régulières dont il est rendu compte au Comité d'Audit du Conseil d'administration. Les commissaires aux comptes rendent également compte de leurs observations au Comité d'Audit dans le cadre de leur mission légale.

En 2003, la Direction de l'Audit a employé 75 professionnels et a porté son activité sur 240 missions. Le Directeur de l'Audit Interne a participé à toutes les réunions du Comité d'Audit.

Rapport des commissaires aux comptes (article L. 225-235 du Code de commerce)

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président de la société TOTAL S.A., décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOTAL S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le Rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons, conformément à la doctrine professionnelle applicable en France, pris connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 mars 2004

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault et Autres
Réseau Ernst & Young
Pascal Macioce

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
René Amirkhanian

Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe par l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité Directeur et le Trésorier) s'est élevé à 14,6 millions d'euros en 2003 (28 personnes), soit un montant identique à celui qui avait été versé en 2002 (29 personnes) ⁽¹⁾.

En 2003, la partie variable a représenté 35,5% du montant global. Les principaux dirigeants du Groupe ne bénéficient pas des jetons de présence qui leur sont alloués à raison des mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

La rémunération brute globale, incluant les avantages en nature, perçue en 2003 par Monsieur Thierry Desmarest, s'est élevée à 2 528 076 euros. Cette rémunération, fixée par le Conseil d'administration de TOTAL S.A., comprend un traitement de base fixe qui s'est élevé en 2003 à 1 297 051 euros, inchangé par rapport à 2002, et une part variable assise sur le traitement de base de l'année précédente qui s'est élevée en 2003 à 1 231 025 euros. Les éléments pris en compte pour le calcul de la part variable sont la rentabilité des capitaux propres au cours de l'exercice considéré et l'évolution des résultats par comparaison avec ceux des grandes compagnies pétrolières internationales.

La rémunération variable qui sera versée à Monsieur Thierry Desmarest en 2004, fonction des résultats de l'exercice 2003, s'élève à 1 490 188 euros.

Pour mémoire, la rémunération brute globale versée à Monsieur Thierry Desmarest s'est élevée, en 2002, à 2 409 952 euros, et en 2001, à 2 225 070 euros.

Il est précisé, en outre, qu'il n'existe pas de régime de retraite spécifique pour le Président qui bénéficie d'un régime de retraite complémentaire identique à celui de l'ensemble des cadres dirigeants.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 0,67 million d'euros en 2003, dans le cadre de la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mars 2000. Il y avait 14 Administrateurs au 31 décembre 2003 contre 16 Administrateurs au 31 décembre 2002.

Les modalités de répartition du montant global de 0,67 million d'euros des jetons de présence au titre de 2003 sont les suivantes :

- une partie fixe annuelle de 15 000 euros par Administrateur (versée *pro rata temporis* en cas de changement en cours d'année) ;
- un montant de 4 500 euros par Administrateur pour chaque présence effective à une séance du Conseil d'administration, du Comité d'Audit ou du Comité de Nomination et des Rémunérations.

Le détail des rémunérations allouées à chacun des Administrateurs figure en pages 186 à 189.

(1) Pour les membres du Comité Exécutif, ce montant s'est élevé globalement à 6,94 millions d'euros en 2003 (7 personnes) et à 6,98 millions d'euros en 2002 (7 personnes).

La liste des principaux dirigeants du Groupe au 31 décembre 2003 était la suivante (28 personnes au 31 décembre 2003 contre 29 personnes au 31 décembre 2002) :

Comité Directeur

Thierry DESMAREST*
François CORNELIS*
Robert CASTAIGNE*
Yves-Louis DARRICARRERE*
Christophe de MARGERIE*
Jean-Paul VETTIER*
Bruno WEYMULLER*

Michel BENEZIT
Michel BONNET
Alain CHAMPEAUX
Pierre-Christian CLOUT
Jean-Claude COMPANY
Jean-Michel GIRES
Philippe GOEBEL
François GROH
Jean-Jacques GUILBAUD
Pierre GUYONNET
Ian HOWAT
Pierre KLEIN
Jean-Bernard LARTIGUE
Jean-Marie MASSET
Charles MATTENET
Eric de MENTEN
Jean PRIVEY
Jean-Pierre SEEUWS
André TRICOIRE
Hugues WOESTELANDT

* Membre du Comité Exécutif au 31 décembre 2003.

Trésorier

Charles PARIS de BOLLARDIERE

Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL de l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe au 31 décembre 2003 (Comité Directeur et Trésorier)

	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Total
Type d'options	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options de souscription	
Prix d'exercice (en euros)	93,76	113,00	162,70	168,20	158,30	133,20	
Date d'échéance	17/03/2006	15/06/2007	11/07/2008	10/07/2009	09/07/2010	16/07/2011	
Options attribuées	135 200	213 500	248 800	308 650	334 300	-	1 240 450
Options existantes au 1 ^{er} janvier 2003	135 200	213 500	248 800	308 650	334 300	-	1 240 450
Options attribuées durant l'exercice 2003	-	-	-	-	-	356 500	356 500
Options exercées durant l'exercice 2003	35 000	15 000	0	0	0	0	50 000
Options existantes au 31 décembre 2003	100 200	198 500	248 800	308 650	334 300	356 500	1 546 950

NB : Parmi le Comité Directeur de TOTAL au 31 décembre 2003, des membres issus du groupe Elf Aquitaine bénéficient d'options Elf Aquitaine qui font l'objet, en cas d'exercice, d'une faculté d'échange contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre publique en surenchère intervenue en 1999, soit 19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine (voir page 179).

Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL consenties à Monsieur Thierry Desmarest, Président du Conseil d'administration de TOTAL S.A.

	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Total
Type d'options	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options de souscription	
Prix d'exercice (en euros)	93,76	113,00	162,70	168,20	158,30	133,20	
Date d'échéance	17/03/2006	15/06/2007	11/07/2008	10/07/2009	09/07/2010	16/07/2011	
Options attribuées	30 000	40 000	50 000	75 000	60 000	-	255 000
Options existantes au 1 ^{er} janvier 2003	30 000	40 000	50 000	75 000	60 000	-	255 000
Options attribuées durant l'exercice 2003	-	-	-	-	-	60 000	60 000
Options exercées durant l'exercice 2003	0	0	0	0	0	0	0
Options existantes au 31 décembre 2003	30 000	40 000	50 000	75 000	60 000	60 000	315 000

Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions TOTAL

		Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options notifiées	Répartition	Nombre moyen d'options par bénéficiaire
Plan 1998 ⁽¹⁾	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	16	157 500	16,5 %	9 844
Options d'achat	Cadres dirigeants	162	347 600	36,4 %	2 146
(décision du Conseil d'administration du 17 mars 1998 ; prix d'exercice : 615 F soit 93,76 euros ; rabais : 4,94 %)	Autres salariés	824	449 900	47,1 %	546
	Total	1 002	955 000	100 %	953
Plan 1999 ⁽¹⁾	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	19	279 000	18,6 %	14 684
Options d'achat	Cadres dirigeants	215	517 000	34,5 %	2 405
(décision du Conseil d'administration du 15 juin 1999 ; prix d'exercice : 113 euros ; rabais : 4,74 %)	Autres salariés	1 351	703 767	46,9 %	521
	Total	1 585	1 499 767	100 %	946
Plan 2000 ^{(2) (5)}	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	24	246 200	10,2 %	10 258
Options d'achat	Cadres dirigeants	298	660 700	27,2 %	2 217
(décision du Conseil d'administration du 11 juillet 2000 ; prix d'exercice : 162,70 euros ; rabais : 0,0 %)	Autres salariés	2 740	1 518 745	62,6 %	554
	Total	3 062	2 425 645	100 %	792
Plan 2001 ^{(3) (5)}	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	21	295 350	11,0 %	14 064
Options d'achat	Cadres dirigeants	281	648 950	24,1 %	2 309
(décision du Conseil d'administration du 10 juillet 2001 ; prix d'exercice : 168,20 euros ; rabais : 0,0 %)	Autres salariés	3 318	1 749 075	64,9 %	527
	Total	3 620	2 693 375	100 %	744
Plan 2002 ^{(4) (5)}	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	28	333 600	11,6 %	11 914
Options d'achat	Cadres dirigeants	299	732 500	25,5 %	2 450
(décision du Conseil d'administration du 9 juillet 2002 ; prix d'exercice : 158,30 euros ; rabais : 0,0 %)	Autres salariés	3 537	1 804 750	62,9 %	510
	Total	3 864	2 870 850	100 %	743
Plan 2003 ^{(4) (5)}	Principaux dirigeants ⁽⁶⁾	28	356 500	12,2 %	12 732
Options de souscription	Cadres dirigeants	319	749 206	25,5 %	2 349
(décision du Conseil d'administration du 16 juillet 2003 ; prix d'exercice : 133,20 euros ; rabais : 0,0 %)	Autres salariés	3 603	1 829 600	62,3 %	508
	Total	3 950	2 935 306	100 %	743

(1) Les options sont exerçables avec un différé de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(2) Les options sont exerçables avec un différé de 4 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle, et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(3) Les options sont exerçables à compter du 1^{er} janvier 2005 et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de leur date de notification individuelle. Le différé d'exercice est assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans.

(4) Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle, et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(5) Certains collaborateurs présents dans le groupe Elf Aquitaine en 1998 ont également bénéficié en 2000, 2001, 2002 et 2003 de la confirmation d'options Elf Aquitaine attribuées en 1998 sous réserve de la réalisation d'objectifs de résultats par le groupe Elf Aquitaine de 1998 à 2002 (voir page 178).

(6) Membres du Comité Directeur et le Trésorier, tels que définis au jour de l'attribution des options par le Conseil d'administration.

Suivi des plans d'options de souscription et d'achat d'actions TOTAL au 31 décembre 2003

	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Total
Type d'options	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options de souscription	
Date d'Assemblée Générale	21 mai 1997	21 mai 1997	21 mai 1997	17 mai 2001	17 mai 2001	17 mai 2001	
Date du Conseil d'administration	17 mars 1998	15 juin 1999	11 juillet 2000	10 juillet 2001	9 juillet 2002	16 juillet 2003	
Nombre total d'options attribuées	955 000	1 499 767	2 425 645	2 693 375	2 870 850	2 935 306	13 379 943
dont :							
• mandataires sociaux	30 000	40 000	50 000	75 000	60 000	60 000	315 000
• dix premiers attributaires salariés *	111 000	172 000	138 000	166 000	176 500	175 000	938 500
Exercice possible à compter du	18 mars 2003	16 juin 2004**	12 juillet 2004***	1 ^{er} janvier 2005	10 juillet 2004	17 juillet 2005	
Date d'échéance	17 mars 2006	15 juin 2007	11 juillet 2008	10 juillet 2009	9 juillet 2010	16 juillet 2011	
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	93,76	113,00	162,70	168,20	158,30	133,20	
Nombre d'options :							
• existantes au 1 ^{er} janvier 2003	900 880	1 455 967	2 414 645	2 687 275	2 869 850	-	10 328 617
• attribuées en 2003	-	-	-	-	-	2 935 306	2 935 306
• annulées en 2003	-	5 100	5 600	3 650	6 650	-	21 000
• exercées en 2003	178 342	44 250	-	-	-	-	222 592
• existantes au 31 décembre 2003	722 538	1 406 617	2 409 045	2 683 625	2 863 200	2 935 306	13 020 331

* Salariés de TOTAL S.A. et de toute société comprise dans le périmètre du Groupe, non mandataires sociaux de TOTAL S.A.

** 1^{er} janvier 2003 pour les collaborateurs sous contrat d'une société filiale étrangère.

*** 1^{er} janvier 2004 pour les collaborateurs sous contrat d'une société filiale étrangère.

Options de souscription d'actions consenties aux dix salariés non mandataires sociaux bénéficiant du nombre d'options le plus élevé - Options de souscription ou d'achat d'actions levées par les dix salariés non mandataires sociaux ayant procédé aux levées les plus importantes

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix (en euros)	Date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution des options	Date d'échéance
Options consenties, durant l'exercice 2003, aux dix salariés de TOTAL S.A. et de toute société comprise dans le périmètre du Groupe bénéficiant du nombre d'options le plus élevé	175 000	133,20	16/07/2003	16/07/2011
Options levées, durant l'exercice 2003, par les dix salariés de TOTAL S.A. et de toute société comprise dans le périmètre du Groupe ayant procédé aux levées les plus importantes	61 000 15 000 76 000	93,76 113,00 97,56*	17/03/1998 15/06/1999	17/03/2006 15/06/2007

* Prix moyen pondéré.

**Bruno Weymuller**

Directeur Stratégie
et Évaluation des Risques

“ Nous avons le devoir de réduire toujours plus l’impact de nos activités sur l’environnement et de maîtriser au mieux le risque industriel. Il nous faut également, par nos efforts de recherche et l’optimisation accrue de nos productions, contribuer à assurer la transition vers un nouveau modèle énergétique. ”



Responsabilité sociétale et environnementale



*Rapport sociétal
et environnemental 2003*

Réduire l'empreinte des activités sur l'environnement tout en préparant l'avenir énergétique, accroître la sécurité des opérations, gérer au niveau mondial les effectifs dans le cadre d'un dialogue social constructif sont des composantes essentielles de la politique de développement durable de TOTAL. Le Rapport sociétal et environnemental 2003 du Groupe, dénommé "Notre énergie en partage" et publié en même temps que le présent Rapport Annuel, témoigne des actions en cours et des objectifs poursuivis. Les développements qui suivent constituent une brève présentation des principaux sujets qu'il traite. Pour de plus amples informations, le lecteur est invité à se reporter à ce rapport, également disponible sur le site Internet du Groupe : www.total.com.

Respecter l'environnement

Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Sans attendre 2005, année où la Directive européenne visant à limiter les émissions de certains de nos sites européens sera mise en œuvre, le Groupe s'est attaché à réduire ses émissions pour l'ensemble de ses activités dans le monde.

Ainsi, en 2003, les émissions directes des activités opérées du Groupe s'élèvent à 66,0 Mt d'équivalent CO₂, contre 85,9 Mt eq CO₂ en 1990, soit une réduction de 23,2 % alors que, durant la même période, la production opérée de l'Exploration & Production a crû de près de 70 %, les charges traitées en raffineries de 26 % et la production de la pétrochimie augmenté de 15 %.

Par rapport à 2002, nos émissions ont baissé de 1,9 Mt, conséquence de la réduction du torchage des gaz associés de certains champs d'Afrique de l'Ouest et de l'arrêt de l'usine de Wichita aux USA ; à l'inverse, les émissions du raffinage ont augmenté du fait d'un taux d'utilisation des installations plus élevé.

Cette progression est en ligne avec les objectifs que chaque branche s'est fixés volontairement à horizon 2005 :

- I pour les émissions des sites opérés :
 - l'Exploration & Production : - 30 % à la tonne de brut équivalent produite par rapport à 1990 ;
 - le Raffinage : - 20 % à la tonne de charge traitée par rapport à 1990, ce qui est un défi compte tenu des adaptations des installations nécessaires pour fabriquer les nouveaux carburants ;
 - la Chimie : - 45 % en émissions absolues par rapport à 1990.

- I pour les émissions des sites du secteur électrique : réduction de 37 % du ratio kg d'eq CO₂/MWh électrique, avec un objectif à horizon 2010 de 350 kg d'eq CO₂/MWh.

Cette approche volontariste passe par la mise en œuvre d'actions à fort levier permettant de réduire les émissions à la source et visant à améliorer l'efficacité énergétique de nos sites.

(1) Mt CO₂ eq : millions de tonnes équivalent CO₂.

Réduire les émissions et les rejets

dans l'Amont...

En 2000, TOTAL a décidé de ne plus accepter de torchage continu sur les nouveaux champs, grâce notamment à la valorisation ou à la réinjection des gaz associés si le réservoir le permet, et de réduire le torchage sur les champs existants. En 2002, TOTAL est devenu membre actif du GGFR (*Global Gas Flaring Reduction Initiative*), un programme lancé fin 2001 par la Banque Mondiale afin d'étudier, avec les majors pétrolières et les principaux pays concernés, les actions à mettre en œuvre pour réduire le torchage dans l'exploration-production. La R&D du Groupe participe à diverses études dans le domaine de la capture et du stockage géologique du gaz carbonique (CO₂) TOTAL est également partenaire de plusieurs réseaux de réflexion et d'information : le *Global Change* du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*) depuis 1999, le Club CO₂ avec les instituts français de recherche publique, le réseau d'échanges européen CO₂NET et le groupe international *Energy Agency Green House Gas Project*.

... dans le Raffinage...

Les impératifs de réduction des GES concernent en premier lieu les véhicules. Le Groupe entretient donc un dialogue permanent avec les constructeurs automobiles pour étudier avec eux les carburants du futur et planifier l'ajustement de son outil industriel en conséquence.

... dans la Chimie

La Chimie contribue à l'effort collectif du Groupe vis-à-vis du CO₂ en s'orientant sur deux pistes de progrès : d'une part, veiller à l'efficacité énergétique de ses installations pour réduire ses émissions de CO₂ ; d'autre part, développer la commercialisation de CO₂ pur en aval de ses unités d'ammoniac. Elle s'attache également à diminuer les émissions d'autres GES ayant un indice très élevé de contribution à l'effet de serre comme le protoxyde d'azote (N₂O), généré lors de la fabrication des engrais, et les composés fluorocarbonés HFC, PFC. Ainsi a-t-elle entrepris de réduire les émissions de N₂O sur ses unités d'acide nitrique en testant de nouveaux catalyseurs et de réduire celles des HFC en les incinérant comme dans l'usine de Pierre-Bénite (France).

Améliorer la qualité de l'air

Le Groupe a mis en place dans toutes ses raffineries, dépôts pétroliers et stations-service des unités de récupération des vapeurs émises lors des opérations de chargement ou déchargement des hydrocarbures en vue de leur transport par camions-citernes ou wagons. Il a parallèlement entrepris d'équiper les pompes de certaines stations-service de pistolets aspirant les vapeurs d'hydrocarbures émises lors du remplissage du réservoir. En France, toutes les stations-service ayant un débit d'essence supérieur à 3 000 m³/an pour les anciennes et 500 m³/an pour les nouvelles en sont aujourd'hui dotées. Atofina, pôle chimie du Groupe, a réduit de 33 % ses émissions de composés organiques volatils (COV) entre 1990 et 2002, et s'est fixé un nouvel objectif de diminution de 20 % pour tous les COV à l'horizon 2007. Le Groupe travaille également à la réduction des émissions d'oxydes d'azote (Nox) et de particules, en liaison avec les constructeurs automobiles, et à la réduction des émissions de dioxyde de soufre (SO₂). Des pilotes ont été lancés en 2003 à la Raffinerie de Provence et à la Raffinerie des Flandres (France) pour réduire le risque de SO₂ grâce à un meilleur contrôle des unités de récupération du soufre. Un net progrès en est attendu dans le courant de l'année 2004 et les principaux enseignements seront ensuite généralisés aux autres raffineries du Groupe.

Préserver l'eau

TOTAL estime souhaitable de gérer au mieux sa consommation et d'identifier tout particulièrement les progrès possibles dans les zones où ses activités entrent en compétition dans l'utilisation de l'eau avec d'autres usages locaux, agricoles notamment. Dans cette perspective, le Groupe a décidé d'approfondir l'inventaire de ses consommations d'eau et réalisera, dans chacun de ses secteurs d'activité, au moins un test d'optimisation de ses consommations d'eau sur plusieurs de ses sites pour l'année 2004.

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



- ➔ **Nigeria** — Le champ de production d'huile d'Amenam/kpono situé dans le Golfe de Guinée. Avec la deuxième phase du projet, l'objectif est d'accroître la production et de valoriser le gaz en l'exportant vers l'usine de liquéfaction de Bonny.
- ➔ **France** — L'unité "Prime G" de la raffinerie des Flandres permet la production d'essence à faible teneur en soufre (50 ppm).
- ➔ **France** — Le FOST (Fast Oil Spill Team) est une coopérative regroupant du matériel lourd de lutte contre les pollutions par hydrocarbures et aussi un centre de formation pour ses équipes d'intervention et pour d'autres entreprises. Barrage flottant lors de l'exercice de sécurité effectué dans la calanque de Sormiou près de Marseille.

Renforcer la lutte antipollution marine et fluviale

Dans les jours et les semaines qui ont suivi le naufrage de l'Erika, TOTAL a proposé d'apporter une aide concrète dans trois domaines où son expertise technique lui permettait d'avoir une efficacité particulière :

- la participation au nettoyage des côtes et à la restauration du littoral ;
- le pompage de la cargaison dans les épaves de l'Erika ;
- le stockage et le traitement des déchets récupérés sur les plages.

Avec l'achèvement du traitement des déchets, en décembre 2003, ces trois engagements ont été réalisés.

Simultanément, la direction des Transports maritimes de TOTAL a renforcé sa coopération avec le ministère français des Transports, les divers acteurs du transport maritime et les autorités européennes afin de faire évoluer la législation sur la sécurité des transports pétroliers tout en durcissant ses propres critères de sélection des navires.

Le Groupe organise par ailleurs de manière régulière des exercices de lutte antipollution, en liaison avec les autorités nationales. Ils permettent de tester à la fois les aspects pratiques et organisationnels. Répondant au souci de pouvoir faire face à une pollution partout dans le monde, le plan d'urgence du Groupe, baptisé Parapol (Plan d'Assistance à la mobilisation des Ressources Antipollution) et révisé à la fin 2003, prévoit la mobilisation d'une équipe d'intervention et d'assistance, capable de se rendre sur le lieu de la pollution à la demande de la filiale ou du site industriel. Un exercice de validation opérationnelle de cette équipe est prévu pour l'année 2004.

Gérer les déchets et réhabiliter les sites industriels

Le Groupe s'est engagé à réduire les quantités de déchets ultimes résultant de ses activités.

L'Exploration & Production abandonne ainsi progressivement les boues de forage à l'huile traditionnelles au bénéfice de boues à l'eau ou de boues à l'huile utilisant des fluides spéciaux désaromatisés. Le Raffinage mène, comme l'Exploration-Production, une réflexion sur l'optimisation de traitements adaptés des boues huileuses. Dans la Chimie, la pétrochimie, la chlorochimie, les fertilisants, les intermédiaires et les polymères de performance ont abandonné depuis 2001 les mises en décharge internes, tout en s'attachant à augmenter le recyclage et à minimiser les volumes de déchets ultimes à stocker à l'extérieur des sites. La Chimie de spécialités s'est, quant à elle, fixé le même objectif pour 2007.

Cette première approche sera renforcée en 2004 dans tous les secteurs par des plans de gestion des déchets, avec vérification des conditions d'élimination ultime.

Une gestion durable des ressources comprend aussi le réaménagement des anciens sites industriels à la fin des opérations. L'objectif est de restaurer les sites dans des conditions aussi proches que possible du milieu initial et de les conserver dans cet état par une surveillance continue. Un nombre important de sites du Groupe, dont des dépôts et stations-service conçus à une époque où les mesures de confinement étaient moins strictes, font ainsi l'objet d'une réhabilitation. L'année 2004 sera en particulier marquée par le début des travaux de démantèlement des installations du champ de Frigg, en mer du Nord. Ils s'échelonneront jusqu'en 2012.



Promouvoir le management environnemental

Dans le domaine de l'environnement, comme dans ceux de la sécurité ou de la qualité, des systèmes de management adaptés à chaque activité du Groupe sont depuis longtemps en place. Ces systèmes sous-tendent la démarche de progrès continu qui se déroule en cinq étapes : fixation d'objectifs, action, mesure et contrôle des résultats, bilan.

Le Groupe a estimé nécessaire de compléter cette démarche volontaire, qui s'appuie sur l'information, le retour d'expérience, la concertation, la sensibilisation et la formation de tous, par une certification ISO 14001.

En 2003, le Groupe a poursuivi activement la campagne de certification ISO 14001 de ses sites engagée en 1997. À la fin 2003, 34 sites supplémentaires avaient reçu une certification ISO 14001 par rapport à la fin 2002, portant le nombre total d'entités certifiées à 159, compte tenu de la vente ou de la fermeture de 7 sites en 2003.

50 % des sites majeurs du Groupe devront être certifiés ISO 14001 d'ici à 2005 pour arriver à 75 % à l'horizon 2007.

Préserver la biodiversité

Les études environnementales du Groupe étudient les impacts potentiels des projets sur la biodiversité, et ce sujet fait partie des critères d'acceptation des projets par les comités dirigeants au plus haut niveau du Groupe.

TOTAL privilégie le travail en partenariat avec d'autres acteurs sur ce thème. Il participe activement à des forums industriels comme l'IPIECA qui favorisent les échanges d'expériences. Le Groupe s'efforce aussi d'établir un inventaire des sites où ses activités peuvent avoir une influence sur les écosystèmes sensibles et les zones protégées, dans l'objectif de renforcer les systèmes de management si nécessaire.

Par ailleurs, la Fondation d'entreprise TOTAL participe à l'engagement du Groupe en faveur de l'environnement et plus particulièrement de la sauvegarde de la biodiversité. Ses interventions sont fondées sur trois composantes majeures : l'acquisition de connaissances scientifiques, la sauvegarde d'espèces ou d'écosystèmes menacés – en particulier marins –, la sensibilisation et l'information du public.

Préparer l'avenir énergétique

TOTAL s'attache à prolonger la durée de vie des ressources d'hydrocarbures, ce qui permettra d'assurer dans de meilleures conditions la transition vers les énergies du futur. L'optimisation des champs existants et l'exploration de champs non conventionnels constituent les deux leviers décisifs en la matière.

La préparation de l'avenir implique également le développement de compétences en matière d'énergies renouvelables. TOTAL est à cet égard présent dans les secteurs du solaire photovoltaïque et de l'éolien ainsi que dans la filière des biocarburants.

Enfin, TOTAL s'intéresse également à la chaîne d'activités visant à produire, distribuer, stocker et utiliser l'hydrogène à des fins énergétiques, tout en minimisant ou supprimant les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Optimiser le potentiel des champs matures

TOTAL poursuit ses efforts de croissance des réserves sur les champs existants en améliorant la récupération des ressources ultimes et en prolongeant ainsi la production de champs "matures" (dont le déclin a commencé) au Gabon, au Cameroun, en mer du Nord et au Moyen-Orient. Si l'on sait que plus de 60 % de l'huile initialement en place reste non récupérée dans un gisement à la fin de son exploitation, on mesure l'importance de l'enjeu. En progression constante, les technologies permettent de relever aujourd'hui des défis qui semblaient insurmontables il y a encore une dizaine d'années. Sismique 4 D, simulation des déplacements de fluides à l'aide d'un modèle numérique de réservoir, puits horizontaux, à long déport, multidrains, ré-entrées dans des puits verticaux existants pour y forer des drains horizontaux, procédés de récupération assistée... toute une gamme d'innovations permet dorénavant de mieux identifier et localiser les réserves éventuelles, d'y accéder et de les exploiter dans des conditions économiquement rentables.

Valoriser les ressources d'hydrocarbures

Le Groupe a acquis un domaine minier de première importance en mer profonde (Angola, Gabon, Nigeria, golfe du Mexique) et une expertise de premier plan dans la mise en œuvre des technologies de pointe. La mise en production en décembre 2001 de Girassol en Angola par 1 400 mètres d'eau suivie de celle de Jasmin en décembre 2003 illustre sa capacité à maîtriser les technologies

sophistiquées nécessaires à la valorisation des grands gisements en mer profonde.

À peine entamées, les ressources d'huiles extra-lourdes représentent un potentiel d'autant plus important que les progrès technologiques devraient permettre d'en améliorer la récupération au cours des prochaines années. Conscient de l'importance de l'enjeu et fort du savoir-faire acquis sur Sincor, inauguré en mars 2002, TOTAL a pris en janvier 2003 une participation de 43,5% dans le permis de Surmont en Athabasca (province canadienne de l'Alberta), et approuvé le 15 décembre 2003 le lancement de la première phase du projet d'extraction.

Le gaz est une énergie appelée à jouer un rôle essentiel dans l'approvisionnement énergétique du futur, en raison de ses qualités intrinsèques. Le Groupe s'est forgé dès les années cinquante une solide compétence en matière de développement et d'exploitation de champs haute température/haute pression à travers Lacq, dans le sud-ouest de la France, et, plus récemment, Elgin et Franklin en mer du Nord britannique, mis en production en 2001. De nombreux défis restent à relever, tels les développements de réserves de gaz de Terre de Feu, d'Azerbaïdjan et du Kazakhstan ou encore la valorisation des gaz associés aux gisements d'huile en Angola.

Pionnier de l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL), TOTAL en est un acteur majeur avec une présence dans cinq complexes de liquéfaction qui assurent près de 40 % de la production mondiale. La réduction des coûts de la chaîne GNL est un enjeu majeur au développement des grands projets actuellement à l'étude. Le Groupe s'est engagé dans plusieurs voies de recherche : augmentation de la taille unitaire des trains de liquéfaction, développement d'usines sur support flottant et de nouveaux équipements.

En octobre 2003, TOTAL a signé un accord pour acquérir une participation de 25 % dans le projet de terminal de regazéification de GNL d'Altamira, sur la côte est du Mexique. Premier engagement du Groupe dans un terminal de regazéification, maillon essentiel de la chaîne GNL, ce projet marque une nouvelle étape de son déploiement dans l'aval gazier.

Développer les énergies renouvelables

Total Énergie, filiale commune d'EDF et de TOTAL, est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de systèmes photovoltaïques dans les pays en développement. Le Groupe participe

ainsi en partenariat à deux programmes à grande échelle d'électrification rurale : au Maroc (équipement de 16 000 foyers ruraux situés au sud-est de Rabat et de Casablanca d'ici à 2005) et en Afrique du Sud (15 000 foyers dans la province du Kwazulu Natal d'ici à la fin 2006).

Parallèlement à son implication dans Total Énergie, TOTAL détient une participation de 42,5 % dans Photovolttech, société spécialisée dans la fabrication de cellules et modules photovoltaïques sur base de silicium polycristallin. Cette technologie offre un rendement supérieur et un prix de revient inférieur à ce que permettent les procédés actuels.

Dans le domaine de la production d'énergie éolienne, TOTAL développe des projets à la fois innovants et respectueux de l'environnement. La première centrale éolienne du Groupe a été inaugurée en novembre 2003 sur le site de sa raffinerie de Mardyck (Communauté urbaine de Dunkerque, France). Représentant une puissance globale de 12 mégawatts – soit l'équivalent de la consommation domestique d'électricité de 15 000 personnes –, les cinq éoliennes de grande taille et de dernière génération de la centrale ont en commun d'allier puissance électrique, emprise au sol limitée et très faible niveau sonore.

La biomasse, constituée par la matière vivante, terrestre ou marine, peut être utilisée pour produire des biocarburants, à partir de plantes oléagineuses (colza, tournesol, soja), de plantes sucrières (betterave, canne à sucre), de céréales (blé, maïs). La directive européenne du 8 mai 2003 incite à une utilisation croissante des biocarburants, pur ou en mélange, avec des objectifs ambitieux pour 2005 et 2010. Le Groupe, qui s'est engagé en pionnier dans les biocarburants depuis plus de dix ans, suit avec attention cette évolution et participe au développement des biocarburants en Europe. Il développe deux grandes filières de biocarburants : l'ETBE (éthyl-tertio-butyl-éther) produit par synthèse à partir de l'isobutylène (extrait du raffinage) et de l'éthanol d'origine betteravière ou céréalière, et les EMHV (esters méthyliques d'huiles végétales) ou biodiesels, obtenus par réaction du méthanol sur de l'huile végétale (principalement de colza en France).

TOTAL étudie également de nouvelles voies pour l'avenir, adaptées aux évolutions technologiques des moteurs, en particulier des carburants de synthèse obtenus à partir de la gazéification de la biomasse.

Explorer de nouvelles technologies

Compte tenu des progrès enregistrés ces dernières années, la filière Hydrogène-Piles à combustible constitue une alternative énergétique prometteuse dans au moins trois grands domaines d'application : l'alimentation des appareils portables, la génération électrique décentralisée, pour des usages individuels ou collectifs, et le transport automobile. Le Groupe a décidé d'explorer les possibilités de cette filière en tant que producteur et distributeur de carburants, et aussi chimiste de spécialités. TOTAL est ainsi partie prenante du Centre de compétences hydrogène de Berlin, constitué d'espaces de démonstration et d'une station pilote préfigurant l'alimentation future en hydrogène des flottes captives de transport public. Il collabore avec Renault pour valider la viabilité du reformage de carburants classiques dans les applications de génération électrique embarquée et d'alimentation de piles de propulsion. Fin 2003, le Groupe a signé un accord-cadre de coopération avec Delphi, l'un des tout premiers équipementiers mondiaux, pour étudier en commun de nouveaux équipements, carburants et produits pétroliers.

Améliorer la sécurité

Les préoccupations de sécurité sont intrinsèques aux métiers exercés dans le Groupe du fait de la nature même des activités pétrolières, gazières et chimiques. Les matières produites ou manipulées peuvent être inflammables, explosives ou toxiques. Des politiques et standards visant à maîtriser ces risques existent depuis longtemps. Ils ont été harmonisés en 2001, avec notamment la signature par le président Thierry Desmarest de la Charte Sécurité Environnement Qualité. Le Groupe est engagé dans un processus d'amélioration continue de la sécurité.

Le Comité Exécutif de TOTAL a ainsi adopté début 2002 un plan de renforcement de la sécurité qui comporte deux objectifs prioritaires à moyen terme :

- I renforcer la maîtrise des risques technologiques ;
- I réduire significativement le nombre et la gravité des accidents du travail.

On relève à ce jour des avancées significatives dans ces domaines majeurs de la sécurité industrielle.

La maîtrise des risques technologiques

Réduction du risque à la source – mesures de prévention et de protection

Le critère de sécurité est intégré dès la conception des installations ou lors de leur modernisation, aussi est-il souvent difficile de distinguer, parmi les investissements, ceux plus proprement dédiés à la maîtrise des risques. Au-delà de ces investissements intégrés dans le cadre des projets industriels, le Groupe a adopté début 2002 un plan spécifique de renforcement des mesures de maîtrise des risques à l'échelle mondiale, de 500 millions d'euros sur 4 ans. Cela se traduit, en plus des dépenses courantes dans la sécurité, par des réalisations visant à réduire les risques à la source et à augmenter la protection des personnes et des équipements. Le choix des investissements découle des priorités définies lors des études de danger. Le Raffinage & Marketing et la Chimie par exemple ont engagé à ce titre respectivement 46 et 70 millions d'euros en 2003, dédiés à la protection des unités, le renforcement de salles de contrôle et la sécurisation de la logistique (volumes stockés, transport).

Sécurité du transport de matières dangereuses

Les risques doivent aussi être maîtrisés lors du transport des matières dangereuses à l'extérieur des sites du Groupe. Dans le transport terrestre, le Groupe poursuit sa politique de recherche de la meilleure sécurité : choix des modes de transport les plus sûrs et démarches d'améliorations pour chacun des modes, supervision rapprochée des opérations avec notamment le développement des missions des "conseillers à la sécurité des transports".

En matière de transport maritime, un premier élément de la politique de TOTAL consiste à améliorer la gestion d'une partie significative de sa flotte par le biais de contrats "d'affrètement à temps". Ceux-ci sont complétés par des affrètements au voyage (*spot*) en fonction des besoins du marché. Quel que soit le type d'affrètement, le choix des navires s'appuie à la fois sur le respect des réglementations nationales européennes et internationales, sur les inspections mutualisées des compagnies pétrolières lors des escales des navires dans les ports et sur les règles de sélection propres au Groupe. Celles-ci sont parmi les plus strictes de la profession. Elles comportent plusieurs critères, tels que des limites d'âge au-delà desquelles le Groupe s'interdit d'affréter des navires.

Une concertation sur les risques élargie

En France, l'année 2003 a été marquée par l'adoption le 30 juillet de la loi sur la prévention des risques technologiques. Celle-ci a apporté des dispositions nouvelles notamment en matière de gestion de l'urbanisation autour des sites à risques ainsi que de concertation avec le public. Ce texte comporte en outre un volet social important visant une participation accrue des employés des sites Seveso à la réflexion sur la maîtrise des risques, et cela qu'il s'agisse du personnel propre comme du personnel des entreprises extérieures. TOTAL a contribué aux travaux de préparation de cette nouvelle loi, en apportant son expérience de groupe international.

À fin décembre 2003, le Groupe opère 102 sites Seveso en France sur les quelque 650 sites que compte ce pays, ainsi que de nombreux sites Seveso ou présentant le même type de risques en Europe et dans le reste du monde. Il est donc concerné au premier chef par cette évolution législative et entend jouer un rôle moteur dans sa mise en œuvre.

TOTAL a par exemple participé à la mise en place et au fonctionnement des premiers comités locaux d'information et de concertation (CLIC) créés par la loi du 30 juillet 2003, avec pour objectif d'établir localement un dialogue régulier et durable sur les risques et leur prévention avec les différentes parties impliquées : élus, riverains, administration.. En outre, TOTAL développe la concertation autour de ses sites à risque dans le monde entier. La branche Chimie a par exemple lancé la démarche dénommée Terrains d'entente® dès juillet 2002. Durant toute l'année 2003, des rencontres régulières sous diverses formes en France et en Europe ont favorisé le développement d'une culture de sécurité partagée par les riverains du site et ses employés.

→ **France** — Par son action "Terrains d'Entente®", le secteur de la Chimie tient les populations locales informées des risques inhérents aux installations et pratique la transparence en cas d'incident mineur ou d'accident grave. Visites organisées, portes ouvertes, classes industrielles, lettres aux riverains, réunions publiques d'information, expositions, partenariats éducatifs... sont autant de traductions de cette mobilisation massive. Les opérations Terrains d'Entente® se développent également à l'international.

→ **France** — Centrale éolienne sur le site de la raffinerie des Flandres à Mardyck. Chacune des 5 éoliennes installées dispose de son propre système de contrôle, qui prend en charge les automatismes et les mécanismes de sécurité.

→ **Alaska** — Dans des milieux naturels extrêmes, le Groupe organise des stages de sécurité très poussés de "formation survie".

PHOTOS DE HAUT EN BAS



Sécurité au poste de travail

Des résultats sécurité en ligne avec les objectifs du Groupe

En matière de sécurité au poste de travail, le Groupe suit entre autres le taux de fréquence des accidents déclarés qui représente, par million d'heures de travail, le nombre d'accidents déclarés (avec ou sans arrêts de travail) de son personnel propre et du personnel des entreprises extérieures (TfAD). Le plan d'amélioration de la sécurité décidé début 2002 fixe un objectif de réduction du taux de fréquence des accidents déclarés de 60 % en 4 ans. Ceci implique de passer d'un niveau qui était de 15,4 accidents par million d'heures travaillées fin 2001 à 6 d'ici fin 2005. À mi-étape de la mise en œuvre du plan de renforcement de la sécurité, et pour la deuxième année consécutive, les résultats sont en ligne avec cet objectif. Le taux de fréquence des accidents déclarés se situe à 9,5 à fin 2003 — pour un objectif de 10,8 — soit une baisse de 38 % depuis début 2002. C'est un résultat significatif puisqu'il équivaut à 3 580 accidents évités. Sur un périmètre équivalent à celui des autres majors du secteur pétrolier (activités pétrolières et pétrochimiques seules), ce taux est de 6 accidents déclarés par million d'heures travaillées en 2003, en baisse de 52 % depuis 2001.

La sécurité des entreprises extérieures

La sécurité des personnels des entreprises intervenant sur ses sites constitue un enjeu fort pour TOTAL. Le recours à des sociétés spécialisées est indispensable par exemple dans les activités d'Exploration & Production qui font appel à des compétences et des équipements spécifiques ou qui connaissent des pics d'activité temporaires pendant les phases de construction. L'objectif prioritaire est de faire partager à tous les personnels intervenant sur un site (entreprises extérieures et personnel Groupe) le même niveau d'exigence en matière de sécurité,

et de diminuer significativement le nombre et la gravité des accidents au poste de travail. Pour ce faire, le Groupe s'est doté en 2003 d'une politique spécifique de sécurité des entreprises extérieures.

L'ensemble du dispositif s'appuie sur :

- la coordination des systèmes de management de la sécurité du Groupe et des entreprises extérieures ;
- la limitation des niveaux de sous-traitance ;
- le développement des partenariats et la fidélisation des meilleures entreprises.

Des organisations et des hommes

Des organisations performantes

Le Groupe s'est doté en 2003 de Directives Sécurité qui ont pour objet de structurer et d'orienter les documents porteurs d'exigences émis par les différentes activités. Il s'agit notamment de préciser certaines composantes de la Charte Sécurité Environnement Qualité du Groupe.

Ces Directives ont pour vocation d'être transposées et mises en œuvre par chacune des branches d'activités. Elles portent sur des thèmes clés pour la sécurité, thèmes organisationnels ou sujets identifiés comme critiques d'après l'accidentologie. Celles émises en 2003 concernent le traitement des accidents/incidents, la sécurité de la conduite automobile, la pénétration dans les espaces confinés et la politique de sécurité avec les entreprises extérieures. Par ailleurs, chaque entité poursuit la mise en place des systèmes de management de la sécurité (SMS).

Promouvoir une culture de la sécurité

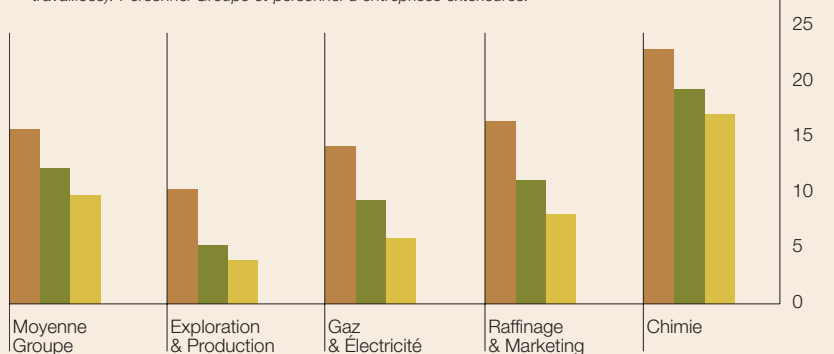
Par-delà l'efficacité des organisations, l'amélioration de la sécurité passe par un comportement responsable et l'implication de tous les collaborateurs. Chacun est sensibilisé à son rôle personnel dans l'amélioration de la sécurité, par différents moyens : journaux internes, brochures, campagnes d'information, formations...

→ France — Formation à la conduite préventive des conducteurs réguliers (itinérants) au centre Beltoise Évolution à Trappes.



→ Taux de fréquence des accidents déclarés

(nombre d'accidents avec et sans arrêt par million d'heures travaillées). Personnel Groupe et personnel d'entreprises extérieures.



AZF

Priorité à la re-dynamisation du bassin industriel toulousain

Le 21 septembre 2001, lors de sa visite sur le site le jour du sinistre, le Président Thierry Desmarest, dans un esprit d'étroite solidarité avec les victimes et la population toulousaine, déclarait que le Groupe TOTAL assumerait sa responsabilité d'industriel, sans attendre de connaître les causes de l'explosion. Ces dernières sont toujours inconnues à ce jour.

Aussitôt, le Groupe mobilisait tous les moyens pour mettre en œuvre les aides d'urgence, la réparation rapide et complète des dommages et la recherche des causes possibles de la catastrophe.

Aujourd'hui, le bilan de ce dispositif exceptionnel est le suivant :

- I tous les travaux de réhabilitation sont achevés ;
- I le processus d'indemnisations des dommages corporels ou matériels touche à son terme ;
- I la continuité de la grande majorité des entreprises a pu être assurée, permettant une reprise du cours normal de la vie sociale et professionnelle de la population toulousaine ;
- I la plupart des salariés a pu bénéficier de mesures de reclassement ou de dispositions de départs à la retraite anticipée.

La réparation des dommages

97 % des 75 000 dossiers de réclamations ont été clôturés dans le cadre d'une démarche à l'amiable, un résultat dû à l'attention portée aux victimes les plus graves, aux moyens mobilisés et à la coopération avec l'ensemble des intervenants. Au 31 décembre 2003, 1,465 milliard d'euros ont été versés aux victimes. Seuls 120 dossiers ont fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Dans ce dispositif de traitement exceptionnel, trois mesures ont été particulièrement significatives :

- I l'attribution d'aides d'urgences aux plus défavorisés et aux personnes les plus durement frappées dès le premier jour de la catastrophe (plus de 12 millions d'euros ont été débloqués en dehors du processus d'indemnisation) ;
- I la reconnaissance d'un "préjudice spécifique" lié aux caractères collectifs du sinistre qui majore les indemnisations des victimes de dommages corporels et en particulier double celle des familles endeuillées et des blessés les plus graves ;
- I l'accès à l'indemnisation la plus large pour les salariés du Groupe blessés dans cette catastrophe.

La solidarité sociale

La totalité des 459 salariés de Grande-Paroisse (hormis six salariés souffrant encore des séquelles de l'accident) ont pu bénéficier de mesures de reclassement ou trouver une solution définitive sur la base du volontariat.

Par ailleurs, des actions spécifiques menées conjointement par le Groupe, l'État et les organismes professionnels ont permis de trouver une solution de

continuité d'emploi aux sous-traitants du site et aux personnels des petites entreprises de la zone sinistrée.

La revitalisation économique

Le 11 avril 2002, à l'annonce de l'arrêt des activités de l'usine de Grande-Paroisse, TOTAL s'est engagé à contribuer activement à la revitalisation du bassin industriel toulousain par la création de 1 000 emplois. Dans ce but, le Groupe a mis en place dès l'été 2002 une cellule dédiée à la prospection de projets des entreprises régionales.

À la fin 2003, les actions menées ont permis de soutenir près de 300 entreprises ou entrepreneurs individuels. Cet effort s'est concrétisé par 1 300 engagements de créations d'emplois en 15 mois dont 300 concernent directement le Groupe TOTAL avec :

- I en janvier 2003, l'annonce de l'implantation à Toulouse de l'unité européenne de fabrication de panneaux solaires de Total Énergie, filiale d'EDF et de TOTAL ;
- I en juillet 2003, l'annonce de l'installation à Toulouse d'un centre géré par une grande SSII destiné à l'exploitation d'une partie de ses systèmes d'information de la Direction Générale Raffinage & Marketing de TOTAL. Cette activité doit générer plus de 200 emplois sur 3 ans avec un investissement de 5 millions d'euros.

Pour le futur, prenant en compte les conséquences de la catastrophe sur les activités industrielles et leur environnement, TOTAL a pris l'initiative de la création de l'ICSI (Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle). Cette création bénéficie de l'appui de l'État et des plus grandes entreprises. Elle marque ainsi la volonté du Groupe de contribuer significativement à la progression de la sécurité des processus industriels par la recherche technologique, la formation universitaire et continue, et au renforcement du dialogue avec les populations riveraines.

Point sur l'enquête

Le Groupe TOTAL considère que la recherche des causes du sinistre relève de sa responsabilité d'industriel et constitue un devoir à l'égard des victimes et des Toulousains.

Les enquêtes judiciaires en cours n'ont pas permis à ce jour d'identifier les causes de l'explosion. L'hypothèse du mélange accidentel de produits n'a pas résisté aux reconstitutions effectuées en 2002, dans le cadre de l'instruction pénale. À la suite de ces reconstitutions, la plupart des salariés de Grande-Paroisse mis en examen ont bénéficié, en 2003, d'un non lieu. Le parquet de Toulouse a fait appel de cette décision.

À ce jour, d'autres hypothèses techniques d'une cause accidentelle du sinistre font l'objet de recherches actives par les experts judiciaires sans qu'aucune ne puisse encore prévaloir. La commission d'enquête interne poursuit avec des moyens importants ses investigations en coopération avec les experts judiciaires.

Ressources humaines

En 2003, l'effectif global du Groupe (périmètre consolidé) est passé de 121 469 à 110 783, une évolution qui s'explique principalement par la cession du groupe SigmaKalon en février. 6 000 nouveaux salariés ont été recrutés, la proportion des effectifs travaillant dans les pays "neufs" continuant à augmenter. Il s'agit là d'une tendance durable, qui se traduit par l'émergence ou la confirmation de problématiques nouvelles pour les Ressources humaines : gérer des équipes internationales, s'adapter à des ressources locales et à des réglementations nationales très variables, prévoir un volet spécifique RH, en matière de santé ou de formation, dans les activités pour répondre à des besoins des communautés qui les accueillent.

Dans cet esprit, le Groupe, en 2003, a créé une Direction de l'Innovation Sociale et de la Diversité au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Communication. Ses missions sont : la mesure et l'évaluation des pratiques sociales du Groupe, la définition des politiques d'internationalisation et de mixité, la coordination de la politique de santé du Groupe, et le développement de partenariats universitaires avec les principaux pays partenaires du Groupe, s'illustrant essentiellement par l'accueil d'étudiants étrangers en France.

Internationalisation et diversité

TOTAL a poursuivi son objectif de faire progresser la proportion de femmes dans son effectif, proportion qui est passée de 24 % en 2002 à 26 % en 2003. Cet objectif constitue l'un des volets d'un plan global pour la diversité lancé précisément pour favoriser la mixité et l'internationalisation. Ce plan met en œuvre des actions précises en matière de recrutement, de développement de carrière, de mobilité, d'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et d'accompagnement de la maternité afin de lever les principaux obstacles à l'accès aux responsabilités élevées. Il comprend aussi des actions de sensibilisation, de formation et de communication destinées à favoriser les changements culturels sans lesquels ces objectifs ne pourraient être compris, accueillis et développés.

Les différentes branches ont maintenu un effort de formation important, combinant les stages, le compagnonnage et le *e-learning*, pour assurer aux équipes du Groupe partout dans le monde les qualifications adaptées au niveau de complexité des opérations et aux attentes sociales en matière de responsabilité élargie.

Cet effort est une pierre d'angle de la mobilité, au même titre que l'évaluation centralisée des postes d'encadrement, qui a été quasiment achevée en 2003 sur l'ensemble de l'effectif du Groupe.

En matière d'épargne, TOTAL a favorisé la représentation majoritaire des salariés dans les conseils de surveillance des fonds communs de placement TOTAL Actionnariat France et TOTAL Actionnariat International, auxquels ont souscrit des salariés résidant dans 90 pays. Sur le plan de la protection sociale, le Groupe a négocié avec les syndicats un accord collectif destiné à la mise en place d'un dispositif complémentaire de remboursement des frais de santé. 71 000 bénéficiaires sont concernés.

La santé et la sécurité au travail ont été un des thèmes privilégiés du Comité européen. Son bureau de liaison a examiné l'avancement du Plan d'action sécurité du Groupe sous l'angle de l'implication du management, des méthodes et pratiques de la sécurité industrielle, enfin de la transparence et de la communication de proximité.

De nouveaux outils de gestion et d'analyse

L'exercice 2003 a été marqué par une évolution importante en matière d'outils de gestion, de reporting et d'analyse mis à la disposition des Ressources humaines.

Le Groupe a mis en production son principal outil informatique de gestion des carrières, qui permet d'ores et déjà le suivi individuel de trente mille de ses salariés : tous les salariés du secteur Pétrole en France et la plupart des cadres de toutes les branches à l'international. Cet outil a vocation à favoriser la mobilité géographique et professionnelle fonctionnelle, l'internationalisation des parcours, la diversification des profils des managers. Il est accessible à l'ensemble des managers de la fonction Ressources Humaines.

TOTAL a également développé et informatisé son processus de reporting en matière d'effectifs, de recrutements et de pratiques sociales. Celui-ci s'appuie désormais sur deux enquêtes, l'une globale, effectuée deux fois par an, couvrant l'ensemble du Groupe (enquête effectifs mondiaux), l'autre, réalisée une fois par an sur un échantillon représentatif de sociétés (panorama social mondial). L'une et l'autre permettent au Groupe de mesurer ses performances sociales, de les faire évaluer et de mieux répondre aux attentes externes et aux obligations réglementaires.

Enfin, le baromètre interne, qui vise à recueillir l'opinion des salariés, est désormais annuel et touche la plus grande partie du Groupe. La dernière campagne, qui s'est déroulée en novembre, a couvert 137 sites ; 23 800 salariés ont été contactés, 10 200 ont répondu.

Une politique pour la santé

En 2003, le Groupe a jeté les bases d'une politique de santé, coordonnée par la Direction des Ressources Humaines, et dont la mise en œuvre relève de la responsabilité des entités, en fonction de leurs risques propres et des besoins des populations concernées par leurs activités. Cette politique s'étend à trois domaines principaux.

Santé des salariés

La santé des salariés, sujet essentiel pour le Groupe, comprend le suivi médical régulier de chacun d'entre eux, la prévention sanitaire au poste de travail, la maîtrise des risques en matière de maladies professionnelles et d'accidents du travail, les campagnes de sensibilisation ou d'information, l'organisation des soins ou des interventions d'urgence dans les situations où cela s'avère nécessaire, la mise en place des personnels et des moyens matériels adaptés au contexte.

Études d'impact sanitaire

L'impact sanitaire des procédés sur les populations voisines et le risque potentiel des produits sur toute personne qui entre à leur contact constituent le deuxième champ d'action de la politique de santé du Groupe. Le Groupe y travaille avec les autorités publiques, les chercheurs, les associations compétentes, dans le souci d'évaluer les effets dans le long terme, d'améliorer l'information et la traçabilité des processus, de réduire les risques, de mieux maîtriser les situations de crise et leurs conséquences.

Le Groupe a décidé d'impliquer davantage les médecins du travail dans tous ses programmes sanitaires, l'anticipation des risques de santé et la gestion des crises. Ils ont ainsi été associés en 2003 à de nombreuses actions :

- le lancement d'un audit santé des sites industriels du Groupe en Chine ;
- le suivi de la question de l'amiante, avec en particulier la réalisation d'un inventaire de la présence éventuelle de ce produit dans les sites du secteur aval en Afrique et en Asie ;
- la gestion du syndrome de stress post-traumatique, qui se manifeste lorsqu'un événement grave perturbe la vie d'un site industriel ;

- de nombreuses campagnes de sensibilisation (tabac, conduite automobile, maladies cardio-vasculaires, sida, alcool, stress...).

L'environnement sanitaire des activités

Le Groupe est amené à s'engager de manière volontariste dans certaines questions de santé publique, notamment dans les pays où les populations sont frappées par des pandémies qui handicapent gravement leur développement : maladies parasitaires, infections à rétrovirus humains, maladies virales émergentes notamment. Le Groupe y intervient en collaboration avec les autorités publiques, en association avec des acteurs dont la compétence est reconnue, dans le respect des cultures locales, avec le souci de favoriser la recherche médicale et la formation d'équipes aptes à faire face à ces besoins. Dans ce contexte, le Groupe a mis en place des programmes de lutte contre le sida dans les filiales d'Afrique subsaharienne, à destination des salariés et de leurs ayants droit.

Sous la conduite d'un Comité de Pilotage réunissant les fonctions Sécurité, Environnement et Ressources Humaines, des groupes techniques constitués de médecins, de toxicologues et de professionnels de la Sécurité, de l'Environnement et des ressources Humaines gèrent ces problématiques avec l'apport d'experts extérieurs.

Éthique et développement local

Éthique

La présence du Groupe dans plus de 130 pays appelle une vigilance particulière quant au respect des droits humains et sociaux fondamentaux. Une vigilance induite par la difficulté à conjuguer l'extrême diversité des situations économiques, des pratiques politiques, des références culturelles avec l'universalité de principes humains fondamentaux. Le comportement moralement irréprochable de nos équipes est donc une condition indispensable à l'exercice du "contrat de gouvernance" tel que le conçoivent les opinions publiques.

Participent de ce comportement le respect de principes fondateurs liés aux droits humains et celui des lois, règles et résolutions onusiennes, européennes et françaises qui en sont issues, en particulier en matière d'investissements et de droit du travail. Ces principes sont formalisés et rappelés dans le Code de Conduite du Groupe. L'application de ces textes de référence doit se traduire au quotidien par des relations de confiance et justes avec les salariés, les sous-traitants, les partenaires industriels et les communautés locales.

Ainsi, le Comité d'Éthique a poursuivi en 2003 ses actions de sensibilisation du personnel au Code de Conduite et à ses modalités d'application. 2000 salariés ont ainsi pu participer à 15 sessions de formation d'une journée et demie organisées dans plusieurs pays (Espagne, Angola, Italie, Gabon, Nigeria, Norvège, Maroc, Afrique du Sud et Belgique et 6 sessions en France). Le programme se poursuivra en 2004. Parallèlement, après deux tests pilotes réalisés en Grande-Bretagne et au Maroc en 2002, l'opération de "profilage éthique" a été étendue en 2003, à une vingtaine d'entités du Groupe à travers le monde.

Le soutien du Groupe en faveur de l'initiative EITI (*Extractive Industries Transparency Initiative*) qui vise une transparence accrue en matière de gestion des ressources minières dans les pays les moins développés a constitué un autre élément marquant en 2003. L'assainissement de la gestion des revenus générés par les industries extractives dans certains pays tiers constitue un levier décisif pour une meilleure gouvernance. En juin 2003, les préconisations de l'EITI ont été adoptées par les huit États représentés lors du sommet des États les plus industrialisés (G8) à Evian (France). En décembre 2003, TOTAL a publié un communiqué de presse rendant public son soutien à la déclaration du Président du Nigeria Obasanjo, qui avait peu de temps auparavant manifesté l'intention de son pays de mettre en œuvre les préconisations de l'EITI.

Développement local

En 2003, plus de 77 millions d'euros ont été consacrés à des programmes sociétaux. Près de 2 000 actions ont été recensées aux bornes du Groupe.

75 % de ces dépenses sont destinées au communautaires locales des pays non membres de l'OCDE.

Dans les pays émergents, l'objectif premier des programmes de développement local est de remédier aux conséquences du déséquilibre humain et économique que peut générer la coexistence entre, d'une part, les moyens financiers industriels et sociaux mis en œuvre dans le cadre des projets industriels chimiques ou énergétiques et les pratiques sociales du Groupe, et, d'autre part, des communautés locales parfois très précarisées et confrontées à de graves carences institutionnelles.

Dans les pays du Nord, l'action de développement local du Groupe s'exerce notamment en faveur de populations défavorisées ou exclues.

Les projets soutenus, de nature éducative, sociale ou économique, sont le plus souvent mis en œuvre en partenariat avec des autorités publiques et des ONG bien au fait des problèmes de terrain.

L'action de développement local de TOTAL obéit aux principes suivants :

1. cohérence entre les principes du Groupe, notamment le Code de Conduite, et ses pratiques locales ;
2. respect des prérogatives des États ;
3. identification des interlocuteurs locaux pertinents, et partenariat avec des professionnels du développement pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les projets sociétaux ;
4. transparence dans la nature et la conduite des projets ;
5. vigilance quant à la bonne répartition des retombées des actions entreprises.

Éducation et formation

Les programmes éducatifs que soutient le Groupe en partenariat avec les pouvoirs publics et souvent des ONG locales spécialisées couvrent un large spectre allant de l'éducation des jeunes enfants à la formation professionnelle en passant par l'aide à la réinsertion de jeunes en voie de déscolarisation.

Ainsi le Groupe finance des initiatives dans de nombreux pays. En 2003, plusieurs projets éducatifs ont par exemple été mis en place en Argentine : soutien à des écoles expérimentales, installation d'un centre informatique, et partenariat avec Caritas en faveur de ses centres de soutien scolaire. De même, au Chili, la fondation Cordillera de Gasandes (fondée en 1996 et liée au gazoduc Gasandes dont TOTAL possède 56,5 %), a permis de financer de nombreuses actions éducatives dans les villes voisines, notamment à San Jose de Maipo. De nombreux projets analogues sont menés en Asie, en Afrique, en Europe.

Transferts de compétences et politique de bourses

Au Moyen-Orient notamment, le Groupe a bâti au fil des ans une véritable politique de transfert de savoir-faire qui permet de contribuer à une formation de haut niveau des nationaux et de favoriser la participation effective de la population nationale aux grands investissements lancés par le Groupe. Par ailleurs, les pays hôtes peuvent bénéficier des technologies nécessaires à une exploitation optimale des réserves. Ce transfert de compétences s'opère principalement dans le cadre de la conduite des projets au sein de sociétés en partenariat, les OPCO (*operating companies*) et de programmes spécifiques de formation.

Parallèlement TOTAL continue à parrainer des étudiants dans des disciplines scientifiques un peu partout dans le monde. Traditionnellement très fréquente au Moyen-Orient, la pratique d'attribution de bourses d'études a pris un nouvel essor en 2003 avec la mise en œuvre d'une politique globale, visant à permettre à de jeunes étudiants étrangers d'effectuer en France un programme d'études de niveau 3^e cycle débouchant sur un mastère ou un MBA, d'apprendre le français ou d'en parfaire la connaissance. Une quinzaine de pays sont concernés dans le monde, essentiellement des pays émergents dans lesquels le Groupe est solidement implanté (Iran, Émirats arabes unis, Chine, Côte-d'Ivoire, entre autres).

Le développement humain par l'ouverture économique

Dans les pays émergents, le Groupe conduit différents programmes d'accompagnement économique.

Le premier facteur de dynamisation économique est d'encourager la participation des salariés et sous-traitants originaires du pays hôte aux projets industriels comme l'illustrent les exemples du projet Dalia en Angola et d'Amenam-Kpono au Nigeria. On parle alors de "régionalisation" des projets.

TOTAL privilégie également l'achat de biens et de services disponibles localement, dès lors que les standards des fournisseurs et sous-traitants sont conformes aux exigences et aux engagements du Groupe en termes de qualité de prestation, de respect de l'environnement, de sécurité et de conditions de travail.

Le Groupe met en œuvre des initiatives terrain plus ciblées visant au soutien de l'économie rurale ou artisanale locale (micro-crédit, aide à la construction d'infrastructures, etc.). Par exemple au Myanmar, le programme socioéconomique accorde une place importante au micro-crédit, et a permis de soutenir les projets

agricoles ou commerciaux de 2 500 personnes depuis 1997. En 2003, TOTAL s'est aussi attaché à favoriser l'essor d'un tissu économique local via de nouveaux programmes d'accompagnement de PMI-PME hors d'Europe. L'expérience du Groupe en France, dans le cadre de son action de développement régional, est un atout précieux en termes de professionnalisme et de durabilité de ce type d'initiative.

En effet, sur les vingt-cinq dernières années, TOTAL Développement Régional et la Sofrea (filiale à 100 % de TOTAL chargée de favoriser le développement économique régional) sont intervenus au total sur 2 250 projets pour un montant cumulé de 257,5 millions d'euros, contribuant ainsi à la création ou au maintien de 27 100 emplois, alors que l'encours des prêts consentis aux PME à fin 2003 s'élevait à 18 millions d'euros.

Actions de santé

Le Groupe participe à des actions destinées à améliorer le niveau de santé des communautés locales partout où il est présent. Ce soutien s'exerce avant tout dans les régions et les pays les moins bien pourvus en systèmes de soin et en faveur des populations les plus fragiles (les enfants notamment) ou les plus exposées aux maladies endémiques.

Le Groupe s'appuie fréquemment sur des ONG locales très au fait des besoins médicaux des populations environnantes. Concrètement, il soutient, toujours en accord avec les autorités locales, des initiatives de lutte contre les maladies endémiques telles que le sida et la malaria, de formation de personnel médical, et fournit un appui financier à certains établissements médicaux.

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



→ **Indonésie** — Le programme d'action de TOTAL dans le delta de la Mahakam, défini en collaboration avec les autorités locales comprend notamment :
1/ le soutien à l'économie locale, ici pour l'ouverture d'une boutique.
2/ le réaménagement de la mangrove par un programme volontariste de replantation.

→ **France** — TOTAL met en œuvre des programmes de formation destinés aux nationaux travaillant sur les projets et les installations du Groupe. Certaines de ces formations ont lieu au siège social comme ici pour cette formation "process" à La Défense.





Robert Castaigne
Directeur Financier

“La rentabilité des capitaux employés moyens du Groupe (ROACE) est de 19 % en 2003, ce qui place TOTAL au meilleur niveau parmi ses grands concurrents. De nouveaux objectifs d'amélioration de performance, fixés pour l'horizon 2006-2008, visent à faire progresser encore la rentabilité du Groupe, à environnement constant.”



Carnet de l'actionnaire

En matière de communication financière, les équipes ont notamment porté leurs efforts sur l'amélioration de la fluidité de l'information. Ainsi, les comptes trimestriels 2003 ont été publiés de façon plus détaillée et plus rapide qu'en 2002.

À titre d'exemple, les comptes du premier semestre 2003 ont été rendus publics le 6 août alors qu'en 2002 ils avaient été annoncés le 4 septembre.

À l'égard des actionnaires individuels, TOTAL a décidé de renforcer significativement ses actions. Dès 2004, la diffusion du *Journal des Actionnaires* sera très largement augmentée. Le numéro relatif aux résultats 2003 sera, pour la première fois, envoyé à l'ensemble des 540 000 actionnaires du Groupe.

À l'égard des actionnaires institutionnels, la Direction Générale du Groupe a réalisé, en 2003, plusieurs *roadshows* à travers le monde et participé à environ 400 rencontres avec les investisseurs et analystes.

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations utiles sur les performances du titre TOTAL (rendement comparé à celui du CAC 40, politique de dividende du Groupe...) ainsi qu'un descriptif détaillé des actions menées par TOTAL pour informer en toute transparence l'ensemble de ses actionnaires tant institutionnels qu'individuels.

Fiche pratique de l'action TOTAL

→ Première capitalisation de la Place de Paris et de la zone euro fin 2003

→ Places de cotation :
| **Paris, Bruxelles, Londres et New York**

→ Présence dans les indices :
| **CAC 40**
| **Dow Jones Stoxx 50**
| **Dow Jones Euro Stoxx 50**

→ Poids dans les indices au 31/12/03 :
| **15,78 % du CAC 40**
| **6,92 % de l'Euro Stoxx 50**

→ Présence dans les indices développement durable :
| **FTSE4Good**

→ Codes :
| **ISIN** : FR0000120271
| **Reuters** : TOTF.PA
| **Bloomberg** : FP FP
| **Mnemo** : FP

→ Nominal : **10 euros**

→ Notation financière (fin 2003) :
| **Standard & Poor's** : AA / A1+ / Stable
| **Moody's** : Aa2 / P1 / Stable

L'action TOTAL

Cours de Bourse et volume de l'action TOTAL à Paris (1999-2003)



Dividende par action : doublement en 4 ans...

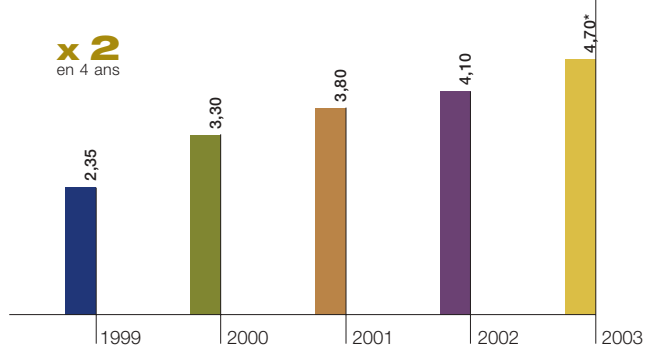


Au titre de l'exercice 2003, TOTAL a continué, comme par le passé, à faire progresser le montant du dividende en proposant à l'Assemblée Générale des actionnaires un dividende de 4,70 euros par action, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. En quatre ans, le montant du dividende serait ainsi multiplié par deux.

Le Groupe compte poursuivre une politique dynamique de dividende avec une cible de taux de distribution de 50 %.

** Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 14 mai 2004.*

Dividende net (en euros)



Rachat d'actions : poursuite des programmes...

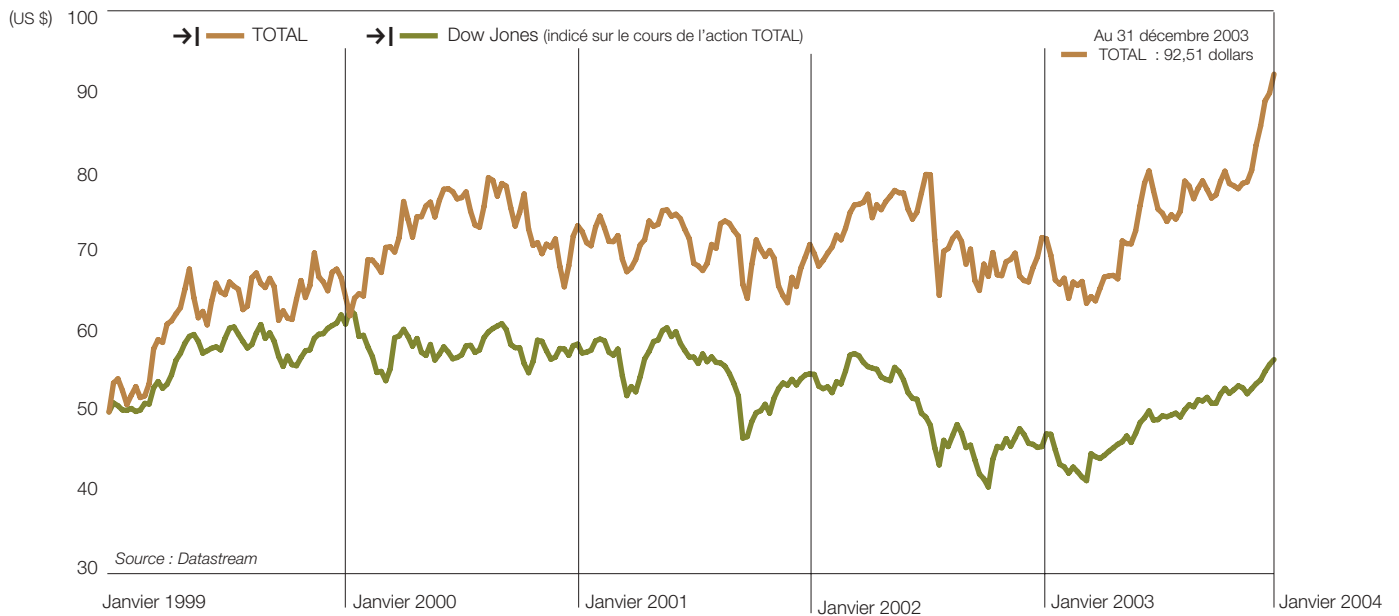


Au cours de l'année 2003, TOTAL a racheté 31 millions de ses propres actions pour un coût d'environ 4,0 milliards d'euros. Les rachats ont porté sur 4,6 % du capital. Compte tenu d'un environnement pétrolier favorable (prix du pétrole à un niveau élevé), le Groupe a pu pratiquer ces rachats d'actions tout en réduisant son ratio d'endettement et en proposant d'augmenter le dividende. Pour 2004, les rachats d'actions seront poursuivis et modulés en fonction de l'environnement et des cessions.

Pourcentage du capital racheté



ADS TOTAL à New York (1999-2003)



Rendement : 15,8 % par an sur 5 ans



Pour **1 000 euros investis en actions TOTAL**, au 31 décembre de l'année n, par une personne physique résidente en France, en supposant un réinvestissement en actions TOTAL du montant des dividendes bruts (y compris avoir fiscal de 50 %), hors prélèvements fiscaux ou sociaux.

	■ TOTAL ■ CAC 40	
	→ Le rendement actuariel de l'investissement aurait été par an de :	→ Le capital aurait été en fin de période de :
Sur 5 ans	15,8 % 0,23 %	2 082 euros
Sur 10 ans	15,7 % 7,31 %	4 299 euros
Sur 15 ans	23,8 % 8,52 %	24 593 euros

→ Performances de l'action

	2003	2002	2001	2000	1999
Cours de l'action (en euros)					
Plus haut (en séance)	147,9	179,4	179,8	189,0	141,0
Plus bas (en séance)	110,5	121,2	126,0	118,5	86,0
Dernier de l'année (clôture)	147,4	136,1	160,4	158,4	132,5
Volume de transactions (moyenne par séance)					
Bourse de Paris	2 950 951	2 979 693	2 482 110	1 759 658	1 317 580
SEAIQ International ^(a)	857 933	1 913 200	2 568 514	1 963 004	1 559 303
New York Stock Exchange ^(b) (nombre d'ADS)	487 942	477 912	436 654	441 063	308 228
Dividende par action (en euros)					
Dividende net	4,70 ^(d)	4,10	3,80	3,30	2,35
Avoir fiscal ^(c)	2,35	2,05	1,90	1,65	1,175

(a) Pour rendre le volume des transactions sur le SEAIQ International comparable au volume de transactions à Paris, il est usuel de diviser par deux le nombre de transactions enregistrées à Londres pour prendre en compte l'effet de l'intervention des market makers à Londres. Toutefois, les volumes présentés dans le tableau ci-dessus n'ont pas été divisés par deux.

(b) Deux ADS correspondent à une action TOTAL.

(c) Sur la base d'un avoir fiscal de 50 %. Pour les personnes physiques, l'avoir fiscal est égal à 50 % du dividende net. En revanche, pour les autres actionnaires, l'avoir fiscal a été supprimé par la loi de Finances pour 2004.

(d) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 14 mai 2004.

→ Évolution de l'action TOTAL sur les 18 derniers mois (à la Bourse de Paris)

	Volume moyen en séance	Plus haut en séance (en euros)	Plus bas en séance (en euros)
Septembre 2002	3 693 751	149,7	125,1
Octobre 2002	3 890 513	148,0	127,9
Novembre 2002	2 696 294	141,4	132,1
Décembre 2002	2 708 902	138,4	128,2
Janvier 2003	3 534 752	142,7	115,2
Février 2003	3 026 501	127,5	116,0
Mars 2003	3 425 751	125,3	110,5
Avril 2003	3 107 205	130,2	116,6
Mai 2003	2 936 797	127,4	116,9
Juin 2003	3 613 260	138,8	124,2
Juillet 2003	2 679 709	134,8	127,7
Août 2003	2 557 688	142,8	128,6
Septembre 2003	2 949 723	144,2	128,7
Octobre 2003	2 386 282	139,0	129,2
Novembre 2003	2 672 258	137,0	130,1
Décembre 2003	2 571 127	147,9	133,6
Janvier 2004	2 643 763	149,7	139,4
Février 2004	2 320 697	149,9	139,6

Structure de l'actionnariat

Principaux actionnaires

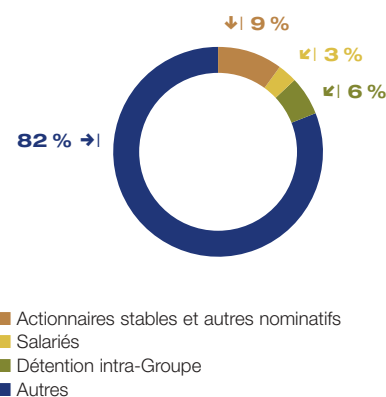
Les principaux actionnaires de TOTAL au 31 décembre 2003 sont rapportés dans le tableau ci-dessous. Leur participation a été établie sur la base de 649 118 236 actions correspondant à 661 238 566 droits de vote au 31 décembre 2003.

2003		
	% du capital	% des droits de vote
1. Principaux actionnaires représentés au Conseil d'administration au 31 décembre 2003	5,6	9,1
BNP Paribas	0,3	0,4
Areva	0,3	0,7
Société Générale	0,1	0,2
Groupe Bruxelles Lambert	3,6	6,6
Compagnie Nationale à Portefeuille	1,3	1,2
2. Salariés du Groupe ⁽¹⁾	3,4	3,9
3. Autres actionnaires stables (hors Groupe)	3,4	6,6
Total actionnaires stables (1+2+3)	12,4	19,6
Détention intra-Groupe	5,7	—
TOTAL S.A.	1,9	—
TOTAL Nucléaire	0,1	—
Filiales d'Elf Aquitaine	3,7	—
Autres actionnaires au porteur	81,9	80,4
dont porteurs d'ADS ⁽²⁾	5,7	5,6

(1) Sur la base de la définition de l'actionnariat salarié au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

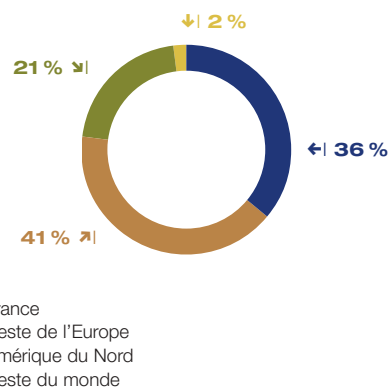
(2) American Depositary Shares cotés à la Bourse de New York.

Répartition de l'actionnariat



Répartition de l'actionnariat par zone géographique

Le nombre des actionnaires de TOTAL est approximativement de 540 000.



Les relations avec nos actionnaires individuels

Assemblée Générale : un nouvel avis de convocation...

L'Assemblée Générale s'est tenue le 6 mai 2003 devant plus de 2 000 actionnaires au palais des Congrès de Paris. L'Assemblée a adopté toutes les résolutions agréées par le Conseil d'administration qui lui étaient proposées et notamment celle concernant le changement de nom de la société mère de "TOTAL FINA ELF S.A." en "TOTAL S.A.".

Pour cette Assemblée, avec l'aide du Comité Consultatif des actionnaires, le Groupe avait travaillé en particulier à rendre davantage didactique le document d'"Avis de Convocation" adressé à tous les actionnaires détenant 100 titres et plus.

L'Assemblée a été, comme l'année précédente, diffusée en direct puis en différé sur Internet.

Salon Actionaria : une présence renforcée...

Les 21 et 22 novembre 2003, le Salon Actionaria a été l'occasion pour TOTAL de montrer son attachement à l'actionnariat individuel.

→ Le Groupe a adressé plus de 40 000 invitations, le "Pass Privilège", aux différents actionnaires habitués du Salon en les incitant à venir compléter sur le stand un questionnaire intitulé "Mieux connaître les attentes des actionnaires individuels".

L'équipe TOTAL a ainsi accueilli près de 2 400 personnes sur son stand. 73 % des visiteurs étaient déjà actionnaires du Groupe et pour une large majorité d'entre eux actionnaires fidèles depuis plus de 5 ans. Plus de 600 personnes non actionnaires du Groupe ont pu également obtenir les renseignements qu'ils souhaitaient.

→ Thierry Desmarest a participé au débat "Les Présidents des Grands Groupes répondent à vos questions" devant plus de 1 300 actionnaires individuels. Ce fut l'occasion pour lui d'échanger avec eux sur les résultats et les perspectives du Groupe.

→ Enfin, Thierry Desmarest a également tenu à échanger avec les actionnaires non physiquement présents au Salon Actionaria, en répondant en direct à un "chat" sur le site Internet Boursorama : "Dialogue en direct". Au global, plus de 800 internautes ont suivi en direct le "chat" et plus de 35 000 pages ont été consultées sur la présentation et le script du dialogue. Il s'agit de la plus forte audience pour un dialogue de trente minutes.

Réunions d'actionnaires : plus nombreuses...

Le Groupe a augmenté, en 2003, le nombre de réunions d'information à destination des actionnaires individuels. Thierry Desmarest a personnellement animé deux de ces réunions : la première à l'occasion du Salon Actionaria et la seconde en décembre à Paris. Le Groupe s'est également rendu à Besançon, Nancy et Nice. Au global, plus de 3 500 personnes ont assisté à ces 5 réunions. D'ores et déjà, les villes de Lille, Rouen et Lyon sont programmées pour 2004.

Le Cercle des Actionnaires : lancement de la formation "Mieux comprendre les comptes de TOTAL"...

Sur l'ensemble de l'année 2003, une quinzaine de manifestations réservées aux membres du Cercle des Actionnaires a été programmée et près de 1 500 personnes ont pu en bénéficier.



En matière de formation, le Cercle des Actionnaires propose depuis mai 2003 un nouveau module de formation intitulé "Mieux comprendre les comptes de TOTAL". Cette formation a pour vocation d'aider nos actionnaires à interpréter plus aisément les données financières publiées par le Groupe.

Environ 200 personnes ont déjà suivi cette formation, proposée à Paris et en régions. Des sessions sont programmées pour 2004 à Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes et Mulhouse.

L'événement de l'année a été sans conteste l'exposition Chagall au Grand Palais, à l'occasion de laquelle TOTAL a offert à plus de 3 000 des membres du Cercle le magazine hors-série de *Connaissance des Arts* lui étant consacré. Le Groupe a également eu le plaisir d'y inviter plus de 800 membres du Cercle des Actionnaires.

Rappelons pour mémoire que le Cercle des Actionnaires est ouvert à tout actionnaire détenant au moins 30 titres au porteur et/ou 1 titre au nominatif.

Comité Consultatif des Actionnaires : nouveaux arrivants...

2003 a été l'occasion à la fois de ramener le nombre de membres du Comité Consultatif à douze et d'accueillir 4 nouveaux membres. La passation de pouvoirs entre les membres sortants et les nouveaux arrivants a permis de faire le point sur les travaux du Comité avec Thierry Desmarest.

Cette année, le Comité a notamment apporté son éclairage sur l'avis de convocation, les questions auxquelles les actionnaires sont sensibles dans le cadre de l'Assemblée Générale, la refonte de l'ensemble du dispositif de communication actionnaires individuels, la nouvelle maquette du *Journal de l'Actionnaire*, le changement d'identité du Cercle des Actionnaires et la rubrique carnet de l'actionnaire du rapport annuel. Le Comité a également testé en grandeur nature et validé le module de formation "Mieux comprendre les comptes de TOTAL" avant que ce dernier ne soit proposé aux membres du Cercle des Actionnaires.





Le Nominatif : des avantages qui perdurent...

BNP Paribas Securities Services est le mandataire de TOTAL pour la gestion des titres nominatifs. Pour transférer ses titres TOTAL au nominatif, il suffit de compléter le bordereau que nous adressons sur simple demande et de le transmettre à son intermédiaire financier.

Parmi les avantages du nominatif pur figurent notamment la gratuité des droits de garde ; des frais de courtage avantageux : 0,30 % H.T. sans minimum forfaitaire ; un numéro vert dédié pour toutes les transactions avec BNP Paribas Securities Services (appel gratuit depuis la France) : 0 800 11 7000 ou (331) 55 77 39 68 ; une convocation personnelle aux Assemblées Générales ainsi que le droit de vote double au-delà de 2 ans de détention en continu.

Site Internet : un site "Finance" étoffé...

La mise en ligne d'une nouvelle version du site www.total.com est prévue courant 2004, incluant un site "Finance" plus étoffé et la création d'une rubrique "Alerte e-mail".

Les internautes auront ainsi la possibilité d'être avertis par e-mail d'un événement, d'une parution ou de la mise à jour de l'un de nos documents.



Les relations avec nos actionnaires institutionnels et les analystes financiers

À l'occasion notamment des deux *roadshows* de 2003, qui ont eu lieu après les publications de résultats de l'année 2002 et du premier semestre 2003, les membres de la Direction Générale du Groupe ont rencontré, comme chaque année, des gérants de portefeuille et des analystes financiers sur les principales places financières en Europe (Paris, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Dublin, Édimbourg, Francfort, Zurich, Genève, Stockholm, Helsinki, Copenhague, Milan et Madrid), en Amérique du Nord (New York, Boston, Philadelphie, Chicago, Denver, Dallas, Houston, San Francisco, Los Angeles et San Diego) et en Asie (Tokyo).

Par ailleurs, plusieurs réunions d'information ont été organisées à l'occasion de la publication des résultats. Les supports de présentation de ces réunions sont consultables dans la rubrique "Finance" du site www.total.com. Trois conférences téléphoniques animées par le Directeur Financier du Groupe, Robert Castaigne, ont également eu lieu pour commenter les résultats des premier, deuxième et troisième trimestres 2003.

Sur l'ensemble de l'année 2003, le Groupe a ainsi organisé environ 400 réunions avec des investisseurs et analystes.

La communication financière de TOTAL primée...

Le 16 octobre 2003, à l'occasion de la remise des trophées de l'IR Magazine pour la zone euro, la communication financière de TOTAL a été plusieurs fois distinguée pour sa qualité. En effet, le Groupe a remporté quatre prix : celui de la meilleure communication financière émanant d'un Président, celui du meilleur Directeur de la Communication Financière, celui de la meilleure communication en matière de création de valeur et, enfin, celui de la meilleure organisation des *roadshows*.

→ | Calendrier 2004

30 mars : Réunion d'actionnaires à Lille
13 avril : Réunion d'actionnaires à Rouen
7 mai : Résultats du 1^{er} trimestre 2004
14 mai : Assemblée Générale au palais des Congrès de Paris à 10 heures
24 mai : Mise en paiement du dividende en numéraire
5 août : Résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre
4 octobre : Réunion d'actionnaires à Lyon
10 novembre : Résultats du 3^e trimestre
19 et 20 novembre : Salon Actionaria

→ | Calendrier 2005

17 mai : Assemblée Générale au palais des Congrès de Paris

→ | Les contacts

Actionnaires individuels

Pour toute information générale, passage au nominatif, adhésion au Cercle des Actionnaires...

Service des Relations avec les Actionnaires individuels TOTAL

2, place de la Coupole-La Défense 6
 92078 Paris La Défense cedex

Tél. : N° vert 0 800 039 039
 (appel gratuit depuis la France).

De l'étranger, composez le :
 (331) 47 44 24 02

Fax : 01 47 44 20 14 ou (331) 47 44 20 14

E-mail : actionnairesindividuels@total.com

E-mail pour le Cercle des Actionnaires :
cercledesactionnaires@total.com

Analystes ou investisseurs institutionnels

À Paris :

Direction de la Communication Financière
 2, place de la Coupole-La Défense 6
 92078 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 47 44 58 53 ou (331) 47 44 58 53

Fax : 01 47 44 58 24 ou (331) 47 44 58 24

E-mail : investor-relations@total.com

À New York :

TOTAL American Services, Inc.
 100, Pavonia Avenue, Suite 401
 Jersey City, NJ 07 310

Tél. : (001)(201) 626-3500

Fax : (001)(201) 626-4004

E-mail : ir.nyc@total.com

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Panorama de l'exercice pour TOTAL

Les trois secteurs d'activité du Groupe sont :

- l'Amont, qui regroupe l'exploration, la production d'hydrocarbures, le gaz, l'électricité et les autres énergies ;
- l'Aval, qui regroupe le raffinage, la distribution des produits pétroliers, les spécialités, le trading et shipping des bruts et produits ;
- la Chimie, qui regroupe la Chimie de base & Grands Polymères, les Intermédiaires & Polymères de performance et les Spécialités.

L'année 2003 marque le terme des programmes internes fixés en 2000 à la suite des rapprochements entre TOTAL, PetroFina et Elf.

Les objectifs ambitieux de croissance et de synergies/productivité ont été atteints grâce au travail accompli par les équipes du Groupe.

Pour 2003, la croissance de 5 % des productions d'hydrocarbures, la mise en œuvre des programmes de productivité et la poursuite des rachats d'actions ont permis de porter le bénéfice net par action hors éléments non-récurrents à un niveau record de 11,56 euros. Exprimé en dollars, il progresse de 47 % par rapport à 2002 et s'établit à 13,08 dollars.

De nouveaux objectifs d'amélioration de performance sont fixés pour la période 2004-2008. Ils consistent à faire croître la production d'hydrocarbures à hauteur de 4 % par an en moyenne tout en continuant à faire progresser la rentabilité du Groupe en environnement constant.

Résultats de l'année 2003

L'année 2003 a été marquée par un environnement pétrolier favorable avec un prix du baril de Brent qui ressort en hausse de 15 % à 28,8 \$ contre 25,0 \$ en 2002 et une marge de raffinage européenne (TRCV) qui a enregistré une forte hausse pour s'établir en moyenne sur l'année à 20,9 \$/t contre 8,0 \$/t un an auparavant. Le dollar s'est déprécié en 2003 de 16 % par rapport à l'euro, la parité moyenne euro/dollar s'établissant à 1,13 contre 0,95 en 2002. Par ailleurs, l'environnement général de la Chimie s'est dégradé en 2003 en raison notamment de la persistance d'un contexte

économique peu favorable en Europe et de la faiblesse du dollar.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2003 s'établit à 104 652 millions d'euros (M€) contre 102 540 M€ en 2002, soit une hausse de 2 %.

Le résultat opérationnel des secteurs d'activité hors éléments non-récurrents ressort en hausse de 18 % à 13 004 M€ contre 10 995 M€ en 2002.

La hausse de 2,0 milliards d'euros (G€) du résultat opérationnel des secteurs d'activité hors éléments non-récurrents entre 2002 et 2003 s'explique principalement par l'impact positif des efforts internes à l'entreprise pour 1,1 G€ (croissance : + 0,6 G€ ; synergies/productivité : + 0,5 G€), l'impact globalement positif d'un environnement plus favorable pour 0,8 G€, l'effet positif d'un moindre niveau d'arrêts de raffineries pour 0,2 G€ et l'impact négatif des variations de périmètre dans la Chimie pour – 0,1 G€.

L'impact de l'environnement de + 0,8 G€ sur le résultat opérationnel 2003 peut s'analyser comme suit :

- + 1,9 G€ lié à la hausse des prix des hydrocarbures ;
- + 1,3 G€ lié à la hausse des marges de raffinage ;
- – 2,0 G€ liés à la dépréciation du dollar par rapport à l'euro ;
- – 0,4 G€ lié à la dégradation de l'environnement dans le secteur de la Chimie.

Les éléments non-récurrents du résultat opérationnel des secteurs d'activité ont eu en 2003 un impact négatif de 25 M€ et sont constitués essentiellement d'amortissements exceptionnels d'actifs dans la Chimie. En 2002, ils avaient eu un impact négatif de 659 M€ et étaient essentiellement constitués d'amortissements exceptionnels d'actifs en Argentine.

Le résultat opérationnel net des secteurs d'activité hors éléments non-récurrents ressort à 6 973 M€ contre 5 868 M€ en 2002, soit une hausse de 19 %.

Le résultat net part du Groupe hors éléments non-récurrents s'établit en 2003 à 7 344 M€

contre 6 260 M€ en 2002, soit une hausse de 17 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 7 025 M€ contre 5 941 M€ en 2002. Les éléments non-récurrents du résultat net part du Groupe ont eu en 2003 un impact négatif de 319 M€ et sont constitués essentiellement de charges de restructuration et de la dotation d'une provision pour risques et charges dans la Chimie. En 2002, ils avaient eu un impact négatif de 319 M€ et étaient essentiellement constitués d'amortissements exceptionnels d'actifs en Argentine, de l'impact du changement de fiscalité au Royaume-Uni et de plus-values de cession de titres, notamment Sanofi-Synthélabo.

Le bénéfice net par action hors éléments non-récurrents, calculé sur la base d'un nombre moyen pondéré dilué d'actions en 2003 de 635,1 millions, s'élève à 11,56 euros contre 9,40 euros en 2002, soit une hausse de 23 %, supérieure à celle du résultat net grâce à l'impact des rachats d'actions.

Le flux de trésorerie d'exploitation du Groupe s'élève à 12 487 M€ en 2003, en hausse de 13 % par rapport à celui de 2002. Si l'on exclut

les dépenses encourues au titre du sinistre AZF pour 719 M€ en 2003 couvertes par une reprise de provision, le flux de trésorerie d'exploitation affiche une hausse de 20 %.

En 2003, les investissements se sont établis à 7 728 M€ en baisse de 11 % par rapport à 2002. Exprimés en dollars, les investissements affichent une hausse de 6 %.

Les désinvestissements de 2003, évalués au prix de cession, représentent 1 878 M€ et comprennent notamment la vente de l'activité peintures.

Le cash-flow net du Groupe ⁽¹⁾ s'établit à 6 637 M€ en 2003 contre 4 662 M€ en 2002.

La rentabilité des capitaux employés moyens du Groupe (ROACE) est de 19 % en 2003, ce qui place TOTAL au meilleur niveau parmi ses grands concurrents.

La rentabilité des fonds propres s'établit en 2003 à 26 % contre 20 % en 2002.

(1) Cash-flow net = flux de trésorerie d'exploitation
+ désinvestissements – investissements

Paramètres d'environnement	2003	2002	%
€/ \$	1,13	0,95	– 16 % *
Brent (\$/b)	28,8	25,0	+ 15 %
Marge de raffinage TRCV (\$/t)	20,9	8,0	+ 161 %

* Variation du dollar par rapport à l'euro.

Nombre d'actions (millions)	2003	2002	%
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	635,1	666,1	– 5 %
Nombre dilué d'actions fin de période	625,1	655,0	– 5 %

Comptes consolidés TOTAL (en millions d'euros)	2003	2002	%
Chiffre d'affaires	104 652	102 540	+ 2 %
Résultat opérationnel des secteurs hors éléments non-récurrents	13 004	10 995	+ 18 %
Résultat opérationnel net des secteurs hors éléments non-récurrents	6 973	5 868	+ 19 %
Résultat net part du Groupe hors éléments non-récurrents	7 344	6 260	+ 17 %
Résultat net part du Groupe	7 025	5 941	+ 18 %
Bénéfice net par action (euros) hors éléments non-récurrents	11,56	9,40	+ 23 %
Dividende (euros/action) *	4,70 *	4,10	+ 15 %
Investissements **	7 728	8 657	– 11 %
Désinvestissements *** au prix de cession	1 878	2 313	– 19 %
Flux de trésorerie d'exploitation	12 487 ****	11 006	+ 13 %

* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 14 mai 2004.

** Y compris augmentation de prêts long terme.

*** Y compris remboursement de prêts long terme.

**** Dont dépenses encourues au titre du sinistre AZF et couvertes par une reprise de provision pour 719 M€ pour l'année 2003.

Éléments non-récurrents (en millions d'euros)	2003	2002
Éléments non-récurrents du résultat opérationnel des secteurs		
Charges de restructuration et plans de préretraite interne	- 1	- 29
Amortissements exceptionnels	- 17	- 659 *
Autres éléments	- 7	+ 29
Total	- 25	- 659
Éléments non-récurrents du résultat net (part du Groupe)		
Plus-values de cession	+ 22	+ 626
Impact Usine AZF – Toulouse	0	- 61
Charges de restructuration et plans de préretraite interne	- 144	- 158
Amortissements exceptionnels	- 11	- 467 **
Autres éléments	- 186 ***	- 259
Total	- 319	- 319

* Dont - 500 M€ liés aux effets de la crise argentine.

** Dont - 310 M€ liés aux effets de la crise argentine.

*** Dont - 155 M€ correspondant à une dotation de provision pour risques et charges dans la Chimie.

Amont

Chiffres clés Amont	2003	2002	%
Production d'hydrocarbures (kbep/j)	2 539	2 416	+ 5 %
• Liquides (kb/j)	1 661	1 589	+ 5 %
• Gaz (Mpc/j)	4 786	4 532	+ 6 %
Réserves d'hydrocarbures (Mbep)	11 401	11 203	+ 2 %
• Liquides (Mb)	7 323	7 231	+ 1 %
• Gaz (Gpc)	22 267	21 575	+ 3 %
Résultat opérationnel (M€) hors éléments non-récurrents	10 476	9 309	+ 13 %
Résultat opérationnel net (M€) hors éléments non-récurrents	5 259	4 648	+ 13 %
Investissements (M€)	5 302	6 122	- 13 %
Désinvestissements au prix de cession (M€)	428	603	- 29 %
Flux de trésorerie d'exploitation (M€)	9 214	7 721	+ 19 %

Le résultat opérationnel hors éléments non-récurrents de l'Amont s'établit à 10 476 M€ en 2003, en hausse de 13 % par rapport à 2002. Les effets positifs de la croissance des productions et de la hausse des prix des hydrocarbures ont plus que compensé l'impact de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro. Le résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents de l'Amont de 2003 est en hausse de 13 % à 5 259 M€.

La rentabilité des capitaux employés moyens (ROACE) de l'Amont s'établit à 29 % en 2003.

La production d'hydrocarbures affiche en 2003 une hausse de 5 %, en ligne avec l'objectif fixé.

La production de liquides a enregistré une croissance de 5 % grâce à la contribution de Sincor au Venezuela, des productions de Cepsa en Algérie, des champs de Balal et South Pars en Iran et d'Amenam au Nigeria.

La production de gaz a augmenté de 6 % en 2003. Les principales zones contributrices

à la croissance sont le golfe du Mexique, l'Indonésie et la mer du Nord.

Les réserves prouvées d'hydrocarbures ont progressé en 2003 de 2 % de sorte qu'au niveau actuel de production la durée de vie des réserves est de 12,3 années. Le taux de renouvellement des réserves prouvées pour les filiales consolidées ressort à 145 % sur la période 2001-2003. Sur la même période, pour les filiales consolidées, le coût de découverte s'établit à 0,7 \$/bep et le coût de renouvellement à 4,3 \$/bep.

En 2003, les principales découvertes ont été réalisées en Angola, sur les blocs 17 et 32, au Kazakhstan, dans le golfe du Mexique et en mer du Nord britannique. Les principaux travaux d'appréciation ont porté en 2003, au Kazakhstan, sur le gisement de Kashagan (dans lequel TOTAL a porté sa participation de 16,7 % à 20,4 % sous réserve de la finalisation des accords), au Nigeria, sur les gisement d'Usan/Ukot et NKarika et, à Brunei, sur le bloc B.

Par ailleurs, TOTAL a pris de nouveaux permis principalement en Arabie saoudite, en Russie, au Nigeria et dans le golfe du Mexique.

L'année 2003 a été marquée par de nombreux démarrages parmi lesquels Amenam au Nigeria, Balal en Iran, Matterhorn aux États-Unis et Al Jurf en Libye ainsi que par la montée en puissance de l'upgrader de Sincor au Venezuela et de South Pars en Iran.

Parmi les autres faits marquants de l'année figurent le lancement de plusieurs développements : Dalia sur le bloc 17 en Angola, Greater Ekofisk en mer du Nord norvégienne ainsi que la première phase du projet des sables bitumineux de Surmont dans lequel TOTAL est entré à hauteur de 43,5 % au début de l'année.

En ce qui concerne le GNL, 2003 a été marquée par un fort développement de l'activité au Nigeria, ainsi qu'au Mexique où TOTAL a pris une participation dans un projet de terminal

de regazéification. En France, TOTAL a signé un protocole d'accord concernant une prise de participation dans le projet de terminal de Fos II.

Dans l'aval gaz européen, TOTAL a conforté sa position grâce à l'achat des activités de distribution d'ExxonMobil au Royaume-Uni et à la signature d'un protocole d'accord avec Gaz de France visant au dénouement des participations croisées dans deux sociétés de distribution de gaz françaises : GSO et CFM.

L'activité Gaz & Électricité a par ailleurs été marquée par le démarrage de la centrale à cycle combiné de Bang Bo en Thaïlande et celui de la centrale de Taweelah A1 en Abou Dhabi.

Enfin, dans le domaine des énergies renouvelables, TOTAL a inauguré sa première centrale éolienne sur le site de la raffinerie des Flandres en France.

Aval

Chiffres clés Aval	2003	2002	%
Volumes raffinés * (kb/j)	2 481	2 349	+ 6 %
Ventes de produits raffinés ** (kb/j)	3 652	3 380 ⁽²⁾	+ 8 %
Résultat opérationnel (M€) hors éléments non-récurrents	1 970	909	+ 117 %
Résultat opérationnel net (M€) hors éléments non-récurrents	1 460	846	+ 73 %
Investissements (M€)	1 235	1 112	+ 11 %
Désinvestissements au prix de cession (M€)	466	283	+ 65 %
Flux de trésorerie d'exploitation (M€)	3 099	1 447	+ 114 %

* Y compris quote-part dans Cepsa.

** Y compris ventes trading et quote-part des ventes dans Cepsa.

(2) Après correction d'un écart dans le reporting des ventes en France.

Le résultat opérationnel hors éléments non-récurrents 2003 du secteur Aval est en forte hausse à 1 970 M€ contre 909 M€ en 2002.

Le rebond des marges de raffinage et la bonne tenue des marges de marketing en Europe conjugués à l'impact positif des programmes internes ont largement plus que compensé l'effet négatif de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

Le résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents de l'Aval en 2003 est en hausse de 73 % à 1 460 M€ contre 846 M€ en 2002. Compte tenu de la contribution croissante en 2003 de l'activité de production d'hydrocarbures de Cepsa, la quote-part du résultat estimé (les comptes de Cepsa n'étant pas arrêtés au 19 février 2004) mis en équivalence a été répartie, pour la première fois, entre les secteurs d'acti-

tivité alors qu'auparavant elle était entièrement affectée au secteur Aval. Si cette sectorisation avait eu lieu depuis 2002, le résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents de l'Aval aurait affiché une hausse de 85 % en 2003.

La rentabilité des capitaux employés moyens de l'Aval (ROACE) s'est établie à 15 % en 2003.

Les volumes raffinés ont augmenté de 6 % à 2 481 kb/j en 2003. Le taux d'utilisation des raffineries ressort à 92 % en 2003 contre 88 % en 2002. Les ventes de produits se sont élevées à 3 652 kb/j en 2003.

Dans le raffinage, 2003 a été marquée par le lancement des études concernant un projet de construction d'un hydrocraqueur de distillats à la raffinerie de Normandie en France. Cette unité, dont l'investissement représente environ

500 M€ sur la période 2003-2006 y compris l'unité d'approvisionnement en hydrogène, permettra de réduire sensiblement la production de fuel lourd et de disposer d'une plus grande flexibilité pour répondre à la demande de gazole, carburéacteur et fioul domestique. Il produira aussi des bases de haute qualité pour les lubrifiants et fluides spéciaux. Ce projet a été lancé en février 2004.

Dans le marketing, TOTAL a renforcé ses positions en Italie, au Portugal et en Allemagne par la mise en œuvre d'échanges de stations-service avec ses principaux concurrents.

En France, suite à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de segmentation, le Groupe a vu sa part de marché dans la distribution de carburants augmenter en 2003.

Chimie

Chiffres clés Chimie (en millions d'euros)	2003	2002	%
Chiffre d'affaires	17 260	19 317	- 11 %
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	558	777	- 28 %
Résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents	254	374	- 32 %
Investissements	1 115	1 237	- 10 %
Désinvestissements au prix de cession	891	140	x 5,4
Flux de trésorerie d'exploitation	268 *	1 053	- 75 %

* Ce montant s'élève à 987 M€ si l'on exclut 719 M€ de dépenses encourues au titre du sinistre AZF couvertes par une reprise de provision.

Le chiffre d'affaires de la Chimie affiche en 2003 une baisse de 11 % à 17 260 M€. En ne tenant pas compte de l'activité peintures dont la cession a été finalisée en février 2003, cette baisse n'aurait été que de 2 % et s'explique essentiellement par l'évolution des taux de change.

Le résultat opérationnel hors éléments non-récurrents de 2003 est en baisse de 28 % à 558 M€ contre 777 M€ en 2002. Les programmes de productivité mis en œuvre ont permis de compenser partiellement les effets d'un environnement globalement plus difficile qu'en 2002.

Ainsi, bien qu'en hausse par rapport à 2002, le résultat opérationnel de la Chimie de base et des Grands Polymères a été affecté par des marges pétrochimiques très basses en Europe excepté un rebond au deuxième trimestre. Les premiers résultats satisfaisants de la joint-venture TOTAL/Samsung en Corée

du Sud (consolidée depuis août 2003) ont contribué à la progression des résultats en 2003.

Les Intermédiaires ont souffert en 2003 d'un contexte économique défavorable aggravé par la faiblesse du dollar alors que les Spécialités ont bien résisté malgré le durcissement de l'environnement.

Le résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents de la Chimie ressort à 254 M€ contre 374 M€ en 2002, soit une baisse de 32 %

La rentabilité des capitaux employés moyens (ROACE) de la Chimie est de 4 % en 2003.

2003 a été principalement marquée par la cession de l'activité peintures en février et par la mise en place d'une joint-venture avec Samsung permettant à TOTAL de prendre une participation de 50 % dans le complexe pétrochimique de Daesan en Corée du Sud.

Comptes de TOTAL S.A. et proposition de dividende

Le bénéfice de TOTAL S.A., société mère, s'établit à 3 272 M€ en 2003 contre 2 410 M€ en 2002. Le Conseil d'administration, après avoir arrêté les comptes, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2004 la distribution

d'un dividende de 4,70 euros par action, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente, auquel s'ajoutera l'avoir fiscal selon les conditions en vigueur. Le dividende sera payé en numéraire le 24 mai 2004.

Sensibilités des résultats 2004 aux paramètres d'environnement

	Variation	Sensibilités 2004 (estimation)*		
		Résultat opérationnel	Résultat net	BNPA ⁽³⁾
€/ \$	± 0,1 \$ par €	1,05 G€	0,54 G€	0,86 €
Brent	± 1 \$ par baril	0,54 G€	0,26 G€	0,42 €
Marge de raffinage (TRCV)	± 1 \$ par tonne	0,10 G€	0,07 G€	0,10 €

* Sensibilités annuelles 2004, sur la base d'un environnement à €/ \$ = 1,10 ; Brent = 20 \$/b ; TRCV = 12 \$/t.

Synthèse et perspectives

Afin de tenir compte des évolutions des marchés, TOTAL a décidé d'ajuster certaines hypothèses retenues pour la définition de son environnement de référence à moyen terme : le prix du baril de Brent est relevé de 17 \$ à 20 \$, la parité euro/dollar est revue de 1,0 à 1,1 et le milieu de cycle est ajusté à la baisse pour la Chimie. La marge de raffinage européenne (TRCV) est maintenue à 12 \$/t.

Cet ajustement de l'environnement de référence ne se traduira pas par une moindre exigence pour les grands projets Amont qui devront offrir des perspectives de rentabilité satisfaisantes pour un prix du baril de 17\$.

Le tableau ci-dessous présente les ROACE 2003 calculés dans le précédent ⁽⁴⁾ et le nouvel ⁽⁵⁾ environnement de référence.

	ROACE 2003 calculé dans le précédent environnement de référence ⁽⁴⁾	ROACE 2003 calculé dans le nouvel environnement de référence ⁽⁵⁾
Amont	14 %	17 %
Aval	14 %	12 %
Chimie	11 %	8 %
Groupe	13,5 %	13,5 %

Après avoir atteint les objectifs ambitieux qu'il s'était donnés sur la période 2000-2003, le Groupe s'est fixé de nouveaux objectifs d'amélioration des performances pour la période 2004-2008 :

- I les productions d'hydrocarbures devraient croître de 4 % par an en moyenne ⁽⁶⁾ ;
- I à l'horizon 2006-2008, la rentabilité ⁽⁷⁾ de l'Amont devrait être maintenue à 17 % tandis que celle de l'Aval et celle de la Chimie devraient progresser pour atteindre respectivement 15 % et 12 % ;
- I à ce même horizon, TOTAL s'est fixé un objectif de rentabilité ⁽⁷⁾ pour le Groupe de 15,5 %.

La stratégie de croissance rentable s'appuiera sur un programme soutenu d'investissements de 9 à 10 G\$ par an sur la période 2004-2008 avec une priorité à l'Amont qui devrait représenter 75 % des investissements en moyenne. Le budget pour 2004 s'établit à environ 10 G\$. Le Groupe entend par ailleurs poursuivre une politique dynamique de dividende avec une cible de taux de distribution de 50 %. Le ratio d'endettement ⁽⁸⁾ devrait être maintenu aux alentours de 25 % à 30 %.

Concernant Sanofi-Synthélabo dans lequel il détient une participation de 24,4 %, le Groupe reste attentif au déroulement du projet de rapprochement avec Aventis, qu'il approuve et dont il considère qu'il est créateur de valeur.

Le Groupe confirme sa stratégie de désengagement à moyen terme. Il bénéficiera d'une flexibilité accrue pour pouvoir céder sa participation aux moments opportuns et tirer parti de la création de valeur.

Depuis le début de l'année 2004, l'environnement pétrolier demeure favorable avec un prix du pétrole brut à un niveau élevé, des marges de raffinage satisfaisantes, alors que le dollar reste faible par rapport à l'euro et l'environnement difficile pour la Chimie.

Le Groupe a racheté, en janvier 2004, 0,8 million de ses propres actions pour 0,12 G€. Les rachats d'actions seront modulés en fonction de l'environnement et des cessions. Le bon déroulement des opérations et l'engagement des collaborateurs dans la mise en œuvre des nouveaux programmes d'amélioration de performance devraient permettre à TOTAL de continuer à afficher une forte croissance organique tout en obtenant une rentabilité élevée.

(3) Calculé sur la base du nombre dilué d'actions au 31/12/2003, soit 625,1 millions.

(4) Brent = 17 \$/b ; TRCV = 12 \$/t ; €/ \$ = 1 ; ancien milieu de cycle pour la Chimie.

(5) Brent = 20 \$/b ; TRCV = 12 \$/t ; €/ \$ = 1,1 ; milieu de cycle pour la Chimie.

(6) Dans un scénario de Brent à 20 \$/b.

(7) ROACE dans le nouvel environnement de référence : Brent = 20 \$/b ; TRCV = 12 \$/t ; €/ \$ = 1,1 ; milieu de cycle ajusté pour la Chimie.

(8) Ratio d'endettement = dette nette/fonds propres après répartition.



Faits marquants de l'année 2003

→ | Janvier

Canada

Acquisition de 43,5 % du permis de Surmont en Athabasca (Alberta).

Royaume-Uni

Acquisition d'activités de distribution de gaz.

→ | Février

Vente de l'activité peintures.

Iran

Entrée en production du gisement de Balal.

→ | Mars

Bolivie

Entrée sur le bloc d'exploration "Ipati".

Brunei Darussalam

Signature d'un contrat de partage de production sur le bloc J.

Thaïlande

Démarrage de la centrale à cycle combiné de Bang Bo.

Trinidad et Tobago

Lancement du projet Grand Angostura.

→ | Avril

Angola

Deux nouvelles découvertes sur le bloc 17.

Belgique

Atofina augmente la capacité de son usine de polyéthylène d'Anvers.

Gabon

Signature d'une extension de la licence de Rabi-Kounga.

→ | Mai

Abu Dhabi

Mise en service de l'ensemble de la centrale de Taweelah A1.

Angola

Lancement du développement du champ de Dalia, en offshore profond.

Première découverte sur le bloc 32.

→ | Juin

Russie

Renouvellement d'un accord de coopération technique et scientifique avec l'Académie Polaire d'État de Saint-Petersbourg.

→ | **Juillet**

Nigeria

Entrée en production du champ offshore d'Amenam/Kpono.

Pakistan

Signature de deux contrats de partage de production pour les blocs offshore G et H.

→ | **Août**

Abu Dhabi

Signature d'un protocole d'accord pour la construction d'une usine de mélamine.

Corée du Sud

Création de la coentreprise Samsung-Atofina.

→ | **Septembre**

Libye

Entrée en production du champ offshore d'Al Jurf.

Nigeria

Signature d'un contrat d'achat de GNL.

→ | **Octobre**

Mer du Nord britannique

Entrée en production de Nuggets N4.

Mexique

Prise d'un intérêt de 25 % dans le terminal de regazéification d'Altamira.

Nigeria

Importante extension de la découverte d'Usan.

→ | **Novembre**

Arabie saoudite

Signature d'un accord pour explorer le sud du Rub Al-Khali.

États-Unis

Entrée en production de Matterhorn dans le golfe du Mexique.

France

Inauguration de la première centrale éolienne de TOTAL sur le site de la raffinerie des Flandres.

Inde

Signature d'un accord pour la construction d'un terminal d'importation et de stockage de gaz de pétrole liquéfié.

Japon

Mise en service d'une usine pilote de production de diméthyléther.

Kazakhstan

Nouvelles découvertes d'hydrocarbures sur Aktote et Kashagan Sud-Ouest.

→ | **Décembre**

Angola

Démarrage de la production de Jasmím.

Canada

Lancement de la première phase du projet Surmont (sables bitumineux).

1^{er} trimestre 2004

→ | **Février**

France

Décision de construire un hydrocraqueur de distillats à la raffinerie de Normandie.

Annonce d'un projet de réorganisation dans la Chimie.

Kazakhstan

Approbation du plan de développement de Kashagan.

Iran

Signature d'un accord pour créer Pars LNG.

→ | **Mars**

Mer du Nord norvégienne

Entrée en production de Skirne.

Inde

Prise d'une participation de 26 % dans le terminal de regazéification d'Hazira.





Amont

Le secteur Amont de TOTAL englobe les activités Exploration & Production et Gaz & Électricité.

Le Groupe mène des activités de recherche et de production dans 43 pays et produit du pétrole et du gaz dans 27 pays.

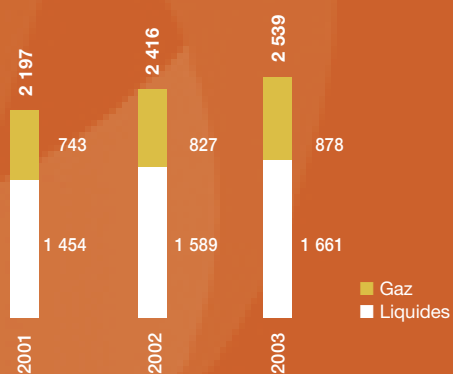
TOTAL **4^e producteur ***
mondial d'hydrocarbures,
1^{er} en Afrique,
2^e au Moyen-Orient,
2,54 Mbep/j produits en 2003,
11,4 Gbep de réserves
au 31 décembre 2003.
Investissements 2003 :
5,3 milliards d'euros
14 017 collaborateurs.

** Source : données sociétés,
hors compagnies pétrolières nationales.*

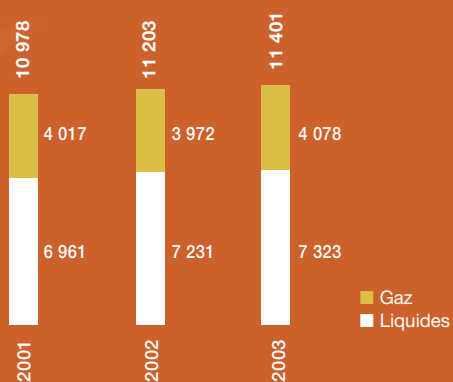
Données financières du secteur Amont

<i>(en millions d'euros)</i>	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires hors Groupe	18 704	16 225	14 365
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	10 476	9 309	9 022

Production de liquides et de gaz (en kbep/jour)



Réserves de liquides et de gaz (Mbep)



Exploration & Production



Christophe de Margerie
Directeur Général Exploration & Production

“ L'Amont a poursuivi la croissance de sa production, à un rythme supérieur à celui de nos grands concurrents et mis en portefeuille de nouveaux projets. À l'horizon 2008, l'objectif est une progression moyenne de notre production de pétrole et de gaz de 4 % par an. ”

Exploration et développement

TOTAL évalue ses opportunités d'exploration en fonction de différents facteurs géologiques, techniques, politiques et économiques (y compris les questions d'ordre fiscal et contractuel), ainsi qu'au vu des prévisions d'évolution des prix du pétrole et du gaz. Les découvertes et les extensions de champs existants représentent 56 % des 3 090 Mbep de réserves prouvées supplémentaires du secteur Amont pour les trois années 2001, 2002 et 2003 (avant déduction de la production et des achats/ventes de réserves en terre pour cette période).

Le programme d'exploration de TOTAL est resté intensif en 2003. Les investissements d'exploration des filiales consolidées se sont élevés à 606 millions d'euros au cours de l'année. Ils ont été réalisés notamment au Nigeria, au Kazakhstan, aux États-Unis, en Libye, en Angola, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Norvège, en Bolivie, en Algérie, au Congo, au Brunei, au Brésil et au Venezuela.

Les investissements de développement des filiales consolidées de l'Exploration & Production du secteur Amont se sont élevés à 3,8 milliards d'euros en 2003. Les principaux investissements ont été réalisés en Norvège, en Angola, au Nigeria, en Indonésie, aux États-Unis, en Iran, au Royaume-Uni, au Gabon, en Azerbaïdjan, au Qatar, au Congo et au Venezuela.

Réserves

Les définitions des réserves prouvées, prouvées développées et prouvées non développées de pétrole brut et de gaz naturel sont conformes à la norme 4-10 de la réglementation S-X de la SEC (*US Securities & Exchange Commission*). Les réserves prouvées sont estimées au moyen de données géologiques et d'ingénierie qui permettent de déterminer avec une certitude raisonnable si la quantité de pétrole brut ou de gaz naturel située dans des réservoirs connus pourra être produite dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Ce processus implique des jugements subjectifs qui font de l'évaluation des réserves un exercice sujet à révisions car la précision n'est pas absolue.

Les réserves de pétrole et de gaz naturel de TOTAL sont estimées une fois par an pour tenir compte, entre autres choses, des niveaux de production, du comportement des champs, des réserves supplémentaires issues des nouvelles découvertes et acquisitions, des cessions et autres facteurs économiques. Sauf indications contraires, toute référence aux réserves prouvées, aux réserves prouvées développées, aux réserves prouvées non développées et à la production de TOTAL correspond à la part de l'ensemble du Groupe consolidé dans lesdites réserves ou ladite production. Les réserves prouvées mondiales de TOTAL incluent les réserves prouvées de ses filiales consolidées, ainsi que sa quote-part dans les réserves prouvées des sociétés mises en équivalence et de deux sociétés non consolidées. Pour de plus amples informations concernant les réserves prouvées de TOTAL au 31 décembre 2003, 2002 et 2001, cf. rubrique Informations complémentaires (non auditées) sur l'activité Pétrole et Gaz, incluse par ailleurs dans le présent document pages 149 et suivantes.

Au 31 décembre 2003, les réserves prouvées de pétrole brut et de gaz naturel de TOTAL atteignaient 11 401 Mbep (dont 52 % de réserves prouvées développées et 48 % de réserves prouvées non développées) contre 11 203 Mbep au 31 décembre 2002. Les liquides représentaient environ 64 % de ces réserves et le gaz naturel 36 %. Ces réserves sont principalement situées en Europe (Norvège, Royaume-Uni, Pays-Bas, France et Italie), en Afrique (Nigeria, Angola, Algérie, Congo, Gabon, Libye et Cameroun), en Extrême-Orient (Indonésie, Thaïlande, Myanmar et Brunei), en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), au Moyen-Orient (Émirats arabes unis, Oman, Iran, Qatar, Syrie et Yémen) en Amérique du Sud (Venezuela, Argentine, Bolivie, Colombie, Trinidad et Tobago), ainsi que dans la CEI (Kazakhstan, Azerbaïdjan et Russie).

Le tableau suivant présente le niveau des réserves prouvées (développées et non développées) de TOTAL à travers le monde aux dates indiquées.

Réserves prouvées de TOTAL ⁽¹⁾

	Liquides (Mb)	Gaz naturel (Gpc)	Ensemble (Mbep)
31 décembre 2001	6 961	21 929	10 978
Variation depuis le 31 décembre 2000	0 %	5,9 %	2,0 %
31 décembre 2002	7 231	21 575	11 203
Variation depuis le 31 décembre 2001	3,9 %	- 1,6 %	2,0 %
31 décembre 2003	7 323	22 267	11 401
Variation depuis le 31 décembre 2002	1,3 %	3,2 %	1,8 %

(1) Incluent la quote-part de TOTAL dans les réserves prouvées des sociétés mises en équivalence et de deux sociétés non consolidées (Oman LNG et Abu Dhabi Liquefaction Company). Voir la rubrique Informations Complémentaires (non auditées) sur l'activité Pétrole et Gaz, incluse par ailleurs dans le présent document page 149.



PHOTOS DE HAUT EN BAS

→ **Angola** — Développement du champ d'huile de Girassol, par 1 350 m de profondeur d'eau. Le FPSO (Floating Production Storage Offloading), structure flottante et mobile de production et de stockage, traite plus de 200 000 barils/jour et a une capacité de stockage de 2 millions de barils.

Page ci-contre

→ **Abu Dhabi** — Sur tous les sites, des panneaux rappellent par des pictogrammes, les consignes de sécurité à respecter.

→ **Angola** — Sur les plates-formes, le forage est avant tout un travail d'équipe.

Production

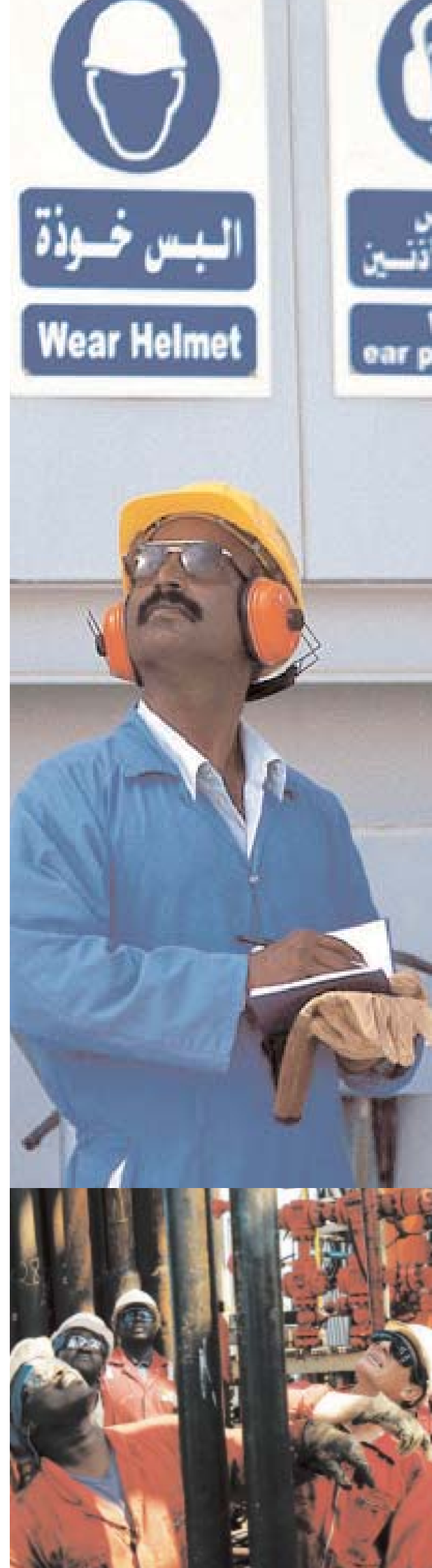
La production journalière moyenne de liquides et de gaz naturel du secteur Amont a augmenté de 5,1 %, pour atteindre 2 539 kbep/j en 2003, contre 2 416 kbep/j en 2002. Les liquides ont représenté environ 65 % et le gaz naturel 35 % environ de la production globale du secteur en 2003 (en équivalent pétrole).

Le tableau de la page suivante présente la production journalière moyenne de pétrole brut et de gaz naturel revenant à TOTAL par zone géographique et pour chacun des trois derniers exercices.

À l'instar de ses homologues du secteur, TOTAL ne détient souvent qu'une participation dans les champs, le solde étant détenu par d'autres partenaires d'exploitation (parmi lesquels peuvent figurer d'autres compagnies pétrolières, des compagnies pétrolières d'État ou des organismes publics). TOTAL intervient fréquemment en qualité d'opérateur, c'est-à-dire en tant que responsable technique de la production sur les champs dans lesquels il détient une participation. Pour une description des principaux champs producteurs du secteur Amont, cf. rubrique "Présentation des activités par zone géographique", page 61.

Pratiquement toute la production de pétrole brut du secteur Amont est vendue au secteur Aval qui en utilise, à son tour, une partie au titre de ses activités et en commercialise une autre partie auprès de différents clients dans le monde. Voir au chapitre Aval, la rubrique "Trading & Shipping", page 87.

La production de gaz naturel de TOTAL est majoritairement vendue dans le cadre de contrats à long terme. Toutefois, sa production nord-américaine est pour l'essentiel vendue au comptant ainsi qu'une partie de sa production britannique, norvégienne et argentine. Les contrats à long terme dans le cadre desquels TOTAL vend sa production de gaz naturel et de GNL prévoient généralement un prix lié, entre autres facteurs, aux prix moyens du pétrole brut et d'autres produits pétroliers ainsi que, dans certains cas, à l'indice du coût de la vie. Bien que le prix du GNL ait tendance à fluctuer dans le sillage de celui du pétrole brut, il s'écoule un certain laps de temps avant que les variations des prix du pétrole brut ne se fassent sentir au niveau des prix du gaz naturel. Du fait de la corrélation entre le prix contractuel du gaz naturel et les prix du pétrole brut, les prix contractuels ne sont généralement pas affectés par les fluctuations à court terme du prix du gaz naturel au comptant. Voir la rubrique Informations Complémentaires (non auditées) sur l'activité Pétrole et Gaz, incluse par ailleurs dans le présent document page 149.



Production par zone géographique

	2003			2002			2001		
	Liquides (kb/j)	Gaz naturel (Mpc/j)	Total (kbep/j)	Liquides (kb/j)	Gaz naturel (Mpc/j)	Total (kbep/j)	Liquides (kb/j)	Gaz naturel (Mpc/j)	Total (kbep/j)
Filiales consolidées									
Europe	460	2 286	880	464	2 230	873	417	1 852	759
France	10	153	38	11	176	43	11	181	43
Italie	—	—	—	1	—	1	1	3	1
Pays-Bas	1	324	58	1	351	62	1	402	71
Norvège	276	703	405	280	651	400	257	508	352
Royaume-Uni	173	1 106	379	171	1 052	367	147	758	292
Afrique	612	404	689	589	374	661	540	369	611
Algérie	48	194	85	52	205	92	49	208	89
Angola	156	—	156	158	—	158	96	—	96
Cameroun	14	—	14	15	—	15	16	—	16
Congo	91	—	91	103	—	103	110	—	110
Gabon	104	9	105	100	8	101	105	8	106
Libye	42	—	42	36	—	36	20	—	20
Nigeria	157	201	196	125	161	156	144	153	174
Amérique du Nord	4	294	59	5	214	45	7	221	49
États-Unis	4	294	59	5	214	45	7	221	49
Asie du Sud-Est	25	1 156	232	23	1 122	220	24	1 114	219
Brunei	2	61	14	1	52	11	1	51	10
Indonésie	18	791	168	17	731	154	18	739	155
Myanmar	—	132	16	—	150	18	—	129	16
Thaïlande	5	172	34	5	189	37	5	195	38
Moyen-Orient	140	37	146	152	62	163	100	—	100
E.A.U.	19	—	19	18	—	18	19	—	19
Iran	50	—	50	38	—	38	22	—	22
Qatar	29	1	29	34	4	35	17	—	17
Syrie	34	36	40	54	58	64	32	—	32
Yémen	8	—	8	8	—	8	10	—	10
Amérique du Sud	130	363	196	116	297	170	102	283	153
Argentine	12	284	64	14	249	59	15	243	59
Bolivie	2	51	11	—	24	5	—	15	3
Colombie	32	28	37	39	24	43	54	25	58
Venezuela	84	—	84	63	—	63	33	—	33
Autres	8	—	8	5	—	5	6	—	6
Russie	8	—	8	5	—	5	6	—	6
Production totale cumulée	1 379	4 540	2 210	1 354	4 299	2 137	1 196	3 839	1 897
Filiales mises en équivalence et non consolidées									
Afrique	34	—	34	10	—	10	9	—	9
Moyen-Orient	248	246	295	225	233	269	249	222	291
Total filiales mises en équivalence et non consolidées	282	246	329	235	233	279	258	222	300
Production mondiale	1 661	4 786	2 539	1 589	4 532	2 416	1 454	4 061	2 197

Présentation des activités par zone géographique

Le tableau ci-dessous résume l'activité de TOTAL sur ses principaux champs producteurs par zone géographique en précisant l'année de début d'activité sur le champ, la participation du Groupe, l'activité d'opérateur et la nature de la production.

Principaux champs producteurs au 31 décembre 2003

	Début de l'activité dans le pays	Principaux champs opérés par le Groupe en production (part Groupe en %) ⁽¹⁾	Principaux champs non-opérés par le Groupe en production (part Groupe en %)	Liquides ou Gaz
Europe				
France	1939	Lacq (100,00 %)		L, G
Norvège	1965	Frigg (37,79 %)		G
			Aasgard (7,65 %)	L, G
			Ekofisk (39,90 %)	L, G
			Eldfisk (39,90 %)	L, G
			Embla (39,90 %)	L, G
			Glitne (21,80 %)	L
			Heimdal (26,33 %)	G
			Hod (25,00 %)	L
			Huldra (24,33 %)	L, G
			Oseberg (10,00 %)	L, G
			Sleipner East (10,00 %)	L, G
			Sleipner West (9,41 %)	L, G
			Snorre (5,95 %)	L
			Statfjord East (2,80 %)	L
			Sygna (2,52 %)	L
			Tor (48,20 %)	L, G
			Tordis (5,60 %)	L
			Troll (3,69 %)	L, G
			Tune (20,00 %)	L
			Vale (24,24 %)	L, G
			Valhall (15,72 %)	L
			Vigdis (5,60 %)	L
			Visund (7,65 %)	L, G
Pays-Bas	1964	F15a (32,47 %)		G
		J3a (30,00 %)		G
		K1a (40,10 %)		G
		K4a (50,00 %)		G
		K4b/K5a (26,06 %)		G
		K5b (25,00 %)		G
		K6/L7 (56,16 %)		G
		L4a (55,66 %)		G
		Leeuwarden (92,78 %)		G
		Zuidwal (42,21 %)		G
			Champs unitisés Markham (14,75 %)	G
Royaume-Uni	1962	Alwyn N., Dunbar, Ellon, Grant, Nuggets (100,00 %)		L, G
		Elgin-Franklin (EFOG 46,17 %)		L, G ⁽²⁾
		Frigg (39,18 %)		G
		Otter (54,30 %)		L
			Alba (12,65 %)	L
			Armada (12,53 %)	G
			Bruce (43,25 %)	L, G
			Caledonia (12,65 %)	L
			Champs unitisés Markham (7,35 %)	G
			ETAP (Mungo, Monan) (12,43 %)	L, G
			Keith (25,00 %)	L, G
			Nelson (11,53 %)	L
			SW Seymour (25,00 %)	L

(1) La participation financière du Groupe dans l'entité locale est d'environ 100 % dans tous les cas, sauf concernant TOTAL Gabon (57,9 %), TOTAL E&P Cameroun (75,8 %) et certaines entités à Abu Dhabi et en Oman (voir notes 2 à 9 page 63).

(2) TOTAL détient une participation indirecte de 35,8 % dans le champ d'Elgin/Franklin via EFOG.

Présentation des activités par zone géographique

Le tableau ci-dessous résume l'activité de TOTAL sur ses principaux champs producteurs par zone géographique en précisant l'année de début d'activité sur le champ, la participation du Groupe, l'activité d'opérateur et la nature de la production.

Principaux champs producteurs au 31 décembre 2003

	Début de l'activité dans le pays	Principaux champs opérés par le Groupe en production (part Groupe en %) ⁽¹⁾	Principaux champs non-opérés par le Groupe en production (part Groupe en %)	Liquides ou Gaz
Afrique				
Algérie	1952		Hamra (100,00 %)	L
			Ourhoud (18,00 %)	L ⁽³⁾
			RKF (45,28 %)	L ⁽³⁾
			Tin Fouye Tabankort (35,00 %)	L, G
Angola	1953	Blocs 3-80 (37,50 %), 3-85, 3-91 (50,00 %)		L
		Girassol, Jasmim (Bloc 17) (40,00 %)		L
			Bloc 2-85 (27,50 %)	L
			Cabinda (Bloc 0) (10,00 %)	L
			Kuito (Bloc 14) (20,00 %)	L
Cameroun	1951	Ekoundou (25,50 %)		L
		Kombo (25,50 %)		L
			Mokoko (10,00 %)	L
Congo	1928	Nkossa (51,00 %)		L
		Sendji (55,25 %)		L
		Tchendo (65,00 %)		L
		Tchibeli (65,00 %)		L
		Tchibouela (65,00 %)		L
		Yanga (55,25 %)		L
			Loango (50,00 %)	L
			Zatchi (35,00 %)	L
Gabon	1928	Anguille, Torpille (100,00 %)		L
		Atora (40,00 %)		L
		Avocette, Coucal (57,50 %)		L
		Baudroie Marine (50,00 %)		L
		Gonelle (100,00 %)		L
		Hylia, Vanneau (75,00 %)		L
			Rabi Kounga (47,50 %)	L
Libye	1959	Al Jurf (37,50 %)		L
		Mabruk (75,00 %)		L
			El Sharara (7,50 %)	L
Nigeria	1962	OML 57 (40,00 %)		L
		OML 58 (40,00 %)		L, G
		OML 99 Amenam-Kpono (30,40 %)		L
		OML 100 (40,00 %)		L
		OML 102 (40,00 %)		L
			Champs Shell Petroleum Development Company (SPDC 10,00 %)	L, G
Amérique du Nord				
États-Unis	1964	Aconcagua (50,00 %)		G
		Bethany (94,86 %)		G
		Blue (75,00 %)		G
		Maben (54,07 %)		G
		MacAllen-Pharr (93,90 %)		G
		Matterhorn (100,00 %)		L, G
		Slick Ranch (91,37 %)		G
		Virgo (64,00 %)		G
			Camden Hills (16,67 %)	G
			MacAllen-Ranch (20,02 %)	G
Canada	2000		Surmont (43,50 %)	L

(1) La participation financière du Groupe dans l'entité locale est d'environ 100 % dans tous les cas, sauf concernant TOTAL Gabon (57,9 %), TOTAL E&P Cameroun (75,8 %) et certaines entités à Abu Dhabi et en Oman (voir notes 2 à 9 page 63).

(3) TOTAL détient une participation indirecte de 18,0 % dans le champ de Ourhoud (Algérie) et de 45,3 % dans le champ de RKF via Cepsa (société mise en équivalence).

Principaux champs producteurs au 31 décembre 2003

	Début de l'activité dans le pays	Principaux champs opérés par le Groupe en production (part Groupe en %) ⁽¹⁾	Principaux champs non-opérés par le Groupe en production (part Groupe en %)	Liquides ou Gaz
Extrême-Orient				
Brunei	1987	Maharaja Lela Jamalulalam (37,50 %)		L, G
Indonésie	1968	Bekapai (50,00 %)		L, G
		Handil (50,00 %)		L, G
		Peciko (50,00 %)		L, G
		Tambora/Tunu (50,00 %)		L, G
			Nilam (9,29 %)	G
		Nilam (10,58 %)	L	
Myanmar	1992	Yadana (31,24 %)		G
Thaïlande	1990		Bongkot (33,33 %)	L, G
Moyen-Orient				
Abu Dhabi	1939	Abu Al Bu Khoosh (75,00 %)		L
			Abu Dhabi offshore (13,33 %)	L ⁽⁴⁾
			Abu Dhabi onshore (9,50 %)	L ⁽⁵⁾
Dubaï	1954		Dubaï offshore (27,50 %)	L ⁽⁶⁾
Iran	1954	Dorood (55,00 %)		L ⁽⁷⁾
		South-Pars 2&3 (40,00 %)		L, G ⁽⁸⁾
			Balal (46,75 %)	L ⁽⁹⁾
		Sirri (60,00 %)	L ⁽¹⁰⁾	
Oman	1937		Divers champs onshore (4,00 %)	L ⁽¹¹⁾
Qatar	1938	Al Khalij (100,00 %)		L
			North Field (20,00 %)	L, G
Syrie	1988	Jafra/Qahar (50,00 %)		L
			Deir Ez Zor Gaz (50,00 %)	L, G
Yémen	1987	Kharir/Atuf (28,57 %)		L
			Permis de Jannah (Bloc 5) (15,00 %)	L
Amérique du Sud				
Argentine	1978	Aguada Pichana (27,27 %)		L, G
		Argo (37,50 %)		L
		Canadon Alfa (37,50 %)		L, G
		Hidra (37,50 %)		L
		San Roque (24,71 %)		L, G
Bolivie	1995		San Alberto (15,00 %)	G
			San Antonio (15,00 %)	G
Colombie	1973		Cupiagua (19,00 %)	L
			Cusiana (19,00 %)	L, G
Venezuela	1981	Jusepin (55,00 %)		L
			Zuata (Sincor) (47,00 %)	L
Autres				
Russie	1989	Kharyaga (50,00 %)		L

(1) La participation financière du Groupe dans l'entité locale est d'environ 100 % dans tous les cas, sauf concernant TOTAL Gabon (57,9 %), TOTAL E&P Cameroun (75,8 %) et certaines entités à Abu Dhabi et en Oman (voir notes 2 à 11 ci-dessous).

(2) TOTAL détient une participation indirecte de 35,8 % dans le champ d'Elgin/Franklin via EFOG.

(3) TOTAL détient une participation indirecte de 18,0 % dans le champ de Ourhoud (Algérie) et de 45,3 % dans le champ de RKF via Cepsa (société mise en équivalence).

(4) Participation de 13,3 % via ADMA (société mise en équivalence). TOTAL est également associé à l'operating du Groupe Abu Dhabi Marine Operating Company.

(5) Participation de 9,5 % via ADPC (société mise en équivalence). TOTAL est également associé à l'operating du Groupe Abu Dhabi Company For Onshore Oil Operation.

(6) Participation indirecte de 25,0 % via Dubai Marine Areas (société mise en équivalence) et participation directe de 2,5 % via TOTAL E&P Dubai.

(7) TOTAL est opérateur sur le développement du champ de Dorood et détient une participation de 55,0 % dans le consortium étranger.

(8) TOTAL est opérateur sur le développement des phases 2 & 3 du champ de South Pars et détient une participation de 40,0 % dans le consortium étranger.

(9) TOTAL a transféré les opérations à la NIOC (National Iranian Oil Company) conformément au contrat et détient sur les champs de Balal une participation de 46,75 % dans le consortium étranger.

(10) TOTAL a transféré les opérations à la NIOC conformément au contrat et détient sur les champs Sirri A et E une participation de 60,0 % dans le consortium étranger.

(11) TOTAL détient une participation de 4,0 % dans le Groupe Petroleum Development Oman Llc (opérateur) via Pohol (société mise en équivalence). Le Groupe détient également une participation de 5,54 % dans l'usine GNL d'Oman.

Activités principales

Europe

La production 2003 en quote-part de TOTAL en Europe a augmenté de 1 % pour s'établir en moyenne à 880 kbep/j contre 873 kbep/j en 2002, soit 35 % de la production totale du Groupe pour l'année 2003.

France

Les principaux champs de gaz, situés dans le sud-ouest de la France, en particulier à Lacq-Meillon (TOTAL opérateur 100,0 %), ainsi que divers petits champs de gaz et de pétrole dans la même région et dans le Bassin parisien, ont produit 38 kbep/j en 2003 en quote-part Groupe contre 43 kbep/j en 2002. Le projet 'Lacq 2005' axé sur le renforcement des normes de sécurité existantes et l'optimisation des procédés d'exploitation existants dans le traitement du gaz sur le champ de Lacq-Meillon a été approuvé et est en cours de réalisation.

Italie

Le plan de développement du champ de Tempa Rossa sur la concession de Gorgoglione (TOTAL opérateur 50,0 %) a été finalisé et soumis aux autorités régionales en vue de son approbation finale.

Norvège

En Norvège, premier pays contributeur aux productions du Groupe, le volume produit s'est accru en 2003 de 1 % par rapport à l'année 2002, atteignant 405 kbep/j dont 176 kbep/j provenant de la zone d'Ekofisk (TOTAL 39,9 %). Dans la zone de Tampen, la production de l'extension du champ de Vigdis (TOTAL 5,6 %) a démarré en octobre 2003.

Le plan d'abandon des installations de Frigg (TOTAL opérateur ; intérêt du Groupe 77,0 %) a été soumis avec succès au processus de consultation OSPAR (convention de protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord signée par 14 pays), et approuvé par les autorités norvégiennes et britanniques. Les travaux de développement du champ de gaz et condensats de Skirne (TOTAL opérateur 40,0 %) ont été finalisés, le démarrage de la production a eu lieu début mars 2004. Le développement de gaz et condensats d'Alpha North dans la zone de Sleipner (TOTAL 9,4 %) et celui du gaz du champ de Visund (TOTAL 7,7 %), tous deux approuvés en 2002 ainsi que le développement de la structure J d'Oseberg South (TOTAL 10,0 %), approuvé en 2003, se poursuivent. Le démarrage de la production de ces actifs est prévu en 2004 pour Alpha North et pour la structure J, en 2005 pour Visund.

Les principaux contrats, à terre et en mer, pour le développement du champ de gaz naturel de Snøhvit et la construction des installations GNL de ce projet (TOTAL 18,4 %) ont été attribués. Les travaux sur le site de l'usine GNL sont en cours, les travaux offshore démarrant début 2004. Les autorités ont approuvé le projet "Ekofisk Area Growth" (TOTAL 39,9 %) en juin 2003 et le développement de l'huile des flancs ouest d'Oseberg (TOTAL 10,0 %) en décembre 2003. Pour ces deux projets, le démarrage de la production est prévu en 2005.

Pays-Bas

TOTAL est le deuxième opérateur gazier des Pays-Bas, avec une production opérée de 117 kbep/j et une production en quote-part de 58 kbep/j en 2003. Plusieurs puits de développement ont été forés en 2003 : K4BE3, F15A5, K6DN4 dévié et K5D1 dévié en vue de l'amélioration des débits. Le projet de compression K5PK a été achevé en septembre, 2003. La première phase de restructuration sur la zone de L7 ayant pour but de remplacer les équipements corrodés par des équipements issus de nouvelles technologies est terminée.

Royaume-Uni

La production en quote-part de TOTAL E&P UK s'établit à 379 kbep/j, en augmentation de 3 % par rapport à 2002.

Le puits d'exploration West Franklin (EFOG opérateur 46,2 %), foré à partir de la plate-forme de Franklin, a rencontré du gaz à condensats dans le Jurassique (formation de Fulmar à une profondeur de 6 150 mètres). Le puits a fourni un débit de 990 000 m³/j de gaz et 2 000 b/j de condensats lors du test. Le puits d'appréciation d'Affleck, foré sur le bloc 30/19a (TOTAL 17,5 %), a confirmé l'accumulation d'huile dans la craie.

L'évaluation des réserves est en cours.

Le puits d'exploration SW Seymour (TOTAL 25,0 %) a été connecté à la plate-forme d'Armada et mis en production en mars, moins de 5 mois après la découverte. Il a produit en moyenne 7 000 bep/j en 2003.

N4, la dernière des quatre structures du complexe de Nuggets à être développée (zone d'Alwyn), a été mise en production en octobre avec un débit initial de 1,6 Mm³/j. Le champ Haute-Pression/Haute-Température d'Elgin/Franklin (EFOG opérateur 46,2 %) a produit 225 kbep/j en moyenne en 2003.

Afrique

La production de TOTAL en quote-part en Afrique s'est élevée à 723 kbep/j en 2003 (y compris sa quote-part dans la production des filiales mises en équivalence et non consolidées) soit 28 % de la production totale du Groupe, en hausse de 8 % par rapport aux 671 kbep/j de 2002. Ses activités d'exploration et de production sont situées essentiellement en Afrique du Nord et dans les pays du golfe de Guinée.

Algérie

La production du Groupe, qui a représenté en quote-part 115 kbep/j en 2003 contre 98 kboe/j en 2002, provient des champs de Hamra et de Tin Fouyé Tabankort ainsi que via sa participation dans Cepsa sur les champs de RKF et Ourhoud. Le champ d'Ourhoud (Cepsa 39,8 %) a atteint son plateau de production à 230 kb/j en 2003. TOTAL a obtenu le bloc de Béchar dans le cadre de la 4^e ronde d'attribution de permis, le décret officiel est en attente de ratification. Le premier forage d'exploration a commencé sur le permis de Rhourde El Sid, dans le bassin de Birquine, en décembre 2003. Les travaux d'exploration sont en cours dans le bassin de Timimoun attribué à TOTAL en 2002.

Angola

La production en quote-part de TOTAL est stable à 160 kbep/j en 2003 contre 162 kbep/j en 2002 (y compris sa quote-part dans la production des filiales mises en équivalence). Elle provient essentiellement du bloc 17 (TOTAL opérateur 40,0 %), du bloc 0 (TOTAL 10,0 %) et du bloc 3 (TOTAL opérateur 37,5 % sur 3/80 et 50,0 % sur 3/85 et 3/91).

En eaux profondes, sur le bloc 17, les performances de Girassol et la mise en production de Jasmim début novembre ont permis une montée en production à 230 kb/j depuis cette date, avec une moyenne annuelle de 215 kb/j en 2003, contre 193 kb/j en 2002. Le projet de développement de Dalia a été approuvé en avril 2003 pour une mise en production prévue au 2nd semestre 2006 (225 kb/j) suivant un schéma de développement identique à Girassol. Enfin, Hortensia et Acacia sont venus compléter en 2003 la liste des 13 précédentes découvertes sur ce bloc. Sur le bloc 14 (TOTAL 20,0 %), la mise en service de la phase 2A sur le champ de Kuito a permis de porter la production à 80 kb/j. Le projet Benguela-Belize-Lobito-Tomboco a été approuvé en mars 2003. La découverte de Negage-1 en septembre 2003 a confirmé le potentiel de ce bloc. En Très Grand Offshore, les découvertes de Gindungo sur le bloc 32 (TOTAL opérateur 30,0 %) et de Saturno et Marte sur le bloc 31 (TOTAL 5,0 %) ont confirmé l'intérêt de l'exploration en eaux très profondes.

Le Groupe a par ailleurs travaillé avec ses partenaires à la consolidation du projet Angola LNG (TOTAL 13,6 %) qui a pour objet de valoriser les ressources de gaz en Angola.

Cameroun

La production 2003 en quote-part de TOTAL a été de 14 kbep/j pratiquement au même niveau qu'en 2002 (15 kbep/j). TOTAL E&P Cameroun, détenue à 75,8 % par le Groupe, à 20 % par la Société Nationale des Hydrocarbures camerounaise (SNH) et à 4,2 % par des tiers, opère plus de 65 % de la production d'hydrocarbures du pays et détient des participations dans la majorité des concessions d'exploitation attribuées par la République du Cameroun.

Congo

TOTAL a produit en quote-part 91 kbep/j en 2003 contre 103 kbep/j en 2002, et détient des participations comprises entre 25,5 % et 100 % dans des permis marins d'exploration et de production, incluant les champs de Nkossa (TOTAL opérateur 51,0 %) et Tchibouela (TOTAL opérateur 65,0 %), qui sont les principaux champs producteurs. Dans le cadre d'un accord passé en 2003 avec la République du Congo, TOTAL a cédé son intérêt de 65% dans la concession de Likouala. La première période d'exploration du permis Mer Très Profonde Sud, qui venait initialement à échéance en 2001, a été prorogée jusqu'en 2004. TOTAL, via ses filiales TOTAL E&P Congo et TOTAL E&P Angola, détient une participation de 35,5 % dans la Zone d'Intérêt Commun (ZIC) qui couvre la partie sud de l'ancien permis Haute Mer (Congo) et la partie nord du bloc 14 (Angola). En 2003, le permis d'exploration Haute Mer C a été attribué à TOTAL (opérateur 100,0 %). Le contrat de partage de production correspondant à ce permis est en cours d'approbation finale.

Gabon

La production en 2003 pour TOTAL en quote-part a été de 105 kbep/j en progression de 4 % par rapport à l'année précédente. TOTAL Gabon, nouveau nom d'Elf Gabon, gère quelque trente concessions et permis d'exploration et de production. Les principaux champs producteurs de TOTAL sont Rabi-Kounga (TOTAL 47,5 %), Atora (TOTAL opérateur 40,0 %), Baudroie (TOTAL opérateur 50,0 %), Avocette (TOTAL opérateur 57,5 %), Anguille et Torpille (TOTAL opérateur 100,0 %). Les actions TOTAL Gabon, cotées sur Euronext Paris, sont détenues par TOTAL (58,3 %), la République gabonaise (25,0 %) et le public (16,7 %). En outre, TOTAL Gabon a signé un contrat d'exploitation et de partage de production qui a prolongé la licence sur



PHOTOS DE HAUT EN BAS

le champ de Rabi-Kounga jusqu'en 2013 avec une possibilité d'extension pour deux périodes de 5 ans à la discrétion de TOTAL.

Libye

La production en quote-part du Groupe en 2003 a été de 42 kbep/j contre 36 kbep/j en 2002. Elle provient principalement des intérêts détenus dans le champ d'El Sharara (TOTAL 7,5 %), dans les champs de Mabruk (TOTAL opérateur 75,0 %) et dans le champ offshore d'Al Jurf (TOTAL opérateur 37,5 %) dont la production a commencé en septembre 2003. Le développement de la structure B du bloc C 137 (TOTAL opérateur 37,5 %) s'est poursuivi et permettra d'atteindre un plateau de 40 kbep/j. Les travaux d'exploration dans le bassin de Murzuk (bloc NC 191, TOTAL opérateur 100,0 %) sont en cours avec le forage prévu de 2 puits en 2004. Enfin sur le bloc NC 186 (TOTAL 24,0 %), la structure A a été mise en production en novembre 2003 avec une production moyenne de 8 kb/j.

Maroc

En 2003, sur la zone Dakhla Offshore, TOTAL a continué ses travaux de sismique.

Mauritanie

TOTAL a signé un contrat de préreconnaissance sur 2 blocs dans le bassin de Taoudeni.

Nigeria

La production du Groupe en 2003 au Nigeria a atteint 196 kbep/j en quote-part contre 156 kbep/j en 2002. Les champs opérés par TOTAL, y compris ceux en association avec la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC 60,0 %, TOTAL 40,0 %) ainsi que le champ d'Amenam (TOTAL 30,4 %), ont contribué pour environ 40 % à la production du Groupe au Nigeria pour l'année 2003. Le champ d'Amenam en eaux peu profondes a démarré sa production en juillet 2003, et atteindra le plateau de production de 125 kb/j courant 2004. Le reste de la production de TOTAL provient d'une association NNPC, Shell, Agip, TOTAL (participation de 10,0 %).



→ **Gabon** — Plate-forme offshore de production de Torpille.

→ **Corée du Sud** — Le plus gros FSO du golfe de Guinée (Nigeria) a été construit à quai, en deux parties. Les deux demi-coques de ce mastodonte de 45 000 t et d'une capacité de 2,4 millions de barils ont ensuite été réunies par glissement et soudées l'une à l'autre.

→ **Angola** — Vue de la plate-forme Palp-2 sur le bloc 3 à partir d'un tanker.

L'appréciation de la découverte d'Usan sur l'OPL 222 (TOTAL opérateur 20,0 %) a été couronnée de succès en 2003, en particulier avec le puits d'Usan 4, et les études de développement du champ d'Usan sont en cours. TOTAL est également partenaire à hauteur de 12,5 % d'un Contrat de Partage de Production sur le permis en eaux profondes OML 118, sur lequel le champ de Bonga est en cours de développement pour une mise en production prévue fin 2004. Le Groupe détient par ailleurs 15,0 % de Nigeria LNG Company, d'une capacité de 9 Mt/an de GNL, avec trois trains en opération. La production brute de GNL s'est élevée à 8,9 Mt en 2003 et celle de condensats à 3,7 Mb. La construction des quatrième et cinquième trains GNL est en cours, ils seront opérationnels courant 2005.

Amérique du Nord

La production 2003 en quote-part de TOTAL en Amérique du Nord a augmenté de 45 kbep/j en 2002 à 59 kbep/j en 2003, soit 2 % de la production totale du Groupe pour l'année 2003.

Canada

Depuis 1999, TOTAL participe à un projet pilote d'extraction de bitume par récupération thermique avec injection de vapeur (Steam Assisted Gravity Drainage) sur le permis Surmont en Athabasca (TOTAL 43,5 %) dans la province de l'Alberta. En décembre 2003, la première phase de développement a été approuvée par tous les partenaires avec comme objectif un démarrage de production en 2006 et un plateau de production à 27 kbep/j en 100 %.

États-Unis

En 2003, la production moyenne journalière s'est élevée à 59 kbep/j en part Groupe contre 45 kbep/j en 2002. Depuis septembre 2002, Canyon Express livre du gaz provenant des champs d'Aconcagua (TOTAL opérateur 50,0 %), Camden Hills (TOTAL 16,7 %) et King's Peak.

Le développement du champ de Matterhorn (TOTAL opérateur 100,0 %) dans l'offshore profond du golfe du Mexique lancé en 2001 a vu sa production démarrer au mois de novembre 2003 depuis sa plate-forme à tendons d'une capacité de traitement de 40 kbep/j, par 850 mètres d'eau. En 2003, TOTAL a finalisé son programme d'exploration sur les 20 blocs acquis en 2001 dans la "National Petroleum Reserve of Alaska" (NPRA). TOTAL a également acquis 21 nouveaux blocs en offshore profond dans le golfe du Mexique tout en poursuivant sa politique

de rationalisation de son portefeuille d'actifs. TOTAL détient dorénavant 149 blocs offshore dans le golfe du Mexique.

Asie (hors Moyen-Orient)

La production 2003 en quote-part de TOTAL en Asie a augmenté de 5 % pour s'établir en moyenne à 232 kbep/j contre 220 kbep/j en 2002, soit 9 % de la production totale du Groupe pour l'année 2003.

Brunei

Sur le bloc B (champ de Maharaja Lela Jamalulalam), dans l'offshore profond du Brunei Darussalam (TOTAL opérateur 37,5 %), la production en part Groupe de TOTAL a été de 14 kbep/j en 2003 contre 11 kbep/j en 2002. Deux nouveaux puits ont été mis en production en 2003. Le projet d'installation d'une unité de compression sur une des plates-formes existantes a été lancé fin 2002 (démarrage prévu en 2006). Par ailleurs, TOTAL est opérateur, avec un intérêt de 60,0 % du bloc J situé en eaux profondes. L'accord de partage de production a été signé en mars 2003. Les activités d'exploration sur le bloc J (5 000 km²) ont été temporairement suspendues en raison d'un différent frontalier avec la Malaisie.

Indonésie

La production en part Groupe de TOTAL pour l'année 2003 a atteint 168 kbep/j contre 154 kbep/j en 2002. Le 16 juillet 2003, un record de production opérée a été établi avec 2 640 Mpc/j (74 Mm³/j) de gaz produit (production moyenne en 2003 de 2 340 Mpc/j). Les activités de TOTAL en Indonésie sont concentrées sur le permis de la Mahakam (TOTAL opérateur 50,0 %) qui regroupe plusieurs champs, en particulier Peciko et Tunu, les plus gros champs gaziers de la zone Kalimantan Est. TOTAL livre sa production de gaz naturel à PT Badak, société indonésienne qui opère l'usine de Bontang, la plus grande usine de liquéfaction au monde. Ce GNL fait l'objet de contrats à long terme conclus avec des clients japonais, coréens et taiwanais qui le destinent principalement à leurs centrales électriques. La capacité totale des huit trains de liquéfaction de l'usine de Bontang s'élève à 22 Mt/an. Cette production est vendue dans sa quasi-totalité jusqu'en 2010. Actuellement, près de 64 % du gaz livré à l'usine de Bontang provient de la production opérée par TOTAL sur le permis de la Mahakam. Cette contribution devrait passer à 70 % d'ici 2010.

Le développement du champ de Peciko se poursuit avec la mise en œuvre de la phase 3 et de la phase 4 (une plate-forme supplémentaire installée en 2003, une deuxième début 2004 et l'installation des unités de compression à terre également prévue en 2004). Sur le champ voisin de Tunu, une nouvelle phase de développement (phase 9) est en cours et démarrera en 2004.

Malaisie

En 2001, TOTAL a acquis une participation de 42,5 % dans le permis en eaux profondes du bloc SKF. Le forage d'un puits d'exploration est prévu en 2004.

Myanmar

Sur le champ de Yadana (TOTAL opérateur 31,2 %) situé sur les blocs M5 et M6, les livraisons de gaz à PTT à destination des centrales électriques thaïlandaises ont atteint 586 Mpc/j (16,6 Mm³/j) en 2003. Par ailleurs TOTAL a fourni 37 Mpc/j (1,04 Mm³/j) au marché domestique en 2003 contre 25 Mpc/j (0,7 Mm³/j). En 2003, TOTAL a enregistré une production en part Groupe de 16 kbep/j contre 18 kbep/j en 2002.

Pakistan

TOTAL (Opérateur 40,0 %) détient deux blocs d'exploration en eaux très profondes (1 700-3 400 mètres) de 7 500 km² chacun en mer d'Oman. Un forage d'exploration est prévu en 2004.

Thaïlande

La production en part Groupe du champ de Bongkot s'est élevée à 34 kbep/j en 2003 contre 37 kbep/j en 2002. Des contrats long terme couvrent la vente à PTT plc. (société nationale thaïlandaise) de la totalité de la production de gaz naturel de Bongkot (TOTAL 33,3 %) dont PTT acquiert également la production de condensats. Le gaz est ensuite revendu à divers clients locaux. Le développement en cours sur Bongkot concerne la construction de la phase 3C. Celle-ci comprend une plate-forme de forage déjà installée, la complétion du puits foré en 2003 et une plate-forme de désulfuration qui sera installée fin 2004. Par ailleurs, la mise en service du nouveau stockage flottant pour les condensats a eu lieu en janvier 2003.

Moyen-Orient

La production 2003 en quote-part de TOTAL au Moyen-Orient (y compris sa quote-part dans la production des filiales mises en équivalence et non consolidées) a augmenté de 2 % pour s'établir en moyenne à 441 kbep/j contre 432 kbep/j en 2002, soit 17 % de la production totale du Groupe pour l'année.

Arabie saoudite

Le 15 novembre 2003, TOTAL a signé un accord avec le gouvernement du royaume d'Arabie saoudite pour créer une joint-venture avec la compagnie pétrolière nationale saoudienne Saudi Aramco afin de réaliser de l'exploration dans une zone gazière de 200 000 kilomètres carrés dans le sud du Rub Al-Khali. TOTAL a un intérêt de 30,0 % dans cette association.

Émirats arabes unis

Les activités de TOTAL sont localisées à Abu Dhabi et à Dubaï. La production de TOTAL en 2003 s'est élevée à 248 kbep/j contre 216 kbep/j en 2002. Les champs à terre sont ceux d'Asab, de Bab, de Bu Hasa, de Sahil et de Shah et les champs en mer ceux de Umm Shaif, de Zakum, de Abu Al Bu Khoosh et de Fateh. En outre, TOTAL détient une participation de 15,0 % dans Abu Dhabi Gas Industries (GASCO), société qui produit du butane, du propane et des condensats issus du gaz associé produit par les champs à terre. TOTAL détient également une participation de 5,0 % dans Abu Dhabi Gas Liquefaction Company (ADGAS), société qui produit du GNL, du GPL et des condensats issus du gaz naturel produit par les champs en mer – gaz associé à la production de pétrole et gaz non associé. Le Groupe détient également une participation de 30,0 % dans Ruwais Fertilizer Industries (FERTIL) qui produit de l'ammoniac et de l'urée à partir du méthane fourni par ADNOC. TOTAL en sa qualité de chef de file d'un consortium 50/50 avec Tractebel a mené à bien l'extension de l'usine de production d'électricité et de dessalement d'eau de mer de Taweelah A1 qui a été mise en service en avril 2003. TOTAL est actionnaire à hauteur de 24,5 % de la société Dolphin Energy Limited qui commercialisera aux Émirats le gaz du projet Dolphin produit au Qatar. Des accords de vente de gaz ont été signés en octobre 2003 et les autorités du Qatar ont approuvé le plan de développement final en décembre 2003.

Iran

TOTAL a quatre contrats de type *buy-back* en Iran, la production moyenne journalière étant de 50 kbep/j en 2003. Sur les champs de Sirri A&E (TOTAL 60,0 % au sein du consortium étranger), les opérations sont maintenant conduites par la société nationale National Iranian Oil

Company (NIOC). La production du champ de gaz à condensats offshore de South Pars/bloc 2&3 (TOTAL opérateur 40,0 % au sein du consortium étranger) s'est maintenue en 2003 à un niveau légèrement supérieur à 2 Gpc/j et 85 kb/j de condensats. La procédure de transfert des opérations à la NIOC est en cours. Cependant TOTAL continuera de fournir à la NIOC une assistance technique et opérationnelle. Le développement du champ d'huile offshore de Balal (TOTAL 46,8 % au sein du consortium) est terminé, et les opérations des principales installations ont été transférées à NIOC. Les forages sont en voie d'achèvement, et la production conforme aux attentes à 40 kb/j. Le développement du champ de Dorood (TOTAL opérateur 55,0 % au sein du consortium) progresse, et la production de la première phase s'est maintenue à 15 kb/j en 2003. En février 2004, le Groupe a signé un accord d'actionnaires entre la NIOC (50,0 %), TOTAL (30,0 %) et Petronas (20,0 %) en vue de créer la société Pars LNG, première étape du développement d'un partenariat à long terme pour la production de GNL.

Koweït

Le Groupe a poursuivi en 2003 son activité d'assistance technique au titre du contrat conclu avec Kuwait Oil Company (KOC). Il couvre l'ensemble du domaine de KOC et permet au Groupe de fournir une assistance technique et un support aux activités Amont. Par ailleurs, le Groupe participe à hauteur de 20,0 % au consortium mené par ChevronTexaco en vue de l'appel d'offres ouvert aux compagnies pétrolières internationales pour des opérations de production des champs situés au nord du pays dont le processus a repris en juin 2003.

Oman

Après dégoulottage, l'usine de liquéfaction Oman LNG (TOTAL 5,5 %) a produit au maximum de sa capacité à 7,0 Mt en 2003 contre 6,6 Mt en 2002, des ventes court terme et *spot* s'ajoutant aux débouchés long terme en Corée et au Japon. La construction d'un nouveau train de liquéfaction (3,6 Mt) a été lancée par le gouvernement omanais et la société espagnole Union Fenosa, au sein d'une nouvelle société, Qalhat LNG, dans laquelle Oman LNG a pris un intérêt de 36,8 % (part de TOTAL 2,0 %).

→ **France** — La salle de géovision du Centre de Recherche de Pau permet d'étudier en trois dimensions et à grande échelle un réservoir comme si l'on était au cœur de ce dernier.

→ **Venezuela** — Sincor. Unité de conversion profonde (upgrader) de José : le brut extra-lourd y est transformé en brut léger de très haute qualité, le Zuata Sweet. Vue d'un four du centre de production.

→ **Mer du Nord** — La plate-forme où sont basés l'usine de traitement, les utilitaires et les quartiers d'habitation (PUQ) est connectée par des ombilicaux de service et des pipelines aux plates-formes puits d'Elgin (reliées par une passerelle, à gauche sur la photo) et de Franklin, distants de 5,5 kilomètres.



PHOTOS DE HAUT EN BAS



Sur le bloc 34 – exploration – (TOTAL 100 %), des études sont en cours pour apprécier plus précisément le potentiel d'hydrocarbures. TOTAL détient un intérêt de 4,0 % dans Petroleum Development Oman (PDO) qui a produit 28 kbep/j en 2003 (part Groupe).

Qatar

La production de TOTAL au Qatar s'est élevée à 54 kbep/j en 2003 contre 58 kbep/j en 2002. TOTAL détient une participation de 20,0 % dans les activités amont de Qatargas. Cette société produit du gaz naturel et des condensats sur un bloc du North Field. Le Groupe détient également une participation de 10,0 % dans l'usine de liquéfaction de Qatargas. Les trois trains de liquéfaction de gaz naturel ont permis de produire 8,2 Mt en 2003, contre 7,6 Mt en 2002 du fait d'un projet de dégoullottage en cours pour porter cette capacité de production à 9,7 Mt/an d'ici 2006. En décembre 2001, un contrat a été signé avec la société nationale Qatar Petroleum, qui prévoit la vente de 56,6 Mm³/j (2 Gpc/j) de gaz qatari produit dans le cadre du projet Dolphin (TOTAL 24,5 %) sur 25 ans à compter de 2006. Ce gaz proviendra du North Field au Qatar et sera acheminé vers les Émirats arabes unis, par l'intermédiaire d'un gazoduc de 380 kilomètres. Le programme d'appréciation de la zone en production a été achevé avec succès et le plan de développement final approuvé en décembre 2003 par les autorités. Le coût du projet Dolphin est estimé à environ quatre milliards de dollars. Sur le champ d'Al Khaliq (TOTAL 100,0 %), la troisième phase de développement est en cours de réalisation afin d'augmenter la production de 20 kb/j.

Syrie

En 2003 la production en part Groupe a été de 40 kbep/j provenant essentiellement des champs de Jafra et Qahar sur le permis de Deir Ez Zor (TOTAL 50,0 %). Le projet concernant le gaz et les condensats de Deir Ez Zor (TOTAL 50,0 %), mis en route progressivement depuis fin 2001, permet de collecter, de traiter et de transporter environ 5 Mm³/j (175 Mpc/j) de gaz associé issus du permis Deir Ez Zor. Ce projet met un terme au torchage de gaz associé et réduit les émissions de gaz à effet de serre dans cette région.

Yémen

Les permis East Shabwa (TOTAL opérateur 28,6 %) et Jannah (TOTAL 15,0 %) ont produit respectivement 23 kb/j et 43 kb/j en 100 % en 2003. TOTAL est le principal actionnaire, avec une participation de 42,9 % dans le projet Yemen LNG Company pour lequel le gouvernement yéménite a donné son accord pour une commercialisation de 6 Mt/an de GNL qui devraient être produits à partir des réserves de la région de Marib.

Amérique du Sud

La production 2003 en quote-part de TOTAL en Amérique du Sud a augmenté de 15 % en 2003 pour s'établir en moyenne à 196 kbep/j contre 170 kbep/j en 2002, soit 8 % de la production totale du Groupe pour l'année.

Argentine

La production moyenne journalière de TOTAL s'est élevée à 64 kbep/j en 2003, supérieure au niveau de 2002 (59 kbep/j).

Sur le champ d'Aguada Pichana (TOTAL opérateur 27,3 %), l'unité de compression moyenne pression a démarré et un nouveau projet de même type a été lancé sur le champ de San Roque (TOTAL opérateur 24,7 %) afin de maintenir le plateau de production sur ces deux champs.

Sur le développement de Carina-Aries (offshore de la Terre de Feu, TOTAL opérateur 37,5 %), lancé en 2001, la construction des infrastructures offshore du projet s'est poursuivie. Après la suspension des opérations en 2002 (forages offshore et construction des installations onshore), du fait de la crise argentine, la décision a été prise en 2003 de relancer le projet pour un démarrage de production prévu en 2005.

Bolivie

TOTAL détient sept permis en Bolivie : San Alberto et San Antonio, tous deux producteurs (TOTAL 15,0 %), et cinq permis d'exploration : blocs XX West (TOTAL opérateur 41,0 %), Bereti (TOTAL opérateur 100 %), Aquio et Ipati (TOTAL opérateur 80,0 %) et Rio Hondo (TOTAL 50,0 %).

Le puits d'exploration Itau X3 sur le bloc XX West dont le forage a eu lieu mi-2003 n'a pas donné les résultats espérés. Le champ de Sabalo dont le développement a été lancé en 2001 sur le permis de San Antonio a démarré sa production début 2003. Dans le cadre de la poursuite du développement du champ de San Alberto, le puits San Alberto 14 a été foré en 2003 avec les résultats escomptés et participera à l'augmentation de la production. La production moyenne journalière, en part Groupe, des champs de San Alberto et San Antonio s'est élevée à 11 kbep/j en 2003, soit plus du double de l'année précédente. Petrobras n'a pas enlevé en 2003 la totalité des quantités qui lui étaient attribué dans le cadre de leur contrat "take or pay", des discussions sont en cours pour résoudre ce différend. L'oléoduc Transierra ("Gasyr", TOTAL 11,0 %) est opérationnel depuis le mois d'avril 2003.

Brésil

Aucune activité d'exploration supplémentaire n'est prévue en offshore profond sur le bloc BC-2 (TOTAL opérateur 35,0 %) suite au forage du puits Anambe en 2003. Le permis d'exploration a été rendu à l'exception de la zone correspondant à la découverte de Curio.

Colombie

La production, en part Groupe, des champs de Cusiana et Cupiagua (TOTAL 19,0 %) s'est élevée à 37 kbep/j en 2003 contre 43 kbep/j en 2002. Une sismique 3D "Sparse" sur le permis de Tangara (TOTAL 55,0 %) a été finalisée et interprétée en 2003, permettant de débiter dans la continuité les travaux pour le premier forage d'exploration. Le permis d'exploration de Gaitanas (TOTAL 70,0 %) a été rendu en 2003.

Trinidad et Tobago

Sur le bloc 2c (TOTAL 30,0 %) situé en offshore peu profond de Trinidad, le développement du Grand Angostura a été lancé en mars 2003. Ce dernier progresse conformément au planning et les forages ont démarré depuis la première plate-forme mise en place pour un démarrage de la production en 2005. Sur le bloc 3a (TOTAL 10,0 %), le programme d'exploration a démarré avec le forage de Delaware (découverte de gaz), Bimuraburra (sec) et Puncheon (en cours).

Venezuela

La production, en part Groupe, a été de 84 kbep/j en 2003 contre 63 kbep/j en 2002. Malgré la grève générale en début d'année, la production moyenne 2003 de brut lourd (8,5° API EHO) sur Sincor (TOTAL 47,0 %) a été de 160 kb/j en 100 %. Les tests de capacité de production d'huile synthétique (32° API) prévus contractuellement ont été menés à bien dès la première tentative.

Sur le champ de Jusepin (TOTAL opérateur 55,0 %), deux nouveaux puits ont été forés en 2003 et le nouveau système d'injection d'eau

réalisé en 2003 est opérationnel. La première phase du développement du champ de gaz de Yucal Placer (TOTAL 69,5 %) a été particulièrement affectée par les grèves du début d'année 2003. Malgré cela, l'ensemble des programmes de forage a été réalisé et le démarrage du projet est prévu au cours du deuxième trimestre 2004.

Communauté des États indépendants (CEI)

La production 2003 en quote-part de TOTAL en CEI a été de 8 kbep/j contre 5 kbep/j en 2002.

Azerbaïdjan

En février 2003, le groupe Entrepreneur (TOTAL 10,0 %) a décidé de lancer le développement de la phase 1 du champ de gaz de Shah Deniz. Fin 2003, le deuxième puits de développement était en cours et les principaux contrats engagés. La construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, lancée en août 2002, est en cours. Cet oléoduc, propriété de la BTC Co (TOTAL 5,0 %), reliera Bakou à la mer Méditerranée.

La "South Caucasian Pipeline Company" (SCPC, TOTAL 10,0 %) a commencé la construction d'un gazoduc entre Bakou et la frontière turque. Ce gazoduc utilisera en Azerbaïdjan et en Géorgie le même couloir que l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC).

TOTAL a décidé de mettre fin à l'exploration sur les permis de Lenkoran-Talysh (TOTAL opérateur 35,0 %) et Absheron (TOTAL 20,0 %).

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



→ **Qatar** — Plate-forme Al Khalij sur North Field (Qatargas), l'un des plus gros champs gaziers au monde.

→ **Iran** — Le champ de Balal est situé au milieu du golfe arabo-persique, à 100 km de l'île de Lavan. Vue du circuit d'injection d'eau.





PHOTOS DE HAUT EN BAS

Kazakhstan

Sur le permis Nord Caspienne, TOTAL a augmenté sa participation de 16,7 % à 20,4 % à l'occasion de la cession des intérêts de British Gas (sous réserve de finalisation). L'activité de forage a été soutenue en 2003 avec quatre appareils en activité. L'appréciation du champ de Kashagan s'est poursuivie avec les tests des puits Kashagan Est-4 et 5 et le forage de Kashagan Est-6. Au total, ce sont aujourd'hui cinq puits qui confirment la découverte de Kashagan en plus des deux puits de découverte Kashagan Est-1 et Kashagan Ouest-1. Le plan de développement soumis aux autorités kazakhes, à la suite de la déclaration de commercialité faite en 2002, a été approuvé en février 2004. Les travaux préliminaires d'infrastructures et de génie civil ont été entrepris, les études d'ingénierie se poursuivent et l'ingénierie de base des deux premières tranches de développement a été finalisée. Sur les autres zones du permis, la campagne de forage sur les structures de Kashagan Sud-Ouest et Aktote s'est révélée positive avec présence d'hydrocarbures dans chacune d'elles.

Russie

La production, en part Groupe, a été de 8 kbep/j en 2003 contre 5 kbep/j en 2002. Sur le champ de Kharyaga (TOTAL opérateur 50,0 %), la phase deux qui vise un plateau de production à 30 kbep/j a démarré début 2003. Le contrat de partage de production fait l'objet d'un différend entre TOTAL et la Fédération de Russie. TOTAL et ses partenaires ont déposé le 18 juin 2003 une demande d'arbitrage à Stockholm suivant les règles de la Commission des Nations unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI). TOTAL a signé deux accords de partenariat 50/50 avec Rosneft et Yukos pour explorer des permis en mer profonde en mer Noire russe. TOTAL s'est associé à parts égales avec Yukos pour l'exploration de la zone de Shatsky par des profondeurs comprises entre 1 500 et 2 000 mètres d'eau. Une campagne sismique 2D de plus de 2 000 kilomètres a été acquise et est en cours d'interprétation. TOTAL s'est également associé à Rosneft pour l'exploration de la zone de Tuapse. Le permis d'exploration a été obtenu en août 2003. La profondeur d'eau est comprise entre 500 et 2 000 mètres. Les premières études sont en cours.



- ➔ **Russie** — Les activités de prospection pétrolière dans le territoire des Nenets sur le champ de Kharyaga ont été menées dans le respect de l'environnement.
- ➔ **Qatar** — Vue des gazoducs de l'usine de liquéfaction de Qatargas dont TOTAL est actionnaire.
- ➔ **Indonésie** — Le terminal de Bontang, avec ses bacs de stockage et son quai de chargement des méthaniers.

Oléoducs et gazoducs

Le tableau suivant présente les participations de TOTAL dans les oléoducs et gazoducs dans le monde entier.

	Origine	Destination	Participation en %	TOTAL opérateur	Liquides	Gaz
France						
GSO	Réseau du Sud-Ouest		70,00	X		X
CFM	Réseau Centre-Ouest		45,00			X
Italie						
SGM	Larino	Collefero	12,00			X
Norvège						
Gassled ⁽¹⁾			9,04			X
Frostpipe (inhibited)	Lille-Frigg, Froy	Oseberg	36,25		X	
Oseberg Transport System	Oseberg, Brage et Veslefrikk	Sture	8,65		X	
Norpipe Oil	Ekofisk treatment center	Teeside (Royaume-Uni)	34,93		X	
Troll Oil Pipeline I and II	Troll B and C	Vestprocess (Raffinerie de Mongstad)	3,70		X	
Sleipner East Condensate Pipe	Sleipner East	Karsto	10,00		X	
Kvitebjorn pipeline	Kvitebjorn	Mongstad	5,00		X	
Heimdal to Brae Condensate line	Heimdal	Brae	16,76		X	
Pays-Bas						
Nogat pipeline	F15	Den Helder	23,19			X
West Gas Transport	K13-K4K5	Den Helder	4,66			X
WGT Extension	Markham	K13	23,00			X
Zuidwal pipeline	Zuidwal	Terminal de Harlingen	42,20			X
Oldelamer pipeline	Oldelamer	Terminal de Garijp	42,25			X
Royaume-Uni						
Frigg System : UK line	Frigg UK, Alwyn North,					
	Bruce, and others	St. Fergus (Écosse)	100,00	X		X
Interconnector	Bacton	Zeebrugge (Belgique)	10,00			X
Central Graben Liquid Export Line (LEP)	Elgin/Franklin	ETAP	46,17	X	X	
Shearwater Elgin Area Line (SEAL)	Elgin/Franklin, Shearwater	Bacton	25,73			X
Bruce Liquid Export Line	Bruce	Forties (Unity)	43,25		X	
Central Area Transmission System (CATS)	Cats Riser Platform	Teeside	0,57			X
Gabon						
Rabi Pipe	Rabi	Terminal du Cap Lopez	100,00	X	X	
États-Unis						
Canyon Express	Aconcagua	Plate-forme Williams	25,80	X		X

(1) Gassled : unitisation du réseau de gazoducs norvégiens à travers une association dans laquelle TOTAL détient un intérêt de 9,038 %.

En plus de sa participation directe dans Gassled, TOTAL détient également un intérêt de 14,40 % à travers une association avec Norse Gas SA qui détient pour sa part un intérêt de 3,018 % dans Gassled.

Oléoducs et gazoducs

Le tableau suivant présente les participations de TOTAL dans les oléoducs et gazoducs dans le monde entier.

	Origine	Destination	Participation en %	TOTAL opérateur	Liquides Gaz
Myanmar					
Yadana	Yadana (Myanmar)	Ban-I Tong (frontière thaïlandaise)	31,20	X	X
Qatar					
Dolphin (projet)	Ras Laffan (Qatar)	Taweelah (E.A.U.)	24,50		X
Argentine					
Gas Andes	Neuquen Basin (Argentine)	Santiago (Chili)	56,50	X	X
TGN	Network (nord de l'Argentine)		19,21	X	X
TGM	TGN	Urugulana (Brésil)	32,68	X	X
Bolivie					
Transierra	Yacuiba	Rio Grande	11,00		X
TBG	Frontière entre la Bolivie et le Brésil	Porto Alegre via São Paulo	9,67		X
TSB (projet)	TGM (Uruguay)	TBG (Porto-Allegre)	25,00		X
Colombie					
Ocensa	Cusiana, Cupiagua (Colombie)	Terminal de Covenas (Colombie)	15,20		X
Oleoducto de Colombia	Vasconia	Covenas	9,50		X
Oleoducto de Alta Magdalena	Magdalena media (Colombie)	Vasconia (Colombie)	1,00		X
Azerbaïdjan					
BTC (projet)	Bakou (Azerbaïdjan)	Ceyhan (Turquie)	5,00		X
SCP (projet)	Bakou (Azerbaïdjan)	Frontière turque	10,00		X

Gaz & Électricité

Les activités du secteur englobent le transport et le stockage du gaz naturel et la génération d'électricité à partir de centrales à gaz à cycle combiné et d'énergies renouvelables. Elles recouvrent également le marketing et la vente de gaz naturel, d'électricité, de GNL, de GPL et de charbon. TOTAL est présent essentiellement en Europe et sur les continents américains et accroît ses activités en Asie.

Gaz & Électricité



Yves-Louis Darricarrère
Directeur Général Gaz & Électricité

“ L’activité Gaz & Électricité a été marquée en 2003 par un fort développement de nos positions, en particulier dans le gaz naturel liquéfié et sur les marchés européens en cours d’ouverture. Ces réalisations créent des débouchés pour les productions futures du Groupe. ”

Gaz naturel

En 2003, TOTAL a continué sa stratégie de consolidation des activités dans le gaz naturel visant à valoriser les réserves de gaz naturel existantes et à rendre commerciales de nouvelles ressources potentielles de gaz.

Une grande part de la production de gaz naturel de TOTAL est vendue à travers des contrats à long terme ; cependant, sa production en Amérique du Nord ainsi qu’une part de ses productions en Argentine, en Norvège et en Grande-Bretagne sont vendues sur une base *spot*.

Les contrats long terme par lesquels TOTAL vend son gaz naturel et son GNL ont leurs prix généralement indexés sur, entre autres facteurs, le prix moyen du pétrole brut et d’autres produits pétroliers ainsi que, dans certains cas, le coût de la vie. Bien que les prix du gaz naturel et du GNL aient tendance à fluctuer en ligne avec les prix du pétrole brut, il y a un retard entre

le changement des prix du pétrole brut et son impact sur les prix du gaz naturel à long terme. Du fait de la relation existant entre les prix des contrats de gaz naturel et les prix du pétrole brut, les prix des contrats ne sont généralement pas affectés par les fluctuations court terme des marchés du prix *spot* de gaz naturel.

Dans un contexte de libéralisation des marchés du gaz se généralisant à l’échelle mondiale qui tend à minimiser les méthodes de ventes traditionnelles qui s’appuyaient auparavant essentiellement sur des contrats long terme comme décrit ci-dessus, l’accroissement des risques et opportunités pour les producteurs de gaz comme TOTAL les incite à sécuriser des débouchés pour leurs productions en prenant des positions aval dans le marketing et la vente de gaz naturel. Dans cette optique, TOTAL se renforce tout au long de la chaîne gazière, afin de sécuriser ou accroître ses parts de marché dans l’aval gaz.

Europe

En France, TOTAL est présent dans l'aval de la chaîne gazière depuis 60 ans. Les activités de transport, commercialisation et stockage ont été développées à l'origine en complément de la production du Groupe. TOTAL poursuit sa stratégie consistant à devenir un acteur de premier plan en France pour la fourniture de gaz aux clients industriels et commerciaux.

En novembre 2003, TOTAL et Gaz de France ont conclu un protocole d'intention pour dénouer leurs participations croisées dans leurs sociétés communes de transport et de fourniture de gaz en France, Gaz du Sud-Ouest (GSO) et la Compagnie Française du Méthane (CFM). Gaz de France détient actuellement 30 % de GSO qui a transporté et commercialisé 7 % de la consommation française de gaz en 2003 et TOTAL détient les 70 % restants. TOTAL détient actuellement 45 % de CFM et Gaz de France a les 55 % restants. Par ce protocole, TOTAL deviendrait l'actionnaire unique de GSO et Gaz de France celui de la CFM. En outre, TOTAL reprendrait en direct une partie des activités de négoce de la CFM. Une fois cette opération menée à bien, TOTAL détiendra une part de marché des ventes de gaz naturel en France aux alentours de 17 %*. Ce protocole reflète la volonté de TOTAL et de Gaz de France de s'adapter à l'évolution structurelle du marché du gaz en France qui sera ouvert à tous les clients industriels et non résidentiels dès le 1^{er} juillet 2004. En outre, ce protocole permettra à TOTAL de prendre une participation de 26,7 % dans le projet de terminal de regazéification de Fos II Cavaou, situé dans le sud de la France. Ce terminal, qui réceptionnera du gaz naturel liquéfié, devrait entrer en service en 2007. Il aura une capacité initiale de 6 millions de tonnes, qui pourra être augmentée par la suite.

Par ailleurs, TOTAL opère deux unités de stockage de gaz naturel dans le sud-ouest de

la France, dont la capacité représente environ 18 % des capacités de stockage en France.

Au Royaume-Uni, TOTAL GAS & POWER (UK) commercialise du gaz et de l'électricité sur le marché industriel et commercial britannique et détient aussi une participation de 10 % dans Interconnector UK Ltd., gazoduc reliant Bacton au Royaume-Uni à Zeebrugge en Belgique dont la capacité s'élève à 20 Gm³ par an (700 Gpc par an). En janvier 2003, TOTAL GAS & POWER (UK) a acquis le portefeuille de clients industriels et commerciaux d'ExxonMobil représentant environ 2 Gm³ par an de consommation de gaz (70 Gpc par an). En 2003, les volumes vendus par TOTAL GAS & POWER (UK) aux clients industriels et commerciaux se sont élevés pour le gaz à 5 Gm³ (180 Gpc), soit une part de marché aux alentours de 19 %* de ce segment de marché. Les ventes d'électricité se sont élevées à 0,8 TWh. TOTAL GAS & POWER NORTH EUROPE a pour but de commercialiser du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs éligibles. Les quantités vendues en 2003 ont été de 0,6 Gm³ (21 Gpc) de gaz et de 1,3 TWh d'électricité principalement en France et au Benelux. TOTAL a continué de participer de manière active à Powernext, première plate-forme de négociation d'électricité en France lancée en 2002.

Cepsa Gas Comercializadora a été créée le 1^{er} juin 2001 dans le but de commercialiser du gaz sur le marché espagnol. En 2003, la Compagnie nationale algérienne Sonatrach est entrée à hauteur de 30 % dans Cepsa Gas Comercializadora, ramenant à 35 % les parts respectives de Cepsa et de TOTAL.

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



→ Méthanier transportant du GNL

→ **Abu Dhabi** — L'unité de production d'électricité et de dessalement d'eau de mer à Abu Dhabi est aujourd'hui l'une des plus importantes usines de cogénération au monde.



* Estimation Société.

En 2003, Cepsa Gas Comercializadora a vendu 1,0 Gm³ (35,0 Gpc) de gaz naturel. TOTAL participe également aux études du projet Medgaz, un gazoduc qui devrait relier directement l'Algérie à l'Espagne dans lequel elle détient un intérêt de 12 %.

Continent américain

Aux États-Unis, TOTAL a commercialisé environ 10,4 Gm³ (369 Gpc) de gaz naturel en 2003. En octobre 2003, TOTAL a signé un accord en vue d'acquiescer une participation de 25 % dans la société en charge de la construction du terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié à Altamira au Mexique. Ce terminal aura une capacité de 5 millions de tonnes de gaz naturel et sa mise en service est prévue pour 2006. TOTAL détient également 25 % de la société de commercialisation Gas del Litoral qui vient de signer un contrat de 15 ans avec l'électricien public mexicain, Comision Federal de Electricidad (CFE), par lequel elle s'engage à lui fournir chaque année 5 milliards de mètres cubes (177 Gpc) de gaz à partir du nouveau terminal d'Altamira.

En Amérique latine, le Groupe détient des participations dans plusieurs sociétés de transport de gaz naturel en Argentine, au Chili et au Brésil. Les intérêts détenus par TOTAL comprennent 19,2 % de la société Transportadora de Gas del Norte (TGN), exploitant un réseau de transport de gaz couvrant la moitié nord de l'Argentine ; 56,5 % des sociétés propriétaires du gazoduc GasAndes, reliant le réseau TGN à Santiago du Chili ; 32,7 % de la société Transportadora de Gas del Mercosur (TGM), exploitant un gazoduc reliant le réseau TGN à la frontière brésilienne ; 9,7 % de la portion brésilienne du gazoduc Bolivie-Brésil ; et 25 % de la société TSB qui développe un projet de gazoduc devant assurer la connexion entre TGM et le gazoduc Bolivie-Brésil. Ces différents actifs représentent au total un réseau intégré d'environ 9 000 km, desservant les marchés argentin, chilien et brésilien à partir des bassins producteurs de gaz de Bolivie et d'Argentine où le Groupe détient d'importantes réserves. Une extension du gazoduc et de la compression de GasAndes vers la Région VI du Chili au sud de Santiago a été mise en service en juillet 2003. La poursuite de la grave crise économique en Argentine a conduit TOTAL à poursuivre ses efforts pour préserver au mieux la valeur des actifs de ses filiales Gaz & Électricité. En particulier, TOTAL a entamé en 2003 une procédure d'arbitrage à l'encontre de l'Argentine dans le cadre des accords de protection mutuelle existant entre l'Argentine et la France.

Asie

En Asie, TOTAL est principalement engagé à travers ses productions de gaz naturel en Indonésie, Thaïlande et Myanmar pour lesquelles le Groupe recherche des débouchés sur l'ensemble de la zone mais avec une priorité donnée aux marchés émergents de la Chine et de l'Inde. TOTAL a lancé en novembre 2003 la construction d'un terminal d'importation et de stockage de GPL sur la côte est de l'Inde, dans l'État de l'Andhra Pradesh. TOTAL (50 %) est associé pour ce projet, dont la capacité de stockage sera de 60 000 tonnes et la capacité de soutirage de 1,2 Mt/an, à Hindustan Petroleum ; la mise en service de ce terminal est prévue pour fin 2006. En outre, les négociations menées en 2003 ont débouché en mars 2004 sur la prise d'une participation de 26 % dans le terminal de regazéification d'Hazira, en Inde, sur la côte ouest dans l'État du Gujarat.

Au Japon, TOTAL, à travers sa participation dans deux sociétés DME Dev. et DME International, a inauguré en novembre 2003, avec 9 sociétés japonaises, une unité pilote de production d'un nouveau combustible, le DME (diméthyléther). DME Dev. a achevé les travaux de construction de cette unité d'une capacité de production de 100 tonnes par jour à Kushiro sur l'île d'Hokkaido. Elle permettra de valider cette nouvelle technologie en vue de la réalisation d'une unité commerciale de 3 000 tonnes par jour qui est étudiée par DME International pour fournir les marchés potentiels du DME en Asie.

Électricité et cogénération

TOTAL participe à divers projets de génération d'électricité à base de gaz en Europe, Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Asie comme élément de sa stratégie consistant à participer à tous les éléments de la chaîne gazière. TOTAL opère plus de 5 000 MW de génération d'électricité. La cogénération est un procédé par lequel la vapeur d'eau produite à partir de la chaleur récupérée des turbines à gaz générant l'électricité est utilisée à des fins industrielles, notamment dans le raffinage, la pétrochimie ou le dessalement d'eau de mer. Le rendement énergétique d'une telle installation peut atteindre 60 à 85 %.

Cet engagement du Groupe dans la cogénération s'est concrétisé en mai 2003 quand le Groupe a mis en service en Abu Dhabi la centrale électrique au gaz de Taweelah A1. Cette centrale, associant génération d'électricité et dessalement d'eau de mer est détenue et exploitée par la société Gulf Total Tractebel Power Cy (TOTAL 20 %). Taweelah A1 a une puissance

de 1 430 MW et une capacité de dessalement d'eau de mer de 385 000 m³/j ce qui en fait une des plus grandes usines à cogénération au monde fonctionnant au gaz naturel. Ces capacités représentent environ un quart des capacités de production d'électricité et d'eau douce de l'émirat d'Abu Dhabi.

En Thaïlande, la société EPEC dont TOTAL détient 28 % a mis en service en mars 2003 et exploite la centrale à cycle combiné de Bang Bo d'une capacité de 350 MW.

En Argentine, TOTAL détient 63,9 % de Central Puerto SA et 70 % d'Hidroneuquen. Central Puerto SA détient et exploite des centrales à gaz situées à Buenos Aires et dans le Neuquén, pour une capacité totale de 2 165 MW tandis que TOTAL détient au moyen de sa participation dans Hidroneuquen, 41,3 % de Piedra del Aguila (HPDA), un barrage hydroélectrique de 1 400 MW situé dans le Neuquén.

En Grande-Bretagne, TOTAL détient 40 % dans la société Humber Power Ltd., propriétaire d'une centrale à gaz à cycle combiné localisée dans l'estuaire de la Humber, d'une capacité de 1 260 MW. En 2003, le Groupe a fourni 40 % du gaz naturel consommé par la centrale, soit 0,7 Gm³ (24 Gpc) et a commercialisé 3,1 TWh d'électricité.

GNL

En septembre 2003, TOTAL s'est engagé à acquérir 1,2 Gm³ par an de GNL auprès de Nigeria LNG Ltd. À compter de 2007, et pour une durée de 20 ans, ce GNL devrait être commercialisé sur plusieurs marchés gaziers en Europe et en Amérique du Nord. Nigeria LNG Ltd, (dans laquelle TOTAL détient une part de 15 %) est la compagnie qui possède et opère l'usine de liquéfaction de gaz de Bonny. Ces quantités s'ajoutent au milliard de m³ à commercialiser en provenance de l'usine de liquéfaction norvégienne de Snøhvit.

Négoce de GPL

En 2003, TOTAL a négocié et commercialisé 4,7 Mt de GPL (butane et propane) dans le monde, dont environ 0,9 million de tonnes au Moyen-Orient et en Asie, 1 million en Europe en faisant du commerce côtier et 2,8 millions de tonnes de gros volumes dans les zones atlantique et méditerranéenne. La moitié de ces quantités provient de la production du Groupe, que ce soit de champs de production ou de raffineries. Ce commerce est effectué au moyen de 8 bateaux qui y sont spécialement dédiés et d'environ 150 bateaux utilisés sur une *base spot*. Il a représenté en 2003 environ 9 % du commerce maritime mondial de GPL.

Charbon

En cumul, TOTAL a commercialisé environ 11 Mt de charbon sur le marché international en 2003.

TOTAL a vendu 6 Mt de charbon-vapeur sud-africain dont 80 % aux électriciens européens. Sur ces 6 Mt, 4 Mt proviennent de sa propre production et 2 Mt de la production de son partenaire à hauteur de 50 % dans la mine d'ATC, Tavistock/Xstrata pour lequel le Groupe intervient en tant qu'agent. L'exportation du charbon est réalisée par le port de Richard's Bay, le plus grand terminal charbonnier du monde, dont TOTAL détient 5,7 % par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % TOTAL Coal South Africa. Dans le cadre de la loi sud-africaine relative au BEE (*Black Economic Empowerment*), TOTAL a signé un Memorandum Of Understanding en vue de céder 25 % du capital de la mine de Dorstfontein à Mmakau Mining. Cet accord constitue la première étape de l'ouverture des activités charbonnières du Groupe aux investisseurs sud-africains "historiquement désavantagés".

Capacités électriques

(en MW, sauf %)

	Puissance	% d'intérêt	Capacité opérée	Quote-part
Génération électrique				
Humber power	1 260	40,00 %	0	504
Bang Bo	350	28,00 %	350	98
Central Puerto	2 165	63,90 %	2 165	1 383
Cogénération				
Taweelah	1 430	20,00 %	1 430	286
Hydroélectricité				
HPDA	1 400	41,30 %	1 400	578
Éolien				
Mardych	12	100,00 %	12	12
Total	6 617		5 357	2 861

Au-delà de ses productions sud-africaines, TOTAL développe simultanément une activité de négoce sur base d'achats auprès de tiers avec, en 2003, 2 Mt commercialisées en Asie et 2 Mt en Europe.

En France, par le biais de CDF Energie, filiale à 100%, TOTAL est le premier distributeur de charbon-vapeur au secteur industriel (papeter, cimentier, agroalimentaire, chauffage urbain...) avec 1,8 Mt de ventes en 2003, provenant pour partie de ses productions sud-africaines et pour partie d'achats à des tiers.

Énergies renouvelables

TOTAL, présent depuis plus de 20 ans dans l'énergie solaire photovoltaïque, s'est également engagé dans le développement de l'énergie éolienne. Ces sources d'énergie renouvelables sont appelées à prendre une place croissante dans l'offre énergétique mondiale.

Énergie éolienne : TOTAL a mis en service en novembre 2003 sa première centrale éolienne d'une capacité de 12 MW sur le site de la raffinerie des Flandres à Mardyck près de Dunkerque. Cette centrale devrait produire 30 000 MWh par an, ce qui correspond à la consommation domestique moyenne d'environ 15 000 personnes. TOTAL a choisi d'utiliser pour ce projet pilote de cinq éoliennes trois types de machines différents, afin d'acquérir le plus d'expérience possible en vue de ses projets futurs à terre et en mer en Europe de l'Ouest.

Énergie solaire-photovoltaïque : Total Énergie, société spécialisée dans la conception, la commercialisation et l'exploitation de systèmes solaires photovoltaïques dont TOTAL détient 35 %, a connu une croissance de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 15 % entre

2002 et 2003. Celui-ci s'établit à 72 millions d'euros en 2003 correspondant à une puissance installée de l'ordre de 9 MWc. Les marchés les plus porteurs sont ceux de la connexion au réseau en Allemagne et dans les DOM, de l'électrification rurale et des systèmes télécoms. La société a obtenu en 2003 la certification ISO 9001 (version 2000). Sur le plan industriel, Total Énergie doit lancer au printemps 2004, avec l'appui du Groupe, la construction d'une unité de panneaux solaires à Toulouse. Cette unité aura une capacité annuelle de production de 5 MWc pouvant équiper les toits de 2 500 foyers européens.

Photovoltech, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de cellules et panneaux solaires, dont TOTAL est actionnaire à 42,5 %, a mis en service fin 2003 son usine de production à Tienen en Belgique. Celle-ci devrait produire à terme 10 MWc de cellules solaires, selon une technologie avancée développée par IMEC (université de Louvain).

Les trois projets d'électrification rurale décentralisée (Mali, Maroc, Afrique du Sud) poursuivent leur avancement selon les plans prévus. Environ 6 000 foyers bénéficient à fin 2003 de l'accès à l'électricité au titre de ces projets, pour un objectif final de 32 000 foyers. TOTAL cherche à développer de nouveaux projets analogues, principalement en Afrique.

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



→ **France** — Centrale éolienne sur le site de la raffinerie des Flandres à Mardyck (Dunkerque). La puissance installée des 5 éoliennes est de 12 MW.

→ **Afrique du Sud** — Grâce à ses panneaux solaires, TOTAL fournit de l'électricité à des villages isolés d'Afrique du Sud et du Maroc.





Super 2700 ៛
Premier

Regular 2550 ៛
Premier

Diesel 1900 ៛
Premier

គុកាងឡាស

ហាងកំនំនិញ

ប្រេងអែល

TOTAL Card Cash



La Boutique

TOTAL

FREE
INTERNET ACCESS



Aval

Le secteur Aval couvre l'ensemble des activités du Raffinage & Marketing et du Trading & Shipping.

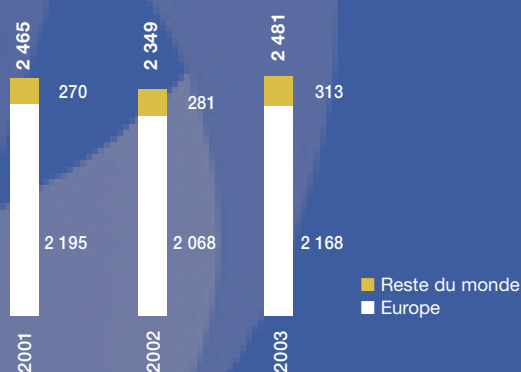
1^{er} Raffineur/Distributeur en Europe*, **n° 2** en Afrique*.
2,7 Mb/j de capacité de raffinage.
15 839 stations-service.
3,7 Mb/j de produits vendus en 2003.
Parmi les premiers opérateurs mondiaux dans le trading de pétrole et de produits pétroliers.
Investissements 2003 :
1,2 milliard d'euros
34 410 collaborateurs.

* Données sociétés, Oil and Gas Journal.

Données financières du secteur Aval

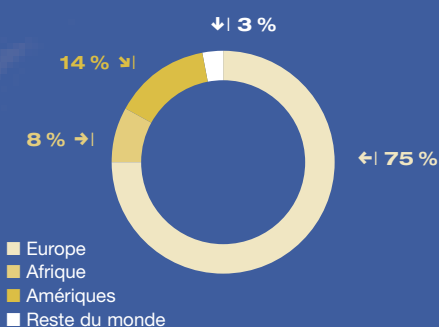
<i>(en millions d'euros)</i>	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires hors Groupe	68 658	66 984	71 373
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	1 970	909	3 004

Volumes raffinés * (kb/j)



* Y compris quote-part dans Cepsa.

Ventes de produits en 2003 par zone géographique : 3 652 kb/j *



* Y compris Trading et quote-part Cepsa.

Raffinage & Marketing



Jean-Paul Vettier
Directeur Général Raffinage & Marketing

“ Notre rentabilité en Raffinage & Marketing a été parmi les meilleures de la profession en 2003. TOTAL a été n° 1 pour les volumes vendus en Europe. En Asie, nos activités sont en croissance, de façon très sélective. ”

Raffinage & Marketing

TOTAL dispose d'une capacité de raffinage de 2 696 kb/j et a vendu 3 652 kb/j de produits raffinés en moyenne dans le monde en 2003 (activités de négoce comprises). Il occupe le premier rang en Europe des raffineurs commercialisant leurs produits*. TOTAL exploite un réseau de près de 16 000 stations-service dans le monde, essentiellement sous les marques TOTAL et Elf, dont environ 50 % sont détenues en propre. Les activités de raffinage permettent également de développer un large éventail de produits à forte valeur ajoutée tels que les GPL, les carburants pour l'aviation, les bases pétrochimiques, les fluides spéciaux, les lubrifiants, les bitumes et les paraffines.

Le deuxième trimestre 2003 a été marqué par le lancement des opérations de mise aux nouvelles couleurs du réseau et des sites de production et de stockage consécutives au changement de dénomination et d'identité

visuelle du Groupe. Fin 2003, plus de 4 000 stations sont ainsi passées aux nouvelles couleurs de TOTAL. L'ensemble du programme sera quasiment achevé fin 2004.

Sur la période 1999-2003, l'Aval a mis en œuvre des plans de synergies qui, conjugués aux programmes de productivité, ont contribué au résultat opérationnel récurrent pour un montant d'environ 1,8 milliard d'euros. Dans un environnement d'une grande volatilité, TOTAL s'appuie sur la mise en œuvre de programmes de productivité pour appliquer sa stratégie visant à accroître sa capacité de résistance aux fluctuations des paramètres de marché. TOTAL met en œuvre une politique de maîtrise des capitaux employés dans l'Aval, se traduisant par une stricte discipline en matière d'allocation des ressources. Dans le raffinage, cette discipline s'illustre par l'objectif d'investissements de 3 dollars par tonne de capacité de raffinage

* Données sociétés.

par an en moyenne dans les années à venir, y compris les investissements nécessaires à l'adaptation aux nouvelles spécifications européennes. Dans les activités de distribution, elle accompagne la gestion dynamique des actifs situés en zones à faible croissance, la poursuite d'une stratégie de développement sélectif sur les marchés de spécialités à plus haute valeur ajoutée et l'expansion sur les marchés à forte croissance tels ceux du bassin méditerranéen, d'Afrique et d'Asie.

Raffinage

TOTAL détient des participations dans 28 raffineries (dont 13 opérées directement) situées en Europe, aux États-Unis, aux Antilles, en Afrique et en Chine. En Europe, la conjugaison de capacités de raffinage élevées et de volumes de ventes importants positionne TOTAL en leader des activités raffinage et distribution (sur la base des capacités de raffinage et des ventes).

L'Europe de l'Ouest représente plus de 80 % de sa capacité de raffinage et de ses ventes de produits (en incluant la participation à hauteur de 45,3 % dans Cepsa). 12 raffineries y sont exploitées. Six d'entre elles sont situées en France, une en Belgique, une en Allemagne et deux au Royaume-Uni. TOTAL détient par ailleurs des participations dans deux raffineries, en Italie et aux Pays-Bas, ainsi que des intérêts minoritaires dans la raffinerie allemande de Schwedt et dans la raffinerie française de Reichstett. Le Groupe est, en outre, présent dans quatre raffineries en Espagne, par l'intermédiaire de sa participation de 45,3 % dans Cepsa.

Outre l'échange des meilleures pratiques issues de chaque raffinerie, TOTAL a poursuivi son programme d'optimisation autour de la constitution de *hubs* (plates-formes permettant d'optimiser approvisionnements, couverture régionale et spécificités des sites) et de l'intégration avec la pétrochimie en Europe, permettant ainsi de dégager des synergies fondées en particulier sur des échanges croissants de produits intra-Groupe et sur des économies d'investissements.

En 2003, cinq des raffineries exploitées par le Groupe en Europe ont été concernées par un arrêt pour grand entretien. Ces arrêts ont été mis à profit pour adapter les unités de raffinage aux nouvelles spécifications européennes sur les carburants à basse teneur en soufre. Fin 2003, l'ensemble de ses raffineries en Europe était à même de produire des carburants à 50 ppm de soufre. L'adaptation progressive de l'outil de raffinage

aux spécifications entrant en vigueur en 2009 s'est poursuivie de manière à répondre rapidement à la demande de carburants à 10 ppm de soufre.

L'année 2003 a aussi été marquée par l'achèvement des études pour la construction d'une unité d'hydrocraquage de distillats et d'une unité de production d'hydrogène à la raffinerie de Normandie. Cet investissement, d'un montant d'environ 500 millions d'euros, permettra de répondre à la demande croissante de distillats en Europe (gazole et carburéacteur en particulier) et de réduire sensiblement la production de fuel lourd de la raffinerie. Il permettra aussi la production de bases de haute qualité pour les lubrifiants et fluides spéciaux. Le lancement de ces nouvelles unités confirme la stratégie de TOTAL de répondre aux besoins du marché des distillats légers tout en renforçant la compétitivité de la raffinerie de Normandie. Cet investissement a été lancé en février 2004.

Aux États-Unis, TOTAL exploite la raffinerie de Port Arthur située sur le golfe du Mexique. Cette raffinerie, dont la capacité de production s'élève à 176 kb/j, bénéficie de l'intégration croissante des activités de raffinage et de pétrochimie.

En dehors de ses principales raffineries en Europe et aux États-Unis, TOTAL a des intérêts dans 15 autres raffineries, pour une capacité correspondante de 409 kb/j.

Le tableau suivant présente la part de TOTAL en capacité journalière de raffinage de pétrole brut.

Capacité de raffinage de pétrole brut

31 décembre 2003

(kb/j)⁽¹⁾

Raffineries exploitées par le Groupe

Normandie (France)	343
Provence (France)	159
Flandres (France)	160
Donges (France)	231
Feyzin (France)	117
Grandpuits (France)	97
Anvers (Belgique)	352
Leuna (Allemagne)	220
Rome (Italie) ⁽²⁾	52
Immingham (Royaume-Uni)	223
Milford Haven (Royaume-Uni) ⁽³⁾	73
Flessingue (Pays-Bas) ⁽⁴⁾	84
Port Arthur (États-Unis)	176
Autres raffineries dans lesquelles le Groupe détient des participations ⁽⁵⁾	409

Total

2 696

(1) Dans les cas où TOTAL ne détient pas 100 % des intérêts d'une raffinerie, la capacité indiquée représente la part proportionnelle détenue par TOTAL dans la capacité de raffinage globale du site.

(2) Participation de TOTAL de 57,5 %.

(3) Participation de TOTAL de 70 %.

(4) Participation de TOTAL de 55 %.

(5) 15 raffineries dans lesquelles TOTAL détient des intérêts compris entre 16,7 % et 55,6 % (7 en Afrique, 4 en Espagne, 1 en France, 1 en Allemagne, 1 aux Antilles et 1 en Chine).

Le tableau suivant présente, par catégorie de produit, la part nette des quantités produites dans les raffineries du Groupe.

Produits raffinés

En kb/j	2003	2002	2001
Essences	584	570	610
Carburants pour l'aviation	177	179	191
Kérosène et gasoil	724	629	678
Fiouls et combustibles	535	513	540
Autres produits	419	416	391
Total⁽¹⁾	2 439	2 307	2 410

(1) Y compris la part nette du Groupe dans Cepsa.

Taux d'utilisation des raffineries

	2003	2002	2001
	92 %	88 %	96 %

→ **France** — L'unité "Prime G" de la raffinerie des Flandres permet la production d'essence à faible teneur en soufre (50 ppm).

→ **France** — La raffinerie de Provence.

PHOTOS DE HAUT EN BAS



TOTAL élabore une large gamme de produits issus du pétrole raffiné au sein de ses raffineries et à partir d'autres unités. En 2003, TOTAL a poursuivi sa progression dans le domaine de la production et la distribution de produits de spécialités (carburants pour l'aviation, butane et propane, lubrifiants et graisses, paraffines et cires, bitumes et fluides spéciaux). La bonne intégration des activités de spécialités au raffinage permet le développement d'une gamme plus large, qui inclut notamment des produits nouveaux à plus forte valeur ajoutée et à plus haut contenu technologique. TOTAL se positionne ainsi en chef de file sur le marché européen des produits de spécialités, en particulier sur le marché des lubrifiants et des bitumes. TOTAL distribue ses lubrifiants dans plus de 140 pays et dispose de points d'avitaillement en carburants pour l'aviation répartis sur 550 aéroports dans le monde entier. Numéro deux du marché français du GPL (sur la base des ventes), TOTAL a poursuivi la croissance de cette activité hors des frontières nationales, en particulier en Asie et en Amérique du Sud.

Le Groupe joue un rôle actif dans la promotion des énergies renouvelables et des carburants alternatifs, et a renforcé ses actions de recherche et d'essais menés sur les technologies de la pile à combustible et de l'hydrogène. Dans ce sens, TOTAL développe des partenariats dans le domaine des applications automobiles (Renault, Renault Trucks, Valeo, Delphi), ainsi que dans les applications stationnaires (Electrabel, Idatech). Un partenariat avec l'opérateur de bus de Berlin, BVG, premier transporteur public en Allemagne, a conduit à la création d'un centre de compétences Hydrogène à Berlin et à la première station

Hydrogène aux couleurs TOTAL. Celle-ci verra sa capacité de distribution d'hydrogène gazeux augmentée début 2004. Enfin, TOTAL est partie prenante de la plate-forme technologique Hydrogène lancée par la Commission européenne fin 2003, visant à promouvoir le développement de ces technologies en Europe.

Marketing

TOTAL commercialise des produits raffinés majoritairement en Europe et en Afrique. Le Groupe est leader du raffinage et de la distribution dans l'ensemble que forment les six premiers marchés européens (France, Espagne, Benelux, Royaume-Uni, Allemagne et Italie) sur la base des capacités de raffinage et des ventes. En Afrique, le total des ventes tous produits a avoisiné les 11 Mt en 2003.

Europe de l'Ouest

Dans le cadre de sa politique de marque, le Groupe a poursuivi en 2003 sa stratégie d'unification de son réseau à la marque TOTAL, couplée au déploiement de la nouvelle identité visuelle du Groupe, permettant ainsi d'accroître, grâce à une visibilité renforcée, l'efficacité de ses programmes de fidélisation.

En France, TOTAL a mis en œuvre en 2003 le redéploiement de son réseau de stations-service. Le réseau à la marque TOTAL, outre un maillage dense et une gamme élargie de services de qualité, bénéficie d'une diversification étendue (boutiques Bonjour) et de programmes de fidélisation renforcés. Les nouvelles stations Elf, au design rajeuni, offrent des carburants de qualité à des prix particulièrement compétitifs ainsi qu'une offre de services simplifiée. Fin 2003, en France,

PHOTOS DE GAUCHE À DROITE



→ **France** — Réfection des bitumes sur le circuit de Monaco.

→ **Singapour** — Lubrifiants.



Le tableau suivant présente les volumes de produits raffinés moyens vendus par jour et par zone géographique par TOTAL.

Ventes de produits raffinés ⁽¹⁾

En kb/j	2003	2002	2001
France	917	854*	925*
Autres pays européens ⁽¹⁾	1 509	1 477	1 471
États-Unis	237	159	168
Afrique	232	213	206
Reste du monde	87	92	94
Total hors négoce international	2 982	2 795	2 864
Négoce international	670	585	570
Total dont négoce international	3 652	3 380	3 434

(1) Y compris la part nette du Groupe dans Cepsa.

* Après correction d'un écart dans le reporting des ventes en France.

Le tableau suivant présente le nombre de stations du réseau TOTAL par zone géographique pour les années indiquées (au 31.12).

Répartition du réseau de stations-service

	2003	2002	2001
France ⁽¹⁾	4 472	5 093	5 392
Europe hors France	5 196	5 526	5 689
Cepsa ⁽²⁾	1 710	1 603	1 553
Afrique	3 324	3 383	3 270
Reste du monde	1 137	1 071	1 018
Total	15 839	16 676	16 922

(1) Stations aux marques TOTAL, Elf et Fina uniquement.

(2) Nombre total des stations appartenant au réseau Cepsa, participation du Groupe de 45,3 %.

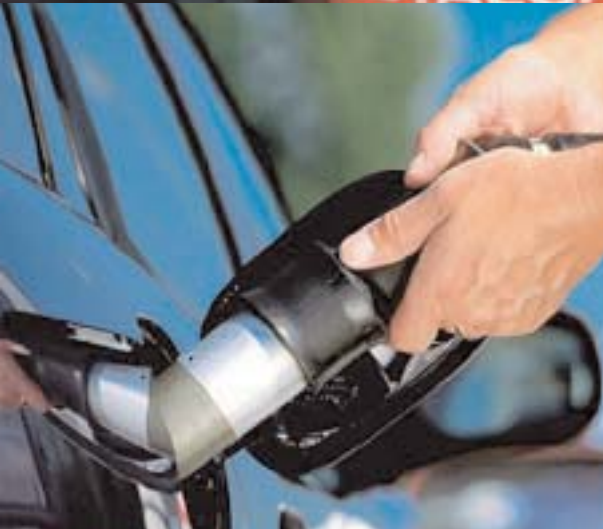
on dénombre 3 000 stations à la marque TOTAL et près de 300 stations à la marque Elf "bleu et jaune". TOTAL distribue par ailleurs des carburants dans près de 1 200 stations situées en zone rurale à la marque Elan, ainsi que dans les stations AS24 dédiées aux professionnels et aux poids lourds.

En 2003, TOTAL a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie visant à renforcer ses positions là où il détient une part de marché significative. TOTAL a ainsi annoncé la signature d'un accord avec Shell prévoyant l'acquisition en Allemagne de 133 stations-service de Shell-DEA en contrepartie de la cession de 7 stations-service autoroutières en France, 33 stations-service en République tchèque et 70 stations-service en Hongrie. Cet accord illustre la volonté du Groupe de consolider ses positions en Allemagne. En République tchèque et en Hongrie, TOTAL se concentre sur les spécialités.

En 2003, TOTAL a finalisé ses accords avec Agip Petroli et Galp, prévoyant la cession de ses 186 stations-service à la marque TOTAL en Espagne en contrepartie de l'acquisition en Italie de 195 stations-service d'Agip Petroli et au Portugal de 111 stations-service de Galp.

Ces opérations se traduiront par le gain d'un point de part de marché en Italie et en Allemagne, et de plus de 4 points au Portugal. En Espagne, TOTAL se développe via sa participation dans Cepsa. Au Royaume-Uni, un important programme de restructuration a été lancé de manière à améliorer les performances économiques du réseau en rationalisant le portefeuille d'actifs, en rénovant les sites présentant des débits élevés et en développant les activités de diversification.

En 2003, la fidélisation de la clientèle a été accrue par de constants efforts d'amélioration de la qualité des services. Dans le domaine des cartes, la carte Eurotrafic, destinée aux opérateurs de flottes de véhicules pour leurs paiements en stations, est acceptée par 13 000 stations dans 15 pays : dix où TOTAL dispose d'un réseau (Allemagne, Belgique, France, Italie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et – hors Europe – Maroc), quatre où le Groupe a conclu des accords de partenariat (Autriche, Danemark, Norvège, Suède) et, enfin, l'Espagne à travers Cepsa. TOTAL se positionne ainsi comme un leader dans le domaine des cartes, avec trois millions de porteurs en Europe.



PHOTOS DE HAUT EN BAS

Afrique et Bassin méditerranéen

TOTAL est un distributeur majeur de produits pétroliers sur le continent africain, avec une présence dans plus de 40 pays et une part de marché supérieure à 10 % dans plus de 30 pays. En 2003, le total des ventes de produits raffinés s'est établi à environ 11 Mt, principalement en Afrique du Sud, au Nigeria, au Kenya, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. En 2003, TOTAL a démarré ses opérations à Mayotte par le biais d'une filiale détenue à 100 %, et lancé une activité Lubrifiants en Angola et en Algérie. TOTAL poursuit le développement de ses activités de distribution, lubrifiants et GPL dans le bassin méditerranéen. En 2003, TOTAL a réalisé la fusion de ses deux filiales de distribution détenues à 100 % TOTAL Oil Turkiye et Tüpgas, cette dernière étant active sur le marché des GPL.

Asie

TOTAL a poursuivi en 2003 une politique de développement sélectif en Asie. Le Groupe a développé sa présence dans les lubrifiants, avec notamment un renforcement de ses positions en Corée grâce à un accord de JV avec ISU, en Indonésie avec le lancement de la filiale à 100 % TOTAL Oil Indonesia, en Australie et en Nouvelle-Zélande en partenariat avec des distributeurs. Fin 2003, environ 15 % des tonnages de lubrifiants vendus par TOTAL l'étaient en Asie, en particulier en Chine, en Inde, en Indonésie et en Corée, aussi bien sous la marque TOTAL que sous la marque Elf qui jouit d'une importante notoriété à l'échelon international. Les positions de TOTAL sur le marché des GPL ont été renforcées en Inde, en Chine, au Vietnam, au Cambodge et au Bangladesh. Au Pakistan, TOTAL a poursuivi le développement de son réseau en ajoutant 30 nouvelles stations-service aux 23 du réseau existant. Aux Philippines, 18 nouvelles stations-service ont été ouvertes, tandis que l'outil logistique a été complété par l'ouverture à Manille d'un important dépôt d'une capacité de 9 000 m³. Le Groupe est également présent en Chine avec une participation de 22,4 % dans la raffinerie WEPEC de Dalian.

- **France** — Le réseau Elf "bleu et jaune", station à Marseille.
- **Philippines** — Centre emplisseur de GPL.
- **France** — Pistolet récupérateur de vapeur dans une station TOTAL.

Trading & Shipping

Les activités Trading & Shipping comportent la vente de la production de pétrole brut, l'achat du pétrole brut nécessaire à l'approvisionnement des raffineries du Groupe, la commercialisation des produits fabriqués à partir de pétrole brut et de pétrole raffiné ainsi que la coordination des activités de shipping.

Trading

TOTAL, qui se situe parmi les premiers opérateurs mondiaux dans le trading de pétrole brut et de produits raffinés notamment en termes de volumes commercialisés intervient largement sur les marchés physiques et sur les marchés des dérivés, tant organisés que de gré à gré. La Division Trading effectue des transactions au comptant, mais conclut également des contrats à terme ou d'échange, ainsi que des contrats d'instruments dérivés, tels que les *swaps*. Ces opérations sont conduites avec des contreparties variées afin d'optimiser l'écoulement des productions du Groupe et l'approvisionnement de ses raffineries et afin de répondre aux exigences des différents marchés sur lesquels le Groupe est présent dans les meilleures conditions de sécurité de l'offre, de flexibilité et de compétitivité au niveau des coûts. Dans le cadre de son activité de trading, le Groupe utilise, comme la plupart des autres compagnies pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations de prix du pétrole brut et des produits raffinés.

Toutes les activités de trading du Groupe s'inscrivent dans le cadre d'une politique rigoureuse de contrôle interne et de fixation de limites d'intervention.

Le tableau ci-dessous présente les ressources et les débouchés mondiaux de pétrole brut pour les trois derniers exercices.

La croissance de la demande pétrolière mondiale, stagnante en 2002, est repartie en 2003 (+ 1,8 Mb/j, soit + 2,3 %) sous l'effet conjugué d'un hiver plus froid que la normale autour du bassin atlantique, de prix du gaz naturel très élevés et de l'indisponibilité des centrales nucléaires de TEPCO, le premier producteur japonais d'électricité.

En outre, la forte croissance économique aux USA (+ 3,0 %), en Chine (+ 8,6 %) et dans les autres pays d'Asie hors Japon (+ 4,1 %) a stimulé la consommation de carburant et de fioul lourd. Dans la zone OCDE, la demande d'essence a augmenté de + 0,5 %, celle de diesel de + 4,4 %, celle de jet de + 0,6 %. La demande de fioul lourd a connu des évolutions contrastées, avec + 10 % aux USA, + 17 % au Japon, mais - 5,1 % en Europe.

Après avoir stagné en 2001 et 2002, la production pétrolière mondiale s'est fortement accrue en 2003, avec + 0,9 Mb/j pour la CEI et + 1,6 Mb/j pour le brut de l'OPEP, malgré l'impact négatif des grèves au Venezuela, des troubles au Nigeria,

Ressources et débouchés de pétrole brut

Pour l'exercice clos le 31 décembre

(en kb/j, sauf pourcentages)	2003	2002	2001
Débouchés de pétrole brut			
Total des débouchés	4 713	4 630	4 553
Ventes au secteur Aval du Groupe ⁽¹⁾	2 165	2 043	2 162
Ventes à des tiers	2 548	2 587	2 391
% ventes à des tiers/ total des débouchés	54 %	56 %	53 %
Ressources de pétrole brut			
Total des ressources	4 713	4 630	4 553
Production propre ^{(2) (3)}	1 608	1 571	1 427
Achats à des tiers	3 105	3 059	3 126
% production propre/ total des ressources	34 %	34 %	31 %

(1) Hors part de Cepsa.

(2) Y compris condensats et liquides de gaz naturel.

(3) Y compris la part proportionnelle de production des filiales communes.



et du conflit en Irak. L'OPEP a compensé d'abord la perte des exports du Venezuela et ensuite l'absence des exportations irakiennes au 2^e trimestre, puis leur lente reprise, en relevant son plafond de + 1,3 Mb/j au 1^{er} janvier, de + 1,5 Mb/j au 1^{er} février, et de + 0,9 Mb/j au 1^{er} juin avant de le réduire à nouveau de - 0,9 Mb/j à partir du 1^{er} novembre. Les tensions dans le marché ont soutenu le panier OPEP à 28,10 \$/b en moyenne sur l'année (contre 24,36 \$/b en 2002), et ont empêché la couverture des stocks de se reconstituer jusqu'au 4^e trimestre dans les principaux marchés, notamment aux États-Unis.

La forte augmentation de la demande de produits pétroliers, conjuguée à la hausse des disponibilités de brut, a fait progresser la marge de raffinage de 8,0 \$/T en 2002 à 20,9 \$/T en 2003 (indicateur TRCV de TOTAL pour l'Europe de l'Ouest).

Au cours de cette période, le Trading de TOTAL a maintenu un niveau élevé d'activité et de résultats, avec des volumes physiques négociés de pétrole brut et de produits raffinés d'environ 5 Mb/j en 2003, semblable à 2002.

Shipping

La Division Shipping de TOTAL assure le transport des approvisionnements en brut des raffineries du Groupe, et fournit en permanence toute la variété des services de *shipping* nécessaires au développement du trading et à l'activité du Groupe. Elle maintient une politique rigoureuse de sécurité.

Au cours de l'exercice 2003, le Groupe a réalisé environ 2 600 affrètements, pour un volume de 107 millions de tonnes. Deux navires transporteurs de brut de type VLCC (*Very Large Crude Carrier*) appartenant au Groupe ont été cédés mais restent dans le périmètre de la flotte contrôlée par le biais de contrats d'affrètement à long terme. La flotte contrôlée par le Groupe est composée d'environ 45 navires en affrètement long ou moyen terme.

PHOTOS



→ Les traders en activité :
table des changes à Paris,
salles de trading à Singapour
et à Genève.

Il s'agit d'une flotte jeune (moyenne d'âge d'environ 8 ans) essentiellement composée de navires à double coque.

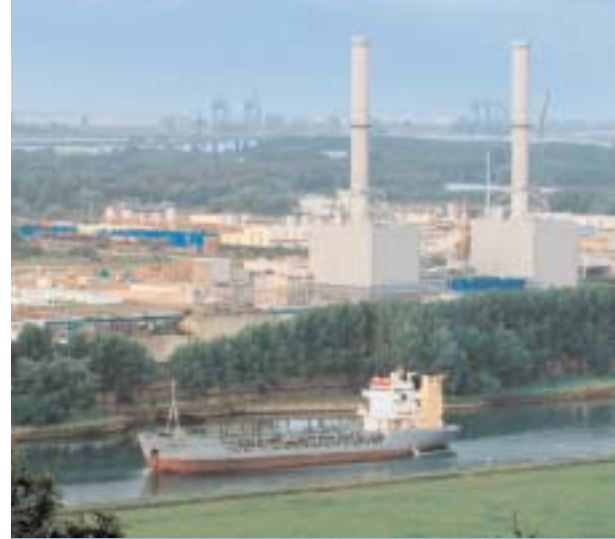
Au cours de l'année 2003, la flotte mondiale de navires transporteurs de pétrole brut a augmenté de 4 % en tonnage, compensant en partie seulement la diminution de l'offre de tonnage entre 2000 et 2002. La demande de tonnage a été souvent forte (notamment au premier trimestre et en fin d'année), soutenue par la croissance de la demande pétrolière. L'offre et la demande de tonnage ont ainsi été plus proches de l'équilibre, le faible surplus de tonnage augmentant la tension sur le marché de l'affrètement au voyage. Une volatilité des taux de fret beaucoup plus importante qu'au cours des années antérieures à 2000, a été constatée en 2003. Pour toute catégorie de navires et pour chaque zone géographique, les taux ont été particulièrement élevés, notamment en raison des facteurs suivants :

- I les tensions internationales résultant du conflit irakien, ainsi que les situations ponctuelles au Nigeria et au Venezuela en début d'année ;
- I des conditions climatiques rigoureuses en mer Baltique et en mer Méditerranée pendant la saison hivernale, ayant pour effet d'accentuer les retards et de diminuer l'offre de navires ;
- I les réglementations en matière de transit au niveau des détroits turcs tirant à la hausse les marchés en fin d'année.

La Communauté européenne puis l'Organisation maritime internationale (OMI) ont par ailleurs mis en place des réglementations nouvelles en matière de sécurité du transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers. Dès 2003 en Europe et progressivement dans le monde d'ici 2005, les transports de produits lourds devront être assurés par des navires à double coque. Par ailleurs, un nouveau calendrier a été adopté pour l'élimination des navires pétroliers à simple coque.

→ **France** — La raffinerie de Gonfreville (unité de cogénération) avec, au premier plan un tanker venu s'approvisionner.

→ **Angola** — Tanker au large des côtes.





Chimie

La dimension de ses activités fait du secteur Chimie de TOTAL l'un des plus grands producteurs intégrés au monde*.

Le secteur Chimie inclut la Chimie de base et les Grands Polymères, liés aux activités de raffinage du Groupe, les Intermédiaires et les Polymères de performance, ainsi que la Chimie de spécialités, qui comprend le caoutchouc, les résines, les adhésifs et la métallisation.

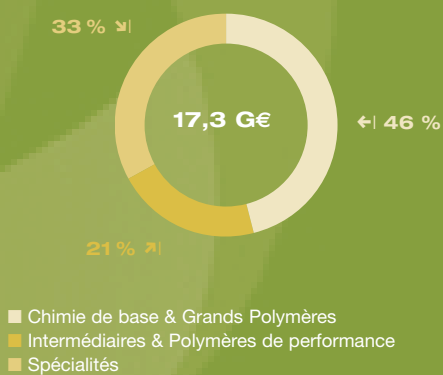
* *Chemical Week*, 3 décembre 2003.

Atofina est la branche Chimie de TOTAL.
Chiffre d'affaires 2003 hors Groupe :
17,3 milliards d'euros.
Investissements 2003 :
1,1 milliard d'euros.
61 212 collaborateurs.

Données financières du secteur Chimie

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires hors Groupe	17 260	19 317	19 560
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	558	777	1 095

Chiffre d'affaires 2003 par activité



Chimie



François Cornélis
Directeur Général Chimie

“ Les résultats de la Chimie ont été marqués par un environnement toujours difficile. Nos actions de productivité et de recentrage des activités ont permis de limiter l’impact de cette conjoncture défavorable. ”

Exercice 2003

En 2003, le total des ventes du secteur Chimie de TOTAL a atteint 17,26 milliards d’euros. L’Europe représente 59 % des ventes totales du secteur, les États-Unis 26 %, le reste étant réparti principalement entre l’Asie et l’Amérique latine. Ses résultats ont été affectés par la faiblesse de la demande, la vigueur de l’euro et le niveau élevé du prix des matières premières.

TOTAL a consolidé sa position en Asie en créant le 1^{er} août 2003 une co-entreprise 50/50 avec la société Samsung General Chemicals. Basée à Daesan en Corée du Sud, elle produit et commercialise une large gamme de produits pétrochimiques et de polymères. Le Groupe a également inauguré en octobre une unité de polystyrène implantée à Sanshui dans la province de Guangdong en Chine. Cette nouvelle implantation permet à TOTAL de conforter son activité polystyrène en Asie.

Par ailleurs, la branche Chimie a poursuivi son programme de cessions d’actifs non stratégiques (vente des peintures SigmaKalon en février 2003, cession de l’activité brome et dérivés et de sa participation minoritaire dans la société Mexichem, société de chlorochimie au Mexique en décembre 2003).

En 2003, la division Sécurité Industrielle de la branche Chimie de TOTAL a poursuivi son plan d’actions dans trois domaines essentiels : la sécurité au poste de travail, les systèmes de management de la sécurité et la prévention des risques majeurs.

En février 2004, TOTAL a annoncé une réorganisation du secteur Chimie, projet soumis à l’approbation des instances représentatives du personnel, afin d’alléger ses structures fonctionnelles et de créer, aux côtés de la Pétrochimie et des Spécialités, une entité décentralisée regroupant la Chlorochimie et les Intermédiaires et Polymères de performance.

Le tableau suivant présente les grands groupes de produits du secteur Chimie et leurs principales applications :

Grands groupes de produits	Principales applications
Chimie de base et Grands Polymères	
Oléfines	
Éthylène	Production de polyéthylène, chlorure de vinyle monomère, styrène, polymères fonctionnels et copolymères
Propylène	Production de polypropylène, acide acrylique, alcools OXO
Butadiène	Production de lactame 12, polybutadiène, élastomères
Aromatiques	
Benzène	Production de styrène, cyclohexane, chlorobenzènes
Toluène	Production d'intermédiaires et de solvants
Xylènes	Production d'anhydride phtalique, acide téréphtalique (PTA), solvants
Polyéthylène	Emballages et films d'emballage, câbles, tubes et tuyaux, bouteilles, réservoirs d'essence, pièces automobiles...
Polypropylène	Emballages, conteneurs, pièces automobiles, produits d'équipement ménager et d'hygiène, appareils électriques et fibres
Styréniques	
Styrène	Production de polystyrène, ABS, émulsions, résines, additifs plastiques
Polystyrène	Emballages, audio-vidéo, micro-ordinateurs, TV et appareils électriques
Élastomères	Modifiants pour bitume, semelles de chaussures, modifiants pour plastiques, adhésifs
Chlorochimie	
Chlorure de vinyle monomère	Production de polychlorure de vinyle
Soude caustique	Chimie, alumine, papier et pâte à papier, détergents et savons
Polychlorure de vinyle	Bâtiment, revêtements muraux, industrie automobile, tuyaux, tubes et profilés
Solvants chlorés et chlorométhanés	Marché des solvants et matière première des produits fluorés
Fertilisants	Fertilisants azotés et complexes, urée, produits industriels
Intermédiaires et Polymères de performance	
Acryliques	Résines, émulsions pour adhésifs, peintures et revêtements, super-absorbants, méthacrylate de méthyle, monomère pour le PMMA (polyméthacrylate de méthyle), PMMA ou verre acrylique utilisé dans le bâtiment, l'industrie automobile, les panneaux publicitaires, la décoration et la fabrication de sanitaires
Polymères techniques	Polymères techniques incluant les polyamides utilisés dans l'industrie automobile, dans l'industrie aéronautique et aéronautique, dans l'industrie électronique, dans la fabrication de <i>hot-melts</i> et de revêtements anti-corrosion pour les tubes et tuyaux et fluoropolymères utilisés dans l'industrie du bâtiment, dans le génie chimique et dans la fabrication de peintures et de revêtements anti-corrosion, notamment pour les tubes et tuyaux <i>offshore</i>
Thiochimie	Intermédiaires pour l'agrochimie et la pharmacie, agents de polymérisation et additifs, odorisation du gaz
Fluorochimie	Réfrigération, air conditionné, mousses, solvants, intermédiaires
Peroxyde d'hydrogène	Blanchiment du papier et de la pâte à papier, textile, électronique et traitement de l'eau
Additifs plastiques	Stabilisants et modifiants d'impact pour la transformation des polymères
Produits de performance	Séparation des gaz et des liquides, absorption/filtration, tensio-actifs de spécialités
Peroxydes organiques	Catalyseurs de polymérisation pour polyéthylène, PVC, polystyrène, agents de réticulation
Agrochimie	Traitement prérécolte pour les marchés des pesticides, fongicides, insecticides, herbicides ; traitement post-récolte produits tels que les cires et revêtement, fongicides et nettoyeurs ; segment des intermédiaires à base d'étain
Résines-formol	Colles et résines et précurseurs afférents tels que le formaldéhyde
Spécialités	
Caoutchouc	Pièces caoutchouc pour l'industrie automobile, l'industrie des transports, l'aéronautique : transmissions, systèmes anti-vibrations, transferts de fluides, joints dynamiques et de précision, joints toriques ; produits grand public : gants, éponges (Hutchinson)
Résines	Résines polyester et <i>gel coats</i> pour l'industrie nautique, les transports, les sanitaires et les loisirs, résines photoréticulables et émulsions pour revêtements, peintures, vernis, encres et adhésifs (Cray Valley, Sartomer et Cook Composites Polymers)
Adhésifs	Bâtiment, bois de construction, emballages, bricolage, non-tissés (BostikFindley)
Métallisation	Décoration et protection des pièces métalliques et plastiques, métallisation dans l'industrie électronique (circuits imprimés, supports de puces...) (Atotech)
Peintures *	Peintures décoratives, peintures industrielles, peintures marines et anti-corrosion (SigmaKalon)

* TOTAL a cédé l'activité peinture (SigmaKalon) le 28 février 2003.

Ce nouvel ensemble devrait être en mesure de répondre de manière plus flexible aux évolutions du marché tout en s'appuyant sur une organisation plus proche de ses clients, plus réactive dans ses processus de décision et reposant sur des filières industrielles cohérentes. Cet ensemble aurait vocation à devenir un acteur compétitif et indépendant.

Chimie de base et Grands Polymères

Le secteur d'activité Chimie de base et Grands Polymères de TOTAL regroupe la production d'oléfines, d'aromatiques, de polyéthylène, de polypropylène, des styréniques, ainsi que les fertilisants et les diverses productions relevant de la chlorochimie : solvants chlorés et chlorométhanés, soude, chlorure de vinyle, polymères vinyliques (PVC).

La chlorochimie du Groupe est en grande partie un aval des vapocraqueurs de Lavéra et de Feyzin (France). Bénéficiant d'une forte intégration avec le raffinage, sites voisins ou reliés par pipe, les principaux sites pétrochimiques et chlorochimiques de TOTAL sont situés en Belgique (Anvers, Feluy), en France (Gonfreville, Carling, Feyzin, Lavéra, Fos, Balan, Saint-Fons, Saint-Auban, Jarrie), au sud des États-Unis au Texas (Port Arthur, Houston, Bayport), en Louisiane (Carville) et également à Singapour et en Chine (Sanshui). De plus la co-entreprise Samsung-Atofina dispose d'un site intégré en Corée du Sud (Daesan).

Le tableau suivant rappelle, à fin 2003, les principales capacités de production en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie pour les grands groupes de produits de l'activité Chimie de base et Grands Polymères de TOTAL.

Capacités au 31 décembre 2003

(en milliers de tonnes)	Europe	Amérique du Nord	⁽¹⁾ Asie et Moyen-Orient	Total monde
Oléfines ⁽²⁾	5 235	1 075	650	6 960
Aromatiques	2 440	865	565	3 870
Polyéthylène	1 500	410	276	2 186
Polypropylène	1 150	1 000	145	2 295
Styréniques ⁽³⁾	1 390	1 205	515	3 110
Chlorure de vinyle monomère (CVM)	1 030	—	50	1 080
Polychlorure de vinyle (PVC)	960	—	—	960

(1) Dont participations minoritaires au Qatar et 50 % des capacités de Samsung-Atofina à Daesan (Corée du sud).

(2) Butadiène inclus dans les oléfines en 2003 (inclus dans les aromatiques les années précédentes).

(3) Styrène + Polystyrène + Élastomères.

→ France — Pôle Chimique de Carling, Saint-Avoid.

PHOTO



En pétrochimie (oléfines et aromatiques, polyéthylène, polypropylène et styréniques), TOTAL a pour objectif de renforcer ses positions au sein des leaders de la profession, en combinant croissance compétitive, amélioration de la productivité sur ses grands sites existants et nouveaux projets d'envergure mondiale, destinés à servir les marchés en pleine expansion.

Les ventes ont atteint en 2003 7,91 milliards d'euros, contre 7,72 milliards d'euros en 2002, dans un contexte difficile qui n'a pas permis une restauration des marges après le niveau historiquement bas atteint en 2002.

En pétrochimie de base, les résultats ont été fortement marqués par une hausse importante du prix du naphta au cours du premier et du dernier trimestre de l'année. Dans un contexte peu porteur au second trimestre, la demande s'est essouffée pour ne reprendre qu'au trimestre suivant, dopée par une forte baisse des prix.

Pour les aromatiques, l'année a été positive, tirée par la croissance des essences aux États-Unis et les polyester en Asie.

Le craqueur de Port Arthur (Texas), après une période de mise au point, a atteint sa capacité nominale. Le craqueur de Carling (France) a connu des problèmes techniques qui ont affecté temporairement sa fiabilité après le projet de dégoulotage de 2002. À Anvers (Belgique), le projet d'extension (+ 165 kt) du craqueur n° 2, dont le Groupe détient 65 %, a été réalisé.

Par ailleurs, la division a fortement progressé dans le domaine de la Sécurité et continue à mettre en œuvre son programme de renforcement des salles de contrôle.

En polyéthylène, les volumes de ventes et de production ont progressé respectivement de 6 % et de 8 % malgré un environnement difficile.

En 2003, sur le site d'Anvers (Belgique), deux lignes de production ont été transformées afin de produire des résines métallocènes. Ceci, combiné à l'augmentation des quantités de résines bimodales produites, renforce la position du Groupe en tant que fournisseur de grades de polyéthylène à forte valeur ajoutée sur le marché.

La co-entreprise Samsung-Atofina permettra un meilleur positionnement sur le marché asiatique en pleine expansion.

En polypropylène, l'activité de l'année 2003 a été marquée par une forte volatilité de la demande et des prix, en particulier du fait des incertitudes liées au conflit en Irak et à l'épidémie de pneumonie atypique ("SRAS"). À partir du milieu de l'année, la situation s'est normalisée, notamment aux États-Unis, où les effets de la reprise économique ont commencé à se faire sentir.

Dans ce contexte, les volumes de vente ont progressé de 7 % en 2003, avec la montée en régime de la nouvelle ligne de Feluy, démarrée en 2002. La capacité de production de polypropylène de la nouvelle co-entreprise Samsung-Atofina en Corée a été portée à 270 kt/an après un dégoulotage de 50 kt/an parfaitement réussi en début d'année. Un dégoulotage du site de Laporte (Texas) aux États-Unis a également été décidé, permettant d'augmenter la capacité de production de 95 kt/an à l'horizon 2005.

Dans les styréniques, l'activité est en progression mais la croissance a été freinée en 2003 par une conjoncture assez difficile, marquée par un ralentissement de la demande et une hausse des matières premières.

L'activité s'est développée notamment en Chine, avec l'acquisition en janvier d'une unité de production de polystyrène d'une capacité de 100 kt/an à Sanshui, dans la province du Guangdong. Cette nouvelle unité et la participation dans la co-entreprise Samsung-Atofina – qui opère une unité de styrène de 670 kt/an en Corée – viennent renforcer l'activité des styréniques en Asie, où TOTAL possède déjà une unité de 80 kt/an de polystyrène à Singapour.

En chlorochimie, les efforts de productivité et de réduction des coûts ont été poursuivis avec une politique de gestion stricte des investissements : première partie de l'arrêt de Brignoud (France) en PVC pâtes, arrêt des activités chlorobenzènes à Jarrie (France). Grâce à une meilleure fiabilité des usines, les volumes de vente de PVC et de soude ont progressé dans un contexte de ralentissement très important de la demande au deuxième et troisième trimestre qui a pesé sur les marges.

L'activité des compounds vinyliques a été confrontée durant une grande partie de l'année 2003 à une offre excédentaire dans un contexte difficile marqué par une faible demande, la grande volatilité des prix du PVC, de nouvelles délocalisations de clients hors d'Europe et la faiblesse du dollar.

L'activité des tubes et profilés (aval de transformation du PVC) a poursuivi ses efforts de restructuration du secteur canalisations dans un contexte morose. En ce qui concerne les profilés, les ventes ont continué de progresser grâce à la qualité des solutions offertes par Alphacan.

Dans le domaine des fertilisants, avec l'appui du Groupe, la filiale Grande-Paroisse a continué à faire face aux conséquences de la catastrophe du 21 septembre 2001 survenue à Toulouse. Les paiements effectués par Grande-Paroisse au titre de la présomption de responsabilité au-delà des indemnités versées par les assurances dans le cadre de la police de responsabilité civile se sont poursuivis tout au long de l'année 2003 et atteignent un montant cumulé de 749 millions d'euros.

Le Groupe a porté sa participation à 99,7 % dans le capital de Grande-Paroisse.

Intermédiaires et Polymères de performance

Les Intermédiaires & Polymères de performance couvrent des grandes filières produits telles que les fluorés, les oxygénés, la thiochimie, les acryliques, ou des solutions techniques avec les polymères techniques et fonctionnels, les produits de performance, les additifs, l'agrochimie ou les résines-formol. Les activités de ce secteur partagent un impératif de maîtrise des procédés et d'expertise chimique. Elles s'étendent en Europe, en Amérique du Nord et en Asie et servent des marchés extrêmement diversifiés.

La notoriété de certains des produits de ce secteur est mondiale : c'est le cas des polyamides Rilsan®, des polymères fluorés Kynar®, des résines et plaques transparentes Altuglas® et Plexiglas®, des gaz fluorés Forane®, et des monomères acryliques Norsocryl®.

L'objectif du Groupe est de poursuivre une croissance sélective, axée sur les marchés en développement où il se positionne parmi les tout premiers acteurs mondiaux.

En 2003, les ventes du secteur ont atteint 3,6 milliards d'euros, en retrait de 5 % par rapport à 2002 (3,77 milliards d'euros), un recul qui s'explique principalement par la conjoncture économique dégradée, et la faiblesse du dollar.

Dans le domaine des acryliques, en 2003, les ventes en acide et esters acryliques se sont développées en Amérique du Nord et en Asie. L'unité de Bayport démarrée en septembre 2002 a fonctionné de façon satisfaisante en 2003.

L'activité méthacrylate de méthyle a connu une forte croissance en Asie-Pacifique et une amélioration de la demande aux États-Unis et en Europe. En 2003, la capacité de production achetée en 2002 à Rohm et Haas sur le site de Deer Park aux États-Unis a pleinement été utilisée.

En PMMA, la demande en 2003 a été peu soutenue et les marges pénalisées par le coût élevé des matières premières et de l'énergie. Ceci à l'exception de l'Asie, où le Groupe a continué à développer sa présence et a annoncé un accroissement de sa capacité de polymère à 40 kt en Corée (démarrage prévu en mai 2004).

En polymères techniques, les ventes de PVDF (PolyVinylidèneDiFluoride) et de polyamides ont progressé en 2003, grâce notamment à une demande soutenue en Asie et à un meilleur fonctionnement de l'unité de lactame 12. En revanche, les ventes de polyoléfines fonctionnelles ont reculé, en particulier à cause d'un incident survenu sur une ligne de Carling (France).

Dans le domaine industriel, la nouvelle ligne de PVDF de Pierre-Bénite (France) a démarré.

L'activité thiochimie a été affectée par une moindre demande, particulièrement en Europe, et par la faiblesse du dollar. Les ventes du Groupe en méthyl mercaptan sont en recul à la suite de la décision d'un client important de s'intégrer en amont sur ce produit.

Le programme d'amélioration de la productivité du Groupe a été poursuivi avec en particulier un plan lancé sur l'usine de Riverview (Michigan) en début d'année, la fermeture d'un atelier de sulfonyls à Mourenx (France) en septembre et la poursuite des opérations en vue de la fermeture d'une partie du site de Rotterdam (Pays-Bas) annoncée en 2002 et prévue pour mi-2004.

La co-entreprise japonaise JTC dans laquelle TOTAL détenait une participation de 40 % a stoppé son activité en mai (fabrication de mercaptans) et a été dissoute.

L'activité des dérivés bromés a quant à elle été cédée à Albemarle en décembre dernier.

Les travaux de construction des nouvelles unités d'acroléine et de MMP (methylthiopropionaldéhyde) à Beaumont (Texas) ont débuté dans le cadre d'un projet commun avec Novus International. La mise en service est prévue en 2005. La MMP est un intermédiaire utilisé par Novus dans la fabrication de la méthionine, produit utilisé dans l'alimentation animale. Ce projet renforcera la position du Groupe dans ce marché en forte croissance.

Enfin, la gamme existante Vultac® a été complétée par le rachat du fonds de commerce de Ferro dans les additifs caoutchouc.

En gaz industriels fluorés, par ses capacités de production, TOTAL fait partie des leaders mondiaux. Ces produits sont utilisés principalement dans les applications réfrigération et mousses expansées.

La substitution des CFC (ChloroFluoroCarbone) et HCFC (HydroChloroFluoroCarbone) réglementés par le Protocole de Montréal, par des HFC plus favorables à l'environnement, a été accélérée en 2003 par la prohibition de plusieurs produits et la mise en place de quotas, notamment aux États-Unis.

Par ailleurs, en 2003, TOTAL a pu apporter des solutions au marché, notamment :

- I en aidant un certain nombre de clients n'ayant pas d'alternative technique immédiate à constituer des stocks transitoires ;
- I en accordant pendant l'été la priorité aux réfrigérants pour faire face à la canicule exceptionnelle survenue en Europe ;
- I en offrant de nouvelles formulations entre HFC et hydrocarbures permettant de diminuer l'inflammabilité et le potentiel d'émission de fumées des mousses d'isolation pour le bâtiment ;
- I en participant aux réflexions européennes en cours sur l'effet de serre en matière d'efficacité énergétique, de recyclabilité, et de bon usage des HFC ;
- I et en décidant de doubler son usine chinoise de Changshu, afin d'alimenter une nouvelle fabrication locale de polymères.

En peroxyde d'hydrogène, la capacité de production du Groupe le positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux. Ses unités sont situées dans les trois grandes zones de consommation.

L'usine de Shanghai (Chine) a été dégoulottée avec succès et équipée de façon à produire des grades alimentaires. Elle a tourné à pleine capacité au printemps pour permettre la fabrication d'antiseptiques destinés à la lutte contre la pneumonie atypique ("SRAS").

L'activité additifs plastiques a souffert en 2003 d'une érosion significative de ses marges sous l'effet d'importantes hausses des prix de ses matières premières qui n'ont pas pu être répercutées en aval du fait de la faiblesse de la demande.

La consolidation des productions de S21 – catalyseurs pour PET (PolyEthylène Téréphtalate) – sur la plate-forme de Guangzhou (Chine) a été réalisée avec succès.

En produits de performance, le chiffre d'affaires s'est légèrement replié en 2003 du fait notamment de l'appréciation de l'euro contre le dollar et le yen. Des cessions ont été effectuées dans les vaselines et les bentonites.

Un centre de mélange de produits ("Blending plant") a été créé en Arabie saoudite.

En peroxydes organiques, le Groupe a lancé la construction dans la région de Shanghai (Chine) d'une nouvelle usine d'une capacité de 3 000 t/an qui devrait démarrer au premier semestre 2005. Cette nouvelle plate-forme, avec celles de Corée et du Japon, permettra de répondre à la croissance de la demande asiatique.

L'intégration d'Atopil (filiale de Peroxyde Organique indienne) après le rachat fin 2002 du partenaire local de TOTAL s'est poursuivie. Son dégoulottage planifié à 2 000 t/an a été mis en service en septembre 2003.

En 2003 TOTAL est devenu le seul actionnaire d'Atofina Peroxidos (Mexique) en acquérant les 49 % détenus par son partenaire GICSA.

L'activité agrochimie de TOTAL a connu une progression significative de son chiffre d'affaires en 2003 par rapport à 2002, et ce malgré un contexte morose.

En janvier, TOTAL a développé son partenariat avec Nippon Soda et obtenu les droits de distribution pour les États-Unis d'un tout nouvel insecticide, Assail® (Acetamiprid), dont le lancement a été une réussite commerciale.

Dans l'activité résines-formol, la production de panneaux de particules (principal débouché de l'activité) a régressé en Europe de l'Ouest. En revanche, le marché "Flooring" (parquets) est resté satisfaisant sans toutefois arriver à compenser la baisse du marché des panneaux. Cette situation, couplée à des prix de matières premières élevés (méthanol, urée), a pesé sur les marges. Le 13 octobre 2003, TOTAL a cédé ses activités brésiliennes (sites de Jundiaí et de Belem).

Spécialités

Le secteur des Spécialités de TOTAL comprend les activités de transformation du caoutchouc (Hutchinson), les résines (Cray Valley, Sartomer et Cook Composites & Polymers), les adhésifs (Bostik Findley) et la métallisation (Atotech). Il couvre des marchés grand public et industriels où la stratégie marketing et le service à la clientèle sont des atouts majeurs.

Le Groupe qui commercialise les produits de spécialités dans plus de 55 pays entretient pour ce secteur un objectif de croissance soutenue à l'international, combinant croissance interne et acquisitions ciblées, concentrée sur les marchés en expansion et focalisée sur la distribution de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

Ce secteur a bien résisté dans un environnement économique difficile. Son chiffre d'affaires s'établit en 2003 à 5,74 milliards d'euros, en net retrait par rapport à 2002 principalement du fait de la cession des peintures intervenue le 28 février 2003.

Hutchinson, filiale à 100 % du Groupe, fabrique et commercialise des produits issus de la transformation du caoutchouc destinés aux industries automobile et aérospatiale et aux marchés grand public.

Le chiffre d'affaires de 2003 est en baisse d'environ 5 % du fait des effets de change. À change constant, l'évolution serait légèrement positive. Dans un environnement industriel difficile, avec notamment la baisse de la production automobile, l'évolution du chiffre d'affaires Automobile Industrie est d'environ + 1,5 %. Le chiffre d'affaires de l'activité Grand Public, sur des marchés atones, est en légère baisse.

Au cours de l'année 2003, Hutchinson a poursuivi sa croissance dans des pays à fort potentiel de développement, principalement l'Amérique du Sud et la Chine.

Par l'intermédiaire de ses trois filiales, **Cray Valley, Sartomer et Cook Composites & Polymers**, TOTAL produit et commercialise des résines pour adhésifs, encres, peintures, revêtement et matériaux de structure.

→ **France** — Mapa Spontex : atelier de fabrication des gants virucides pour la chirurgie à Liancourt.

→ **France** — Laboratoire d'Hutchinson à Montargis.

→ **France** — Bostik Findley, chaîne de conditionnement de cartouches à Avelin.

PHOTOS DE HAUT EN BAS



En 2003, Cray Valley a réalisé l'essentiel du programme de restructuration des activités résines de revêtement et des émulsions en Europe : l'atelier d'émulsions de Brignoud (France) a été arrêté en octobre 2003 et la fermeture du site de Machen (Grande-Bretagne) sera effective début 2004, la totalité de leurs activités ayant été transférée sur d'autres sites Cray Valley. Par ailleurs, Cray Valley a accru ses capacités de production en Malaisie et en Afrique du Sud où il a de plus consolidé ses fonds de commerce en distribution avec l'acquisition des actifs d'Harvey's.

Cook Composites & Polymers a conforté sa position de fournisseur majeur (sur la base des ventes) sur le marché des résines de revêtement en devenant le leader de la distribution suite à la prise de contrôle du distributeur de ces produits sur le marché américain : Peninsula Polymers LLC.

Dans le cadre des activités de Sartomer, le nouvel atelier de production d'oligomères à Villers-Saint-Paul (France) a démarré à pleine capacité en juillet et l'atelier de production de monomères sera mis en service début 2004.

Bostik Findley, la filiale adhésifs de TOTAL, est un des leaders mondiaux dans son secteur, avec des positions de premier plan dans les segments industriels, de l'hygiène, du bâtiment et de la distribution grand public et professionnelle.

En 2003, à données comparables, le chiffre d'affaires est resté stable par rapport à 2002. L'activité a connu une croissance marquée dans la zone Asie-Pacifique et dans les segments du bâtiment et de la distribution.

Le programme de rationalisation des activités issues de la fusion de Bostik et d'Ato Findley s'est poursuivi en 2003 avec la fermeture des sites de Center Street et Scranton aux USA et de Gambolo et Aulnay en Europe.

Par ailleurs, Bostik Findley a fait l'acquisition de la société MEM, spécialisée dans les produits d'étanchéité grand public en Allemagne et a pris le contrôle de la co-entreprise formée avec Nitta Gelatin au Japon, afin d'accroître sa présence sur le segment de l'hygiène en Asie.

Atotech, qui regroupe les activités de chimie de métallisation de TOTAL, a renforcé en 2003 ses équipes asiatiques, en ouvrant des centres de support technique dans les principaux pays qui n'en disposaient pas encore : Chine, Taïwan, Corée.

Parallèlement, les efforts de restructuration en Europe et Amérique du Nord ont été amplifiés afin d'adapter les deux régions aux nouvelles perspectives de l'industrie.

Activités diverses

Commerce électronique

À la mi-2000, TOTAL a initié un projet pilote de commerce électronique, dont la majeure partie des transactions doit s'effectuer via la bourse électronique Trade-Ranger, pour ses achats de biens et de services dans l'énergie et la chimie. Le Groupe figure parmi les 16 actionnaires fondateurs de Trade-Ranger, dont il est l'un des principaux acteurs. Trade-Ranger est en effet la plus importante place de marché Internet dans l'industrie du pétrole, du gaz et des produits chimiques. Cette plate-forme a lancé, avec succès, des outils de transactions sur catalogue, ainsi que des outils de gestion des excédents de matériel, d'achat par enchères, d'appels d'offres, ou encore de gestion des factures. Son déploiement est en cours pour l'approvisionnement et l'appel d'offres dans le Groupe TOTAL.

De nouveaux pilotes sont lancés dans des domaines plus émergents comme la gestion du transport de matériels ou de produits, la gestion des factures avec les fournisseurs, ou encore la vente en ligne.

Le Groupe a ainsi mené quelque 50 000 transactions automatisées en ligne pour le compte de certaines de ses activités Amont, Aval et Chimie ; il a également effectué des enchères électroniques inversées ou des demandes par voie électronique pour des offres dans ses secteurs Amont et Aval, portant sur un montant total de près de 1 milliard d'euros. Ces dépenses d'approvisionnement du Groupe avoisinant 15 milliards d'euros au total par an, TOTAL prévoit que près de la moitié de ce type de consultations pourrait finir par se dérouler en ligne d'ici quelques années.

Informations financières et légales

→ 100	Comptes consolidés
100	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
101	Comptes consolidés
105	Annexe aux comptes consolidés
148	Bilans consolidés résumés des cinq derniers exercices

→ 149	Informations complémentaires
--------------	-------------------------------------

→ 158	Évolution de la réglementation comptable: IFRS/IAS
--------------	---

→ 159	Risques de l'émetteur
--------------	------------------------------

→ 170	Dividendes
--------------	-------------------

→ 172	Actionnariat
--------------	---------------------

→ 180	Renseignements généraux
--------------	--------------------------------

→ 186	Administration – Direction – Contrôle
--------------	--

→ 191	Informations en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce
--------------	--

→ 197	Société mère
197	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
198	Rapport général des commissaires aux comptes
199	États financiers simplifiés

→ 204	Responsable du document de référence et attestations
--------------	---

→ 206	Table de concordance
--------------	-----------------------------

Comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2003

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TOTAL S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Observations et justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants, qui contribuent à l'opinion exprimée ci-dessus portant sur les comptes pris dans leur ensemble.

Certains principes comptables appliqués par le Groupe TOTAL impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations concerne principalement l'application de la méthode dite du *"successful effort"* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés expose un changement de méthode comptable lié à la restitution des sites et ses conséquences sur le bilan et les capitaux propres à l'ouverture. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous nous sommes assurés de la régularité de ce changement et de la présentation appropriée qui en a été faite.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 19 février 2004

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault et Autres
Réseau Ernst & Young
Pascal Macioce

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
René Amirkhanian

Compte de résultat consolidé

Exercice	Montants en millions d'euros ⁽¹⁾		
	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires (Notes 3 et 4)	104 652	102 540	105 318
Charges d'exploitation (Note 18)	(86 905)	(86 622)	(87 760)
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 977)	(5 792)	(4 781)
Résultat opérationnel (Note 3)	(209)	(210)	(252)
Holding Secteurs d'activité *	12 979	10 336	13 029
Total résultat opérationnel	12 770	10 126	12 777
Frais financiers nets (Note 19)	(232)	(195)	(184)
Dividendes reçus des participations non consolidées	152	170	159
Rémunération des actions privilégiées des filiales consolidées (Note 13)	(5)	(10)	(19)
Autres charges et produits, nets (Note 20)	(1 060)	243	283
Impôt sur les sociétés (Note 21)	(5 353)	(5 034)	(5 874)
Résultat des sociétés mises en équivalence (Note 7)	1 086	866	1 001
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	7 358	6 166	8 143
Amortissement des écarts d'acquisition	(139)	(212)	(319)
Résultat de l'ensemble consolidé	7 219	5 954	7 824
Part des minoritaires dans le résultat	194	13	166
Résultat net **	7 025	5 941	7 658
Résultat net par action (euros) (Note 1-Q) ***	11,06	8,92	11,05
* Résultat opérationnel des secteurs d'activité, hors éléments non-récurrents (Note 1-R)	13 004	10 995	13 121
Résultat opérationnel net des secteurs d'activité, hors éléments non-récurrents (Note 1-R)	6 973	5 868	7 564
** Résultat net part du Groupe, hors éléments non-récurrents (Note 1-R)	7 344	6 260	7 518
*** Résultat net par action, hors éléments non-récurrents (euros) (Notes 1-Q et 1-R)	11,56	9,40	10,85

(1) Excepté pour le résultat par action.

Bilan consolidé

31 décembre		Montants en millions d'euros		
		2003	2002	2001
Actif				
Actif long terme	Immobilisations incorporelles, valeur nette (Note 5)	2 017	2 752	3 196
	Immobilisations corporelles, valeur nette (Note 6)	36 286	38 592	41 274
	Sociétés mises en équivalence : titres et prêts (Note 7)	7 833	7 710	7 592
	Autres titres de participation (Note 8)	1 162	1 221	1 536
	Autres actifs long terme (Note 9)	3 152	3 735	3 042
Total actif long terme		50 450	54 010	56 640
Actif circulant	Valeurs d'exploitation (Note 10)	6 137	6 515	6 622
	Clients et comptes rattachés (Note 11)	12 357	13 087	13 497
	Autres créances (Note 11)	4 779	5 243	7 263
	Valeurs mobilières de placement	1 404	1 508	1 004
	Disponibilités	4 836	4 966	3 574
Total actif circulant		29 513	31 319	31 960
Total actif		79 963	85 329	88 600
Passif				
Capitaux propres (Note 12)	Capital	6 491	6 872	7 059
	Primes et réserves consolidées	30 408	30 514	30 544
	Écarts de conversion	(3 268)	(830)	1 252
	Actions autodétenues	(3 225)	(4 410)	(4 923)
Total des capitaux propres		30 406	32 146	33 932
Actions privilégiées émises par les filiales consolidées (Note 13)		396	477	567
Intérêts minoritaires (Note 13)		664	724	898
Provisions pour risques et charges et autres passifs long terme				
	Provisions pour impôts différés (Note 21)	5 443	6 390	6 521
	Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires (Note 14)	3 818	4 103	3 355
	Autres provisions pour risques et charges et autres passifs long terme (Note 15)	6 344	6 150	6 093
Total provisions pour risques et charges et autres passifs long terme		15 605	16 643	15 969
Emprunts et dettes financières à long terme (Note 16)		9 783	10 157	11 165
Dettes à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	10 304	10 236	10 034
	Autres créditeurs et dettes diverses (Note 17)	8 970	9 850	12 470
	Emprunts et dettes financières à court terme (Note 16)	3 835	5 096	3 565
Total dettes à court terme		23 109	25 182	26 069
Total passif		79 963	85 329	88 600

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice	Montants en millions d'euros		
	2003	2002	2001
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat de l'ensemble consolidé	7 219	5 954	7 824
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	5 305	6 241	5 390
Autres provisions long terme et impôts différés	(208)	(264)	1 153
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	(170)	–	(449)
Exploration passée en charges	359	487	571
(Plus) moins-value sur cessions d'actifs	182	(862)	(1 735)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(603)	(479)	(709)
Autres, nets	21	(7)	(56)
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement	12 105	11 070	11 989
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement (Note 27)	382	(64)	314
Flux de trésorerie d'exploitation	12 487	11 006	12 303
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements corporels et incorporels	(6 365)	(6 942)	(7 517)
Investissements d'exploration passés en charges	(343)	(432)	(521)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(421)	(127)	(1 051)
Coût d'acquisition de titres	(123)	(298)	(539)
Augmentation des prêts long terme	(476)	(858)	(938)
Investissements	(7 728)	(8 657)	(10 566)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	315	290	409
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	820	5	721
Produits de cession d'autres titres	218	1 346	4 634
Remboursement de prêts long terme	525	672	1 240
Désinvestissements	1 878	2 313	7 004
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement	116	(505)	(428)
Flux de trésorerie d'investissement	(5 734)	(6 849)	(3 990)
Flux de trésorerie de financement			
Variation de capital et autres fonds propres :			
Actionnaires de la société mère	69	461	24
Rachat d'actions propres	(3 994)	(2 945)	(5 605)
Actionnaires minoritaires	76	32	12
Dividendes payés :			
Aux actionnaires de la société mère	(2 571)	(2 514)	(2 278)
Aux actionnaires minoritaires	(124)	(100)	(151)
Émission nette d'emprunts (Note 27)	2 108	1 642	(185)
Variation des dettes financières à court terme	(2 153)	746	(1 330)
Autres, nets	(5)	(10)	(19)
Flux de trésorerie de financement	(6 594)	(2 688)	(9 532)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	159	1 469	(1 219)
Incidence des variations de change et de périmètre	(289)	(77)	193
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	4 966	3 574	4 600
Trésorerie à fin de période	4 836	4 966	3 574

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant	
Au 1^{er} janvier 2001	740 465 798	7 405	29 283	667	(36 582 129)	(4 954)	32 401
Dividendes payés	–	–	(2 278)	–	–	–	(2 278)
Résultat net 2001	–	–	7 658	–	–	–	7 658
Émissions d'actions (Note 12)	837 161	7	31	–	–	–	38
Rachat d'actions propres	–	–	–	–	(36 241 000)	(5 605)	(5 605)
Annulation d'actions propres (Note 12)	(35 368 000)	(353)	(5 270)	–	35 368 000	5 623	–
Variation des écarts de conversion	–	–	–	585	–	–	585
Plus-values de cessions d'actifs (Note 2)	–	–	1 416	–	–	–	1 416
Autres ⁽¹⁾	–	–	(296)	–	105 230	13	(283)
Au 31 décembre 2001	705 934 959	7 059	30 544	1 252	(37 349 899)	(4 923)	33 932
Dividendes payés	–	–	(2 514)	–	–	–	(2 514)
Résultat net 2002	–	–	5 941	–	–	–	5 941
Émissions d'actions (Note 12)	4 698 796	47	441	–	–	–	488
Rachat d'actions propres	–	–	–	–	(21 120 245)	(2 945)	(2 945)
Annulation d'actions propres (Note 12)	(23 443 245)	(234)	(3 224)	–	23 443 245	3 458	–
Variation des écarts de conversion	–	–	–	(2 082)	–	–	(2 082)
Autres ⁽¹⁾	–	–	(674)	–	–	–	(674)
Au 31 décembre 2002	687 190 510	6 872	30 514	(830)	(35 026 899)	(4 410)	32 146
Dividendes payés	–	–	(2 571)	–	–	–	(2 571)
Résultat net 2003	–	–	7 025	–	–	–	7 025
Émissions d'actions (Note 12)	1 927 726	19	113	–	–	–	132
Rachat d'actions propres	–	–	–	–	(31 230 000)	(3 994)	(3 994)
Annulation d'actions propres (Note 12)	(40 000 000)	(400)	(4 779)	–	40 000 000	5 179	–
Variation des écarts de conversion	–	–	–	(2 438)	–	–	(2 438)
Autres ⁽¹⁾	–	–	106	–	–	–	106
Au 31 décembre 2003	649 118 236	6 491	30 408	(3 268)	(26 256 899)	(3 225)	30 406

(1) La variation du poste "Autres" inclut principalement l'effet de l'ajustement de dette minimale (MLA) relative aux engagements de retraites et l'effet de la première application, au 1^{er} janvier 2003, de la norme FAS n° 143.

Annexe aux comptes consolidés

1



Principes comptables

Les comptes consolidés de TOTAL sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France, et en particulier avec l'arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du Règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC). Par ailleurs, le Groupe applique les normes du *Financial Accounting Standards Board* qui ne présentent pas d'incompatibilité avec la réglementation française et qui, dans l'état actuel des textes, permettent d'assurer l'image la plus fidèle et la plus grande comparabilité possible avec les autres majors pétroliers, notamment nord-américains. Les exceptions à la mise en œuvre de ces normes sont présentées dans le document de référence ainsi que dans le rapport annuel aux normes américaines du Groupe (rapport 20-F) déposé auprès de la SEC.

A) Principes de consolidation

Les états financiers des sociétés jugées significatives dont le Groupe TOTAL détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe applique la méthode de l'intégration proportionnelle pour les entreprises du secteur pétrolier sous contrôle conjoint. Les entreprises sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose d'un droit de vote compris entre 20 % et 50 %.

Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20 %, la consolidation par mise en équivalence ne s'applique que dans les cas où l'influence notable peut être démontrée.

Toutes les transactions intercompagnies significatives ont été éliminées.

B) Méthodes de conversion

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

I Éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes des transactions concernées aux cours de clôture sont enregistrés en résultat dans la rubrique "Autres charges

et produits". Lorsqu'un emprunt en devise étrangère est contracté dans le but et avec pour résultat de protéger de l'effet des fluctuations de change un investissement dans une entité étrangère, les écarts de change qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans le poste "Écarts de conversion".

II Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites soit en capitaux propres dans le poste "Écarts de conversion" (pour la part du Groupe), soit dans le poste "Intérêts minoritaires".

C) Instruments dérivés

I Gestion du risque de taux d'intérêt et de change

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères.

Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Les différentiels d'intérêts ou les reports et déports attachés à ces *swaps* sont constatés, *prorata temporis*, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Le Groupe peut aussi utiliser des contrats de *futures*, *caps*, *floors*, et options. La variation des valeurs de marché des *futures* constituant des opérations de couverture est constatée au compte de résultat en charges ou produits financiers de façon symétrique aux produits et charges enregistrés sur l'élément couvert. Pour les contrats optionnels, ce même principe de symétrie s'applique aux primes.

Dans tous les cas d'instruments utilisés à des fins de couverture, le profit ou la perte qui résulte d'une résiliation anticipée de l'instrument est étalé sur la durée de vie résiduelle de l'instrument couvert.

Les éventuelles pertes latentes associées aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

II Gestion du risque sur les matières premières

Dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres compagnies pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations de prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel et de l'électricité.

Pour couvrir ce risque, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options.

L'ensemble des positions, qu'il s'agisse des livraisons physiques ou des instruments dérivés, est évalué à la valeur de marché et les gains et pertes latents enregistrés en résultat. Les gains et pertes relatifs à la couverture des stocks d'hydrocarbures et de produits pétroliers sont inclus dans la valorisation des stocks.

D) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition, les brevets, marques, fonds de commerce et droits au bail. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 10 et 40 ans en fonction de la durée de vie des actifs concernés.

E) Immobilisations corporelles

I Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la méthode des *successful efforts*.

Exploration

Les dépenses de géologie/géophysique sont comptabilisées directement en charges. Les droits miniers non prouvés sont immobilisés. Ils font l'objet de provisions pour dépréciation en l'absence de découverte commercialisable. Les forages en cours et les forages ayant contribué à la découverte de réserves commercialisables sont immobilisés ("permis prouvés"), et, en l'absence de découverte ou d'exploration planifiée ("permis non prouvés"), dans un délai d'un an, sont comptabilisés en charge.

Immobilisations de production pétrolière

Les droits miniers prouvés et les autres dépenses liées à l'activité de production, incluant les actifs corporels et incorporels, sont amortis à l'unité de production. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production pétrolière de l'exercice sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures.

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction de clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration et d'investissement (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

II Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût d'acquisition ou de revient, qui inclut les frais financiers supportés jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations mises à la disposition du Groupe dans le cadre des contrats de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan et amorties linéairement, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

- Mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 5 - 10 ans
- Matériel de transport : 5 - 20 ans
- Dépôts et équipements associés : 10 - 15 ans
- Installations complexes spécialisées et pipelines : 10 - 30 ans
- Constructions : 10 - 50 ans

Les subventions d'investissement reçues sont déduites directement du coût des immobilisations qu'elles ont financées. Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais d'arrêt des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont provisionnés sur la période comprise entre le dernier arrêt et le prochain arrêt planifié.

F) Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, incorporels ou corporels, font l'objet d'un amortissement pour dépréciation lorsque leur valeur économique apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

L'existence d'une dépréciation est appréhendée par groupe d'actifs représentant une entité économique autonome par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs non actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe ou par référence à la valeur de marché si l'actif est destiné à être vendu.

La dépréciation éventuelle, qui correspond à la différence entre les flux de trésorerie actualisés ou la valeur de marché et la valeur nette comptable de l'actif concerné, est comptabilisée sous la forme d'un amortissement qui ajuste la valeur historique de façon irréversible.

G) Autres titres de participation

Les titres de participation des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas une influence notable (généralement détenues à moins de 20 % ou qui ont été exclues du périmètre de consolidation en application des principes expliqués ci-dessus), sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement provisionnés en fonction de leur valeur économique, essentiellement la situation nette retraitée pour les titres non cotés.

H) Valeurs d'exploitation

Les stocks sont valorisés au plus bas du prix de revient et de la valeur de réalisation. Compte tenu de la sensibilité des activités aux prix des matières premières, le Groupe met en œuvre des méthodes qui minimisent les effets de prix sur stocks dans le compte de résultat.

Il s'agit principalement du coût de remplacement pour les produits pétroliers, du LIFO (*Last in, First out*) pour les produits pétrochimiques et du PMP (prix moyen pondéré) pour les autres catégories de produits. Dans la méthode du coût de remplacement, la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks.

Lorsque, comme c'est en général le cas dans les comptes statutaires ou fiscaux, les stocks sont évalués en FIFO (*First in, First out*), le coût des produits vendus fait l'objet d'un ajustement aux méthodes mentionnées ci-dessus par le biais d'une provision pour régulation des cours (coût de remplacement) ou d'ajustement LIFO. Cette provision est déduite de la valeur des stocks à l'actif du bilan.

Aval (Raffinage – Marketing)

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, de kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le cycle de vie des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement

des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances...). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

Chimie

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts de matière première, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

I) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

J) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon est enregistré lors du transfert de propriété selon les termes du contrat. Le chiffre d'affaires lié à la production de pétrole brut et de gaz naturel des champs dans lesquels le Groupe détient une participation est enregistré sur la base des droits du Groupe dans ces productions.

Le chiffre d'affaires lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses contractuelles de chaque contrat.

Le chiffre d'affaires lié à la vente d'électricité, aux activités raffinage-marketing ou à la chimie est enregistré lors du transfert de titre de propriété en accord avec les clauses contractuelles.

Le chiffre d'affaires lié aux prestations de service est reconnu lorsque les services ont été rendus. Le chiffre d'affaires est présenté net de droits de douane et de taxes de mise à la consommation perçus pour le compte des administrations fiscales et douanières. Il comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts. Les opérations de négoce de pétrole brut et de produits pétroliers finis sont comptabilisées en achats et ventes lorsqu'il y a livraison physique. Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels sont exclues du chiffre d'affaires.

K) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L) Provisions pour restitution des sites

Le Groupe a adopté la norme américaine FAS n° 143 (*Accounting for Asset Retirement Obligations*), modifiant les principes de comptabilisation des obligations de restitution des sites.

Le FAS n° 143 définit les règles de comptabilisation des coûts de restitution de sites liés aux actifs immobilisés : (1) la date de reconnaissance de l'obligation, (2) la détermination du montant initial de la provision, (3) l'impact du coût de restitution des sites sur le compte de résultat, (4) la révision du montant de la provision et (5) le mode de présentation dans les états financiers.

L'obligation est comptabilisée à sa valeur actualisée sur la base d'une estimation raisonnable de sa juste valeur, et non plus de sa valeur courante, au cours de l'exercice durant lequel apparaît une obligation légale de restitution des sites, à une date fixée. L'impact du passage du temps (accrétion) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. Les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée de vie de cet actif.

L'impact de ce changement de méthode, imputé sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2003, se détaille comme suit :

(en millions d'euros)

Provision pour restitution des sites au 31 décembre 2002	2 111
Provision pour restitution des sites - FAS 143 au 1 ^{er} janvier 2003	(3 547)
Valeur nette comptable de l'actif sous-jacent	1 009
Impôts différés	479
Impact sur les capitaux propres	52

M) Provisions pour risques et charges et autres passifs long terme

Les pertes futures relatives aux risques et engagements nés à la clôture des comptes (litiges, risques réglementaires et fiscaux, dépenses d'environnement autres que de restitution des sites, propriétés des actifs, etc.) sont provisionnées quand elles sont probables et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

La probabilité d'occurrence est appréciée en suivant les 3 critères : faible, possible et probable (*remote, reasonably possible, probable*) du FAS n° 5 (*Accounting for contingencies*). Pour celles qui répondent au critère "probable", le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible.

N) Impôts et impôts différés

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan. Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être réévalués pour prendre en compte les derniers taux d'imposition connus.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés à hauteur de leur montant recouvrable.

Les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques de TOTAL (Abu Dhabi - offshore et onshore, Dubaï offshore, Oman et Abu Al - Bu Khoosh) sont inclus dans les charges d'exploitation.

O) Engagements de retraites et engagements sociaux autres que les retraites

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements diversifiés en actions hors Groupe, fonds commun de placement, contrats d'assurances et autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle *Projected Unit Credit*.

Les gains et pertes actuariels résultant notamment de changements dans les hypothèses sont amortis linéairement sur la durée de vie active restante du personnel concerné. Lorsque de tels régimes sont accordés ou étendus à de nouvelles catégories de personnel, le passif actuariel, correspondant à la validation de droits antérieurs à la date d'extension ou de l'accord du nouveau régime, est réparti linéairement sur une durée n'excédant pas le nombre moyen d'années d'activité restant à courir avant l'âge de la retraite de ce personnel.

Pour les retraites complémentaires dont la gestion est confiée à des organismes extérieurs, la différence entre le passif actuariel et le fonds de garantie figure au bilan en autres actifs ou passifs à long terme.

P) Actions propres

Les actions de la société mère TOTAL S.A. détenues par les filiales ou elle-même, sont soit portées en diminution des capitaux propres consolidés, soit inscrites en valeurs mobilières de placement en cas d'affectation à la régulation des cours ou aux plans d'options d'achat d'actions des salariés.

Q) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions d'autocontrôle déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription d'actions et augmentations de capital.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix du marché à la date de clôture de l'exercice. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

R) Principaux indicateurs comptables et financiers - Informations sectorielles

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées d'"éléments non-récurrents" sont suivies au niveau du Groupe et exclues des informations par secteur d'activité. Le détail de ces informations est présenté dans la Note 3 de l'annexe aux comptes consolidés.

En général, les éléments non-récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non-récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

Les indicateurs de performance excluant les éléments non-récurrents, tels que le résultat opérationnel, le résultat opérationnel net et le résultat hors éléments non-récurrents sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation) :

Produits et charges d'exploitation, y compris amortissements des immobilisations corporelles, à l'exclusion des amortissements d'immobilisations incorporelles et de goodwill, des écarts de change et des plus ou moins-values de cession d'actifs.

Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés) :

Résultat opérationnel après déduction des amortissements des immobilisations incorporelles et des goodwill, des écarts de change et des plus ou moins-values de cession, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette et intérêts minoritaires).

Résultat hors éléments non-récurrents :

Résultat opérationnel, opérationnel net ou résultat net après exclusion des éléments non-récurrents décrits ci-dessus.

Capitaux employés :

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, nets des impôts différés et provisions long terme ou :
Dettes financières nettes de trésorerie et capitaux propres.

ROACE (Return on Average Capital Employed) – Rentabilité des capitaux employés moyens :

Rapport du résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

Dettes financières nettes :

Emprunts et dettes financières long terme, y compris part à moins d'un an, dettes financières court terme, concours bancaires courants moins les disponibilités et dépôts court terme et valeurs mobilières de placement.

Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions des exercices 2003 et 2002

Le 28 février 2003, le Groupe a finalisé la cession de son activité peintures, regroupée chez SigmaKalon, à la société Bain Capital. L'impact de cette cession, comptabilisée au premier trimestre 2003, n'est pas significatif sur les résultats du Groupe.

La co-entreprise Samsung-Atofina Co. Ltd., créée le 1^{er} août 2003, dans l'activité pétrochimie en Corée du Sud, est entrée dans le périmètre de consolidation au troisième trimestre 2003.

En mai 2002, le Groupe a racheté une participation de 32 % dans sa filiale Selyak, société de distribution de produits pétroliers en Turquie, puis a procédé à la fusion de ses deux filiales turques TOTAL OIL TURKIYE et Selyak.

En septembre 2002, Atofina a finalisé le rachat de la participation de 10 % auprès de Enichem dans Qatar Petrochemicals Company (QAPCO), portant ainsi à 20 % sa participation. Le Groupe a renforcé le développement de ses activités pétrochimiques au Qatar, au travers de la création de Qatofin, détenue à concurrence de 36 % par Atofina et 63 % par QAPCO et par le renforcement de sa participation à 19,29 % dans Qatar Vinyl Company.

En application de la méthode de la mise en commun d'intérêts [article 215 du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC)], les résultats sur les cessions de certains actifs de nature non opérationnelle et d'origine PetroFina et Elf intervenues entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2001 sont enregistrés en capitaux propres pour la plus-value latente au 31 décembre 1999 et en résultat pour la plus-value postérieure à cette date. L'impact sur la variation des capitaux propres du Groupe au titre de l'exercice 2001 est de 1 416 millions d'euros.

3



Informations par secteur

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de l'entreprise. Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs : Amont, Aval et Chimie.

- L'Amont rassemble, aux côtés de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, les activités gaz, électricité et autres énergies.
- L'Aval regroupe les activités de raffinage et de distribution, le trading pétrolier et les transports maritimes.

- La Chimie comprend la Chimie de base et les Grands Polymères, les Intermédiaires et les Polymères de performance et les Spécialités.

Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de santé (Sanofi-Synthélabo).

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements intersecteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

(en millions d'euros)

Exercice 2003 (hors éléments non-récurrents)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires hors Groupe	18 704	68 658	17 260	30		104 652
• Chiffre d'affaires Groupe	11 546	2 289	590	115	(14 540)	
Chiffre d'affaires	30 250	70 947	17 850	145	(14 540)	104 652
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 289)	(880)	(756)	(35)		(4 960)
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	10 476	1 970	558	(209)		12 795
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et des survaleurs	(22)	(98)	(151)	(22)		(293)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	265	109	(184)	529		719
Impôts du résultat opérationnel net	(5 460)	(521)	31	434		(5 516)
Résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents	5 259	1 460	254	732		7 705
Coût net de la dette nette						(162)
Intérêts minoritaires et rémunération des actions privilégiées						(199)
Résultat net hors éléments non-récurrents						7 344
ROACE en pourcentage	29 %	15 %	4 % ⁽¹⁾			19 % ⁽¹⁾
Investissements bruts	5 302	1 235	1 115	76		7 728
Désinvestissements au prix de cession	428	466	891	93		1 878
Flux de trésorerie d'exploitation	9 214	3 099	268	(94)		12 487
Bilan au 31 décembre 2003						
Immobilisations corporelles, valeur nette	23 443	6 750	5 867	226		36 286
Immobilisations incorporelles, valeur nette	196	496	1 281	44		2 017
Titres des sociétés mises en équivalence	1 564	1 057	545	3 703		6 869
Total actifs long terme	27 104	9 586	8 482	5 278		50 450
Capitaux employés	16 777	9 064	8 702 ⁽²⁾	4 301		38 844

(1) Hors amortissements des écarts d'acquisition dans la Chimie pour 107 millions d'euros.

(2) Après prise en compte d'une provision pour sinistre AZF (responsabilité civile) de 276 millions d'euros avant impôt.

(en millions d'euros)

Exercice 2002 (hors éléments non-récurrents)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires hors Groupe	16 225	66 984	19 317	14		102 540
• Chiffre d'affaires Groupe	11 525	2 002	355	117	(13 999)	
Chiffre d'affaires	27 750	68 986	19 672	131	(13 999)	102 540
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 362)	(896)	(826)	(49)		(5 133)
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	9 309	909	777	(210)		10 785
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et des survaleurs	(21)	(99)	(217)	(18)		(355)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	423	275	46	569		1 313
Impôts du résultat opérationnel net	(5 063)	(239)	(232)	429		(5 105)
Résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents	4 648	846	374	770		6 638
Coût net de la dette nette						(196)
Intérêts minoritaires et rémunération des actions privilégiées						(182)
Résultat net hors éléments non-récurrents						6 260
ROACE en pourcentage		23 %				8 % 5 %⁽¹⁾
		15 %⁽¹⁾				
Investissements bruts	6 122	1 112	1 237	186		8 657
Désinvestissements au prix de cession	603	283	140	1 287		2 313
Flux de trésorerie d'exploitation	7 721	1 447	1 053	785		11 006
Bilan au 31 décembre 2002						
Immobilisations corporelles, valeur nette	25 189	7 061	6 047	295		38 592
Immobilisations incorporelles, valeur nette	264	473	1 940	75		2 752
Titres des sociétés mises en équivalence	1 409	1 431	328	3 466		6 634
Total actifs long terme	29 109	10 341	9 279	5 281		54 010
Capitaux employés	18 998	10 207	9 341 ⁽²⁾	3 580		42 126

(1) Hors amortissements des écarts d'acquisition dans la Chimie pour 131 millions d'euros.

(2) Après prise en compte d'une provision pour sinistre AZF (responsabilité civile) de 995 millions d'euros avant impôt.

(en millions d'euros)

Exercice 2001 (hors éléments non-récurrents)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires hors Groupe	14 365	71 373	19 560	20		105 318
• Chiffre d'affaires Groupe	12 572	1 912	406	95	(14 985)	
Chiffre d'affaires	26 937	73 285	19 966	115	(14 985)	105 318
Amortissements des immobilisations corporelles	(2 944)	(948)	(790)	(35)		(4 717)
Résultat opérationnel hors éléments non-récurrents	9 022	3 004	1 095	(252)		12 869
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et des survaleurs	(16)	(92)	(217)	(9)		(334)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	771	342	69	559		1 741
Impôts du résultat opérationnel net	(5 125)	(945)	(344)	231		(6 183)
Résultat opérationnel net hors éléments non-récurrents	4 652	2 309	603	529		8 093
Coût net de la dette nette						(366)
Intérêts minoritaires et rémunération des actions privilégiées						(209)
Résultat net hors éléments non-récurrents						7 518
ROACE en pourcentage	24 %	21 %	7 % ⁽¹⁾			18 % ⁽¹⁾
Investissements bruts	7 496	1 180	1 611	279		10 566
Désinvestissements au prix de cession	1 116	1 079	541	4 268		7 004
Flux de trésorerie d'exploitation	8 085	4 374	1 261	(1 417)		12 303
Bilan au 31 décembre 2001						
Immobilisations corporelles, valeur nette	26 835	7 602	6 547	290		41 274
Immobilisations incorporelles, valeur nette	390	538	2 243	25		3 196
Titres des sociétés mises en équivalence	1 523	1 305	230	3 416		6 474
Total actifs long terme	31 072	10 875	9 996	4 697		56 640
Capitaux employés	20 839	10 995	10 552 ⁽²⁾	3 163		45 549

(1) Hors amortissements des écarts d'acquisition dans la Chimie pour 145 millions d'euros.

(2) Après prise en compte d'une provision pour sinistre AZF (responsabilité civile) de 941 millions d'euros avant impôt.

L'impact des éléments non-récurrents sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2003	Hors éléments non-récurrents	Éléments non-récurrents	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	104 652	–	104 652
Charges d'exploitation	(86 897)	(8)	(86 905)
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 960)	(17)	(4 977)
Résultat opérationnel			
Holding	(209)	–	(209)
Secteurs d'activité	13 004	(25)	12 979
Total résultat opérationnel	12 795	(25)	12 770
Frais financiers nets	(232)	–	(232)
Dividendes reçus des participations non consolidées	152	–	152
Rémunération des actions privilégiées des filiales consolidées	(5)	–	(5)
Autres charges et produits, nets	(670)	(390)	(1 060)
Impôt sur les sociétés	(5 449)	96	(5 353)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 086	–	1 086
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	7 677	(319)	7 358
Amortissement des écarts d'acquisition	(139)	–	(139)
Résultat de l'ensemble consolidé	7 538	(319)	7 219
Part des minoritaires dans le résultat	194	–	194
Résultat net	7 344	(319)	7 025

Les informations par secteur se rapprochent des états financiers consolidés comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2003	Analyse par secteur d'activité	Éléments non-récurrents	États financiers consolidés
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 960)	(17)	(4 977)
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles (en charges d'exploitation)	(35)	–	(35)
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	(154)	–	(154)
Amortissements et provisions des survaleurs	(139)	–	(139)
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles (tableau de flux de trésorerie)	(5 288)	(17)	(5 305)
Impôt du résultat opérationnel net	(5 516)	96	N/A
Impôt imputable à la dette nette	67	–	N/A
Impôt total	(5 449)	96	(5 353)

L'impact des éléments non-récurrents sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2002	Hors éléments non-récurrents	Éléments non-récurrents	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	102 540	–	102 540
Charges d'exploitation	(86 622)	–	(86 622)
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 133)	(659)	(5 792)
Résultat opérationnel			
Holding	(210)	–	(210)
Secteurs d'activité	10 995	(659)	10 336
Total résultat opérationnel	10 785	(659)	10 126
Frais financiers nets	(195)	–	(195)
Dividendes reçus des participations non consolidées	170	–	170
Rémunération des actions privilégiées des filiales consolidées	(10)	–	(10)
Autres charges et produits, nets	(41)	284	243
Impôt sur les sociétés	(4 971)	(63)	(5 034)
Résultat des sociétés mises en équivalence	866	–	866
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	6 604	(438)	6 166
Amortissement des écarts d'acquisition	(172)	(40)	(212)
Résultat de l'ensemble consolidé	6 432	(478)	5 954
Part des minoritaires dans le résultat	172	(159)	13
Résultat net	6 260	(319)	5 941

Les informations par secteur se rapprochent des états financiers consolidés comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2002	Analyse par secteur d'activité	Éléments non-récurrents	États financiers consolidés
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 133)	(659)	(5 792)
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles (en charges d'exploitation)	(53)	–	(53)
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	(183)	(1)	(184)
Amortissements et provisions des survaleurs	(172)	(40)	(212)
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles (tableau de flux de trésorerie)	(5 541)	(700)	(6 241)
Impôt du résultat opérationnel net	(5 105)	(63)	N/A
Impôt imputable à la dette nette	134	–	N/A
Impôt total	(4 971)	(63)	(5 034)

L'impact des éléments non-récurrents sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2001	Hors éléments non-récurrents	Éléments non récurrents	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	105 318	–	105 318
Charges d'exploitation	(87 732)	(28)	(87 760)
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 717)	(64)	(4 781)
Résultat opérationnel			
Holding	(252)	–	(252)
Secteurs d'activité	13 121	(92)	13 029
Total résultat opérationnel	12 869	(92)	12 777
Frais financiers nets	(184)	–	(184)
Dividendes reçus des participations non consolidées	159	–	159
Rémunération des actions privilégiées des filiales consolidées	(19)	–	(19)
Autres charges et produits, nets	88	195	283
Impôt sur les sociétés	(6 028)	154	(5 874)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 001	–	1 001
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	7 886	257	8 143
Amortissement des écarts d'acquisition	(178)	(141)	(319)
Résultat de l'ensemble consolidé	7 708	116	7 824
Part des minoritaires dans le résultat	190	(24)	166
Résultat net	7 518	140	7 658

Les informations par secteur se rapprochent des états financiers consolidés comme suit :

(en millions d'euros)

Exercice 2001	Analyse par secteur d'activité	Éléments non récurrents	États financiers consolidés
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 717)	(64)	(4 781)
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles (en charges d'exploitation)	(132)	–	(132)
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles	(156)	(2)	(158)
Amortissements et provisions des survaleurs	(178)	(141)	(319)
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles (tableau de flux de trésorerie)	(5 183)	(207)	(5 390)
Impôt du résultat opérationnel net	(6 183)	154	N/A
Impôt imputable à la dette nette	155	0	N/A
Impôt total	(6 028)	154	(5 874)

Les éléments non-récurrents du compte de résultat consolidé, selon la définition donnée en Note 1-R, sont les suivants :

Éléments non-récurrents du résultat opérationnel :

(en millions d'euros)

Exercice 2003	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Charges de restructuration	–	–	(1)	–	(1)
Amortissements exceptionnels	–	–	(17)	–	(17)
Autres éléments	–	–	(7)	–	(7)
Total	–	–	(25)	–	(25)
Exercice 2002					
Charges de restructuration	–	(33)	4	–	(29)
Amortissements exceptionnels	(461)	(69)	(129)	–	(659)
Autres éléments	75	(34)	(12)	–	29
Total	(386)	(136)	(137)	–	(659)
Exercice 2001					
Charges de restructuration	–	(10)	(14)	–	(24)
Amortissements exceptionnels	–	–	(50)	–	(50)
Autres éléments	–	(18)	–	–	(18)
Total	–	(28)	(64)	–	(92)

Éléments non-récurrents du résultat net :

(en millions d'euros)

Exercice 2003	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Charges de restructuration	–	–	(144)	–	(144)
Amortissements exceptionnels	–	–	(11)	–	(11)
Plus-values de cession	–	–	(8)	30	22
Sinistre AZF	–	–	–	–	–
Autres éléments	–	–	(186)	–	(186)
Total	–	–	(349)	30	(319)
Exercice 2002					
Charges de restructuration	–	(21)	(137)	–	(158)
Amortissements exceptionnels	(249)	(81)	(137)	–	(467)
Plus-values de cession	–	–	–	626	626
Sinistre AZF	–	–	(61)	–	(61)
Autres éléments	(202)	(28)	(16)	(13)	(259)
Total	(451)	(130)	(351)	613	(319)
Exercice 2001					
Charges de restructuration	–	(107)	(119)	–	(226)
Amortissements exceptionnels	–	–	(224)	–	(224)
Plus-values de cession	89	17	141	1 153	1 400
Sinistre AZF	–	–	(597)	(3)	(600)
Autres éléments	–	(42)	(136)	(32)	(210)
Total	89	(132)	(935)	1 118	140

4 Informations par zone géographique

(en millions d'euros)

	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Extrême-Orient et reste du monde	Total
Exercice 2003						
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 739	36 682	13 968	4 352	28 911	104 652
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 987	14 288	3 676	7 108	8 244	38 303
Investissements bruts	1 160	1 645	580	2 012	2 331	7 728
Exercice 2002						
Chiffre d'affaires hors Groupe	20 649	35 531	12 013	4 240	30 107	102 540
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 815	16 317	4 447	7 416	8 349	41 344
Investissements bruts	1 251	2 118	921	2 086	2 281	8 657
Exercice 2001						
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 053	36 520	8 885	4 276	33 584	105 318
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 798	16 639	5 144	8 409	9 480	44 470
Investissements bruts	1 415	2 524	1 178	2 094	3 355	10 566

5 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Écarts d'acquisition	2 488	(1 140)	1 348	2 033
Autres immobilisations incorporelles	2 352	(1 683)	669	719
Total immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	4 840	(2 823)	2 017	2 752

(1) Au 31 décembre 2002, les valeurs brutes et les amortissements et provisions s'élevaient respectivement à 5 858 et 3 106 millions d'euros.

6 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations de l'exploration production				
• Sur permis prouvés	53 673	(33 914)	19 759	21 408
• Sur permis non prouvés	691	(407)	284	324
• Travaux en cours	2 926	(41)	2 885	2 888
Sous-total	57 290	(34 362)	22 928	24 620
Autres immobilisations				
• Terrains et agencements	1 534	(263)	1 271	1 280
• Immobilisations techniques (y compris transport)	20 377	(14 397)	5 980	6 639
• Constructions	5 998	(3 543)	2 455	2 502
• Immobilisations en cours	1 401	–	1 401	1 113
• Autres immobilisations	7 219	(4 968)	2 251	2 438
Sous-total	36 529	(23 171)	13 358	13 972
Total immobilisations corporelles ⁽¹⁾	93 819	(57 533)	36 286	38 592

(1) Au 31 décembre 2002, les valeurs brutes et les amortissements et provisions s'élevaient respectivement à 97 592 millions d'euros et 59 000 millions d'euros.

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessous incluent des installations techniques et constructions financées en crédit-bail pour les montants suivants :

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Brut	Amortissements	Net	Net
Installations techniques	533	(155)	378	329
Constructions	35	(21)	14	34
Travaux de développement	–	–	–	22
Total	568	(176)	392	385

La charge d'amortissements sur crédits-bails capitalisés s'élève à 40 millions en 2003, 29 millions d'euros en 2002, et 34 millions d'euros en 2001.

7

Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés mises en équivalence :

(en millions d'euros)

	31 décembre				Exercices		
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2001
	% de détention	% de détention	Valeur d'équivalence	Valeur d'équivalence	Quote-part du profit (perte)	Quote-part du profit (perte)	Quote-part du profit (perte)
Sanofi-Synthelabo	25,63 %	25,08 %	3 703	3 465	478	412	426
Cepsa	45,28 %	45,28 %	1 462	1 295	269	200	190
COGEMA	–	–	–	–	–	–	30
NLNG	15,00 %	15,00 %	417	343	146	59	81
Qatargas	10,00 %	10,00 %	121	138	42	45	44
Ocensa	15,20 %	15,20 %	67	95	–	–	–
CFMH	45,00 %	45,00 %	128	118	33	37	40
Gas Invest S.A.	27,23 %	27,23 %	105	120	–	(2)	10
Gasoducto Gasandes Argentina	56,50 %	56,50 %	117	77	–	7	3
Piedra del Aguila	41,30 %	41,30 %	13	52	(33)	(20)	–
Humber Power Ltd.	40,00 %	40,00 %	20	20	13	18	19
Gisco	10,00 %	10,00 %	25	45	5	25	23
Abu Dhabi Gas Ind, Ltd.	15,00 %	15,00 %	50	61	–	–	–
Total Tractebel Emirates Power Company	50,00 %	50,00 %	61	63	4	2	3
Gasoducto Gasandes S.A. (Chili)	56,50 %	56,50 %	34	35	–	(1)	–
Qatar Petrochemicals Company Ltd.	20,00 %	20,00 %	104	125	22	–	–
Autres	N/A	N/A	442	582	107	84	132
Titres			6 869	6 634	1 086	866	1 001
Prêts			964	1 076			
Total titres et prêts			7 833	7 710			

La quote-part de la valeur boursière de Cepsa s'élève à 3 378 millions d'euros au 31 décembre 2003. La quote-part de la valeur boursière de Sanofi-Synthélabo s'élève à 10 234 millions d'euros au 31 décembre 2003.

Bilan consolidé simplifié de Cepsa au 31 décembre 2003

(en millions d'euros)

Actifs immobilisés	3 815	Capitaux propres	2 899
Actifs circulants	2 402	Dettes et autres passifs à long terme	1 718
		Dettes et autres passifs à court terme	1 600
Total	6 217	Total	6 217

Bilan consolidé simplifié de Sanofi-Synthélabo au 31 décembre 2003

(en millions d'euros)

Actifs immobilisés	2 712	Capitaux propres	6 323
Actifs circulants	7 037	Intérêts minoritaires	18
		Dettes et autres passifs à long terme	807
		Dettes et autres passifs à court terme	2 601
Total	9 749	Total	9 749

La participation du Groupe dans Sanofi-Synthélabo, détenue par l'intermédiaire d'Elf Aquitaine et de VGF, a été ramenée de 25,08 % au 31 décembre 2002, à 24,35 % du capital au 31 décembre 2003. Compte tenu des opérations de rachat de ses propres actions par Sanofi-Synthélabo réalisées en 2003, le pourcentage de détention au 31 décembre 2003 s'élève à 25,63 %.

8



Autres titres de participation

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres cotés				
BNP Paribas	65	–	65	65
Santander Central Hispano (SCH)	93	–	93	93
Areva	69	–	69	69
Autres	80	(1)	79	122
Total titres cotés	307	(1)	306	349
Valeur de marché des titres cotés			406	377
Autres titres				
BBPP	83	–	83	75
WEPEC	52	–	52	52
Oman LNG LLC	6	–	6	8
BTC Limited	61	–	61	25
Autres	1 487	(833)	654	712
Total des autres titres ⁽¹⁾	1 689	(833)	856	872
Total des autres titres de participation ⁽²⁾	1 996	(834)	1 162	1 221

(1) Le montant net des titres des filiales non consolidées globalement du fait de leur importance relative s'élève à 471 millions d'euros au 31 décembre 2003 et à 396 millions d'euros au 31 décembre 2002. L'impact qu'aurait la consolidation de ces filiales sur le total du bilan et le résultat net du Groupe n'est pas significatif.

(2) Au 31 décembre 2002, la valeur brute et les provisions s'élevaient respectivement à 2 065 millions d'euros et 844 millions d'euros.

9



Autres actifs long terme

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Impôts différés actifs	1 504	–	1 504	1 709
Prêts et avances ⁽¹⁾	1 326	(500)	826	1 117
Autres	822	–	822	909
Total ⁽²⁾	3 652	(500)	3 152	3 735

(1) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

(2) Au 31 décembre 2002, la valeur brute et les provisions s'élevaient respectivement à 4 446 millions d'euros et 711 millions d'euros.

10



Valeurs d'exploitation

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Hydrocarbures bruts et gazeux	1 916	2 060
Produits raffinés	3 049	3 059
Produits de la chimie	2 193	2 730
Autres stocks	535	507
Total selon méthode FIFO (première entrée - première sortie)	7 693	8 356
Provision pour régulation des cours et pour ajustement LIFO	(1 556)	(1 841)
Net à l'actif du bilan	6 137	6 515

11



Clients et comptes rattachés, autres créances

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
Clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	12 875	(518)	12 357	13 087
Créances d'exploitation	1 164	–	1 164	1 405
Créances sur États (impôts et taxes)	1 515	–	1 515	1 126
Impôts différés actifs, court terme	216	–	216	190
Charges constatées d'avance	453	–	453	471
Autres débiteurs	1 473	(42)	1 431	2 051
Autres créances	4 821	(42)	4 779	5 243

(1) Au 31 décembre 2002, les valeurs brutes et les provisions pour dépréciation s'élevaient respectivement à 13 642 millions d'euros et 555 millions d'euros.

12 Capitaux propres



Les variations du nombre d'actions composant le capital social s'analysent comme suit :

Nombre d'actions TOTAL

Au 31 décembre 2000	740 465 798
Actions émises en raison de :	
• Exercice d'options de souscription d'actions	506 249
• Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	327 617
• Exercice de warrants US	3 295
Actions annulées ⁽¹⁾	(35 368 000)
Au 31 décembre 2001	705 934 959
Actions émises en raison de :	
• Augmentation de capital réservée aux salariés	2 785 214
• Exercice d'options de souscription d'actions	447 181
• Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	564 471
• Exercice de warrants US	901 930
Actions annulées ⁽²⁾	(23 443 245)
Au 31 décembre 2002	687 190 510
Actions émises en raison de :	
• Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	1 092 082
• Exercice de warrants US	835 644
Actions annulées ⁽³⁾	(40 000 000)
Au 31 décembre 2003 ⁽⁴⁾	649 118 236

(1) Sur décision du Conseil d'administration du 20 novembre 2001.

(2) Sur décision du Conseil d'administration du 19 novembre 2002.

(3) Sur décisions du Conseil d'administration du 16 juillet et du 6 novembre 2003.

(4) Dont 26 256 899 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres.

La variation du nombre moyen pondéré d'actions dilué utilisé pour le calcul du résultat net par action s'analyse comme suit :

	2003	2002	2001
Nombre d'actions au 1^{er} janvier	687 190 510	705 934 959	740 465 798
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)			
• Augmentation de capital réservée aux salariés	–	1 392 607	–
• Exercices d'options de souscription d'actions	–	223 591	253 125
• Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine	546 041	282 236	163 809
• Exercice de warrants US	417 822	450 965	1 648
• Actions TOTAL détenues par les Sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	(55 256 066)	(45 083 376)	(52 076 076)
Nombre moyen pondéré d'actions	632 898 307	663 200 982	688 808 304
Effet dilutif			
• Options de souscription d'actions	282 777	–	282 269
• Actions Elf Aquitaine issues de levée d'options bénéficiant de la garantie d'échange	1 945 801	2 564 295	3 476 777
• Warrants US	–	302 705	612 935
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	635 126 885	666 067 982	693 180 285

Le résultat net part du Groupe par action avant et après effet dilutif s'établit ainsi :

Résultat net sur nombre moyen pondéré d'actions	11,10	8,96	11,12
Résultat net sur nombre moyen pondéré dilué d'actions	11,06	8,92	11,05

Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital, dans un délai maximum de cinq ans, en réservant la souscription aux salariés du Groupe, dans la limite de 3 % du capital social existant au moment de l'émission.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration du 6 novembre 2003 a décidé de mettre en œuvre une première augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 6 millions d'actions portant jouissance 1^{er} janvier 2003 au prix de 107,90 euros par action avec une période de souscription ouverte du 22 mars au 9 avril 2004.

Annulations d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la société dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, le Conseil d'administration du 16 juillet 2003 a décidé d'annuler 9 900 000 actions au prix moyen de 127,71 euros par action. De même, le Conseil d'administration du 6 novembre 2003 a décidé d'annuler 30 100 000 actions au prix moyen de 130,07 euros par action, avec prise d'effet le 21 novembre 2003.

Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

Au 31 décembre 2003, TOTAL S.A. détenait 12 029 288 de ses propres actions, soit 1,85 % du capital social, réparties de la façon suivante :

- 10 349 288 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions dont bénéficient les salariés du Groupe et qui sont traitées en titres de placement et maintenues à l'actif du bilan consolidé ;
- 1 680 000 actions achetées aux mois de novembre et décembre 2003 en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2003 et déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)

Au 31 décembre 2003, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 25 082 817 de ses propres actions, soit 3,86 % du capital social, réparties de la façon suivante :

- 505 918 actions détenues par une société du Groupe, TOTAL NUCLÉAIRE, détenue indirectement par TOTAL S.A. ; ces actions ont été initialement acquises dans le but d'effectuer des placements de trésorerie et sont classées en valeurs mobilières de placement dans les comptes consolidés ;
- 24 576 899 actions détenues par Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval, filiales d'Elf Aquitaine (au terme du protocole d'accord conclu le 12 septembre 1999 entre Totalfina et Elf Aquitaine, Elf Aquitaine s'était engagée pour le compte de ces filiales à apporter à l'offre publique d'échange initiée par Totalfina respectivement les 3 798 000, 702 000 et 12 315 760 actions Elf Aquitaine qu'elles détenaient à cette date, lesquelles filiales ont reçu en échange respectivement 5 550 926, 1 026 000 et 17 999 973 actions TOTAL). Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Warrants US TOTAL

Les warrants US TOTAL, donnant droit à l'achat d'un ADS TOTAL au prix de 46,94 USD par ADS, ont expiré le 5 août 2003.

Depuis leur émission et jusqu'au 5 août 2003, 3 491 776 warrants US TOTAL ont été exercés sur un total de 3 589 419 warrants émis, les 97 643 warrants non exercés étant devenus caducs.

Au cours de l'année 2003, 835 644 actions TOTAL ont été créées par exercice de 1 671 288 warrants US TOTAL.

13
↑

Intérêts minoritaires et actions privilégiées émises par les filiales consolidées

A/ Variation des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)

	2003	2002
Solde début de période	724	898
Résultat net	194	13
Dividendes versés	(124)	(100)
Écart de conversion	(68)	(61)
Autres ⁽¹⁾	(62)	(26)
Solde de fin de période	664	724

(1) En 2003, cette variation est principalement due à la sortie des minoritaires sur l'activité Peintures.
En 2002, cette variation est principalement due au rachat des minoritaires de PetroFina et de Selyak.

B/ Actions privilégiées émises par les filiales consolidées

(en millions d'euros)

31 décembre 2001	567
Émission nette de remboursement	–
Écart de conversion	(90)
31 décembre 2002	477
Émission nette de remboursement	–
Écart de conversion	(81)
31 décembre 2003	396

Le montant global de la rémunération de ces actions privilégiées a progressivement décliné du fait de remboursements partiels ou complets des tranches précédemment émises et de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis (respectivement 19 millions d'euros en 2001, 10 millions d'euros en 2002 et 5 millions d'euros en 2003).

14 Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires

↑

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées au 31 décembre par :

(en millions d'euros)

	2003	2002
Provisions pour engagements de retraite	2 864	3 107
Provisions pour autres engagements sociaux	557	602
Provisions pour restructurations	397	394
Total	3 818	4 103

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit au 31 décembre :

(en millions d'euros)

	Engagements de retraite		Autres engagements sociaux	
	2003	2002	2003	2002
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés				
– Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	7 947	7 347	678	617
– Droits accumulés durant l'année	143	153	12	11
– Coût financier	404	423	36	43
– Réductions de droits futurs	(18)	(39)	(3)	–
– Liquidations d'engagements	(68)	(2)	(3)	–
– Avantages spécifiques	21	5	–	–
– Cotisations employés	12	16	–	–
– Prestations payées	(392)	(392)	(31)	(37)
– Modifications de régimes	7	12	(100)	9
– (Gains) et pertes actuariels	151	548	58	94
– Écarts de conversion et autres	(410) ⁽²⁾	(124)	(65)	(59)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	7 797	7 947	582	678
Variation de la valeur actuelle des placements				
– Valeur actuelle des placements au début de la période	(4 786)	(5 517)	–	–
– Revenus financiers réels des placements	(469)	473	–	–
– Liquidations d'engagements	35	1	–	–
– Cotisations employés	(12)	(16)	–	–
– Cotisations employeurs	(337) ⁽³⁾	(141)	–	–
– Prestations payées	289	302	–	–
– Écarts de conversion et autres	254 ⁽²⁾	112	–	–
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(5 026)	(4 786)	–	–
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	2 771	3 161	582	678
– Actif (Passif) initial non reconnu	10	18	(7)	(7)
– Coût des services passés non reconnu	(68)	(74)	93	14
– Gains (Pertes) actuariels non reconnus	(1 897)	(2 225)	(111)	(83)
– Ajustement de dette minimale (MLA) ⁽¹⁾	1 316	1 412	–	–
(Actif) Passif net comptabilisé	2 132	2 292	557	602
– Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	2 864	3 107	557	602
– Autres actifs à long terme	(732)	(815)	–	–

(1) Ajustement conforme aux normes américaines, la provision devant au minimum être égale à la valeur actuarielle des droits accumulés sans effet des augmentations de salaires diminuée de la valeur actuelle des placements.

(2) En 2003, la variation des écarts de conversion et autres comprend l'effet de la cession de l'activité Peintures, soit (257) millions d'euros en valeur actuarielle des droits accumulés et 150 millions d'euros en valeur actuelle des placements.

(3) Le Groupe a procédé, à la fin de 2003, à l'externalisation de certains de ses engagements, pour un montant de 239 millions d'euros auprès d'organismes d'assurance.

La valeur actuarielle des droits accumulés sans projection des salaires s'élève à 7 169 millions d'euros au 31 décembre 2003 et à 7 170 millions d'euros au 31 décembre 2002.

Les cotisations qui seront versées en 2004 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 104 millions d'euros.

Composition du portefeuille des placements au 31 décembre	2003	2002
Actions	47 %	50 %
Obligations	49 %	45 %
Immobilier	2 %	2 %
Autres	2 %	3 %

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements au 31 décembre	Engagements de retraite		Autres engagements sociaux	
	2003	2002	2003	2002
Taux d'actualisation	5,41 %	5,64 %	5,83 %	6,07 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,74 %	3,81 %	–	–
Taux de progression des dépenses de santé :				
– Taux initial	–	–	6,37 %	7,85 %
– Taux ultime	–	–	3,83 %	4,17 %

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice	Engagements de retraite		Autres engagements sociaux	
	2003	2002	2003	2002
Taux d'actualisation	5,64 %	5,91 %	6,07 %	6,41 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,81 %	3,74 %	–	–
Rendement attendu des placements	6,99 %	7,45 %	–	–
Taux de progression des dépenses de santé :				
– Taux initial	–	–	7,85 %	5,71 %
– Taux ultime	–	–	4,17 %	3,88 %

La charge des exercices 2003 et 2002 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Engagements de retraite		Autres engagements sociaux	
	2003	2002	2003	2002
Droits accumulés durant l'année	143	153	12	11
Coût financier	404	423	36	43
Revenus financiers attendus des placements	(307)	(421)	–	–
Amortissement de (l'actif) passif initial	(5)	(4)	1	1
Amortissement du coût des services passés	34	14	(5)	(4)
Amortissement des (gains) pertes actuariels	105	33	6	(1)
Réductions de droits futurs	(7)	(35)	(7)	–
Liquidations d'engagements	(9)	(1)	(2)	–
Avantages spécifiques	21	5	–	–
Charges (produits) nets	379	167	41	50

Les hypothèses d'évolution des dépenses de santé ont un effet significatif sur les évaluations des engagements en matière de couverture des frais médicaux. La variation de plus ou moins 1 % des taux de progression des dépenses de santé aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre	59	(51)
La charge de l'exercice	5	(4)

Les plans de retraite pour lesquels la valeur actuarielle des droits accumulés sans projection des salaires est supérieure à la valeur actuelle des placements s'analysent ainsi au 31 décembre :

(en millions d'euros)

	2003	2002
Valeur actuarielle des droits accumulés sans projection des salaires	5 368	5 587
Valeur actuarielle des droits accumulés avec projection des salaires	5 699	6 437
Valeur actuelle des placements	(2 988)	(3 324)

Provisions pour restructurations

Le Groupe a procédé, à la fin de 2003, à l'externalisation auprès d'organismes d'assurance d'engagements liés à un plan de départ volontaire en retraite anticipée, pour un montant de 24 millions d'euros.

15



Autres provisions pour risques et charges et autres passifs long terme

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Provision pour litiges	489	318
Provision pour arrêts techniques	341	381
Provision pour protection de l'environnement	500	537
Provision pour restitution des sites	3 112	2 111
Autres provisions pour risques	1 622	2 530
Dépôts et cautionnements reçus	280	273
Total	6 344	6 150

Les autres provisions pour risques comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2003, à 276 millions d'euros ;
- des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2003, à 289 millions d'euros.

Variation des autres provisions pour risques et charges et autres passifs long terme :

(en millions d'euros)

Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écart de change	Autres	Solde de clôture
6 150	1 229	(1 858)	(607)	1 430	6 344

Les dotations de l'exercice 2003 correspondent notamment à :

- une dotation de 155 millions d'euros des provisions pour litiges, faisant suite à des enquêtes de la Commission européenne sur des pratiques anticoncurrentielles portant sur certains produits commercialisés par Atofina ou ses filiales,
- des provisions pour divers litiges pour 90 millions d'euros,
- des provisions pour arrêts techniques pour 166 millions d'euros,
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 151 millions d'euros.

Les principales reprises de l'exercice sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF, reprise pour 719 millions d'euros,
- les provisions pour arrêts techniques reprises pour 196 millions d'euros,
- les provisions pour plans sociaux et restructurations reprises pour 134 millions d'euros.

La rubrique "Autres" comprend essentiellement l'effet de transition lié à l'application de la norme FAS n° 143 sur les provisions pour restitution des sites, pour 1 436 millions d'euros.

Évolution de la provision pour restitution des sites :

(en millions d'euros)

Provision pour restitution des sites au 31/12/2002	Effet de transition	Provision pour restitution des sites au 01/01/2003	Accrétion	Révision des estimations	Nouvelles obligations de restitution des sites	Reprises liées aux dépenses sur obligations existantes	Écart de change	Provision pour restitution des sites au 31/12/2003
2 111	1 436	3 547	121	–	39	(154)	(441)	3 112

16 Emprunts et dettes financières

↑

A/ Dettes financières à long terme

(en millions d'euros)

31 décembre	2003			2002		
	Garantis	Non garantis	Total	Garantis	Non garantis	Total
Emprunts obligataires	–	7 763	7 763	–	7 522	7 522
Financement des immobilisations en crédit-bail	360	–	360	338	–	338
Autres emprunts :						
• Taux fixe	7	236	243	119	152	271
• Taux variable	93	1 324	1 417	694	1 332	2 026
Total	460	9 323	9 783	1 151	9 006	10 157

Les emprunts obligataires après prise en compte de swaps de change et de taux adossés se décomposent comme suit :

31 décembre	2003	2002
Société mère ⁽¹⁾		
Emprunt 2,25 % 2000-2003 (150 millions de francs suisses)	–	90
Emprunt 5,25 % 1997-2003 (250 millions de deutsche marks)	–	139
Emprunt 2,25 % 1998-2003 (200 millions de francs suisses)	–	128
Emprunt 6 % 1998-2003 (10 milliards de drachmes grecques) ⁽²⁾	–	31
Emprunt 8 1/5 % 1995-2005 (500 millions de francs français)	77	93
Emprunt 7,62 % coupon unique 1995-2005 (950 millions de francs français)	146	176
Emprunt 7 1/2 % 1995-2005 (400 millions de francs français)	61	74
Emprunt 6,90 % 1996-2006 (990 millions de francs français)	155	187
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (950 millions de francs français)	145	175
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (800 millions de francs français)	125	150
Emprunt 6,75 % 1996-2008 (700 millions de francs français)	106	128
Emprunt 5,03 % 1997-2007 (620 millions de francs français)	78	94
Emprunt 6,80 % 1997-2007 (12 milliards de pesetas espagnoles)	66	79
Emprunt 6,20 % 1997-2009 (900 millions de francs français)	137	165
Emprunt 6,875 % 1997-2004 (300 millions de dollars US)	237	286
Emprunt Pibor 3 mois +0,38 % 1998-2008 (230 millions de francs français)	30	36
Emprunt 5,125 % 1998-2009 (1 milliard de francs français)	131	158
Emprunt 5 % 1998-2013 (1 milliard de francs français)	132	159
Emprunt 3,875 % 1999-2006 (300 millions d'euros)	257	309
Emprunt 3,25 % 1999-2005 (200 millions de francs suisses)	104	125
Emprunt 3,5 % 2000-2006 (200 millions de francs suisses)	100	120
Emprunt 6,875 % 2000-2005 (150 millions de livres sterling)	190	229
Emprunt 4 % 2000-2004 (200 millions de francs suisses)	94	113
Emprunt 5,375 % 2000-2005 (250 millions d'euros)	180	217
Emprunt 4 % 2000-2004 (100 millions de francs suisses)	48	58
Emprunt 4 % 2000-2004 (150 millions de francs suisses)	73	88
Emprunt 3,25 % 2000-2005 (100 millions de francs suisses)	48	58
Emprunt 5,75 % 2000-2005 (500 millions d'euros)	343	413
Emprunt 5,65 % 2000-2010 (100 millions d'euros)	70	84
Emprunt 7 % 2000-2005 (500 millions de dollars US)	396	477
Emprunt 5,625 % 2000-2004 (100 millions d'euros)	71	86
Part à moins d'un an	(524)	(388)
Total Société mère	3 076	4 337
Elf Aquitaine S.A.		
Emprunt 7,125 % 1993-2003 (1 milliard de francs français)	–	151
Emprunt 7 % 1994-2004 (1,5 milliard de francs français)	218	232
Emprunt 4,5 % 1999-2009 (1 milliard d'euros)	1 000	1 000
Emprunt 2,25 % 1999-2004 (250 millions de francs suisses)	133	160
Part à moins d'un an	(351)	(151)
Total Elf Aquitaine S.A.	1 000	1 392
TOTAL CAPITAL ⁽¹⁾		
Emprunt 3 % 2002-2007 (600 millions de francs suisses)	288	347
Emprunt 4,74 % 2002-2007 (75 millions de dollars US)	60	72
Emprunt 5,125 % 2002-2007 (300 millions de dollars US)	237	286
Emprunt 5,89 % 2002-2012 (20 millions de dollars US)	16	19
Emprunt 3 % 2002-2007 (400 millions de francs suisses)	190	229
Emprunt 4,75 % 2002-2007 (250 millions de dollars US)	198	238
Emprunt LIBOR USD 3 mois + 0,06 % 2002-2007 (50 millions de dollars US)	40	48
Emprunt LIBOR USD 3 mois + 0,065 % 2002-2007 (50 millions de dollars US)	40	48
Emprunt 5 % 2002-2007 (150 millions de livres sterling)	182	219
Emprunt 2,5 % 2002-2007 (200 millions de francs suisses)	105	126
Emprunt 5 % 2002-2007 (75 millions de livres sterling)	94	113
Emprunt 5 % 2003-2007 (50 millions de livres sterling)	63	–
Emprunt 5 % 2003-2008 (100 millions de dollars australiens)	45	–
Emprunt 3,50 % 2003-2008 (500 millions d'euros)	419	–
Emprunt 4,25 % 2003-2008 (100 millions de dollars canadiens)	52	–
Emprunt 4,50 % 2003-2013 (30 millions de dollars US)	24	–
Emprunt 3,25 % 2003-2008 (250 millions de dollars US)	198	–
Emprunt 5 % 2003-2008 (100 millions de dollars australiens)	48	–
Emprunt 3,50 % 2003-2008 (100 millions d'euros)	84	–
Emprunt 3,50 % 2003-2008 (150 millions d'euros)	132	–
Emprunt 2 % 2003-2008 (300 millions de francs suisses)	172	–
Emprunt 2,375 % 2003-2009 (300 millions de francs suisses)	169	–
Emprunt 2 % 2003-2008 (200 millions de francs suisses)	115	–
Emprunt 6,25 % 2003-2009 (100 millions de dollars australiens)	57	–
Emprunt 3,50 % 2003-2009 (500 millions de dollars US)	396	–
Emprunt 2,375 % 2003-2010 (300 millions de francs suisses)	183	–
Total TOTAL CAPITAL	3 607	1 745
Autres filiales consolidées	80	48
Groupe TOTAL	7 763	7 522

(1) Ces emprunts sont transformés en emprunts en dollars US à taux variable par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement.

(2) Cet emprunt est passé du taux ATHIMID 3 mois – 0,9 % à 6 % à partir de juillet 2000.

Répartition par échéance (hors court terme)

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	%	2002	%
2004	–	–	1 717	17 %
2005	2 020	21 %	2 348	23 %
2006	894	9 %	987	10 %
2007	1 856	19 %	2 122	21 %
2008	1 853	19 %	2 983 ⁽¹⁾	29 %
2009 et suivantes	3 160	32 %	–	–
Total	9 783	100 %	10 157	100 %

(1) 2008 et suivantes.

Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés aux emprunts à long terme.

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	%	2002	%
Dollar US	7 592	78 %	7 517	74 %
Livre sterling	434	4 %	715	7 %
Euro	1 529	16 %	1 848	18 %
Autres devises	228	2 %	77	1 %
Total	9 783	100 %	10 157	100 %

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	%	2002	%
Taux fixes	627	6 %	596	6 %
Taux variables	9 156	94 %	9 561	94 %
Total	9 783	100 %	10 157	100 %

Au 31 décembre 2003, le Groupe bénéficie de lignes de crédit long terme confirmées pour 7 920 millions de dollars US dont 6 487 millions de dollars US ne sont pas utilisés.

Ces lignes de crédit sont accordées par des banques internationales pour des durées initiales pouvant aller jusqu'à 15 ans (la moyenne étant de 5,7 ans). Les intérêts payables en cas d'utilisation des lignes de crédit sont évalués sur la base du taux du marché monétaire. Des commissions diverses pour les montants non utilisés de ces lignes de crédit sont également dues.

B/ Dettes financières à moins d'un an

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Part à moins d'un an des emprunts à long terme	1 657	1 160
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	2 178	3 936
Total	3 835	5 096

Les dettes financières à court terme consistent principalement en des tirages sur des programmes de "commercial paper" et de billets de trésorerie, ou en emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

17 Autres créditeurs et dettes diverses

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Dettes d'exploitation	798	1 431
Produits constatés d'avance	315	301
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	4 990	4 633
Dettes sociales	925	931
Autres créditeurs	1 942	2 554
Total	8 970	9 850

18 Charges d'exploitation

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
Coût d'achat des produits vendus ⁽¹⁾	(67 837)	(67 013)	(69 007)
Charges d'exploration	(359)	(487)	(571)
Autres charges d'exploitation ⁽²⁾	(19 997)	(19 330)	(19 120)
(Dotations) Reprises de provisions long terme opérationnelles	1 277	292	886
(Dotations) Reprises de provisions court terme opérationnelles	11	(84)	52
Charges d'exploitation	(86 905)	(86 622)	(87 760)

(1) Le coût d'achat des produits vendus inclut les taxes à la production dans l'Amont notamment les royalties (voir en particulier les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions du Groupe détaillées en Note 29 "Informations complémentaires").

(2) Les autres charges d'exploitation sont constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la Note 26 "Effectifs du Groupe et charges de personnel").

19 Frais financiers nets

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
Frais financiers sur dette	(629)	(686)	(1 157)
Produits financiers sur disponibilités et valeurs mobilières de placement	408	356	638
Coût de la dette nette	(221)	(330)	(519)
Frais financiers immobilisés	46	89	259
Autres (charges)/produits financiers	(57)	46	76
Éléments financiers de nature opérationnelle	(11)	135	335
Frais financiers nets	(232)	(195)	(184)

20 Autres charges et produits, nets

↑

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
(Pertes) et profits de change	(59)	(50)	16
Plus et (moins)-values sur cessions d'actifs	(182)	862	1 738
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	(153)	(184)	(158)
Sinistre AZF	–	(95)	(941)
Autres	(666)	(290)	(372)
Total	(1 060)	243	283

La rubrique "Autres" est constituée notamment, pour l'exercice 2003, de charges de préretraite et de restructuration pour 284 millions d'euros, de la dotation d'une provision pour litiges de 155 millions d'euros, faisant suite à des enquêtes de la Commission européenne sur des pratiques anticoncurrentielles portant sur certains produits commercialisés par Atofina ou ses filiales, et de dotations aux provisions pour divers litiges pour 90 millions d'euros.

La rubrique "Autres" est constituée notamment, pour l'exercice 2002, des charges de restructuration du secteur Chimie pour 215 millions d'euros.

La rubrique "Autres" est constituée notamment, pour l'exercice 2001, de provisions pour plans sociaux et pour préretraites pour 199 millions d'euros et de provisions pour risques et charges de nature environnementale pour 115 millions d'euros.

21 Impôt sur les sociétés

↑

Depuis 1966, les Groupes TOTAL et Elf sont imposés selon le régime du bénéfice consolidé, accordé par agrément du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France. L'agrément accordé à Elf s'est terminé au titre de l'année 1999 par une intégration au sein du régime du Groupe Totalfina selon les principes de continuité et de neutralité de ce régime fiscal. L'agrément du Groupe TOTAL au régime du bénéfice consolidé a été renouvelé en 2002 et couvre la période 2002 – 2004.

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
Impôts courants	(5 098)	(5 446)	(5 690)
Impôts différés	(255)	412	(184)
Total impôt sur les sociétés	(5 353)	(5 034)	(5 874)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Déficits et crédits d'impôts reportables	728	384
Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires	976	1 121
Autres provisions non déductibles temporairement	2 930	2 376
Impôts différés actifs	4 634	3 881
Dépréciation des impôts différés actifs	(280)	(202)
Impôts différés actifs nets	4 354	3 679
Amortissement fiscal accéléré	(6 363)	(6 424)
Autres déductions fiscales temporaires	(1 750)	(1 746)
Impôts différés passifs	(8 113)	(8 170)
Passif net d'impôt différé	(3 759)	(4 491)

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002
Impôts différés actifs, long terme (Note 9 - Autres actifs long terme)	1 504	1 709
Impôts différés actifs, court terme (Note 11 - Clients et comptes rattachés, Autres créances)	216	190
Impôts différés passifs, long terme (Provisions pour impôts différés)	(5 443)	(6 390)
Impôts différés passifs, court terme (Note 17 - Autres créditeurs)	(36)	-
Passif net d'impôt différé	(3 759)	(4 491)

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002
Résultat net	7 025	5 941
Part des minoritaires	194	13
Impôts sur les sociétés	5 353	5 034
Résultat avant impôt	12 572	10 988
Taux d'imposition français	35,43 %	35,43 %
Charge d'impôt théorique	(4 454)	(3 893)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(1 973)	(1 834)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	385	307
Différences permanentes	781	413
Variation de la dépréciation des sources d'impôts différés actifs	(88)	(17)
Autres	(4)	(10)
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(5 353)	(5 034)

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), augmenté des contributions additionnelles actuellement en vigueur, qui portent le taux global d'imposition des bénéfices à 35,43 %.

Les différences permanentes sont principalement dues aux amortissements d'écarts d'acquisition, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités et au régime du bénéfice consolidé.

Échéancier des crédits d'impôts :

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)

31 décembre	2003		2002	
	Base	Impôt	Base	Impôt
2003			158	79
2004	181	82	119	59
2005	248	100	86	42
2006	273	104	59	29
2007	61	30	32	15
2008 et suivantes	1 121	226	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	563	186	502	160
Total	2 447	728	956	384

22 Crédit-bail

Les contrats de crédit-bail portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres matériels. Les redevances minimales des contrats de crédit-bail irrévocables restant à payer au 31 décembre 2003 sont présentées selon leurs dates d'échéance dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)

	Crédit-bail non capitalisé	Crédit-bail capitalisé
2004	161	52
2005	115	49
2006	97	47
2007	56	45
2008	47	46
2009 et suivantes	106	277
Total des engagements	582	516
Moins intérêts		(129)
Valeur nominale des contrats		387
Moins dette à moins d'un an des contrats de crédit-bail capitalisés		(27)
Total		360

Les redevances constatées au titre des contrats de crédit-bail non capitalisés ont été de 197 millions d'euros pour l'exercice 2003, de 204 millions d'euros pour l'exercice 2002 et de 167 millions d'euros pour l'exercice 2001.

23 Engagements hors bilan

(en millions d'euros)

31 décembre 2003	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions en douanes données	2 248	2 248	–	–
Garanties données sur emprunts	570	67	236	267
Autres engagements donnés	1 823	833	614	376
Total des engagements donnés	4 641	3 148	850	643
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	389	214	119	56
Autres engagements reçus	1 582	534	635	413
Total des engagements reçus	1 971	748	754	469

(en millions d'euros)

31 décembre 2002	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions en douanes données	2 424	2 424	–	–
Garanties données sur emprunts	684	134	261	289
Autres engagements donnés	1 264	127	644	493
Total des engagements donnés	4 372	2 685	905	782
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	682	41	418	223
Autres engagements reçus	1 270	564	336	370
Total des engagements reçus	1 952	605	754	593

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées à des dettes à long terme et aux lignes de crédit sont en Note 16 "Emprunts et dettes financières" ; les informations relatives aux obligations de location - financement et location simple sont en Note 22 "Crédit-bail".

Cautions en douane données

Les cautions données en douane s'élèvent à 2 248 millions d'euros au 31 décembre 2003. Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les crédits-bails financiers de certaines filiales non consolidées. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces garanties s'élève à 570 millions d'euros, au 31 décembre 2003 pour une échéance maximale de 2019.

Autres engagements donnés

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ses filiales. Au 31 décembre 2003, les garanties données à ce titre par le Groupe s'élèvent à 105 millions d'euros.

Indemnités

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standards pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Ces garanties de passif s'élèvent à 344 millions d'euros. Elles sont principalement constituées des garanties octroyées sur la cession de la division Encres en 1999, la cession d'Elf Antargaz en 2001 et la cession de l'activité Peintures en 2003.

Autres garanties

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales avec des clients ou des fournisseurs, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

Au 31 décembre 2003, ces autres garanties données s'élevaient à 1 374 millions d'euros.

En outre, conformément à la pratique de l'ensemble de la profession pétrolière en matière de développement de champs de gaz, le Groupe est partie prenante des contrats de commercialisation à long terme de quantités de gaz naturel ; le prix de ces contrats est indexé sur les prix de produits pétroliers et d'autres types d'énergie.

Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan liés aux activités du Groupe sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous. Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

(en millions d'euros)

31 décembre 2003	Total	2004	2005	2006	2007	2008	2009 et après
GESTION DU RISQUE DE TAUX							
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe							
Montant notionnel	8 479	875	1 546	512	1 561	1 672	2 313
Taux reçu (au 31/12/2003)	4,43 %						
Taux payé (au 31/12/2003)	1,63 %						
Swaps de taux et de change à long terme							
Montant notionnel	153	40	40	3	70	–	–
Taux reçu (au 31/12/2003)	3,04 %						
Taux payé (au 31/12/2003)	2,67 %						
Swaps de taux long terme							
Swaps prêteurs à taux fixe							
Montant notionnel	79	41	38	–	–	–	–
Taux reçu (au 31/12/2003)	5,63 %						
Taux payé (au 31/12/2003)	1,50 %						
Swaps prêteurs à taux variable							
Montant notionnel	877	161	–	–	396	317	3
Taux reçu (au 31/12/2003)	1,36 %						
Taux payé (au 31/12/2003)	3,44 %						
Swaps de taux court terme							
Montant notionnel	9 540	9 540	–	–	–	–	–
FRA							
Montant notionnel	48	48	–	–	–	–	–
Achat	24	24	–	–	–	–	–
Vente	24	24	–	–	–	–	–
GESTION DU RISQUE DE CHANGE							
Swaps de change							
Montant notionnel	6 221	6 191	30	–	–	–	–
Contrats à terme de devises							
Montant notionnel	257	244	13	–	–	–	–
Options de change							
Montant notionnel	10	10	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	10	10	–	–	–	–	–

(en millions d'euros)

31 décembre 2002	Total	2003	2004	2005	2006	2007	2008 et après
GESTION DU RISQUE DE TAUX							
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe							
Montant notionnel	7 918	539	1 023	1 862	616	1 803	2 075
Taux reçu (au 31/12/2002)	5,03 %						
Taux payé (au 31/12/2002)	1,63 %						
Swaps de taux et de change à long terme							
Montant notionnel	234	3	–	138	7	86	–
Taux reçu (au 31/12/2002)	2,69 %						
Taux payé (au 31/12/2002)	2,95 %						
Swaps de taux long terme							
Swaps prêteurs à taux fixe							
Montant notionnel	318	73	110	133	–	–	2
Taux reçu (au 31/12/2002)	6,47 %						
Taux payé (au 31/12/2002)	1,56 %						
Swaps prêteurs à taux variable							
Montant notionnel	482	–	3	–	–	476	3
Taux reçu (au 31/12/2002)	1,39 %						
Taux payé (au 31/12/2002)	3,35 %						
Swaps de taux court terme							
Montant notionnel	6 294	6 294	–	–	–	–	–
FRA							
Montant notionnel	104	104	–	–	–	–	–
Achat	52	52	–	–	–	–	–
Vente	52	52	–	–	–	–	–
GESTION DU RISQUE DE CHANGE							
Swaps de change							
Montant notionnel	4 154	4 149	5	–	–	–	–
Contrats à terme de devises							
Montant notionnel	478	270	193	15	–	–	–
Options de change							
Montant notionnel	93	82	11	–	–	–	–
Achats	41	41	–	–	–	–	–
Ventes	52	41	11	–	–	–	–

Les *swaps* long terme (*swaps* de taux et/ou de change, *swaps* d'émission ou de couverture d'émissions obligataires) visent principalement à transformer un endettement à taux fixe en un endettement à taux variable sur une référence LIBOR ou équivalent.

Les taux d'intérêt moyens sont donnés à titre indicatif et reflètent, pour leur partie variable, les conditions de marché à la clôture.

Impact en compte de résultat des principaux instruments financiers de couverture

Il n'a pas été jugé pertinent de mesurer un tel impact pour les *swaps* d'émission. En effet, ces derniers font partie intégrante des contrats d'émission de la plupart des emprunts obligataires afin de convertir dès l'origine une référence à taux fixe en devises diverses, en taux variable en dollars US. De ce fait, le taux fixe d'origine de l'emprunt obligataire, et donc du *swap*, n'a pas de signification réelle. En ce qui concerne les autres instruments financiers, le seul impact significatif sur le résultat est un produit de 3 millions d'euros en 2003, une charge de 4 millions d'euros en 2002, et une charge de 20 millions d'euros en 2001 relative aux reports / déports sur *swaps* de change et contrats à terme de devises, essentiellement utilisés pour gérer la transformation en devises des disponibilités du Groupe en euros.

Matières premières

Les engagements hors bilan liés aux activités du Groupe sur les marchés à terme de pétrole brut, de produits raffinés, de gaz naturel et d'électricité sont présentés ci-dessous. Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'un risque de marché ni d'une perte ou d'un gain latent.

(en millions d'euros)

	Valeur nominale 2003		Valeur nominale 2002	
	achats	ventes	achats	ventes
Pétrole brut et produits pétroliers :				
• Swaps ⁽¹⁾	2 546	2 724	2 815	3 306
• Forwards	262	1 050	155	244
• Options ⁽²⁾	1 742	1 409	2 177	1 907
• Futures ⁽³⁾	660	912	546	824
• Options sur futures ⁽²⁾	92	139	86	91
Gaz naturel et électricité :				
• Swaps ⁽¹⁾	272	166	83	922
• Forwards	6 106	7 116	5 839	6 455
• Options ⁽²⁾	227	239	223	214
• Futures ⁽³⁾	3	17	3	5

(1) Swaps (y compris "Contracts For Differences") : la colonne "achats/ventes" correspond aux swaps acheteurs/vendeurs à prix fixe.

(2) Options : la colonne "achats/ventes" correspond à la valeur nominale des options (calls ou puts) achetées/vendues, valorisées sur la base du prix d'exercice.

(3) Futures : la colonne "achats/ventes" correspond aux positions nettes acheteuses/vendeuses, valorisées sur la base du cours coté sur le marché organisé à la clôture.

Les engagements sur brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an).

Dans le cas du pétrole brut et des produits pétroliers, la ligne *forwards* inclut certains instruments pouvant donner lieu à livraison physique, tels que les contrats de type "Brent 15 jours".

Pour l'activité gaz naturel, la notion de *forwards* comprend les instruments dérivés proprement dits, ainsi que tous les contrats à terme donnant lieu à livraison physique.

Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres de participation et valeurs mobilières de placement cotés pour lesquels le cours de cotation est retenu. Les instruments financiers intra-Groupe ne sont pas valorisés.

L'appréciation des valorisations calculées, basées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte. Dans certains cas, les évaluations ont été effectuées sur la base d'hypothèses simplificatrices.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées ont été les suivantes :

Disponibilités et dépôts à court terme, clients et comptes rattachés, concours bancaires courants, fournisseurs et comptes rattachés : en raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Titres de participation et valeurs mobilières de placement : les valeurs de marché estimées pour les titres de participation cotés proviennent des cours moyens des mois de décembre 2003 et 2002.

Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an des emprunts à long terme, swaps d'émission : la valeur de marché de ces éléments a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux "zéro coupon" en vigueur à la clôture des exercices avec prise en compte d'un *spread* déterminé pour le Groupe.

Garanties bancaires : les garanties sont évaluées en estimant les primes moyennes demandées par le marché pour reprendre des garanties similaires émises par un groupe de même classe de risque que TOTAL.

Autres instruments financiers hors bilan

La valeur de marché des *swaps* de taux et des FRA est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux "zéro coupon" en vigueur à la clôture des exercices 2003 et 2002, retraités des intérêts courus non échus (dans le seul cas des *swaps* de couverture des emprunts obligataires).

Les opérations de change à terme (termes secs et *swaps* de change) sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers aux 31 décembre 2003 et 2002 pour les mêmes maturités.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés du 31 décembre 2003.

(en millions d'euros)

31 décembre	2003		2002	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée
BILAN				
Autres titres de participation :				
• Cotés	306	406	349	377
• Non cotés (filiales non consolidées et autres titres)	856	856	872	872
Valeurs mobilières de placement :				
• Cotées	1 389	1 544	1 409	1 482
• Non cotées	15	15	99	99
Prêts et avances aux filiales non consolidées et autres prêts	826	826	1 117	1 117
Emprunts obligataires (hors part à moins d'un an) ^(a)	7 763	9 182	7 522	8 272
Swaps d'émission ^(a)	–	(1 414)	–	(727)
Autres emprunts, hors crédits-bails ^(b) :				
• Taux fixe	243	252	271	281
• Taux variable	1 417	1 417	2 026	2 026
Part à moins d'un an des emprunts à long terme (hors part à moins d'un an des immobilisations en crédit-bail)	1 626	1 694	1 124	1 136
HORS BILAN				
Instruments de gestion de trésorerie				
Garanties sur emprunts	–	(2)	–	(9)
Swaps de couverture d'émissions obligataires ^(a)	–	–	–	25
Swaps de taux et change long terme	–	25	–	4
Swaps de taux long terme	(2) ^(f)	(9)	(4) ^(f)	19
Swaps de taux court terme ^(c)	–	1	–	(2)
Swaps de change court terme et long terme ^(d)	–	(174)	–	84
Contrats à terme de devises	–	3	–	(2)
Options de change	–	(1)	–	(1)
Instruments sur matières premières (assimilés à instruments financiers) ^(e)				
Swaps sur produits pétroliers et pétrole brut	(16)	(16)	(45)	(45)
Options sur pétrole brut et produits pétroliers	15	15	25	25
Swaps sur gaz naturel et électricité	12	12	(1)	(1)
Options sur gaz naturel et électricité	(2)	(2)	–	–

(a) Les swaps d'émission sont spécifiquement adossés aux emprunts obligataires. Ils ont été conclus dès l'origine sous un contrat d'agrément ISDA, afin de créer dans la majorité des cas un emprunt synthétique à taux variable en dollars US. La valeur de marché de ces swaps doit donc être intégrée dans une valeur globale des emprunts obligataires.

De même, des swaps de taux long terme ont été conclus afin de modifier partiellement la structure de taux de l'endettement du Groupe.

Leur valeur de marché doit être appréciée conjointement à celle des emprunts à long terme, auxquels ces swaps sont adossés.

(b) La valeur de marché ne tient pas compte des swaps de taux dans la mesure où ils sont présentés séparément.

(c) La valeur de marché des swaps de taux court terme est corrélée à celle des prêts et emprunts court terme, ces swaps étant utilisés afin de ramener les taux négociés au taux au jour le jour, celui-ci constituant la référence.

(d) Les swaps de change sont utilisés dans le cadre de la gestion de la position courante de TOTAL, afin de pouvoir emprunter ou placer la trésorerie sur des marchés autres que le marché de l'euro. Ainsi, leur valeur de marché, si elle s'avère significative, est compensée par celle des prêts et emprunts court terme auxquels ils se rattachent.

(e) Opérations ne pouvant pas donner lieu à dénouement physique à l'échéance. La valeur nette comptable correspond à la valorisation des instruments enregistrée au bilan.

(f) Ce montant au bilan correspond à une perte latente sur des swaps non qualifiés comptablement de couverture.

25



Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 1995 ⁽¹⁾	Plan 1996 ⁽²⁾	Plan 2003 ⁽³⁾	Total
Prix d'exercice (en euros)	44,36	59,76	133,20	
Date d'échéance	05/09/2001	11/12/2002	16/07/2011	
Nombre d'options				
Existantes au 1 ^{er} janvier 2001	293 770	668 910		962 680
Attribuées	–	–		–
Annulées	(4 750)	(1 800)		(6 550)
Exercées	(289 020)	(217 229)		(506 249)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2002	–	449 881		449 881
Attribuées	–	–		–
Annulées	–	(2 700)		(2 700)
Exercées	–	(447 181)		(447 181)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2003	–	–		–
Attribuées	–	–	2 935 306	2 935 306
Annulées	–	–	–	–
Exercées	–	–	–	–
Existantes au 31 décembre 2003	–	–	2 935 306	2 935 306

- (1) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 5 septembre 1995 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 1991, les options étant exerçables avec un différé de 3 ans à compter de leur date de notification individuelle et devant être exercées dans un délai de 6 ans à compter de cette date.
- (2) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 11 décembre 1996 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 1996, les options étant exerçables avec un différé de 3 ans à compter de leur date de notification individuelle et devant être exercées dans un délai de 6 ans à compter de cette date.
- (3) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 16 juillet 2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 1998 ⁽¹⁾	Plan 1999 ⁽²⁾	Plan 2000 ⁽³⁾	Plan 2001 ⁽⁴⁾	Plan 2002 ⁽⁵⁾	Total
Prix d'exercice (en euros)	93,76	113,00	162,70	168,20	158,30	
Date d'échéance	17/03/2006	15/06/2007	11/07/2008	10/07/2009	09/07/2010	
Nombre d'options						
Existantes au 1 ^{er} janvier 2001	916 750	1 476 167	2 425 645			4 818 562
Attribuées	–	–	–	2 693 375		2 693 375
Annulées	(2 850)	(5 550)	(7 250)	(900)		(16 550)
Exercées	(7 920)	(1 000)	(800)	–		(9 720)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2002	905 980	1 469 617	2 417 595	2 692 475		7 485 667
Attribuées	–	–	–	4 000	2 870 850	2 874 850
Annulées	(900)	(1 800)	(2 950)	(9 200)	(1 000)	(15 850)
Exercées	(4 200)	(11 850)	–	–	–	(16 050)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2003	900 880	1 455 967	2 414 645	2 687 275	2 869 850	10 328 617
Attribuées	–	–	–	–	–	–
Annulées	–	(5 100)	(5 600)	(3 650)	(6 650)	(21 000)
Exercées	(178 342)	(44 250)	–	–	–	(222 592)
Existantes au 31 décembre 2003	722 538	1 406 617	2 409 045	2 683 625	2 863 200	10 085 025

(1) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 17 mars 1998 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(2) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 15 juin 1999 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(3) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 11 juillet 2000 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 1997. Les options sont exerçables avec un différé de 4 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 5 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(4) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 10 juillet 2001 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 3,5 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(5) Attribution décidée par le Conseil d'administration du 9 juillet 2002 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001. Les options sont exerçables avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

Garantie d'échange accordée aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine

Dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les actions Elf Aquitaine menée en 1999, le Groupe s'est engagé à garantir aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine, à l'issue de la période visée à l'article 163 C du Code Général

des Impôts ("CGI") et jusqu'au terme de la période d'exercice des options, une faculté d'échange de leurs actions futures Elf Aquitaine contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre (19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine). Au 31 décembre 2003, cette garantie portait sur un maximum de 2 595 657 actions Elf Aquitaine, existantes ou à créer, réparties par plan de la façon suivante :

Plans d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999 n° 1	Plan 1999 n° 2	Plan IMT ⁽¹⁾	Total
Prix d'exercice (en euros)	80,65	105,95	115,60	171,60	105,95	
Date d'échéance	25/03/2004	31/03/2005	30/03/2009	12/09/2009	31/03/2005	
Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2003	267 256	653 456	656 951	59 600	900 563	2 537 826
Nombre d'actions existantes au 31 décembre 2003 visées par la garantie d'échange en actions TOTAL	11 309	23 175	11 591	–	11 756	57 831
Total des actions, existantes ou à créer, visées par la garantie d'échange en actions TOTAL au 31 décembre 2003	278 565	676 631	668 542	59 600	912 319	2 595 657

(1) Plan Incitation Moyen Terme attribué par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 1^{er} avril 1998 sous réserve de la réalisation d'objectifs de résultats par le Groupe Elf Aquitaine au titre des exercices 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002.

Ainsi, au 31 décembre 2003, au maximum 3 793 652 actions TOTAL sont susceptibles d'être créées dans le cadre de l'application de cette garantie d'échange.

26



Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice	2003	2002	2001
Charges de personnel			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en millions d'euros)	6 153	6 429	6 489
Effectifs moyens du Groupe			
France • Encadrement	11 194	11 736	11 567
• Autres personnels	38 443	41 179	41 744
Étranger • Encadrement	14 326	14 650	14 224
• Autres personnels	46 820	53 904	54 490
Total	110 783	121 469	122 025

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

27 Tableau des flux de trésorerie



A/ Informations sur les principes comptables appliqués

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Le tableau des flux de trésorerie exclut les différences de change dues à la conversion en euros des actifs et passifs des bilans libellés en devises étrangères au cours de fin de période (sauf pour les disponibilités et dépôts à court terme).

Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Disponibilités et dépôts à court terme

Les disponibilités et dépôts à court terme sont des actifs soit immédiatement disponibles, soit convertibles en disponibilités dans une échéance inférieure à 3 mois. Les variations des concours bancaires courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dette à long terme

La variation de l'endettement à long terme a été présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit revolving. Cette variation peut être analysée de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002
Augmentation de l'endettement à long terme	2 657	2 148
Remboursement de l'endettement à long terme	(549)	(506)
Montant net	2 108	1 642

B/ Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002
Valeurs d'exploitation	(19)	(179)
Créances clients et comptes rattachés	(393)	(519)
Autres créances	(60)	1 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	941	1 149
Autres créditeurs et dettes diverses	(87)	(2 160)
Montant net	382	(64)

C/ Informations complémentaires

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002
Trésorerie décaissée dans l'exercice au titre de :		
• Charges financières nettes des montants capitalisés	505	609
• Impôt sur les sociétés	3 908	4 012

28 Autres risques et engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Enquêtes sur la concurrence

À la suite d'une investigation relative à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, Atofina et d'autres filiales chimiques du Groupe font l'objet de plusieurs litiges en responsabilité civile aux États-Unis et au Canada pour manquement à la législation sur la concurrence. Les provisions afférentes à ces litiges s'élèvent à 18,7 millions d'euros.

Les enquêtes lancées par la Commission européenne en 2000 et 2003 relatives à des pratiques anticoncurrentielles alléguées concernant certains produits commercialisés par Atofina ou ses filiales ont à ce jour donné lieu à une décision de la Commission concernant une ligne de produits, rendue le 10 décembre 2003 et condamnant Atofina à une amende de 43,5 millions d'euros. En ce qui concerne les enquêtes concernant d'autres lignes de produits, aucun grief n'a été notifié à Atofina à ce jour par la Commission européenne. Dans ces conditions, le Groupe considère que les provisions passées dans les comptes de différentes filiales chimiques du Groupe pour 200 millions d'euros permettent de faire face aux conséquences possibles de ces enquêtes.

Par ailleurs, des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales Raffinage & Marketing du Groupe sont toujours en cours sans qu'aucune notification de griefs n'ait été effectuée à ce jour.

Bien qu'il ne soit pas possible à l'heure actuelle de déterminer avec certitude l'issue de ces litiges et enquêtes, la Société considère que leurs conclusions ne devraient pas avoir d'impact défavorable significatif sur la situation financière, les flux de trésorerie ou sur les résultats du Groupe.

29 Informations complémentaires

A/ Droits de douane et taxes de mise à la consommation

Leur montant s'est élevé à 21 049 millions d'euros en 2003, 22 639 millions d'euros en 2002 et 21 459 millions d'euros en 2001.

B/ Frais de recherche et développement

La politique de recherche et développement est axée dans les trois secteurs, principalement sur :

- Les technologies d'exploration-production permettant d'accéder, à des coûts acceptables, à de nouvelles ressources énergétiques (haute pression, haute température, grands fonds, huiles lourdes, transport polyphasique de gaz acides) ainsi que des technologies de préservation de l'environnement pour la réduction d'émission des gaz à effet de serre, la gestion durable des gaz acides, ou l'utilisation plus rationnelle de l'eau dans les *process* industriels de l'amont pétrolier.
- Les technologies permettant d'une part pour le raffinage, d'identifier, anticiper ou réduire les contraintes liées à l'exploitation des installations, à l'évolution des réglementations et à la maîtrise des émissions environnementales, et d'autre part dans le domaine du marketing, de mettre au point des formulations innovantes de produits sources d'opportunités commerciales.
- Les procédés chimiques permettant une meilleure compétitivité, qualité, sécurité et respect de l'environnement, notamment sur les thèmes suivants : nouvelles technologies de catalyses et de polymérisation, nouveaux produits (polymères, élastomères, système antivibratoire, nouveaux revêtements) ainsi que la nano-technologie.

Les frais encourus par le Groupe TOTAL au cours de l'exercice 2003 s'élèvent à 667 millions d'euros contre 662 millions d'euros en 2002 et 695 millions d'euros en 2001 ; soit 0,6 % du chiffre d'affaires sur les trois exercices.

Les effectifs 2003 dédiés à cette activité de recherche et développement sont de 5 484 personnes.

C/ Impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques de TOTAL

Les impôts payés au titre des concessions historiques de TOTAL (Abu Dhabi - offshore, Abu Dhabi - onshore, Dubai - offshore, Oman et Abu Al Bu Khoosh) inclus dans les charges d'exploitation s'élèvent en 2003 à 1 315 millions d'euros, en 2002 à 1 210 millions d'euros et en 2001 à 1 438 millions d'euros.

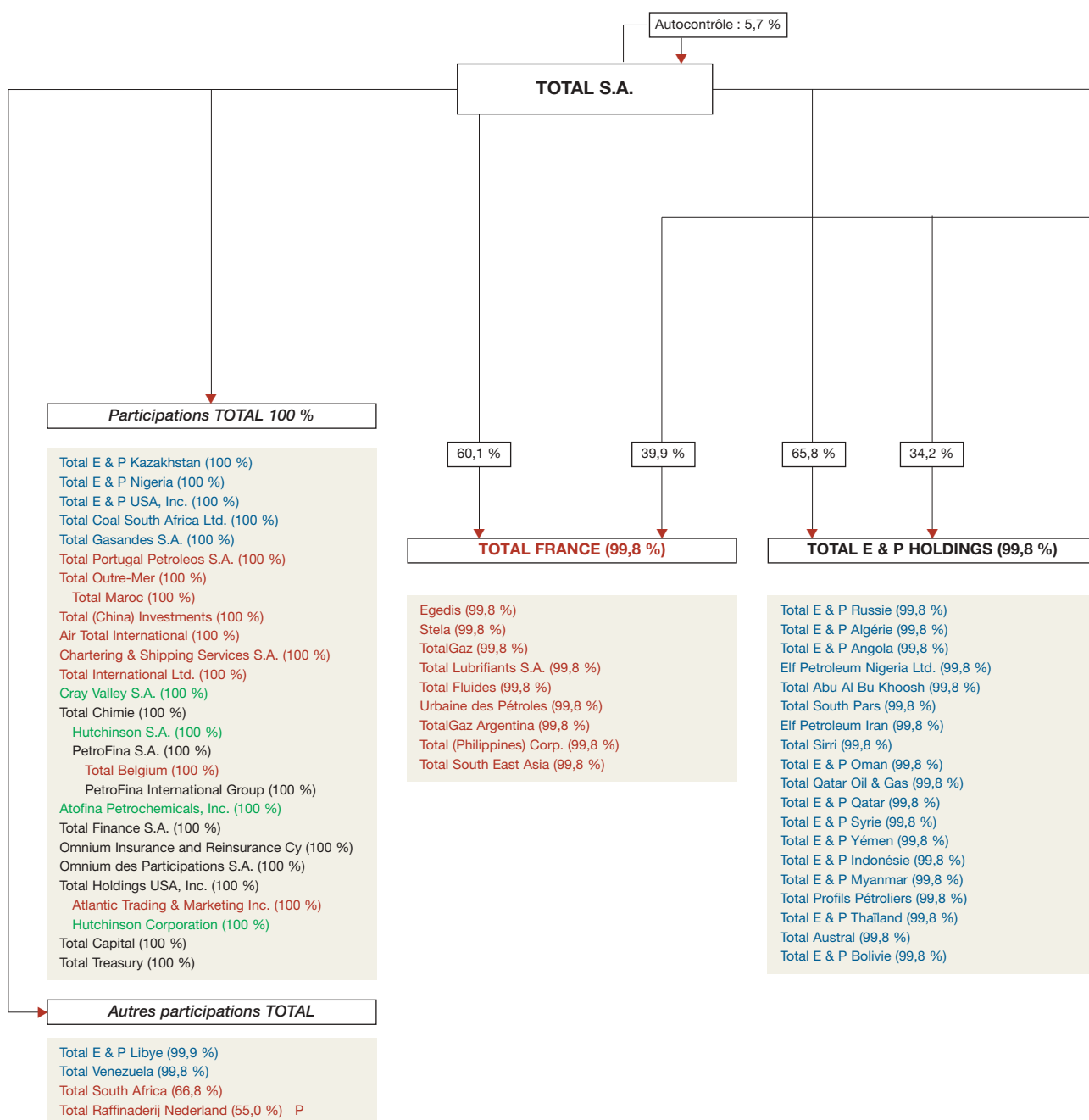
30 Périmètre de consolidation

À fin décembre 2003, le périmètre de consolidation se compose de 772 sociétés, dont 667 font l'objet d'une intégration globale, 10 d'une intégration proportionnelle (identifiées par la lettre P) et 95 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E).

L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées.

Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe.

Cette présentation des détentions juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.



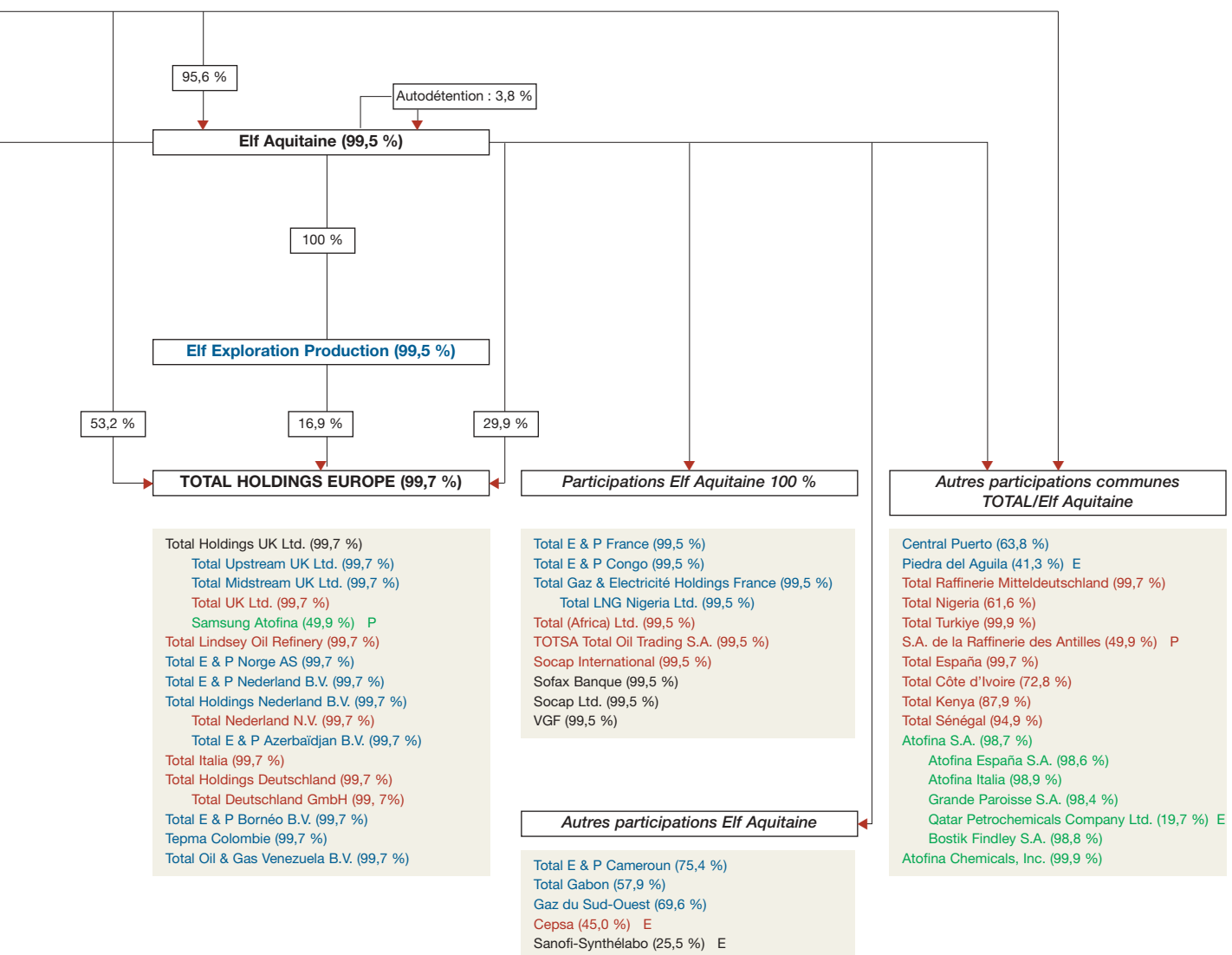
Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants :

Amont

Aval

Chimie

Holding



Bilans résumés des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002	2001	2000	1999
ACTIF					
Actif long terme	50 450	54 010	56 640	53 860	51 358
Immobilisations incorporelles	2 017	2 752	3 196	2 914	3 112
Immobilisations corporelles	36 286	38 592	41 274	37 699	35 797
Autres actifs long terme	12 147	12 666	12 170	13 247	12 449
Actif circulant	29 513	31 319	31 960	31 314	29 624
Valeurs d'exploitation ⁽¹⁾	6 137	6 515	6 622	6 811	7 863
Autres actifs	23 376	24 804	25 338	24 503	21 761
Total	79 963	85 329	88 600	85 174	80 982

(en millions d'euros)

31 décembre	2003	2002	2001	2000	1999
PASSIF					
Capitaux permanents	56 854	60 147	62 531	60 025	54 786
Capitaux propres	30 406	32 146	33 932	32 401	27 669
Actions privilégiées sans droit de vote	396	477	567	537	597
Intérêts minoritaires	664	724	898	755	1 481
Provisions pour risques et charges	15 605	16 643	15 969	14 823	14 527
Dettes à long terme	9 783	10 157	11 165	11 509	10 512
Dettes à court terme	23 109	25 182	26 069	25 149	26 196
Total	79 963	85 329	88 600	85 174	80 982

(1) Depuis l'exercice 2000, la provision pour régulation des cours est déduite de la valeur des stocks à l'actif du bilan (Voir Note 1 - H).

Comptes de résultat consolidés des cinq derniers exercices TOTAL

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001	2000	1999 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	104 652	102 540	105 318	114 557	42 178
Charges d'exploitation	(86 905)	(86 622)	(87 760)	(95 485)	(37 139)
Amortissements courants des immobilisations corporelles	(4 977)	(5 792)	(4 781)	(4 859)	(2 235)
Résultat opérationnel	12 770	10 126	12 777	14 213	2 804
Frais financiers nets	(232)	(195)	(184)	(440)	(378)
Dividendes reçus des participations non consolidées	152	170	159	152	76
Rémunération des actions privilégiées	(5)	(10)	(19)	(28)	(15)
Autres charges et produits	(1 060)	243	283	(740)	147
Éléments exceptionnels	–	–	–	–	(177)
Impôts	(5 353)	(5 034)	(5 874)	(6 322)	(843)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 086	866	1 001	676	61
Résultat de l'ensemble consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition	7 358	6 166	8 143	7 511	1 675
Amortissement des écarts d'acquisition	(139)	(212)	(319)	(303)	(110)
Résultat de l'ensemble consolidé	7 219	5 954	7 824	7 208	1 565
Part des minoritaires	194	13	166	304	45
Résultat net	7 025	5 941	7 658	6 904	1 520

(1) Le compte de résultat de l'année 1999 correspond au Groupe Totalfina.

Informations complémentaires sur l'activité d'hydrocarbures

(non auditées)

Réserves d'hydrocarbures

Les tableaux ci-après donnent, pour les réserves d'hydrocarbures liquides et pour les réserves d'hydrocarbures gazeux, une estimation par zone géographique des quantités d'huile et de gaz revenant au Groupe aux 31 décembre 2003, 2002 et 2001.

L'analyse porte sur :

- les réserves prouvées développées et non développées, ainsi que sur les variations correspondantes intervenues durant les exercices 2003, 2002 et 2001.
- les réserves prouvées développées.

Les définitions des réserves prouvées, des réserves prouvées développées et des réserves prouvées non-développées de pétrole brut et de gaz naturel sont conformes à la norme 4-10 de la réglementation S-X de la S.E.C (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont estimées au moyen de données géologiques et d'ingénierie qui permettent de déterminer avec une certitude raisonnable si la quantité de pétrole brut ou de gaz naturel située dans des réservoirs connus pourra être produite dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Ce processus implique des jugements subjectifs qui font de l'évaluation des réserves un exercice sujet à révisions car la précision n'est pas absolue.

Les réserves et la production mentionnées dans les tableaux correspondent à la part de l'ensemble du Groupe consolidé dans lesdites réserves ou ladite production. Les réserves prouvées mondiales de TOTAL incluent les réserves prouvées de ses filiales consolidées, ainsi que sa quote-part dans les réserves prouvées des sociétés mises en équivalence et de deux sociétés non consolidées.

Les estimations des réserves ci-dessous ne tiennent pas compte des quantités qui seraient produites, ou non produites, en cas de variation des conditions économiques ou à la suite d'innovations technologiques.

Les réserves prouvées incluent les quantités estimées attribuables au titre des contrats de partage de production et de *buy back*. Ces estimations de réserves varient en fonction des prix des hydrocarbures en raison du mode de fonctionnement du remboursement des dépenses prévu au contrat.

Évolution des réserves de liquides

(en millions de barils)

	Filiales consolidées					Total	Sociétés consolidées par mise en équivalence ou non consolidées	Total Groupe
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde			
Réserves prouvées développées et non développées								
Au 31 décembre 2000	1 174	2 761	40	111	1 325	5 411	1 549	6 960
Révisions des estimations antérieures	117	250	(5)	(10)	89	441	(40)	401
Découvertes, extensions, autres	34	67	–	2	30	133	–	133
Acquisitions de réserves en terre	–	3	–	–	–	3	–	3
Cessions de réserves en terre	(3)	(2)	–	–	–	(5)	–	(5)
Production de l'année	(152)	(197)	(2)	(9)	(77)	(437)	(94)	(531)
Au 31 décembre 2001	1 170	2 882	33	94	1 367	5 546	1 415	6 961
Révisions des estimations antérieures	62	266	3	1	(59)	273	(35)	238
Découvertes, extensions, autres	26	140	–	–	356	522	–	522
Acquisitions de réserves en terre	49	1	–	–	41	91	1	92
Cessions de réserves en terre	(2)	–	–	–	–	(2)	–	(2)
Production de l'année	(170)	(214)	(2)	(8)	(100)	(494)	(86)	(580)
Au 31 décembre 2002	1 135	3 075	34	87	1 605	5 936	1 295	7 231
Révisions des estimations antérieures	108	53	1	1	245	408	(20)	388
Découvertes, extensions, autres	5	55	67	–	127	254	–	254
Acquisitions de réserves en terre	–	2	–	–	77	79	–	79
Cessions de réserves en terre	(6)	(16)	(1)	–	–	(23)	–	(23)
Production de l'année	(169)	(221)	(2)	(9)	(102)	(503)	(103)	(606)
Au 31 décembre 2003	1 073	2 948	99	79	1 952	6 151	1 172	7 323
Part des réserves prouvées développées et non développées des minoritaires								
Au 31 décembre 2000	35	56	–	–	–	91	–	91
Au 31 décembre 2001	33	75	–	–	–	108	–	108
Au 31 décembre 2002	28	74	–	–	–	102	–	102
Au 31 décembre 2003	23	85	–	–	–	108	–	108
Réserves prouvées développées								
Au 31 décembre 2000	824	1 156	9	69	416	2 474	1 023	3 497
Au 31 décembre 2001	870	1 128	6	53	530	2 587	858	3 445
Au 31 décembre 2002	855	1 199	5	52	579	2 690	886	3 576
Au 31 décembre 2003	769	1 354	28	50	574	2 775	788	3 563

Évolution des réserves de gaz

(en milliards de pieds cubes)

	Filiales consolidées						Sociétés consolidées par mise en équivalence ou non consolidées	Total Groupe
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total		
Réserves prouvées développées et non développées								
Au 31 décembre 2000	7 421	2 370	535	6 547	2 157	19 030	1 675	20 705
Révisions des estimations antérieures	122	863	(5)	170	67	1 217	97	1 314
Découvertes, extensions, autres	118	746	87	74	307	1 332	–	1 332
Acquisitions de réserves en terre	–	–	–	–	80	80	–	80
Cessions de réserves en terre	(20)	–	–	–	–	(20)	–	(20)
Production de l'année	(675)	(134)	(81)	(407)	(104)	(1 401)	(81)	(1 482)
Au 31 décembre 2001	6 966	3 845	536	6 384	2 507	20 238	1 691	21 929
Révisions des estimations antérieures	212	(157)	57	(56)	132	188	9	197
Découvertes, extensions, autres	770	146	11	13	96	1 036	–	1 036
Acquisitions de réserves en terre	64	–	–	–	9	73	–	73
Cessions de réserves en terre	(2)	–	(4)	–	–	(6)	–	(6)
Production de l'année	(814)	(137)	(78)	(410)	(131)	(1 570)	(84)	(1 654)
Au 31 décembre 2002	7 196	3 697	522	5 931	2 613	19 959	1 616	21 575
Révisions des estimations antérieures	173	54	80	(201)	84	190	66	256
Découvertes, extensions, autres	39	–	–	–	2 175	2 214	–	2 214
Acquisitions de réserves en terre	–	–	–	–	–	–	–	–
Cessions de réserves en terre	(3)	–	(28)	–	–	(31)	–	(31)
Production de l'année	(834)	(148)	(108)	(421)	(146)	(1 657)	(90)	(1 747)
Au 31 décembre 2003	6 571	3 603	466	5 309	4 726	20 675	1 592	22 267
Part des réserves prouvées développées et non développées des minoritaires								
Au 31 décembre 2000	142	7	–	–	–	149	–	149
Au 31 décembre 2001	141	30	–	–	–	171	–	171
Au 31 décembre 2002	120	28	–	–	–	148	–	148
Au 31 décembre 2003	102	29	–	–	–	131	–	131
Réserves prouvées développées								
Au 31 décembre 2000	5 336	1 555	334	4 089	701	12 015	1 675	13 690
Au 31 décembre 2001	5 185	1 287	294	3 800	934	11 500	1 660	13 160
Au 31 décembre 2002	5 362	1 785	385	3 563	965	12 060	1 586	13 646
Au 31 décembre 2003	4 862	1 775	348	3 214	1 367	11 566	1 568	13 134

Évolution des réserves de liquides et de gaz

(en millions de barils équivalent pétrole)

	Filiales consolidées					Total	Sociétés consolidées par mise en équivalence ou non consolidées	Total Groupe
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde			
Réserves prouvées développées et non développées								
Au 31 décembre 2000	2 576	3 211	133	1 252	1 724	8 896	1 866	10 762
Révisions des estimations antérieures	102	416	1	26	92	637	(22)	615
Découvertes, extensions, autres	56	225	16	15	85	397	–	397
Acquisitions de réserves en terre	–	3	–	–	12	15	–	15
Cessions de réserves en terre	(7)	(2)	–	–	–	(9)	–	(9)
Production de l'année	(277)	(223)	(17)	(80)	(95)	(692)	(110)	(802)
Au 31 décembre 2001	2 450	3 630	133	1 213	1 818	9 244	1 734	10 978
Révisions des estimations antérieures	106	239	14	(3)	(31)	325	(33)	292
Découvertes, extensions, autres	168	168	2	3	371	712	–	712
Acquisitions de réserves en terre	60	1	–	–	43	104	2	106
Cessions de réserves en terre	(2)	–	(1)	–	–	(3)	–	(3)
Production de l'année	(320)	(241)	(16)	(80)	(123)	(780)	(102)	(882)
Au 31 décembre 2002	2 462	3 797	132	1 133	2 078	9 602	1 601	11 203
Révisions des estimations antérieures	138	63	16	(26)	262	453	(10)	443
Découvertes, extensions, autres	12	56	67	–	496	631	–	631
Acquisitions de réserves en terre	–	2	–	–	77	79	–	79
Cessions de réserves en terre	(7)	(15)	(6)	–	–	(28)	–	(28)
Production de l'année	(319)	(252)	(22)	(85)	(129)	(807)	(120)	(927)
Au 31 décembre 2003	2 286	3 651	187	1 022	2 784	9 930	1 471	11 401
Part des réserves prouvées développées et non développées des minoritaires								
Au 31 décembre 2000	62	58	–	–	–	120	–	120
Au 31 décembre 2001	58	80	–	–	–	138	–	138
Au 31 décembre 2002	51	79	–	–	–	130	–	130
Au 31 décembre 2003	42	91	–	–	–	133	–	133
Réserves prouvées développées								
Au 31 décembre 2000	1 840	1 450	68	768	615	4 741	1 269	6 010
Au 31 décembre 2001	1 822	1 372	62	698	698	4 652	1 171	5 823
Au 31 décembre 2002	1 844	1 541	76	666	754	4 881	1 187	6 068
Au 31 décembre 2003	1 667	1 694	94	609	823	4 887	1 082	5 969

Eléments financiers

Résultats des opérations de production d'hydrocarbures

Le tableau qui suit présente les produits et charges directs des opérations de production d'hydrocarbures. Il n'englobe pas de charges financières.

(en millions d'euros)

		Filiales consolidées					Total
		Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du Monde	
Au 31 décembre 2001							
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires hors Groupe	2 624	439	81	1 460	1 191	5 795
	Chiffre d'affaires Groupe	3 566	4 548	386	180	684	9 364
Chiffre d'affaires TOTAL		6 190	4 987	467	1 640	1 875	15 159
	Coûts de production	(782)	(621)	(119)	(168)	(268)	(1 958)
	Charges d'exploration	(52)	(144)	(134)	(16)	(226)	(572)
	Amortissements	(1 225)	(905)	(206)	(192)	(455)	(2 983)
	Autres charges ⁽¹⁾	(79)	(554)	(17)	(15)	(316)	(981)
Résultats avant impôts		4 052	2 763	(9)	1 249	610	8 665
	Impôts sur les bénéfices	(2 378)	(1 751)	76	(574)	(277)	(4 904)
Résultats des opérations de production d'hydrocarbures		1 674	1 012	67	675	333	3 761
Au 31 décembre 2002							
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires hors Groupe	2 674	600	43	1 240	1 717	6 274
	Chiffre d'affaires Groupe	3 884	4 733	262	170	662	9 711
Chiffre d'affaires TOTAL		6 558	5 333	305	1 410	2 379	15 985
	Coûts de production	(904)	(613)	(56)	(190)	(302)	(2 065)
	Charges d'exploration	(65)	(149)	(53)	(7)	(212)	(486)
	Amortissements ⁽²⁾	(1 439)	(939)	(191)	(180)	(601)	(3 350)
	Autres charges ⁽¹⁾	(118)	(574)	(11)	(15)	(241)	(959)
Résultats avant impôts		4 032	3 058	(6)	1 018	1 023	9 125
	Impôts sur les bénéfices	(2 483)	(1 768)	14	(487)	(361)	(5 085)
Résultats des opérations de production d'hydrocarbures		1 549	1 290	8	531	662	4 040
Au 31 décembre 2003							
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires hors Groupe	1 994	731	48	1 286	1 722	5 781
	Chiffre d'affaires Groupe	4 635	4 679	494	195	623	10 626
Chiffre d'affaires TOTAL		6 629	5 410	542	1 481	2 345	16 407
	Coûts de production	(778)	(562)	(86)	(171)	(240)	(1 837)
	Charges d'exploration	(40)	(95)	(55)	(35)	(134)	(359)
	Amortissements	(1 278)	(792)	(164)	(190)	(590)	(3 014)
	Autres charges ⁽¹⁾	(188)	(640)	(14)	(16)	(259)	(1 117)
Résultats avant impôts		4 345	3 321	223	1 069	1 122	10 080
	Impôts sur les bénéfices	(2 485)	(1 961)	(82)	(498)	(208)	(5 234)
Résultats des opérations de production d'hydrocarbures		1 860	1 360	141	571	914	4 846
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence							
Au 31 décembre 2001							335
Au 31 décembre 2002							182
Au 31 décembre 2003							294

(1) Y compris les taxes à la production et à compter de 2003, l'accrétion au titre du FAS n° 143 (121 millions d'euros pour 2003).

(2) Y compris 21 millions d'euros au titre de l'application de la norme FAS n° 144 en 2002.

Coûts induits

Les coûts induits représentent les montants dépensés pour les acquisitions de permis et les activités d'exploration et de développement d'hydrocarbures. Ils comprennent à la fois les coûts capitalisés et ceux passés en charge.

(en millions d'euros)

	Filiales consolidées					Total
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	
Au 31 décembre 2001						
Acquisition des permis prouvés	–	13	–	–	12	25
Acquisition des permis non prouvés	–	10	2	10	131	153
Coûts d'exploration	83	214	110	17	346	770
Coûts de développement	1 222	1 218	364	191	1 150	4 145
Total	1 305	1 455	476	218	1 639	5 093
Au 31 décembre 2002						
Acquisition des permis prouvés	8	20	–	–	54	82
Acquisition des permis non prouvés	–	7	60	–	–	67
Coûts d'exploration	112	266	53	10	267	708
Coûts de développement	1 194	1 111	463	312	1 080	4 160
Total	1 314	1 404	576	322	1 401	5 017
Au 31 décembre 2003						
Acquisition des permis prouvés	–	61	3	2	180	246
Acquisition des permis non prouvés	–	15	8	1	–	24
Coûts d'exploration	69	211	58	48	220	606
Coûts de développement ⁽¹⁾	910	1 361	219	434	833	3 757
Total	979	1 648	288	485	1 233	4 633
Part des filiales du Groupe dans les coûts induits d'acquisition, d'exploration et de développement de l'activité hydrocarbures des sociétés mises en équivalence :						
Au 31 décembre 2001						132
Au 31 décembre 2002						130
Au 31 décembre 2003						235

(1) Inclus les coûts de restitution des sites capitalisés dans l'exercice et tout gain ou perte constatés lors des restitutions de sites effectuées sur l'exercice.

Coûts de développement des réserves prouvées non développées

Ce tableau indique le montant des investissements consacrés au développement des réserves prouvées non développées en 2002 et 2003, ainsi que les prévisions d'investissements incluses dans le calcul le plus récent des cash-flows nets futurs pour les trois prochaines années.

	2002	2003	2004	2005	2006
Coûts de développement des réserves prouvées non développées (en millions d'euros)	3 870	3 480	3 395 ⁽¹⁾	3 571 ⁽¹⁾	2 882 ⁽¹⁾

(1) Estimation.

Coûts capitalisés

Les coûts capitalisés représentent les montants des droits miniers prouvés et non prouvés et comprennent les actifs industriels et installations ainsi que les amortissements correspondants.

(en millions d'euros)

	Filiales consolidées					Total
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	
Au 31 décembre 2001						
Relatifs à des réserves prouvées	23 637	18 149	1 964	2 512	6 919	53 181
Relatifs à des réserves non prouvées	149	1 065	247	50	458	1 969
Total	23 786	19 214	2 211	2 562	7 377	55 150
Amortissements cumulés	(16 088)	(12 442)	(1 348)	(771)	(3 071)	(33 720)
Coûts nets capitalisés	7 698	6 772	863	1 791	4 306	21 430
Au 31 décembre 2002						
Relatifs à des réserves prouvées	25 554	16 660	2 064	2 383	7 034	53 695
Relatifs à des réserves non prouvées	90	825	234	19	243	1 411
Total	25 644	17 485	2 298	2 402	7 277	55 106
Amortissements cumulés	(17 102)	(10 987)	(1 275)	(787)	(3 139)	(33 290)
Coûts nets capitalisés	8 542	6 498	1 023	1 615	4 138	21 816
Au 31 décembre 2003						
Relatifs à des réserves prouvées	24 020	16 051	1 574	2 434	7 220	51 299
Relatifs à des réserves non prouvées	127	519	165	33	100	944
Total	24 147	16 570	1 739	2 467	7 320	52 243
Amortissements cumulés	(16 595)	(10 352)	(858)	(867)	(3 152)	(31 824)
Coûts nets capitalisés	7 552	6 218	881	1 600	4 168	20 419
Quote-part des coûts nets capitalisés des sociétés mises en équivalence						
Au 31 décembre 2001						853
Au 31 décembre 2002						682
Au 31 décembre 2003						802

Calcul des cash-flows nets futurs actualisés (transport exclu)

Le calcul des cash-flows nets futurs actualisés générés par les réserves prouvées a été effectué selon les principes suivants :

1. L'estimation des réserves prouvées et des profils de production correspondant est basée sur les conditions techniques et économiques existant en fin d'année.
2. Les cash-flows futurs associés aux réserves prouvées sont valorisés sur la base des prix du 31 décembre, à l'exception des cas où les évolutions de prix sont déterminées par le cadre contractuel existant.
3. Les cash-flows futurs comprennent les coûts de production (incluant les taxes à la production), les coûts de développement et les coûts de restitution des sites. Toutes ces estimations sont basées sur les conditions techniques et économiques existant en fin d'année.
4. Les estimations des impôts sont calculées en fonction des législations fiscales locales existantes en fin d'année et tiennent compte des différences permanentes et des crédits d'impôts futurs.
5. Les cash-flows nets futurs sont actualisés au taux standard de 10 %.

Ces principes d'application sont ceux requis par la norme FAS n° 69, et ne reflètent pas nécessairement les perspectives de revenus réels pouvant provenir de ces réserves, ni leur valeur actuelle : ils ne constituent donc pas des critères de décision d'investissement. Une meilleure estimation de la valeur actuelle des réserves doit prendre également en considération, entre autres facteurs, la part des réserves déjà découvertes mais non encore qualifiées de réserves prouvées, l'intégration de modifications futures dans les prix et les coûts, et un taux d'actualisation plus représentatif de la valeur temps du coût de l'argent et des risques inhérents aux calculs de réserves estimées.

(en millions d'euros)

	Entités consolidées					Total consolidé
	Europe	Afrique	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	
Au 31 décembre 2001						
Revenus (nets de redevances) futurs	48 279	60 535	2 356	20 072	25 636	156 878
Coûts de production futurs	(7 628)	(12 452)	(478)	(3 386)	(7 183)	(31 127)
Coûts de développement futurs	(5 691)	(10 687)	(741)	(2 776)	(2 964)	(22 859)
Cash-flows nets futurs, avant impôts	34 960	37 396	1 137	13 910	15 489	102 892
Impôts futurs	(19 818)	(22 449)	(106)	(6 281)	(4 271)	(52 925)
Cash-flows nets futurs, après impôts	15 142	14 947	1 031	7 629	11 218	49 967
Actualisation à 10 %	(4 909)	(7 464)	(434)	(3 779)	(5 587)	(22 173)
Calcul normalisé des cash-flows nets futurs actualisés	10 233	7 483	597	3 850	5 631	27 794
Au 31 décembre 2002						
Revenus (nets de redevances) futurs	52 482	87 137	3 189	18 895	38 162	199 865
Coûts de production futurs	(7 730)	(13 263)	(437)	(2 998)	(9 793)	(34 221)
Coûts de développement futurs	(5 916)	(10 904)	(337)	(3 573)	(3 678)	(24 408)
Cash-flows nets futurs, avant impôts	38 836	62 970	2 415	12 324	24 691	141 236
Impôts futurs	(22 908)	(36 693)	(321)	(5 496)	(7 286)	(72 704)
Cash-flows nets futurs, après impôts	15 928	26 277	2 094	6 828	17 405	68 532
Actualisation à 10 %	(5 884)	(12 190)	(688)	(3 068)	(9 472)	(31 302)
Calcul normalisé des cash-flows nets futurs actualisés	10 044	14 087	1 406	3 760	7 933	37 230
Au 31 décembre 2003						
Revenus (nets de redevances) futurs	44 136	69 191	3 507	14 315	39 544	170 693
Coûts de production futurs	(6 862)	(12 423)	(901)	(2 143)	(9 855)	(32 184)
Coûts de développement futurs	(6 317)	(9 645)	(417)	(2 269)	(4 784)	(23 432)
Cash-flows nets futurs, avant impôts	30 957	47 123	2 189	9 903	24 905	115 077
Impôts futurs	(20 241)	(25 960)	(379)	(4 233)	(7 037)	(57 850)
Cash-flows nets futurs, après impôts	10 716	21 163	1 810	5 670	17 868	57 227
Actualisation à 10 %	(3 389)	(10 151)	(691)	(2 575)	(11 303)	(28 109)
Calcul normalisé des cash-flows nets futurs actualisés	7 327	11 012	1 119	3 095	6 565	29 118
Part Groupe des cash-flows nets futurs des sociétés mises en équivalence						
Au 31 décembre 2001						2 247
Au 31 décembre 2002						1 257
Au 31 décembre 2003						1 805

Principales origines des variations des cash-flows nets futurs actualisés

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
Cash-flows nets futurs actualisés au 1^{er} janvier	37 230	27 794	33 545
Ventes nettes des coûts de production et autres charges	(14 870)	(11 792)	(11 950)
Variation des prix et des coûts de production et autres charges	(13 453)	17 687	(11 190)
Extensions, découvertes et amélioration de la récupération	1 997	2 394	932
Variation des estimations des coûts de développement futurs	832	1 544	(2 285)
Coûts de développement antérieurement estimés encourus dans l'année	3 987	4 168	4 205
Révisions des estimations précédentes des quantités	(1 109)	(428)	(565)
Accrétion de l'actualisation à 10 %	3 723	2 779	3 355
Variation nette des impôts sur les bénéfices	10 778	(7 633)	11 734
Acquisitions de réserves en terre	190	716	(5)
Cessions de réserves en terre	(187)	1	18
Fin de l'année	29 118	37 230	27 794

Jusqu'en 2002 la ligne "Coûts de développement de l'année" correspondait exactement à la ligne "Coûts de développement" du tableau "Coûts Induits". À compter de l'exercice 2003, la présentation du tableau a été modifiée afin de montrer sur cette ligne le montant des cash flows futurs tels qu'ils avaient été estimés lors de l'exercice précédent.

Le même changement de présentation a été effectué sur la ligne "Ventes nettes des coûts de production et autres charges".

Les années 2002 et 2001 ont été retraitées en conséquence.

Évolution de la réglementation comptable : IFRS/IAS

Au cours de l'exercice 2003, le Groupe a poursuivi l'étude de l'impact potentiel de la mise en œuvre en 2005 des normes comptables internationales (IFRS). Les études théoriques sur la comparaison des normes IFRS avec les normes actuelles du Groupe sont terminées. Les principaux enjeux identifiés concernent les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour grands arrêts des unités industrielles et, dans une moindre mesure, les dérivés financiers, les actions d'autocontrôle, les avantages liés aux stock-options et les titres de participation immobilisés. Le chiffrage des impacts est en cours. Le Groupe considère que, sur la base des textes disponibles, des opérations en cours et de l'environnement à la date de publication des comptes, ces normes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière, à l'exception éventuelle des problématiques de valorisation des stocks pétroliers.

Les études réalisées n'ont pas fait apparaître de besoins majeurs en matière d'informatique. Par ailleurs, compte tenu des travaux de mise au point, d'harmonisation et de formation aux principes comptables entrepris dans le cadre des opérations de rapprochement, le Groupe considère qu'il est en mesure de faire face sans difficultés à l'échéance du 1^{er} janvier 2005.

Stocks

Le Groupe poursuit l'étude des conséquences de la suppression de la méthode LIFO (Last In, First Out) sur la valorisation des stocks pétroliers selon la méthode du coût de remplacement, proche de cette méthode LIFO. En l'absence de dispositions spécifiques sur les stocks pétroliers dans les normes IFRS, le Groupe étudie le moyen de continuer à assurer la comparabilité de ses comptes avec ceux de ses principaux concurrents.

Actifs immobilisés

Le principal enjeu identifié à ce stade concerne l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition, remplacé par un test de dépréciation. Par ailleurs, la norme IAS 36 prévoit un test de dépréciation des actifs immobilisés par comparaison avec les cash-flows futurs actualisés, contrairement à la norme actuelle qui prend comme référence les cash-flows non actualisés.

Le Groupe poursuit la revue de ses actifs et, à ce stade, compte tenu des modalités de calcul indiquées ci-dessus, seuls des ajustements mineurs sont susceptibles d'être effectués.

Provision pour grands arrêts

Comme il est spécifié dans la note 1 – Principes comptables – paragraphe E, les frais d'arrêt des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont provisionnés sur la période comprise entre le dernier arrêt et le prochain arrêt planifié.

À compter de 2005, le coût de ces arrêts sera immobilisé lorsqu'il sera encouru et amorti sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Autres impacts

Les autres impacts concernent la mise en valeur de marché des dérivés financiers de la trésorerie centrale, la prise en charge du coût estimé des stock-options ainsi que la déduction des actions propres détenues en couverture de ces stock-options des capitaux propres et, enfin, la mise en valeur de marché en capitaux propres des titres de participation immobilisés.

Les commentaires qui précèdent ont été établis sur la base des opérations en cours et de paramètres d'environnement à la date de publication des comptes 2003. Leur évolution en 2004 et 2005 pourrait conduire à des impacts sensiblement différents. De même, l'évolution en cours des normes, en particulier celles non approuvées relatives aux instruments dérivés (IAS 32 et 39), pourrait avoir un impact actuellement non quantifiable.

Risques de l'émetteur

Risques de marché

Sensibilité aux paramètres d'environnement

Les résultats de TOTAL sont sensibles à différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont le prix du pétrole et du gaz naturel généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats du Groupe du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2004, le Groupe estime ainsi qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 0,26 milliard d'euros, et inversement. L'impact d'une variation des prix du pétrole sur les activités de l'Aval et de la Chimie de base dépend de la rapidité avec laquelle s'ajustent les prix des produits finis de ces deux secteurs. Le Groupe estime qu'une appréciation des marges de raffinage TRCV Europe Ouest de 1 dollar US par tonne entraînerait une amélioration du résultat net de l'année de 0,07 milliard d'euros.

Toutes les activités du Groupe sont sensibles à des titres divers et dans des proportions variables aux évolutions de la parité du dollar US contre l'euro. Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 0,54 milliard d'euros, et inversement.

Les résultats du Groupe, notamment dans la Chimie, sont également sensibles à la conjoncture économique.

Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

L'activité de négoce d'hydrocarbures a porté en 2003 sur environ 5 Mbep/j de mouvements physiques dont 4,2 Mbep/j ont concerné du pétrole brut. Le Groupe n'a pas pour politique de vendre à terme des productions futures d'hydrocarbures.

Toutefois, dans son activité de négoce, le Groupe est amené à utiliser des instruments dérivés tels que les futures, forwards, swaps et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré. Compte tenu de la politique mise en œuvre par le Groupe, les risques de marché encourus s'analysent d'abord comme des risques de prix relatifs, résultant de positions adossées portant sur des qualités, des indices ou des échéances. La valeur notionnelle des instruments dérivés ainsi que leur valeur de marché au 31 décembre 2003 sont présentées en note annexe aux États financiers consolidés.

Pour la mesure du risque de marché relatif aux prix d'hydrocarbures découlant des activités décrites ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre une méthode d'évaluation de "valeur en risque". Selon cette méthode, concernant les activités de trading de pétrole brut et de produits pétroliers, la probabilité est de 97,5% que les variations journalières défavorables du marché génèrent une perte inférieure à 7,0 millions d'euros par jour sur la base des positions au 31 décembre 2003. Par ailleurs, sur l'année 2003, la valeur en risque moyenne constatée a été de 7,0 millions d'euros, la valeur en risque la plus faible de 4,8 millions d'euros, la valeur en risque la plus élevée de 10,4 millions d'euros.

L'activité de trading de gaz et d'électricité a représenté en 2003 un volume physique totalisant 6,0 Gpc/j (soit 1,1 Mbep/j). Cette activité met en œuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques.

La probabilité est de 97,5 % que les variations journalières défavorables du marché génèrent une perte inférieure à 2,1 millions d'euros par jour sur la base des positions au 31 décembre 2003. Par ailleurs, la valeur en risque moyenne constatée sur l'année 2003 a été de 2,3 millions d'euros, la valeur en risque la plus faible de 1,0 million d'euros, la valeur en risque la plus élevée de 4,5 millions d'euros.

Le Groupe met en œuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations

et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités. Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité Exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres sociétés pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en œuvre et un suivi continu des encours par contrepartie est effectué.

Risques relatifs aux marchés financiers

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation systématique par la Direction Financement-Trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers.

La gestion s'organise autour d'un département "Salle des marchés" spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt. Le département "Contrôle – Gestion des Flux" assure la surveillance quotidienne des limites, des positions, et effectue la validation des résultats. Il procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité. Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples.

Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa devise de compte (principalement l'euro, le dollar US, la livre sterling et la couronne norvégienne).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et, dans ce cas, il peut avoir recours à des options.

Quant aux risques de change liés aux actifs à long terme en devises étrangères, le Groupe s'efforce de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans la même devise. La dette à long terme en devises compense alors partiellement la position économique générée.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe.

Cette gestion du risque de change est effectuée au sein des entités centrales de trésorerie qui sont en charge de la levée des emprunts sur les marchés financiers (dont le produit est reprêté aux filiales emprunteuses du Groupe), de la centralisation de la trésorerie des différentes filiales du Groupe et de son placement sur les marchés monétaires.

Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante, principalement constituée d'euros et de dollars US, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

La politique du Groupe vise à s'endetter majoritairement en dollars US à taux variable, afin de faire face aux variations importantes des cash-flows, dues aux effets de l'environnement (prix du pétrole et parité du dollar US contre l'euro).

Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêts de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Le tableau ci-après présente l'impact potentiel sur la valeur de marché des instruments financiers en vie au 31 décembre 2003 d'une translation d'une amplitude de 10% des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises.

(en millions d'euros)

	31 décembre 2003			
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de + 10% (non audité)	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de - 10% (non audité)
BILAN				
Emprunts obligataires*	7 763	9 182	(94)	96
Swaps d'émission*		(1 414)	92	(94)
Emprunts bancaires à taux fixes	243	252	(6)	7
Part à moins d'un an des dettes financières long terme (hors crédit bail)	1 626	1 694	1	(1)
HORS BILAN				
Garanties bancaires		(2)	-	-
Swaps de taux et de change long terme		25	(1)	1
Swaps de taux long terme	(2)	(9)	8	(8)
Swaps de taux court terme		1	1	(1)
Swaps de change		(174)	1	(1)
Contrats à terme de devises		3	-	-
Options de change		(1)	-	-

* Les emprunts obligataires sont présentés en valeur comptable après swaps et, en valeur de marché, avant swaps. Les swaps d'émission sont spécifiquement adossés aux emprunts obligataires. La valeur de marché de ces swaps doit donc être intégrée dans une valeur globale des emprunts obligataires.

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, l'exposition du Groupe au risque de change court terme n'est pas significative ; la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est attribuable principalement à la situation nette des filiales dont les monnaies fonctionnelles de compte sont le dollar US et,

dans une moindre proportion, la livre sterling et la couronne norvégienne. Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar US, ont été les suivants :

	Parité euro / dollar US	Écarts de conversion (en millions d'euros)
31 décembre 2001	0,88	1 252
31 décembre 2002	1,05	(830)
31 décembre 2003	1,26	(3 268)

Les dettes financières à long terme en dollars US décrites dans la note 16 aux États financiers consolidés sont en général levées par les entités de trésorerie soit en dollars US soit dans des devises systématiquement échangées contre des dollars US. Le produit de cet endettement est prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars US. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des swaps de change court terme dont le montant notionnel figure à la note 23 aux États

financiers consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation du placement centralisé de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré en note 20 des États financiers a été peu significatif malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar US (moins de 60 millions d'euros au cours des trois derniers exercices).

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de la solidité financière de la contrepartie, et de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, notation qui doit être de première qualité.

Une limite globale d'encours autorisée est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et la Trésorerie Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans les sociétés cotées (cf. Annexe aux comptes consolidés – Note 8) dont la valeur boursière totale fluctue en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune des sociétés.

(en millions d'euros)

	31 décembre 2003			Total
	À moins d'un an	D'un an à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Passifs financiers après swaps	3 835	6 623	3 160	13 618
Disponibilités	(4 836)	-	-	(4 836)
Montant net	(1 001)	6 623	3 160	8 782

Risques juridiques

Aspects juridiques des activités d'exploration et de production

TOTAL mène dans un très grand nombre de pays des activités d'exploration et de production, qui sont, de ce fait, soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité et les taux de change. Les termes des concessions, licences, permis et contrats en vertu desquels le Groupe détient ses intérêts gaziers et pétroliers varient d'un pays à l'autre. Ces concessions, licences, permis et contrats sont en règle générale attribués ou conclus par un État ou une société nationale ou, parfois, conclus avec des propriétaires privés. Ces conventions et permis ont des caractéristiques qui les apparentent soit au modèle de la concession, soit à celui du contrat de partage de production.

Le "contrat de concession" demeure le modèle le plus classique des accords passés avec les États :

Risque de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2003 s'élève à 6 006 millions de dollars US, dont 5 962 millions de dollars US ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière.

Le tableau ci-après représente l'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2003 (cf. Annexe aux comptes consolidés – Note 16) :

la société pétrolière est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et elle s'engage à verser à l'État, propriétaire des richesses du sous-sol, une redevance calculée sur la production, un impôt sur les bénéfices, voire d'autres impôts prévus par la législation fiscale locale.

Le "contrat de partage de production" (ou *Production Sharing Contract – PSC* -) pose un cadre juridique plus complexe que le contrat de concession : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre la compagnie ou le consortium titulaire du permis et l'État-hôte, généralement représenté par le biais d'une société nationale. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production. Le consortium s'engage à exécuter et à financer, à son risque exclusif, toutes les opérations d'exploration et, dans certains cas, de production. En contrepartie, il dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes ces dépenses (investissements et coût opératoires).

Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes, avec l'État ou la société nationale.

Aujourd'hui, contrats de concession et PSC coexistent, parfois dans un même pays. Bien qu'il existe d'autres formules contractuelles, les contrats de concession restent majoritaires sur l'ensemble des permis détenus en portefeuille par TOTAL. Dans tous les pays, les comptes des sociétés pétrolières et le respect des engagements contractuels font l'objet d'audits permanents par les autorités des pays hôtes, souvent assistés par des cabinets d'audit internationaux.

TOTAL a aussi conclu dans certains pays des contrats dits "contrats de services à risques", qui s'apparentent aux contrats de partage de production, mais avec la différence essentielle que le remboursement de ses dépenses et la rémunération de ses services sont établis sur une base monétaire. Dans d'autres pays, les contrats de services à risques sont adossés à un accord de compensation (ou *buy-back*), qui permet à TOTAL de recevoir une part de production équivalente à la valeur monétaire de ses dépenses et de sa rémunération.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration.

TOTAL paie l'impôt sur les revenus générés par ses activités de production et de vente d'hydrocarbures dans le cadre de la concession et du contrat de partage de production. En outre, suivant les pays, la production et les ventes d'hydrocarbures de TOTAL peuvent être assujetties à un ensemble d'autres impôts, taxes et prélèvements, et notamment des impôts et taxes pétroliers spécifiques. La fiscalité applicable aux activités pétrolières et gazières est généralement beaucoup plus lourde que celle qui s'applique aux autres activités industrielles et commerciales.

Grande Paroisse

Une explosion est survenue le 21 septembre 2001 dans une usine de la société Grande Paroisse située à Toulouse, France. L'activité principale de Grande Paroisse, une filiale d'Atofina à 99,73 % au 31 décembre 2003, réside dans la production et la commercialisation de fertilisants pour le marché de l'agriculture. L'explosion s'est produite dans une zone de stockage de l'usine où étaient entreposés des granulés de "nitrate d'ammonium" déclassés et a détruit une partie du site.

Cette explosion a entraîné la mort de 30 personnes, de nombreux blessés et des dommages matériels importants dans une partie de la ville de Toulouse. L'usine a été définitivement fermée. Des mesures d'accompagnement ont été proposées à chaque salarié.

Les enquêtes en cours n'ont pas permis à ce jour d'identifier les causes de l'explosion et l'hypothèse d'un accident chimique imputable à Grande Paroisse suite au mélange accidentel de nitrate d'ammonium avec un produit à base de chlore a perdu au fil de l'enquête toute crédibilité. Au demeurant, parmi les 11 salariés de Grande Paroisse mis en examen dans le cadre de l'instruction pénale engagée par le Tribunal de Grande Instance de Toulouse, 9 d'entre eux ont bénéficié d'un non-lieu en 2003, cette décision ayant fait l'objet d'un appel du Parquet de Toulouse. L'instruction est toujours en cours et s'oriente vers d'autres pistes, sans exclusive.

En raison de la présomption de responsabilité civile qui pèse légalement sur Grande Paroisse dès lors que les responsabilités de l'accident ne sont pas encore établies, la procédure d'indemnisation des victimes se poursuit. À ce stade, l'évaluation de l'ensemble des demandes d'indemnisation à 1,8 milliard d'euros est maintenue. Cette évaluation excède d'un milliard d'euros la couverture d'assurance dont Grande Paroisse bénéficie au titre de la responsabilité civile (0,8 milliard d'euros). En raison des paiements effectués, la provision brute figurant à ce titre au bilan consolidé du Groupe au 31 décembre 2003 s'établit à 276 millions d'euros contre 995 millions d'euros au 31 décembre 2002.

Enquêtes sur la concurrence

À la suite d'une enquête relative à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, Atofina et d'autres filiales chimiques du Groupe font l'objet de plusieurs litiges en responsabilité civile aux États-Unis et au Canada pour manquement à la législation sur la concurrence. Les provisions afférentes à ces litiges s'élèvent à 18,7 millions d'euros.

Les enquêtes lancées par la Commission européenne en 2000 et 2003 relatives à des pratiques anticoncurrentielles alléguées concernant certains produits commercialisés par Atofina ou ses filiales ont à ce jour donné lieu à une décision de la Commission concernant une ligne de produits, rendue le 10 décembre 2003 et condamnant Atofina à une amende de 43,5 millions d'euros. En ce qui concerne les enquêtes concernant d'autres lignes de produits, aucun grief n'a été notifié à Atofina à ce jour par la Commission européenne. Dans ces conditions, le Groupe considère que les provisions passées dans les comptes de différentes filiales chimiques du Groupe pour 200 millions d'euros permettent de faire face aux conséquences possibles de ces enquêtes.

Par ailleurs, des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales Raffinage & Marketing du Groupe sont toujours en cours sans qu'aucune notification de griefs n'ait été effectuée à ce jour.

Bien qu'il ne soit pas possible à l'heure actuelle de déterminer avec certitude l'issue de ces litiges et enquêtes, la Société considère que leurs conclusions ne devraient pas avoir d'impact défavorable significatif sur la situation financière, les flux de trésorerie ou sur les résultats du Groupe.

Erika

À la suite du sinistre du pétrolier *Erika* qui transportait des produits appartenant à une société du Groupe, les trois engagements majeurs pris par la Société en décembre 1999 ont été réalisés avec l'achèvement, en décembre 2003, des opérations de traitement de plus de 200 000 tonnes de déchets. Les deux autres engagements, les opérations de nettoyage d'une partie des côtes et le pompage de la cargaison dans les épaves du navire, avaient été réalisés au cours de l'année 2000.

L'instruction pénale engagée par le Tribunal de Grande Instance de Paris, dans laquelle TOTAL S.A., prise en tant que personne morale, et cinq salariés du Groupe ont été mis en examen, est toujours en cours. TOTAL estime que les infractions qui lui sont imputées ainsi qu'à ses salariés sont non fondées en fait comme en droit.

Myanmar

Deux plaintes pénales ont été déposées en 2002 contre la Société, son Président et l'ancien dirigeant de sa filiale au Myanmar, l'une en Belgique, l'autre en France.

La plainte en Belgique déposée le 25 avril 2002, n'a pas été communiquée à la Société par les plaignants, ni notifiée par les autorités judiciaires. Il s'agirait d'une plainte pour violation des droits de l'homme se fondant sur la loi belge du 16 juin 1993 dite de "compétence universelle". Cette loi a été abrogée par la loi du 5 août 2003 qui impose de nouvelles conditions de recevabilité de l'action en justice. La plainte en cours est soumise à l'examen de la Cour de Cassation aux fins de dessaisissement du juge d'instruction.

La plainte en France, déposée le 26 août 2002 auprès du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, émane de citoyens birmans prétendant avoir été enlevés et séquestrés pour effectuer du travail forcé sur le chantier du gazoduc construit par une filiale de TOTAL au Myanmar. L'instruction est en cours.

TOTAL déclare que les accusations portées contre la Société et ses dirigeants du fait des activités de sa filiale au Myanmar sont non fondées en fait comme en droit.

Afrique du Sud

Des citoyens sud-africains alléguant avoir été victimes de violations des droits humanitaires pendant la période de l'*apartheid*, perpétrées par l'armée, la police ou des milices, mettent en cause une centaine de sociétés multinationales, dont TOTAL, dans une menace de *class action* aux États-Unis. Ils considèrent que les entreprises poursuivies étaient complices des autorités sud-africaines de l'époque.

À ce jour, l'action, qui n'est pas encore officiellement engagée contre TOTAL, est suspendue à la décision d'un juge fédéral de New York sur sa recevabilité à l'égard d'une partie des sociétés défenderesses déjà impliquées.

Risques industriels et liés à l'environnement

Nature des risques

Les activités de TOTAL présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités sont de ce fait, dans la plupart des pays, soumises à des réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Plus spécifiquement, et pour ce qui concerne l'Europe, TOTAL opère 102 sites répondant aux critères de la directive dite Seveso "seuil haut" en France et 54 dans le reste de l'Europe. De nombreux sites opérés dans le reste du monde par TOTAL impliquent les mêmes types de risques.

En outre, les risques opérationnels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, raffinage/pétrochimie, stockage et distribution de produits pétroliers, chimie des intermédiaires, chimie fine ou de spécialités. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie ou la fuite de produits toxiques. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement pipelines, maritimes, fluviaux-maritimes, rail, route, rail-route) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air ou dans l'eau et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt.

Certaines branches ou activités font face à des risques spécifiques.

En exploration et production de pétrole et de gaz, il existe des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier.

Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques (H₂S), d'incendie ou d'explosion.

Tous ces événements sont susceptibles d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut et de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux.

Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.) : chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

En chimie surtout, mais aussi dans le secteur du raffinage-marketing, il existe également des risques liés à l'ensemble du cycle de vie des produits fabriqués dans les sites. Ces risques peuvent venir des caractéristiques intrinsèques des produits (inflammabilité, toxicité, contribution à des impacts environnementaux de long terme du type effet de serre, etc.), ou de la façon dont ils sont utilisés, des émissions et rejets liés aux processus de fabrication dans lesquels ils entrent, ainsi que de leur fin de vie (recyclage, élimination).

Évaluation des risques

Les entités opérationnelles évaluent les risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Elles appliquent les obligations réglementaires des pays où s'exercent ces activités, et ont développé des procédures spécifiques d'évaluation.

Des analyses de risques sont conduites dès les phases de conception selon des méthodologies reconnues (par exemple : études HAZID pour *hazard identification* – HAZAN pour *hazard analysis* – HAZOP pour *hazard and operability* – faisant intervenir pour chacune d'entre elles une équipe multidisciplinaire ; "études de dangers" en France pour les installations "Seveso"). Ces études de risque industriel sont réalisées en cas de nouveau développement, mises à jour si nécessaire en cas de modification significative des installations existantes et au maximum tous les cinq ans. De la même façon, des études d'impact sur l'environnement

sont effectuées en amont de tout développement industriel avec notamment une analyse de l'état initial des sites et une prise en compte de leurs sensibilités particulières. Ces études prennent en compte les impacts sanitaires des activités sur les populations avoisinantes.

Pour les produits nouveaux, des caractérisations et des évaluations des risques sont conduites. En outre, des Analyses de Cycle de Vie (ACV) sont effectuées pour étudier toutes les étapes de l'existence d'un produit depuis sa conception jusqu'à sa fin de vie.

TOTAL assure un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes locales ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise des risques industriels et environnementaux.

La volonté du Groupe de faire face à ses obligations en matière de sécurité industrielle et d'environnement est reflétée dans le bilan consolidé du Groupe aux rubriques "Provisions pour restitution des sites" et "Provision pour protection de l'environnement" (cf. Annexe aux comptes consolidés - Note 15).

Concernant les provisions pour restitution des sites, le Groupe applique depuis le 1er janvier 2003 la norme américaine FAS n° 143 (*Accounting for Asset Retirement Obligations*), comme indiqué dans les Principes comptables du Groupe (cf. Annexe aux comptes consolidés - Note 1-L).

Maîtrise des risques

Les évaluations des risques débouchent sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

TOTAL s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, de systèmes de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, par la recherche de certification de ses systèmes de management (*International Safety Rating System*, ISO 14 001, *European Management and Audit Scheme*), par la réalisation d'inspections et d'audits rigoureux, par la formation du personnel et la sensibilisation de toutes les parties impliquées et par une politique d'investissement active.

Plus spécifiquement depuis 2002, un plan d'actions est mis en œuvre afin de franchir une étape supplémentaire dans la maîtrise de la sécurité. Celui-ci comprend des mesures concrètes relevant de l'organisation ou des comportements, ainsi qu'un volet "investissements" de 500 millions d'euros sur 4 ans. Ainsi, aux dépenses courantes dans la sécurité, s'ajoutent des réalisations visant à réduire les risques à la source et à augmenter la protection des personnes et des équipements. Le choix des investissements découle des priorités définies lors de la réalisation des études de danger. Les secteurs du Raffinage-Marketing et de la Chimie, par exemple, ont investi à ce titre respectivement 46 et 70 millions d'euros en 2003, dédiés à la protection des unités, le renforcement de salles de contrôle et la sécurisation de la logistique (volumes stockés, transport).

L'ensemble des actions mises en œuvre dans les domaines de la sécurité et de la préservation de l'environnement est présenté de façon détaillée dans le rapport spécifique "Notre énergie en partage" publié par le Groupe.

Bien que le Groupe estime que tout coût ou engagement raisonnablement prévisible en liaison avec les points mentionnés ci-dessus n'aura pas de conséquences significatives sur sa situation financière consolidée, ses flux de trésorerie ou ses résultats, il est impossible de garantir que de tels coûts ou engagements ne risquent pas d'entraîner des conséquences négatives significatives sur les activités du Groupe à l'avenir.

Amiante

Comme la plupart des groupes industriels, TOTAL est concerné par des déclarations de maladies professionnelles liées à une exposition passée à l'amiante. Les situations de travail visées dans ces déclarations portent presque exclusivement sur des périodes d'activités antérieures au début des années 1980, soit bien avant l'interdiction totale de l'utilisation de l'amiante dans la plupart des pays où opère le Groupe (1er janvier 1997 pour la France). Les différentes branches d'activités du Groupe ne sont pas particulièrement exposées au risque amiante, ce matériau n'ayant pas été utilisé dans les processus de fabrication, sauf cas très particuliers. Les principales sources d'exposition éventuelle résultent du recours à différents composants d'isolation ou de calorifuge dans les installations industrielles. Ces composants sont progressivement éliminés de nos installations à la faveur des plans de désamiantage menés depuis plusieurs années. Cependant, compte tenu des délais de latence des pathologies liées à l'amiante – jusqu'à 40 ans –, on doit s'attendre à enregistrer d'autres déclarations dans les années à venir. La problématique amiante fait l'objet

d'un suivi attentif dans toutes les branches, et les coûts estimés en 2003 pour l'ensemble des déclarations en cours ou à venir ne sont pas susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur la situation financière du Groupe.

Assurances et couverture des risques

Organisation

TOTAL dispose de sa propre société d'assurance et de réassurance, Omnium Insurance and Reinsurance Company (OIRC), qui est totalement intégrée à la politique d'assurance du Groupe et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques des sociétés du Groupe. Elle permet le respect strict de son programme d'assurance malgré les différentes réglementations applicables dans les nombreux pays où le Groupe est présent.

Ainsi, certains pays peuvent imposer l'achat d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance locale. Si une société du Groupe soumise à cette contrainte parvient à s'assurer conformément à son programme d'assurance, OIRC se contente de demander à l'assureur local de lui rétrocéder les risques. Ainsi, OIRC négocie des contrats de réassurance avec les assureurs locaux des filiales qui lui rétrocèdent la quasi totalité des risques (quote-part comprise entre 97,5 et 100 %). Si l'assureur local couvre les risques selon un programme distinct du programme défini par le Groupe, OIRC prend en charge, dans un souci d'uniformisation à l'échelle mondiale, le complément de couverture. À l'inverse, certains pays imposent des assurances que le Groupe peut ne pas juger utile d'intégrer à son programme de couverture global. C'est alors OIRC qui satisfait à ces obligations légales sans que le Groupe ait besoin de recourir aux services d'un assureur externe.

Parallèlement, OIRC négocie globalement des programmes de réassurance auprès de mutuelles de l'industrie pétrolière et du marché commercial. OIRC permet au Groupe de mieux maîtriser les variations tarifaires sur le marché de l'assurance en conservant à sa charge un niveau plus ou moins élevé de risque en fonction des variations de prix observées.

En 2003, la rétention nette d'OIRC, c'est-à-dire le montant de risque conservé par le Groupe après réassurance, était ainsi de 10 millions de dollars US par sinistre.

Politique de gestion des risques et assurances

Dans le contexte défini précédemment, la politique de gestion des risques et assurances consiste, en étroite collaboration avec les structures internes de chaque filiale, à :

- définir des scénarios de risques catastrophiques majeurs en recherchant ceux dont les conséquences seraient les plus importantes pour les tiers, pour le personnel et pour le Groupe ;
- évaluer les conséquences financières pour le Groupe en cas de réalisation de sinistres ;
- mettre en œuvre des mesures destinées à en limiter la probabilité d'apparition et l'ampleur des dommages en cas de réalisation ;
- arbitrer entre la conservation au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de ces sinistres ou transférer celles-ci au marché de l'assurance.

Politique d'assurance

- Le Groupe souscrit des couvertures d'assurance mondiales couvrant l'ensemble des filiales en responsabilité civile et en dommages matériels, et pour le secteur Aval et le secteur Chimie en perte d'exploitation.
- Ces programmes sont contractés auprès d'assureurs (ou réassureurs et mutuelles de l'industrie pétrolière via OIRC) de premier plan.
- Les montants assurés sont fonction des risques financiers définis par les scénarios de sinistres ci-dessus et des conditions de couverture offertes par le marché (capacités disponibles et conditions tarifaires).

Plus spécifiquement pour :

- la responsabilité civile : le risque financier maximal ne pouvant être évalué par une approche systématique, les montants assurés sont fonction de l'offre du marché en ligne avec les pratiques de l'industrie pétrolière. Le plafond assuré en 2003 était ainsi de 840 millions de dollars US pour la responsabilité civile générale et produits ; ce même plafond était de 740 millions de dollars US en 2002 ;
- les dommages matériels : les montants assurés par secteur, par site, résultent des estimations des coûts et des scénarios de reconstruction des unités qui résulteraient de la survenance du sinistre maximum possible et de l'offre du marché de l'assurance ;
- la perte d'exploitation est assurée pour les secteurs du Raffinage et de la Chimie, pour une période d'indemnisation qui est en générale de 3 années (Raffinage) ou 2 années (Chimie), à partir également des scénarios de sinistre maximum possible et de l'offre du marché de l'assurance. Le Groupe négocie des limites combinées pour les dommages matériels et les pertes d'exploitation consécutives.

À titre d'illustration, pour le risque de pointe du Groupe (champ d'Alwyn au Royaume Uni), le plafond assuré était en 2003 de 1,3 milliard de dollars US.

Par ailleurs, les franchises en dommages matériels sont comprises, selon la taille du risque considéré, entre 0,1 et 5 millions de dollars US (à la charge des filiales concernées).

La politique décrite ci-dessus est donnée à titre d'illustration d'une situation historique à une période donnée et ne peut pas être considérée comme représentative d'une situation permanente. La politique d'assurance du Groupe est susceptible d'être modifiée à tout moment en fonction des conditions du marché, d'opportunités ponctuelles et de l'appréciation de la Direction Générale sur les risques et sur l'adéquation de leurs couvertures. Le Groupe ne peut garantir qu'il ne subira aucune perte non assurée.

Autres risques particuliers

Risques liés à l'exploration et la production pétrolières et gazières

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et à des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, ainsi qu'aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière, figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures qui avaient été recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de TOTAL sont assorties d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, et pour permettre à TOTAL de récupérer le capital investi.

Les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en oeuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs décennies, des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en oeuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire par des incertitudes sur les coûts. Les activités de TOTAL peuvent être limitées, retardées ou annulées du fait de nombreux facteurs, parmi lesquels figurent les retards administratifs, en particulier dans le cadre des mécanismes d'approbation des projets de développement par les Etats hôtes, les conditions météorologiques, des pénuries ou des retards de livraison de matériel.

Risques associés à des facteurs économiques et politiques

Le secteur pétrolier est soumis aux réglementations nationales et à l'intervention des gouvernements dans des domaines tels que :

- l'attribution des titres miniers en termes d'exploration et de production ;
- l'imposition d'obligations spécifiques en matière de forage ;
- les contrôles relatifs à la protection de l'environnement ;
- le contrôle du développement et de l'abandon d'un champ impliquant des restrictions à la production ;
- les cas exceptionnels de nationalisation, d'expropriation ou d'annulation de droits contractuels.

Le secteur pétrolier est également soumis au paiement de redevances, de taxes et impôts qui peuvent être plus élevés que ceux appliqués à d'autres activités commerciales.

TOTAL détient notamment une part importante de ses réserves pétrolières dans des pays en dehors de l'Union européenne et du continent nord-américain, dont certains peuvent être considérés comme des pays instables aux plans politique et économique. Ces réserves et les activités qui y sont associées sont ainsi soumises à certains risques, parmi lesquels :

- l'augmentation des taxes, redevances et impôts ;
- la mise en place de quotas de production et d'exportation ;
- la renégociation des contrats ;
- l'expropriation ou la nationalisation d'actifs ;
- les risques liés aux changements de gouvernement et aux bouleversements susceptibles d'en découler en matière de pratiques commerciales ;
- des retards de paiement ;
- des restrictions de change ;
- des pertes et dépréciations d'activités du fait de conflits armés ou d'actions de groupes terroristes.

TOTAL, à l'instar de plusieurs autres grandes compagnies pétrolières internationales, s'efforce de mener ses activités et ses opérations en se protégeant contre ces risques économiques, politiques, de guerre. Toutefois, il est impossible de garantir que de tels événements n'auront pas de conséquences négatives pour le Groupe.

ILSA

En août 2001, la loi américaine de sanctions à l'encontre de l'Iran et de la Libye ("*Iran and Libya Sanctions Act*" ou "ILSA") a été prorogée jusqu'en août 2006. Aux termes de cette loi, le président des États-Unis peut imposer plusieurs sanctions, telles que l'impossibilité de recevoir des financements d'une banque d'import-export américaine ou un plafonnement des crédits et des prêts octroyés par les institutions financières américaines, à l'encontre de toute personne physique ou morale ayant réalisé intentionnellement des investissements d'une valeur au moins égale à 20 millions de dollars US par période de 12 mois en Iran ou en Libye. Le gouvernement américain a renoncé en mai 1998 à l'application de sanctions à l'encontre de TOTAL pour son investissement dans le champ gazier de South Pars en Iran. Cette renonciation officielle à sanctions, qui n'a pas été modifiée depuis lors, ne s'applique pas aux autres activités de TOTAL en Iran ou en Libye, même si aucune sanction n'a été notifiée.

En novembre 1996, la Commission européenne a adopté le règlement n°2271/96 portant protection contre les effets de l'application extraterritoriale d'une législation adoptée par un pays tiers, qui interdit à TOTAL de se conformer aux obligations ou interdictions résultant directement ou indirectement d'un certain nombre de lois, dont l'ILSA. Cette réglementation européenne ne permet pas à TOTAL d'étendre la renonciation à sanctions dont le Groupe bénéficie pour South Pars à d'autres activités.

Chaque année depuis l'adoption de l'ILSA, TOTAL a réalisé des investissements d'un montant supérieur à 20 millions de dollars US par an en Libye et en Iran (investissement pour South Pars non compris). En 2003, la production journalière moyenne de TOTAL en Libye et en Iran s'est élevée à 92 kbep/j, soit environ 4% de la production journalière moyenne du Groupe. TOTAL prévoit dans un avenir proche de continuer à investir pour plus de 20 millions de dollars US chaque année en Libye et en Iran. TOTAL ne peut prévoir l'application ou l'interprétation de l'ILSA qui pourraient être faites à l'avenir par le gouvernement américain concernant les activités actuelles et futures du Groupe en Iran et en Libye. Toutefois, TOTAL considère que la mise en application de l'ILSA, même en cas d'application des sanctions maximales actuellement prévues, ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur ses résultats ou sur sa situation financière.

Risques liés à la crise financière argentine

Le Groupe a constaté en 2002 des dépréciations d'actifs liés aux effets de la crise financière argentine dont l'effet en résultat net (part du Groupe) de l'exercice 2002 a été une charge de 310 millions d'euros. TOTAL continue de suivre l'évolution de la situation économique et financière argentine et ses conséquences sur les opérations du Groupe dans ce pays, elles-mêmes limitées à l'échelle du Groupe.

Risques liés à la situation politique au Venezuela

En 2003, le Venezuela a représenté 3,3 % de la production d'hydrocarbures du Groupe. TOTAL ne peut prévoir l'évolution de la situation politique vénézuélienne et ses conséquences éventuelles sur les activités du Groupe dans ce pays.

Risques liés à la situation géopolitique au Moyen-Orient

En 2003, l'ensemble du Moyen-Orient a représenté 17% de la production d'hydrocarbures du Groupe et 9% du résultat opérationnel net des secteurs hors éléments non-récurrents. Les productions sont situées aux Émirats arabes unis, en Iran, à Oman, au Qatar, en Syrie et au Yémen. TOTAL ne peut prévoir l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient et ses conséquences éventuelles sur les activités du Groupe dans cette zone.

Risques liés à la concurrence

La concurrence est intense, tant au sein du secteur pétrolier que par rapport à d'autres secteurs, pour ce qui est de la satisfaction des besoins en énergie des industries et des particuliers. TOTAL fait face à la concurrence d'autres sociétés pétrolières dans l'acquisition de biens et de permis, en vue de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel. La concurrence est particulièrement intense en matière d'acquisition de ressources non développées de pétrole et de gaz naturel, qui sont très convoitées. La concurrence est également vive dans la commercialisation des produits fabriqués à partir de pétrole brut et de pétrole raffiné.

À ces égards, les principaux concurrents de TOTAL sont ExxonMobil, le groupe Royal Dutch Shell, BP et ChevronTexaco. Au 31 décembre 2003, TOTAL se situe au quatrième rang des sociétés pétrolières internationales en termes de capitalisation boursière et de production journalière d'hydrocarbures, et au cinquième rang en termes de réserves d'hydrocarbures (source : données sociétés).

Dividendes

Païement du dividende

Le paiement du dividende, dont la centralisation a été confiée à BNP Paribas, est effectué aux intermédiaires financiers teneurs de compte suivant la procédure du paiement direct par EUROCLEAR France.

BANK OF NEW YORK (101 Barclay Street, New York, NY 10286, USA) assure le paiement du dividende pour les porteurs d'ADS.

Païement du dividende sur les Certificats représentatifs d'action (CR Action)

Dans le cadre des offres publiques d'échange sur les actions PetroFina, TOTAL a émis des Certificats représentatifs d'action. Le CR Action est un mode de représentation des actions prévu par la loi française, émis par EUROCLEAR France, destiné à circuler exclusivement en dehors de France et ne pouvant pas être détenu par des résidents français. Le CR Action est émis soit sous forme matérielle, soit sous forme d'inscription en compte-titres, et présente les caractéristiques d'une valeur mobilière au porteur. Le CR Action est librement convertible entre la forme matérielle et l'inscription en compte. ING Belgique est la banque centralisatrice pour le paiement de tous les coupons détachés des CR Action matériels en circulation.

Le paiement des coupons détachés des Certificats représentatifs d'action est effectué sans frais au guichet des établissements suivants :

en Belgique :

ING BELGIQUE
FORTIS BANQUE SA
KBC BANK NV

Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles
Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

au Luxembourg :

BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG SA
ING LUXEMBOURG
KREDIETBANK Luxembourg

Avenue J.F.-Kennedy 50, 2951 Luxembourg
Route d'Esch 52, 2965 Luxembourg
Boulevard Royal 43, 2955 Luxembourg

aux Pays-Bas :

ABN-AMRO BANK NV

Gustav Mahlerlaan 10, 1082 PP, Amsterdam,
The Netherlands

en Allemagne :

COMMERZBANK AG
DRESDNER BANK AG

Kaiserplatz, 60261 Frankfurt, Germany
Jürgen - Ponto - Platz 1, 60329 Frankfurt, Germany

en Suisse :

CRÉDIT SUISSE
UBS

Paradeplatz 8, 8001 Zürich, Switzerland
Bahnhofstrasse 45, 8098 Zürich, Switzerland

Strips-VVPR TOTAL

Un strip-VVPR est une feuille de coupons dont un coupon donne droit, pour un particulier dont le domicile fiscal est en Belgique, à bénéficier de la réduction de 25 à 15 % du précompte mobilier belge sur le dividende payé par TOTAL, s'il est présenté accompagné du coupon correspondant d'une action. Les strips-VVPR TOTAL sont

négociables à la Bourse de Bruxelles mais n'ont pas de valeur significative. Les banques désignées comme agents payeurs en Belgique justifient aux autorités fiscales belges la réduction de 25 à 15 % du précompte mobilier pour le nombre de coupons strips-VVPR TOTAL remis à cet effet.

Au 31 décembre 2003, il y avait 56 933 514 strips-VVPR TOTAL en circulation.

Coupons

N° du coupon	Date de détachement	Date de prescription	Nature du coupon	Montant net euros
Exercice 1997	27/05/98	27/05/03	Dividende	1,98
Exercice 1998	19/07/99	19/07/04	Dividende	2
Exercice 1999	14/06/00	14/06/05	Dividende	2,35
Exercice 2000	29/05/01	29/05/06	Dividende	3,3
Exercice 2001	17/05/02	17/05/07	Dividende	3,8
Exercice 2002	16/05/03	16/05/08	Dividende	4,1
Exercice 2003 ⁽¹⁾	24/05/04	24/05/09	Dividende	4,7

(1) Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 14 mai 2004 de verser un dividende de 4,70 euros par action au titre de l'exercice 2003, sous forme numéraire uniquement. Le paiement du dividende sera effectué le 24 mai 2004.

Actionnariat

Relations entre TOTAL et l'État français

Les relations entre TOTAL et l'État français étaient régies par les conventions du 17 mai 1924 et du 25 juin 1930. Ces conventions ont expiré le 14 mars 2000. L'Assemblée Générale Mixte du 22 mars 2000 a pris acte de l'expiration de ces conventions et a décidé de modifier en conséquence tous les articles des statuts de la Société dans lesquels figuraient les dispositions statutaires relatives aux droits particuliers de l'État.

Par ailleurs, une action spécifique de l'État français dans le capital d'Elf Aquitaine avait été instaurée par le décret du 13 décembre 1993. Ce décret prévoyait que le franchissement à la hausse de certains seuils de détention directe ou indirecte de titres Elf Aquitaine devait être approuvé préalablement par le ministre chargé de l'Économie. Il prévoyait également qu'il pouvait être fait opposition aux décisions de cession ou d'affectation à titre de garantie de plusieurs sociétés du Groupe. Ce décret prévoyait enfin la nomination de deux représentants de l'État au Conseil d'administration d'Elf Aquitaine, sans voix délibérative. Ce décret a été abrogé par décret le 3 octobre 2002.

Rapprochement de TOTAL avec PetroFina en 1999

Le 1^{er} décembre 1998, TOTAL, d'une part, et Electrafina, Investor, Tractebel, Electrabel et AG 1824 (les Apporteurs), d'autre part, ont signé une convention d'apport en nature par laquelle les Apporteurs ont apporté leurs actions PetroFina, sous conditions suspensives de l'approbation des autorités de la concurrence européennes et américaines et de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de TOTAL du 14 janvier 1999, conditions qui ont toutes été levées au premier semestre 1999. Les 9 614 190 actions PetroFina apportées ont été échangées contre 43 263 855 nouvelles actions TOTAL (2 actions PetroFina échangées contre 9 actions TOTAL).

TOTAL a lancé ensuite une offre publique d'échange sur l'intégralité des actions PetroFina non encore en sa possession, ouverte en Belgique et aux États-Unis du 6 mai au 4 juin 1999, à la même parité que la convention d'apport, au cours de laquelle 12 516 106 actions et 3 851 400 warrants PetroFina

ont été apportés, donnant lieu à la création de 56 322 477 actions et de 3 119 634 warrants TOTAL.

Durant la réouverture de l'offre du 11 juin au 2 juillet 1999 portant sur les actions PetroFina restant en circulation, 1 038 192 actions et 289 100 warrants PetroFina ont été remis à l'échange, entraînant la création de 4 671 864 actions et de 234 171 warrants TOTAL (dont la dénomination est devenue Totalfina le 14 juin 1999).

Enfin, Totalfina a mené une nouvelle réouverture de l'offre du 30 juin au 28 juillet 1999 portant cette fois sur les actions PetroFina issues de l'exercice au 30 juin 1999 de warrants personnels PetroFina, au cours de laquelle 80 356 actions PetroFina ont été apportées en échange de 361 602 actions nouvelles Totalfina.

Offres complémentaires sur PetroFina

Conformément aux engagements pris par la Société lors du lancement de l'offre publique de 1999 sur PetroFina, les porteurs de warrants personnels de PetroFina, exerçables à la date du 30 juin 2000, ont pu bénéficier d'une nouvelle offre réservée ouverte entre le 30 juin et le 28 juillet 2000 à la même parité que l'offre publique menée en 1999 (9 actions TotalFinaElf⁽¹⁾ pour 2 actions PetroFina). Sur les 30 302 warrants personnels restant en circulation à l'issue de la première offre, 28 838 ont été exercés au 30 juin 2000 en autant d'actions PetroFina, 1 464 warrants n'ayant pas été exercés à leur échéance. Dans le cadre de cette deuxième offre, 28 836 actions PetroFina ont été échangées contre 129 762 actions TotalFinaElf nouvellement créées.

Le 5 septembre 2000, le Conseil d'administration a lancé une Offre Publique d'Échange sur les actions PetroFina non encore détenues par la Société, à raison de 9 actions TotalFinaElf pour 2 actions PetroFina. Les 202 930 actions PetroFina apportées à l'offre, ouverte en Belgique et aux États-Unis entre le 10 octobre 2000 et le 7 novembre 2000, ont été échangées contre 913 185 actions nouvelles TotalFinaElf. À l'issue de l'opération, TotalFinaElf détenait 23 480 610 actions PetroFina, soit 99,62 % des 23 570 739 actions formant le capital de PetroFina.

(1) La dénomination "TOTAL FINA S.A." a été changée en "TOTAL FINA ELF S.A." par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mars 2000, puis en "TOTAL S.A." par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2003.

Le 8 novembre 2000, la Société et PetroFina ont constaté que la réalisation de l'Offre Publique d'Échange sur PetroFina ouverte du 10 octobre au 7 novembre 2000 combinée à la réorganisation des activités de PetroFina menée à l'issue de l'Offre Publique d'Échange initiale constituait une *Combination* au titre de l'article 12 du Warrant Agreement de PetroFina. En conséquence, les 290 882 warrants US PetroFina non détenus par la Société ont, à cette même date, été échangés de façon automatique contre 235 614 warrants TotalFinaElf nouvellement émis.

Dans un avis daté du 20 novembre 2000, la Bourse de Bruxelles a annoncé sa décision de radier les actions PetroFina du marché au comptant, cette décision prenant effet le 28 décembre 2000. Ainsi, l'action PetroFina a été échangée à compter du 2 janvier 2001 sur le marché des ventes publiques organisées par la Bourse de Bruxelles chaque vendredi. De même, dans un avis daté du 22 décembre 2000, Euronext Paris S.A. a prononcé la décision de radiation des actions PetroFina du premier marché d'Euronext Paris S.A. et d'EUROCLEAR France à compter du 28 décembre 2000. Par ailleurs, le désenregistrement de PetroFina auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) est intervenu le 30 juin 2001.

En 2001, l'intégralité des titres PetroFina détenus par TOTAL FINA ELF S.A., soit 23 480 610 titres PetroFina, a été apportée à Total Chimie, filiale à 99,99 % de TOTAL FINA ELF S.A., qui a pour vocation de détenir, hors PetroFina, certaines participations du groupe TotalFinaElf, notamment dans la chimie de spécialités. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Total Chimie qui s'est tenue le 27 avril 2001 a approuvé cet apport.

Le 20 septembre 2001, le Conseil d'administration de Total Chimie a décidé de lancer une Offre Publique de Reprise (OPR) sur les 90 129 titres PetroFina non encore détenus, au prix de 600 euros par action. Le prospectus de l'offre a été approuvé par la Commission bancaire et financière belge le 16 janvier 2002. À l'issue de la période d'offre (offre ouverte du 30 janvier au 12 février 2002 inclus), 45 894 actions PetroFina ont été apportées à l'offre et le solde transféré de plein droit à l'offrant. En conséquence, Total Chimie détient à ce jour la totalité des actions PetroFina.

Le 12 février 2002, des actionnaires minoritaires de PetroFina détenant 4 938 actions ont assigné en référé Total Chimie, TOTAL S.A. et PetroFina devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. L'ordonnance de référé a été rendue le 15 avril 2002. L'ordonnance rendue a mis en doute la conformité de la réglementation belge en matière d'OPR avec les articles 10 et 11 de la Constitution belge et,

dès lors, le Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles a posé à la Cour d'arbitrage de Belgique deux questions préjudicielles relatives à la constitutionnalité de la réglementation des OPR en Belgique. Le Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles a de surcroît désigné un séquestre pour la détention des actions des demandeurs, sans toutefois lui accorder le droit de vote.

TOTAL S.A., Total Chimie et PetroFina ont interjeté appel de l'ordonnance de référé le 13 juin 2002.

Répondant aux questions préjudicielles posées par le Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles dans son ordonnance de référé du 15 avril 2002, la Cour d'arbitrage de Bruxelles a jugé, dans un arrêt rendu le 14 mai 2003, que la procédure belge d'OPR était conforme à la Constitution belge, donnant ainsi raison à TOTAL S.A., Total Chimie et PetroFina, ainsi qu'au gouvernement belge, qui était également partie prenante à la procédure.

D'autre part, le 30 mai 2003, le même groupe d'anciens actionnaires minoritaires de PetroFina a assigné Total Chimie et PetroFina dans le cadre d'une action au fond introduite devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles, contestant notamment le prix offert par Total Chimie lors de l'OPR ainsi que les conditions de la cession des actifs de Fina Exploration Norway (FEN SA) par PetroFina à Total Norge AS en décembre 2000.

Par ailleurs, depuis leur émission et jusqu'au 5 août 2003, 3 491 776 warrants TOTAL ont été exercés, les 97 643 warrants TOTAL non exercés ayant expiré, de même que les 4 431 382 warrants US PetroFina détenus par TOTAL le 5 août 2003.

Rapprochement de Totalfina avec Elf Aquitaine en 1999 et 2000

Le 13 septembre 1999, les Conseils d'administration de Totalfina et d'Elf Aquitaine ont proposé à leurs actionnaires de rapprocher les deux entreprises au moyen d'une Offre Publique d'Échange par laquelle les actionnaires d'Elf Aquitaine se sont vu proposer d'échanger 13 actions Elf Aquitaine contre 19 actions nouvelles Totalfina. À l'issue de l'offre qui s'est déroulée du 23 septembre au 15 octobre 1999, Totalfina s'est porté acquéreur des 254 345 078 actions Elf Aquitaine présentées à l'offre et a remis en échange 371 735 114 actions nouvelles Totalfina.

Le 24 mai 2000, le Conseil d'administration a décidé de procéder à une Offre Publique de Retrait portant sur l'ensemble des actions Elf Aquitaine non encore détenues par la Société, sous la forme d'un échange avec une parité de 4 actions TotalFinaElf pour 3 actions Elf Aquitaine. À l'issue de l'offre qui s'est déroulée entre le 15 juin 2000 et le 1^{er} septembre 2000,

TotalFinaElf a acquis les 10 828 326 actions Elf Aquitaine présentées à l'offre et a remis en échange 14 437 768 actions nouvelles TotalFinaElf.

Dans un avis daté du 20 octobre 2000, PARISBOURSE SBF S.A. (devenu Euronext Paris S.A.) a annoncé sa décision, suite au résultat de l'offre publique de retrait, de radier du premier marché de la Bourse de Paris les actions Elf Aquitaine. La décision de radiation a pris effet le 3 novembre 2000. À compter du 6 novembre 2000, les actions Elf Aquitaine ont été admises au compartiment des valeurs radiées des marchés réglementés, lequel prévoit un fixing quotidien à 15 h.

Aux États-Unis, les *American Depositary Shares* (ADS) Elf Aquitaine ont cessé d'être cotés au *New York Stock Exchange* (NYSE) à compter du 5 septembre 2000. Le programme d'ADS d'Elf Aquitaine a été clôturé le 18 septembre 2000.

La radiation de la cote des ADS Elf Aquitaine a pris effet le 18 octobre 2000, à l'ouverture du marché, après avoir été approuvée par la *Securities and Exchange Commission* (SEC). La SEC a émis le 14 mars 2001 une "*no-action letter*" en vertu de laquelle elle affirme qu'elle ne se prévaudra pas de la réglementation applicable aux valeurs mobilières américaines en cas de désenregistrement des actions et des ADS Elf Aquitaine. Ce désenregistrement est intervenu le 23 mars 2001 avec le dépôt par Elf Aquitaine du formulaire Form-15 auprès de la SEC.

Au 31 décembre 2003, compte tenu des 10 635 767 actions autodétenues par Elf Aquitaine, TOTAL S.A. détenait, directement et indirectement, 277 337 048 actions Elf Aquitaine, soit 99,46 % du capital (278 845 361 actions) et 532 034 776 droits de vote, soit 99,71 % des 533 581 784 droits de vote totaux.

Évolution de la participation des principaux actionnaires

Les principaux actionnaires de TOTAL aux 31 décembre 2003, 2002 et 2001 sont rapportés dans le tableau ci-dessous. Leur participation a été établie sur la base de 649 118 236 actions correspondant à 661 238 566 droits de vote au 31 décembre 2003, de 687 190 510 actions correspondant à 703 289 859 droits de vote au 31 décembre 2002, et de 705 934 959 actions correspondant à 719 013 586 droits de vote au 31 décembre 2001.

31 décembre	2003		2002		2001	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
1. Principaux actionnaires représentés au Conseil d'administration au 31 décembre 2003						
BNP Paribas	5,6	9,1	6,3	9,4	7,3	10,3
Areva	0,3	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3
Société Générale	0,3	0,7	0,8	0,8	1,8	1,7
Groupe Bruxelles Lambert	0,1	0,2	0,7	0,8	0,7	1
Compagnie Nationale à Portefeuille	3,6	6,6	3,4	6,2	3,3	6,1
	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
2. Salariés du Groupe ⁽¹⁾	3,4	3,9	3,2	5,8	2,9	5,3
3. Autres actionnaires stables (hors Groupe)	3,4	6,6	4,3	7,1	5,3	7,8
Total actionnaires stables (1+2+3)	12,4	19,6	13,8	22,3	15,5	23,4
Détention intra-Groupe	5,7	–	6,7	–	6,5	–
TOTAL S.A.	1,9	–	3	–	2,9	–
Total Nucléaire	0,1	–	0,1	–	0,1	–
Filiales d'Elf Aquitaine	3,7	–	3,6	–	3,5	–
Autres actionnaires au porteur	81,9	80,4	79,5	77,7	78	76,6
dont porteurs d'ADS ⁽²⁾	5,7	5,6	5,1	5	4,4	4,3

(1) Sur la base de la définition de l'actionariat salarié au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

(2) American Depositary Shares cotés à la Bourse de New York.

L'article 9 des statuts rappelle que TOTAL a la faculté de faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme des droits de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

Outre l'obligation légale d'informer la Société de la détention d'un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement du seuil de participation (loi n° 2003-706 de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003), toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un pourcentage du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société, égal ou supérieur à 1 %, ou à un multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception indiquant le nombre de titres détenus, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

À défaut d'avoir été déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 3 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société en font la demande lors de cette assemblée.

Toute personne physique ou morale est également tenue d'informer la Société dans les formes et délais prévus ci-dessus pour le franchissement de seuil, lorsque sa participation directe ou indirecte devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé que l'unique actionnaire connu à détenir, à la clôture de l'exercice 2003, 5 % ou plus des droits de vote de TOTAL est Groupe Bruxelles Lambert (6,64 % des droits de vote et 3,62 % du capital au 31 décembre 2003), société du Groupe Frère (de même que Compagnie Nationale à Portefeuille qui détient pour sa part 1,24 % des droits de vote et 1,27 % du capital au 31 décembre 2003). Par ailleurs, TOTAL n'a pas connaissance de déclaration de pacte entre ses actionnaires.

Actions propres détenues par le Groupe

Interventions sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 avait autorisé le Conseil d'administration à opérer pour une période de dix-huit mois sur les actions de la Société, dans le respect des objectifs et modalités du programme de rachat d'actions dont la note d'information avait reçu le visa COB n° 02-309 en date du 3 avril 2002 (en application du règlement COB n° 98-02 modifié par le règlement n° 2000-06). Les achats devaient être opérés avec un prix maximum d'achat de 250 euros par action et un prix minimum de vente de 100 euros par action, sans que le nombre d'actions à acquérir puisse dépasser 10 % du capital social.

L'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2003 a autorisé pour une période de dix-huit mois le Conseil d'administration à acheter ou vendre les actions de la Société conformément aux modalités du programme de rachat d'actions définies dans la note d'information qui a obtenu le visa COB n° 03-193 en date du 26 mars 2003. Le prix maximal d'achat est fixé à 250 euros et le prix minimal de vente à 100 euros, sans que le nombre d'actions à acquérir puisse dépasser 10 % du capital social. Cette autorisation a remplacé celle de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2004 d'approuver une autorisation relative à l'intervention sur l'action TOTAL au travers d'un programme de rachat d'actions ayant pour objectif prioritaire la gestion de la trésorerie ou des fonds propres de la Société, par rachat et annulation éventuelle d'actions. Le prix maximum d'achat est fixé à 250 euros et le prix minimum de vente à 100 euros. Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire de filiales indirectes, plus de 10 % du capital social. Cette autorisation de rachat d'actions serait donnée pour une durée de dix-huit mois, en remplacement de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2003.

En 2003, 14 015 000 actions TOTAL ont été achetées au titre de l'autorisation du 7 mai 2002 et 17 215 000 actions ont été achetées au titre de l'autorisation du 6 mai 2003. Ainsi, 31 230 000 actions TOTAL ont été achetées au cours de l'année 2003, au prix moyen de 127,87 euros par action dans le cadre de la gestion des fonds propres.

De plus, 222 592 actions TOTAL ont été cédées en 2003 au prix moyen d'exercice de 97,58 euros par action consécutivement à l'exercice d'options d'achat dans le cadre des plans d'attribution d'options d'achat décidés par les Conseils d'administration du 17 mars 1998 et du 15 juin 1999.

Annulation d'actions de la Société

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la Société dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, le Conseil d'administration du 16 juillet 2003 a décidé d'annuler 9 900 000 actions inscrites en titres immobilisés dans les comptes sociaux. Utilisant cette même autorisation, le Conseil d'administration du 6 novembre 2003 a décidé d'annuler 30 100 000 actions inscrites en titres immobilisés dans les comptes sociaux, avec prise d'effet le 21 novembre 2003. L'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 expire à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

La Société détenait donc directement, au 31 décembre 2003, 12 029 288 actions TOTAL.

Actions TOTAL détenues par les sociétés du Groupe

Une société du Groupe, Total Nucléaire, contrôlée indirectement par la Société, détenait, au 31 décembre 2003, 505 918 actions TOTAL.

Au terme du protocole d'accord conclu le 12 septembre 1999 entre Totalfina et Elf Aquitaine, Elf Aquitaine s'était engagée au nom et pour le compte de ses filiales, Financière Valorgest, Sogapar, Fingestval et Elf Atochem North America, à apporter à l'Offre Publique d'Échange menée par Totalfina respectivement les 3 798 000, 702 000, 12 315 760 et 72 000 actions Elf Aquitaine qu'elles détenaient à cette date. En conséquence, ces sociétés ont reçu respectivement 5 550 926, 1 026 000, 17 999 973 et 105 230 actions TOTAL.

Elf Atochem North America, dont la dénomination sociale a été changée en Atofina Chemicals Inc., a cédé sur le marché en 2001 l'intégralité de ses titres TOTAL, soit 105 230 actions.

Le nombre d'actions TOTAL détenues par Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval n'a pas varié en 2003, soit un total de 24 576 899 actions.

Ainsi, au 31 décembre 2003, la Société détenait, directement ou par l'intermédiaire de filiales indirectes, 37 112 105 actions TOTAL.

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 a autorisé, pour une durée de cinq ans, le Conseil d'administration à augmenter le capital d'un montant maximal égal à 3 % du capital social existant au moment de l'émission, la souscription des actions à émettre sur cette autorisation étant exclusivement réservée aux salariés adhérant à un Plan d'épargne entreprise. Cette autorisation a annulé et remplacé l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 1998.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration du 6 novembre 2003 a décidé de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés, dans la limite de 6 millions d'actions jouissance 1^{er} janvier 2003 au prix de 107,90 euros par action. Le prospectus relatif à cette opération a reçu le visa AMF n° 04-0047 en date du 23 janvier 2004. Le complément au prospectus intégrant les comptes certifiés de TOTAL S.A. au 31 décembre 2003 publiés le 19 février 2004, leurs annexes ainsi que des mises à jour du prospectus, a reçu le visa AMF n° 04170 en date du 19 mars 2004. L'opération est ouverte aux salariés de TOTAL S.A. et aux salariés de ses filiales françaises et étrangères dont le capital est détenu directement ou indirectement à plus de 50 % par TOTAL S.A., adhérant au Plan d'épargne Groupe (PEG-A) TOTAL, et pour lesquelles les autorisations administratives locales ont été obtenues à temps. La souscription se déroule du 22 mars au 9 avril 2004 inclus.

Plan d'épargne d'entreprise

Les Plans d'épargne d'entreprise donnent aux salariés la faculté d'effectuer des versements volontaires – auxquels la Société ajoute, dans certaines conditions, un abondement – et de placer leur quote-part de participation.

Suite aux accords signés le 15 mars 2002, ont été mis en place un "Plan d'épargne Groupe TOTAL" (PEGT), un "Plan partenarial d'épargne salariale volontaire" (PPESV) et un "Plan d'épargne entreprise complémentaire" (PEC). En outre, un "Plan d'Épargne Groupe Actionnariat" (PEG-A) est en place depuis le 19 novembre 1999.

Le nombre total d'actions TOTAL détenues par les salariés au 31 décembre 2003 se décomposait de la façon suivante :

TOTAL ACTIONNARIAT France	17 855 159
TOTAL ACTIONNARIAT International	3 149 154
PRIVATISATION N° 1	663 307
Fonds des salariés américains	276 162
Caisse Autonome du Groupe PetroFina	51 524
Actions TOTAL au nominatif pur issues de levées d'options (PEE)	149 668
Total des actions détenues par les salariés	22 144 974

Ainsi, les salariés du Groupe détenaient au 31 décembre 2003, sur la base de la définition de l'actionnariat salarié au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, 22 144 974 actions TOTAL, soit 3,41 % du capital de la Société à cette date.

En 2003, le montant cumulé de l'abondement pour le Groupe s'est élevé à 44,6 millions d'euros.

Options de souscription et d'achat d'actions

Politique d'attribution

Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL

La répartition des attributions entre catégories de bénéficiaires (principaux dirigeants, cadres dirigeants et autres salariés) figure en page 22 pour chacun des plans en vigueur.

Options de souscription d'actions Elf Aquitaine confirmées aux salariés du Groupe bénéficiant de la faculté d'échange garantie par TOTAL

Des salariés du Groupe, faisant partie du groupe Elf Aquitaine en 1998, ont également eu confirmation en 2000, 2001, 2002 et 2003 des options de souscription Elf Aquitaine attribuées le 1^{er} avril 1998 dans le cadre d'un plan Incitation Moyen Terme (IMT) ⁽¹⁾, compte tenu des résultats obtenus par Elf Aquitaine en 1999, 2000, 2001 et 2002.

Conformément aux engagements pris par le Groupe lors de l'offre en surenchère (note d'information ayant reçu le visa COB n° 99-1179), ces options Elf Aquitaine bénéficient, en cas d'exercice, d'une faculté d'échange contre des actions TOTAL sur la base de 19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine (voir Note 25 des comptes consolidés).

Les bénéficiaires de ces options Elf Aquitaine se répartissent de la façon suivante ⁽²⁾ :

Plan IMT (attribution par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 1 ^{er} avril 1998 ; prix d'exercice : 105,95 euros)		Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options Elf Aquitaine attribuées	Répartition	Nombre moyen d'options par bénéficiaire	Nombre d'actions TOTAL correspondantes ⁽⁴⁾	Nombre moyen d'actions TOTAL correspondantes par bénéficiaire ⁽⁴⁾
	(3)						
Confirmation 2000 liée aux objectifs 1999 (décision du Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 2 février 2000)	Principaux dirigeants	11	49 132	24,1 %	4 467	71 808	6 528
	Cadres dirigeants	141	143 258	70,2 %	1 016	209 377	1 485
	Autres salariés	17	11 574	5,7 %	681	16 916	995
	Total	169	203 964	100 %	1 207	298 101	1 764
Confirmation 2001 liée aux objectifs 2000 (décision du Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 23 avril 2001)	Principaux dirigeants	10	52 594	19,3 %	5 259	76 868	7 687
	Cadres dirigeants	136	195 855	72,0 %	1 440	286 250	2 105
	Autres salariés	40	23 424	8,6 %	586	34 235	856
	Total	186	271 873	100 %	1 462	397 353	2 136
Confirmation 2002 liée aux objectifs 2001 (décision du Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 15 avril 2002)	Principaux dirigeants	10	34 662	27,4 %	3 466	50 660	5 066
	Cadres dirigeants	60	82 800	65,5 %	1 380	121 015	2 017
	Autres salariés	9	8 976	7,1 %	997	13 119	1 458
	Total	79	126 438	100 %	1 600	184 794	2 339
Confirmation 2003 liée aux objectifs 2002 (décision du Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 10 mars 2003)	Principaux dirigeants	7	28 820	26,5 %	4 117	42 121	6 017
	Cadres dirigeants	53	77 828	71,5 %	1 468	113 749	2 146
	Autres salariés	3	2 221	2,0 %	740	3 246	1 082
	Total	63	108 869	100 %	1 728	159 116	2 526

(1) Plan attribué par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 1^{er} avril 1998 sous réserve de la réalisation d'objectifs de résultats par le groupe Elf Aquitaine au titre des exercices 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002. Les options sont exerçables depuis le 1^{er} avril 2000 et expirent le 31 mars 2005.

(2) Ne figurent dans ces tableaux que les salariés du Groupe aux dates respectives du Conseil d'administration de TOTAL S.A. décidant l'attribution des plans d'options TOTAL 2000, 2001, 2002 et 2003 (11 juillet 2000, 10 juillet 2001, 9 juillet 2002 et 16 juillet 2003). Ne figurent donc pas les bénéficiaires ayant quitté le Groupe préalablement à la tenue de ces Conseils.

(3) Dans la position occupée dans le Groupe aux dates respectives du Conseil d'administration de TOTAL S.A. décidant l'attribution des plans d'options TOTAL 2000, 2001, 2002 et 2003.

(4) Hypothèse de mise en œuvre maximale de la faculté d'échange (19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine).

Options des principaux dirigeants du Groupe au 31 décembre 2003 (Comité Directeur et Trésorier du Groupe)

Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL

Cette information figure en page 21.

Options de souscription d'actions Elf Aquitaine ⁽¹⁾

	Plan 1996	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999 n° 1	Plan IMT 1998	Total
Prix d'exercice par action Elf Aquitaine (en euros)	50,72	80,65	105,95	115,60	105,95	
Date d'échéance	19/03/2003	25/03/2004	31/03/2005	30/03/2009	31/03/2005	
Options attribuées	20 300	27 250	28 250	16 970	92 650	185 420
Options existantes au 1 ^{er} janvier 2003	4 000	10 999	28 250	16 970	92 650	152 869
Options non confirmées durant l'exercice 2003 au titre de l'exercice 2002 ⁽²⁾	–	–	–	–	11 980	11 980
Options exercées durant l'exercice 2003	4 000	10 999	9 810	0	3 414	28 223
Options existantes au 31 décembre 2003	0	0	18 440	16 970	77 256	112 666
Nombre d'actions TOTAL correspondantes ⁽³⁾	0	0	26 951	24 802	112 913	164 666

(1) Parmi le Comité Directeur de TOTAL au 31 décembre 2003, certains membres issus du groupe Elf Aquitaine bénéficient d'options Elf Aquitaine qui font l'objet, en cas d'exercice, d'une faculté d'échange contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre publique en surenchère intervenue en 1999, soit 19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine (voir Note 25 des comptes consolidés).

(2) La confirmation des options du plan IMT 1998 par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine est fonction de la rentabilité des secteurs opérationnels au cours des exercices visés par le plan.

(3) Hypothèse de mise en œuvre maximale de la faculté d'échange (19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine).

Actions détenues par les membres des organes de direction et d'administration

Au 31 décembre 2003 et sur la base du registre des actions détenues en nominatif, l'ensemble des membres (personnes physiques) du Conseil d'administration et des principaux dirigeants du Groupe (Comité Directeur et Trésorier) détenait moins de 0,5 % du capital social. Le nombre d'actions qu'ils détenaient à cette date est détaillé ci-dessous :

- Membres du Conseil d'administration (y compris Président) : 77 265 actions
- Comité Directeur et Trésorier (y compris Président) : 223 748 actions
- Président du Conseil d'administration : 14 800 actions

Les transactions effectuées sur les titres de la Société par ses mandataires sociaux (ensemble des administrateurs y compris Président) durant l'année 2003 ont consisté en :

- l'achat de 8 105 actions TOTAL au prix moyen de 121,90 euros par action ;
- la vente de 32 426 actions TOTAL au prix moyen de 123,01 euros par action.

Renseignements généraux sur la Société

Dénomination

TOTAL S.A. ⁽¹⁾

Siège social

2, place de la Coupole
La Défense
92400 COURBEVOIE

Capital social

6 491 182 360 euros divisé en 649 118 236 actions
au 31 décembre 2003.

Forme et nationalité

Société anonyme régie par la législation française.

Registre du commerce et des sociétés

542 051 180 RCS Nanterre

Statuts

Déposés chez Maîtres Gildas Le Gonidec de Kerhalic
et Frédéric Lucet, notaires associés à Paris.

Code APE (NAF)

111Z

Durée

Prorogée de 99 ans à compter du 22 mars 2000, soit
une expiration au 22 mars 2099 sauf dissolution
anticipée ou prorogation.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Objet social résumé

La Société a pour objet, directement
et indirectement, en tous pays, la recherche
et l'exploitation des gisements miniers, et notamment
d'hydrocarbures sous toutes leurs formes, l'industrie,
le raffinage, la transformation et le commerce
de ces matières ainsi que de leurs dérivés
et sous-produits ainsi que toutes activités relatives
à la production et la distribution de toutes formes
d'énergie, au domaine de la chimie sous toutes ses
formes, aux secteurs du caoutchouc et de la santé.

Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société

Au siège social de la Société.

Répartition statutaire des bénéfices

Les produits nets de l'exercice, déduction faite des
frais généraux et autres charges sociales, ainsi que
tous amortissements de l'actif social et de toutes
provisions pour risques commerciaux et industriels,
constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, diminués le cas échéant des
pertes antérieures, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1) 5 % pour constituer le fonds de réserve légale
jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième
du capital social ;
- 2) la somme fixée par l'Assemblée Générale en vue
de la constitution de réserves dont elle déterminera
l'affectation ou l'emploi ;
- 3) les sommes dont l'Assemblée Générale décide
le report à nouveau.

Le surplus est versé aux actionnaires à titre
de dividende.

Le Conseil d'administration peut procéder
à la répartition d'acomptes sur dividende.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes
de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque
actionnaire, pour tout ou partie du dividende
ou des acomptes mis en distribution, une option
entre le paiement du dividende en numéraire
ou son paiement en actions.

L'Assemblée Générale peut à toute époque, mais
seulement sur la proposition du Conseil
d'administration, décider la répartition totale ou
partielle des sommes figurant aux comptes de
réserves soit en espèces, soit en actions de la
Société.

Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et
délibèrent dans les conditions prévues par la loi.
Quelques dispositions sont cependant spécifiques à
TOTAL S.A. dont les suivantes :

(1) L'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2003 a modifié la dénomination sociale "TOTAL FINA ELF S.A." en "TOTAL S.A.".

Délai d'immobilisation des titres

Les propriétaires d'actions au porteur ou inscrites sur un compte non tenu par la Société doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, déposer un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leurs comptes constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la date de la réunion aux lieux indiqués par l'avis de convocation, un jour au moins avant la date de l'Assemblée.

Droit de vote double

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Limitation du droit de vote

En Assemblée Générale, aucun actionnaire ne peut exprimer, par lui-même et par mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10 % du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20 %.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Franchissements de seuil statutaires

Toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un pourcentage du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société, égal ou supérieur à 1 % ou à un multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société. Elle doit également informer la Société lorsque sa participation directe ou indirecte redevient inférieure à ces pourcentages.

Caractéristiques des actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions, de valeur nominale de 10 euros, sous réserve des droits de vote double décrits précédemment. Les actions sont au porteur ou nominatives.

Capital autorisé non émis au 31 décembre 2003

- Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions nouvelles avec ou sans droit préférentiel de souscription d'actions, y compris par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, pour un montant nominal maximal de 4 milliards d'euros et autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiat ou à terme, à une quotité du capital de la Société pour un montant nominal maximal de 10 milliards d'euros (Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 – autorisation valable vingt-six mois). Compte tenu de l'absence d'utilisation de cette autorisation, le capital autorisé non émis par émission d'actions nouvelles, sous cette autorisation, était de 4 milliards d'euros, soit 400 millions d'actions, au 31 décembre 2003. L'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2004 doit se prononcer sur une autorisation destinée à la remplacer.
- Autorisation de réaliser des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise dans la limite d'un montant maximal égal à 3 % du capital social existant au moment de l'émission (Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002 – autorisation valable cinq ans). Le Conseil d'administration du 6 novembre 2003 a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés au titre de cette autorisation dans la limite de 6 millions d'actions, la période de souscription s'étendant du 22 mars au 9 avril 2004. Ainsi, au 31 décembre 2003, 13 473 547 actions pouvaient donc encore être émises dans le cadre de cette autorisation. L'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2004 doit se prononcer sur une autorisation destinée à la remplacer.
- Autorisation d'attribuer des options de souscription et d'achat d'actions réservées au personnel de TOTAL dans la limite d'un montant maximal de 3 % du capital social existant au moment de l'attribution (Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001). La durée fixée initialement par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001 était de 4 ans. Cette durée a été réduite par les articles L. 225-177 et L. 179 du Code de commerce, modifiés par la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, qui fixent désormais à 38 mois la durée maximum pendant laquelle le Conseil d'administration peut utiliser l'autorisation. Cette autorisation est donc valable jusqu'au 17 juillet 2004. Dans le cadre de cette autorisation, 2 760 000 options d'achat d'actions TOTAL ont été attribuées par le Conseil d'administration

du 10 juillet 2001, 2 908 150 options d'achat d'actions TOTAL ont été attribuées par le Conseil d'administration du 9 juillet 2002 et 2 973 756 options de souscription d'actions TOTAL ont été attribuées par le Conseil d'administration du 16 juillet 2003. Ainsi, au 31 décembre 2003, 10 831 641 actions pouvaient donc être émises dans le cadre de cette autorisation. L'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2004 doit se prononcer sur une autorisation destinée à la remplacer.

- Autorisation d'annuler les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois. Cette autorisation, accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 2002, est valable jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Dans le cadre de cette autorisation, 23 443 245 actions ont été annulées sur décision du Conseil d'administration du 19 novembre 2002, 9 900 000 actions sur décision du Conseil d'administration du 16 juillet 2003 et 30 100 000 actions sur décision du Conseil d'administration du 6 novembre 2003, avec prise d'effet le 21 novembre 2003. Ainsi, à la date du 31 décembre 2003, compte tenu des actions précédemment annulées, 1 468 578 actions pouvaient encore être annulées jusqu'au 20 novembre 2004 dans le cadre de cette autorisation avant d'atteindre le seuil d'annulation de 10 % du capital annulé sur une période de vingt-quatre mois.

Capital potentiel

Les titres donnant accès à des actions TOTAL, par exercice ou remboursement, sont :

- les options de souscription TOTAL au nombre de 2 973 756 au 31 décembre 2003 ;
- les actions Elf Aquitaine, existantes ou à créer par levée d'options de souscription Elf Aquitaine (non encore levées au dernier jour de l'Offre Publique d'Échange menée par TOTAL en 1999), lesquelles actions bénéficient d'une faculté d'échange contre des actions TOTAL (sur la base de la parité d'échange de l'Offre, soit 19 actions TOTAL pour 13 actions Elf Aquitaine) garantie par la Société dans la note d'information relative à l'Offre en surenchère du 22 septembre 1999. Au 31 décembre 2003, 2 595 657 actions Elf Aquitaine, existantes ou à créer, étaient susceptibles de bénéficier de cette faculté d'échange, donnant donc droit à la souscription d'au maximum 3 793 652 actions TOTAL.

Intéressement et participation du personnel

Le 30 juin 2003 un accord d'intéressement et un accord de participation ont été signés pour les exercices 2003, 2004 et 2005 concernant les sociétés TOTAL S.A., CDF Énergie, Elf Exploration Production, Gaz du Sud Ouest, TOTAL E&P FRANCE, TOTAL FRANCE, TOTAL LUBRIFIANTS, TOTAL SERVICES MARITIMES, TOTAL FLUIDES et TOTALGAZ.

Le montant de la réserve spéciale de participation et de l'intéressement à répartir pour l'ensemble des sociétés signataires des accords de Groupe au titre de l'exercice 2003 s'élève à 76 millions d'euros.

Pacte d'actionnaires relatif à Sanofi-Synthélabo

Au 31 décembre 2003, TOTAL, indirectement au travers de sa filiale à 99,46 % Elf Aquitaine, et L'Oréal détenaient de concert 43,9 % du capital et 62,69 % ⁽¹⁾ des droits de vote de Sanofi-Synthélabo.

Au cours de l'exercice 2003, la participation du Groupe TOTAL, détenue par l'intermédiaire d'Elf Aquitaine et de VGF, elle-même filiale à 100 % d'Elf Aquitaine, est passée de 24,52 % du capital et 33,74 % des droits de vote au 31 décembre 2002 à 24,35 % du capital et 34,80 % ⁽¹⁾ des droits de vote au 31 décembre 2003.

Un pacte d'actionnaires a été conclu entre Elf Aquitaine et L'Oréal le 9 avril 1999 pour une durée initiale de six ans à compter du 2 décembre 1998 et est décrit dans le prospectus visé par la Commission des Opérations de Bourse le 15 avril 1999 sous le numéro 99-399. Le Conseil des Marchés Financiers a accordé par décisions du 27 novembre 1998 (avis SBF n° 98-4707 du 7 décembre 1998) et du 16 mars 1999 (avis SBF n° 99-1083 du 18 mars 1999) à Elf Aquitaine et L'Oréal une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'Offre Publique visant les titres Sanofi-Synthélabo.

Les principales dispositions de ce pacte sont les suivantes :

Elf Aquitaine et L'Oréal s'interdisent pendant toute la durée du pacte de procéder à toute cession des titres pactés (19,41 % du capital actuel pour chacune des deux sociétés). Toutefois, en cas d'Offre Publique sur le capital de Sanofi-Synthélabo, Elf Aquitaine et L'Oréal pourront apporter ensemble leurs titres pactés à ladite Offre ou à toute offre concurrente ou surenchère. Si elles ne conviennent

(1) Sur la base du nombre de droits de vote déclaré par Sanofi-Synthélabo le 19 mai 2003.

pas d'apporter ensemble leurs titres pactés, l'une des sociétés pourra apporter ses titres pactés après accord préalable et écrit de l'autre, et l'autre disposera d'un droit de préemption sur tout ou partie de ceux-ci.

Échappent à l'engagement d'inaliénabilité les cessions de titres pactés au plus égales à 0,5 % du capital ou des droits de vote de Sanofi-Synthélabo sur douze mois glissants. Elf Aquitaine et L'Oréal se sont consentis mutuellement pendant toute la durée du pacte, un droit de préemption applicable à toute cession à un tiers de titres pactés.

Elf Aquitaine et L'Oréal se sont engagés à faire en sorte que le Conseil d'administration de Sanofi-Synthélabo soit composé de douze ou onze administrateurs, suivant le cas, ainsi répartis :

- quatre ou trois choisis parmi les candidats proposés par Elf Aquitaine suivant que la participation au capital du groupe Elf Aquitaine reste ou non supérieure de plus de 3 % à celle de L'Oréal ;
- trois choisis parmi les candidats proposés par L'Oréal ;
- deux opérationnels ;
- trois indépendants.

Elf Aquitaine et L'Oréal se sont engagés à se concerter préalablement à toute réunion du Conseil d'administration ou de l'Assemblée Générale des actionnaires de Sanofi-Synthélabo ou préalablement à toute décision importante sur les perspectives d'avenir de Sanofi-Synthélabo en vue d'établir une position ou une politique commune.

Elf Aquitaine et L'Oréal ont déclaré agir de concert dans Sanofi-Synthélabo. Les deux sociétés se sont engagées à ne pas augmenter leur participation, seule ou de concert entre elles, dans une proportion telle qu'elle entraînerait l'obligation de déposer une Offre Publique sur le capital de Sanofi-Synthélabo (actuellement 2 % par période glissante de douze mois).

Elf Aquitaine et L'Oréal se sont engagés à ne pas se placer dans une situation d'action de concert avec un tiers. La cession des titres libres (c'est-à-dire non pactés) par le groupe Elf Aquitaine est libre, sous certaines réserves.

Le Conseil des Marchés Financiers a considéré (avis CMF n° 198C1125 du 3 décembre 1998) que "dans l'hypothèse où la participation de L'Oréal dans Sanofi-Synthélabo serait susceptible de devenir

supérieure en capital ou en droits de vote à celle d'Elf Aquitaine du fait d'acquisitions de titres par L'Oréal, y compris par l'usage de son droit de préemption, il y aurait matière à examen des conséquences de cette modification d'équilibre au sein du concert au regard de l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique".

Le pacte était conclu pour une durée initiale de six ans allant jusqu'au 2 décembre 2004. Il était renouvelable par tacite reconduction et au-delà de la sixième année, l'une ou l'autre des parties avait la faculté de mettre fin au pacte à tout moment, sous réserve du respect d'un délai de préavis d'un an. Le pacte a fait l'objet d'un avenant signé le 24 novembre 2003 (avis AMF n° 203C2012 du 28 novembre 2003) en vertu duquel, d'une part la société TOTAL S.A. adhère au pacte en qualité de partie et, d'autre part, le pacte prendra fin le 2 décembre 2004, les parties déclarant qu'elle n'agiront plus de concert vis-à-vis de la société à compter de cette date.

Sanofi-Synthélabo a annoncé le 26 janvier 2004 le lancement d'une offre publique sur les actions d'Aventis. TOTAL, par un communiqué en date du 26 janvier 2004, a approuvé ce projet d'offre et a fait savoir qu'elle approuvera l'augmentation de capital qui sera soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires de Sanofi-Synthélabo. D'autre part, par un protocole d'accord communiqué à l'AMF (avis n° 204C0196 du 6 février 2004), TOTAL et L'Oréal se sont déclarées unanimement favorables au projet d'offre dans les termes et conditions qui ont été portés à leur connaissance.

Pour une description de Sanofi-Synthélabo, il convient de se référer au document de référence établi par cette société.

Participation du Groupe TOTAL dans Cepsa

La participation de TOTAL au sein de la compagnie pétrolière et gazière espagnole Cepsa remonte à 1990. Différents contrats ont été signés entre Elf Aquitaine et la banque espagnole Santander Central Hispano S.A. ("SCH") concernant leurs investissements dans Cepsa et la coopération qui en découle.

Au 31 décembre 2003, TOTAL détient, au travers de sa filiale à 99,46 % Elf Aquitaine, 36,97 % du capital de Cepsa. À travers sa participation dans la société holding espagnole Somaen Dos, TOTAL détient également indirectement 8,31% du capital de Cepsa, soit une participation globale directe

et indirecte de 45,28 %. Les autres actionnaires de référence de Cepsa sont Union Fenosa et International Petroleum Investment Company.

Le 26 septembre 2003, SCH, qui détenait alors une participation indirecte de 19,92 % dans le capital de Cepsa, a déposé, sans consultation préalable de TOTAL, une offre publique d'achat portant sur 16 % du capital de Cepsa à un cours de 28 euros par action.

En application de la loi espagnole 26/2003 sur la transparence des sociétés cotées du 17 juillet 2003, TOTAL a communiqué les contrats la liant à SCH à la CNMV le 7 octobre 2003.

Compte tenu de l'existence de désaccords persistants entre TOTAL et SCH sur les effets éventuels de la loi espagnole 26/2003 sur leurs relations contractuelles, TOTAL a, afin de préserver ses droits, annoncé le 13 octobre 2003 avoir engagé une procédure d'arbitrage auprès de l'Institut Néerlandais d'Arbitrage de La Haye conformément aux clauses d'arbitrage prévues dans les accords conclus entre SCH et TOTAL.

À l'issue de son offre, le 24 novembre 2003, SCH a obtenu 12,13% du capital de Cepsa.

Le 25 novembre 2003, l'Institut Néerlandais d'Arbitrage de La Haye a décidé des mesures provisoires dans l'attente du règlement du litige sur le fond. La procédure sur le fond est en cours, et une sentence de l'Institut Néerlandais d'Arbitrage pourrait intervenir au cours de l'année 2005.

Politique d'information

Outre son rapport annuel, le Groupe diffuse régulièrement des informations sur ses activités à travers des publications périodiques ainsi que sur son site Internet <http://www.total.com>, ceci indépendamment des nouvelles d'importance significative qui font l'objet de communiqués de presse.

Par ailleurs, TOTAL sollicite, depuis 1989, l'enregistrement de son rapport annuel comme document de référence auprès de l'AMF. Enfin, le Groupe organise régulièrement des réunions d'information, tant en France qu'à l'étranger, à destination des actionnaires, journalistes et analystes financiers.

Dépôt du Form 20-F auprès de la Securities and Exchange Commission

Dans le cadre de ses obligations résultant de la cotation de ses actions aux Etats-Unis, la Société dépose, parallèlement au présent document, un document annuel (*Form 20-F*) en langue anglaise auprès de la *Securities and Exchange Commission (SEC)*. Ce document contient notamment un tableau de passage entre ses comptes consolidés et des comptes qui seraient présentés selon les normes comptables américaines.

Pour l'exercice 2003, les principaux écarts s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	Capitaux propres au 31/12/2003	Résultat 2003
Comptes consolidés du Groupe :	30 406	7 025
Intégrations Elf et PetroFina	37 840	(887)
Valorisations des stocks	1 575	(252)
Autres éléments	(548)	(172)
Impact fiscal des écarts ci-dessus	(2 746)	389
Montants aux normes américaines :	66 527	6 103

Les principaux écarts concernent, d'une part le traitement des intégrations d'Elf Aquitaine et PetroFina comptabilisés comme mise en commun d'intérêts dans les comptes français et comme acquisitions dans les comptes américains et, d'autre part, la valorisation des stocks pétroliers évalués selon la méthode du coût de remplacement, proche de la méthode LIFO, dans les comptes français et selon la méthode FIFO dans les comptes américains. Les autres écarts concernent des méthodes diverses présentant des incompatibilités en matière de droit comptable.

Ces écarts qui ont pour origine des conventions de valorisation d'éléments de bilan différentes n'ont pas d'impact sur les flux de trésorerie, sur les liquidités, ni sur les dettes financières.

Les explications détaillées relatives aux écarts décrits ci-dessus sont présentées dans le document de référence américain *20-F* disponible sur le site Internet du Groupe.

Par ailleurs, la Société précise dans l'item 15 de son document *Form 20-F* que, conformément aux dispositions introduites par le *Sarbanes-Oxley Act* du 30 juillet 2002, le Président-Directeur Général et le Directeur financier de la Société, avec le concours des membres de la Direction Générale, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées (*disclosure controls and procedures*) telles que définies par la réglementation américaine au titre de l'exercice couvert par le document *Form 20-F*.

Responsable de l'information financière

Paris :

Ladislas Paszkiewicz
Direction de
la Communication
Financière
2, place de la Coupole
La Défense 6
92078 La Défense cedex
Tél. : 01 47 44 58 53
Tél. : ou (331) 4744 58 53
Fax : 01 47 44 58 24
Fax : ou (331) 47 44 58 24
E-mail :
investor-relations@total.com

New York :

Robert Hammond
Total American Services Inc.
100 Pavonia Avenue,
Suite 401
Jersey City, NJ 07310
USA
Tél. : (001) (201) 626 3500
Fax : (001) (201) 626 4004
E-mail: ir.nyc@total.com

Administration – Direction – Contrôle

Renseignements concernant les administrateurs en fonction au cours de l'exercice 2003

(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Thierry Desmarest

Président-directeur général

58 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1995
et jusqu'en 2004.

Détient 14 800 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Président-directeur général de :

- Elf Aquitaine - France

Membre du Conseil de Surveillance de :

- Air Liquide - France
- Areva - France

Administrateur de :

- Sanofi-Synthélabo - France

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :

2003 : 2 528 076 euros

2002 : 2 409 952 euros

2001 : 2 225 070 euros

Yves Barsalou

Administrateur indépendant ⁽²⁾

71 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000
et jusqu'au 6 mai 2003. Détenait 741 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Président de :

- VVO Listel (Groupe La Languedocienne) - France

Président délégué de :

- Crédit Foncier de Monaco - Monaco

Vice-Président du Conseil de Surveillance de :

- Midi Libre - France

Administrateur de :

- Société des Caves & Producteurs Réunis
de Roquefort - France
- Banco Espírito Santo - Portugal
- Sodagri - France
- U.I. - France

Membre du Conseil de Surveillance de :

- BRL

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :

2003 : 9 677,34 euros

2002 : 32 503,76 euros

2001 : 31 537,44 euros

Daniel Bouton

Administrateur indépendant ⁽²⁾

53 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1997
et jusqu'en 2006.

Détient 800 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Président-directeur général de :

- Société Générale - France

Administrateur de :

- Arcelor - France
- Schneider Electric S.A. - France
- Veolia Environnement - France

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :

2003 : 37 500,00 euros

2002 : 41 255,64 euros

2001 : 39 806,16 euros

Bertrand Collomb

Administrateur indépendant ⁽²⁾

61 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000
et jusqu'en 2006.

Détient 1 178 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Président de :

- Lafarge - France

Membre du Conseil de Surveillance :

- Allianz - Allemagne

Administrateur de :

- Vivendi Universal - France
- ATCO - Calgary - Canada

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :

2003 : 37 500,00 euros

2002 : 32 127,82 euros

2001 : 39 671,80 euros

Paul Desmarais Jr.Administrateur indépendant ⁽²⁾49 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis le 7 mai 2002 et jusqu'en 2005.

Détient 500 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président du Conseil et cochef de la Direction, Membre du Conseil et du Comité de Direction de :

- Power Corporation du Canada - Canada

Président du Conseil et membre du Conseil de :

- Corporation Financière Power – Canada

Vice-Président et Administrateur délégué

- Pargesa Holding S.A. - Suisse

Vice-Président du Conseil de Surveillance de :

- Imerys - France

Membre du Conseil d'administration et du Comité de Direction de :

- Great-West, Compagnie d'assurance vie - Canada
- Great-West Life & Annuity Insurance Company – États-Unis
- Great-West Lifeco Inc. - Canada
- Groupe Bruxelles Lambert S.A.- Belgique
- Groupe Investors Inc. - Canada
- London Insurance Group Inc. - Canada
- London Life, Compagnie d'assurance vie - Canada

Membre du Conseil d'administration de :

- Gesca Ltée - Canada
- La Presse Ltée - Canada
- Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. - Canada
- Suez - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 37 500,00 euros

2002 : 18 572,39 euros

Xavier DupontAdministrateur indépendant ⁽²⁾70 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'au 6 mai 2003.

Détenait 1 000 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président de :

- Natexis Quantactions - France

Vice-Président du Conseil de Surveillance :

- ACOFI - France

Membre du Conseil de Surveillance :

- Banque Privée Saint Dominique - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 18 677,34 euros

2002 : 41 255,64 euros

2001 : 39 806,16 euros

Jacques FriedmannAdministrateur indépendant ⁽²⁾71 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.

Détient 1 519 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Administrateur de :

- BNP Paribas - France
- L.V.M.H - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 69 000,00 euros

2002 : 65 255,64 euros

2001 : 51 671,80 euros

Bertrand JacquillatAdministrateur indépendant ⁽²⁾59 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1996 et jusqu'en 2005.

Détient 900 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président-directeur général de :

- Associés en Finance - France

Administrateur de :

- Klepierre - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 64 500,00 euros

2002 : 61 255,64 euros

2001 : 55 806,16 euros

Antoine Jeancourt GalignaniAdministrateur indépendant ⁽²⁾66 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1994 et jusqu'en 2006.

Détient 865 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président du Conseil d'administration de :

- GECINA - France
- SIMCO – France (jusqu'au 17 décembre 2003)
- Société des Immeubles de France - France
- SNA Holding (Bermuda) Ltd

Président du Conseil de Surveillance de :

- Euro Disney SCA - France

Administrateur de :

- Assurances Générales de France – France
- Kaufman & Broad S.A. - France
- Société Générale - France
- SNA SAL – Beyrouth - Liban
- SNA-Re (Bermuda) Ltd

Membre du Conseil de Surveillance de :

- ODDO & Cie SCA – France
(depuis le 2 décembre 2003)
- Fox Kids Europe NV – Pays-Bas

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 37 500,00 euros
2002 : 36 879,70 euros
2001 : 35 671,80 euros

Anne Lauvergeon

Administrateur indépendant ⁽²⁾

44 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.

Détient 500 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président du Directoire :

- Areva - France

Président-directeur général de :

- Cogema - France

Administrateur de :

- Suez - France
- Sagem - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 33 000,00 euros
2002 : 23 751,88 euros
2001 : 35 671,80 euros

Maurice Lippens

Administrateur indépendant ⁽²⁾

60 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis le 19 février 2003 et jusqu'en 2005.

Détient 800 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président de :

- Fortis Brussels – Belgique
- Fortis SA/NV
- Fortis N.V.
- Fortis Utrecht – Pays-Bas
- Compagnie Her Zoute - Belgique
- Hazegras S.A. - Belgique

Administrateur de

- Suez-Tractebel - Belgique
- C.D.C. United Network – Royaume-Uni
- Groupe Bruxelles Lambert - Belgique
- Finasucré - Belgique
- Groupe Sucrier S.A. - Belgique

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 30 943,35 euros

Michel Pébureau

Administrateur indépendant ⁽²⁾

61 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.

Détient 589 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Président de :

- BNP Paribas – France
- Association Française des Banques

Administrateur de :

- Lafarge - France
- Saint Gobain - France
- BNP Paribas UK Holdings Limited – Royaume-Uni

Censeur de :

- Galeries Lafayette - France

Membre du Conseil de Surveillance de :

- Axa - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 42 000,00 euros
2002 : 36 503,76 euros
2001 : 35 671,80 euros

Thierry de Rudder

Administrateur indépendant ⁽²⁾

54 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1999 et jusqu'en 2004.

Détient 989 actions.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 :

Administrateur délégué de :

- Groupe Bruxelles Lambert - Belgique

Administrateur de :

- Compagnie Nationale à Portefeuille - Belgique
- Suez-Tractebel - Belgique
- Imerys - France

Rémunération totale et avantages de toute nature perçus durant l'année :

2003 : 69 000,00 euros
2002 : 60 879,70 euros
2001 : 55 806,16 euros

Jürgen SarrazinAdministrateur indépendant ⁽²⁾67 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.

Détient 1 777 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :
Néant.Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :
2003 : 37 500,00 euros
2002 : 41 255,64 euros
2001 : 31 537,44 euros**Robert Studer**Administrateur indépendant ⁽²⁾65 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'au 6 mai 2003.

Détenait 1 463 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003

Administrateur de :

- BASF - Allemagne
- Espírito Santo Financial Group S.A. - Portugal
- Renault - France
- Schindler Holding AG - Suisse

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :
2003 : 18 677,34 euros
2002 : 41 255,64 euros
2001 : 35 671,80 euros**Serge Tchuruk**Administrateur indépendant ⁽²⁾66 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 1989 et jusqu'en 2004.

Détient 50 935 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Président-directeur général de :

- Alcatel - France

Administrateur de :

- Société Générale - France
- Thales - France

Président du Conseil d'administration de :

- Alcatel USA Holdings Corp.

Membre du Conseil de Surveillance de :

- Alcatel Deutschland GmbH - Allemagne

Rémunération totale et avantages
de toute nature perçus durant l'année :
2003 : 46 500,00 euros
2002 : 44 879,70 euros
2001 : 35 403,08 euros**Pierre Vaillaud**Administrateur indépendant ⁽²⁾68 ans ⁽¹⁾

Administrateur de TOTAL S.A. depuis 2000 et jusqu'en 2006.

Détient 1 113 actions.

Autres mandats et fonctions exercés
durant l'exercice 2003 :

Administrateur de :

- Technip - France

Membre du Conseil de Surveillance :

- Cegelec - France
- Oddo Pinatton - France

Rémunération totale et avantages de toute nature
perçus durant l'année :
2003 : 37 500,00 euros
2002 : 36 879,70 euros
2001 : 39 806,16 euros**Conventions réglementées**

La liste des conventions réglementées visée aux articles L. 225-39 et L. 225-115 du Code de commerce qui est mise à la disposition des actionnaires au siège social ne fait apparaître aucune convention susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société. En particulier, aucune convention ne lie la Société à un actionnaire détenant une fraction supérieure à 10 % des droits de vote de la Société.

NB : les administrateurs en exercice n'ont perçu au cours des trois derniers exercices aucune rémunération ou avantage de toute nature de la part de sociétés contrôlées par TOTAL S.A.

Les rémunérations indiquées (à l'exception de celle du Président), correspondent uniquement aux jetons de présence (montant brut) versés au titre de l'exercice.

(1) Informations au 31 décembre 2003.

(2) Administrateur indépendant : administrateur considéré comme indépendant au regard des critères généralement reconnus en matière de gouvernement d'entreprise et n'ayant aucune relation significative avec TOTAL S.A. (qualification revue et arrêtée chaque année par le Conseil d'administration).

Contrôle externe de la Société – Commissaires aux comptes

Titulaires

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense
Date de nomination : 13/05/1998 pour 6 exercices
R. Amirkhanian

Honoraires perçus en 2003* (en millions d'euros) :

– Commissariat aux comptes et certification des comptes individuels et consolidés (a)	9,7
– Missions accessoires (b)	5,7
– Sous-total (c) = (a) + (b)	15,4
– Autres prestations (d)	0,3
– Total (c) + (d)	15,7

* Y compris membres de leur réseau

Barbier Frinault et Autres

Ernst & Young

41, rue Ybry, 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Date de nomination : 21/05/1997 pour un exercice
Renouvelé le 13/05/1998 pour 6 exercices
P. Macioce

Honoraires perçus en 2003* (en millions d'euros) :

– Commissariat aux comptes et certification des comptes individuels et consolidés (a)	10,6
– Missions accessoires (b)	2,9
– Sous-total (c) = (a) + (b)	13,5
– Autres prestations (d)	1,5
– Total (c) + (d)	15,0

* Y compris membres de leur réseau

Suppléants

Cabinet Salustro Reydel

8, avenue Delcassé, 75378 Paris Cedex 08
Date de nomination : 20/06/1986
Renouvelé le 13/05/1998 pour 6 exercices

M. Alain Grosmann

c/o Barbier Frinault et Autres
41, rue Ybry, 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Date de nomination : 21/05/1997 pour un exercice
Renouvelé le 13/05/1998 pour 6 exercices

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

Informations d'ordre social et environnemental

en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce

En application de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques (dite loi NRE) insérée dans le Code de commerce, la Société doit fournir des informations sur la manière dont sont prises en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

Les données relatives à ces obligations sont présentées ci-après, étant précisé qu'au périmètre de TOTAL S.A., les informations environnementales ne paraissent pas pertinentes. C'est pourquoi la Société présente ici les objectifs environnementaux des filiales.

Au-delà de ces obligations légales, la Société a décidé de publier par ailleurs un rapport spécifique intitulé "Notre énergie en partage" qui traite de l'ensemble des activités du Groupe, de leurs conséquences sociales et environnementales et qui présente les performances et les objectifs de l'ensemble du Groupe en ces matières.

Social

1. L'évolution des effectifs

Effectif TOTAL S.A.

31 décembre	2003	2002	2001
Hommes	3 764	3 656	1 967
Femmes	1 333	1 216	802
Total	5 097	4 872	2 769

Les femmes représentent 26 % de l'effectif TOTAL S.A. au 31 décembre 2003. Une Direction spécifique a été créée en 2003 au sein de la Direction des Ressources Humaines afin de veiller au développement de la diversité et notamment de la mixité dans l'entreprise.

Âge et ancienneté moyens des salariés TOTAL S.A.

		2003	2002	2001
Age moyen	Hommes	43,7	43,7	43,5
	Femmes	40,0	39,7	39,2
Ancienneté moyenne	Hommes	16,1	15,9	14,7
	Femmes	14,2	13,9	13,1

L'écart entre la moyenne d'âge des hommes et des femmes diminue constamment depuis 2001.

L'ancienneté moyenne a crû en 2003 du fait de nombreuses arrivées de salariés d'autres sociétés du Groupe qui avaient une ancienneté importante.

Mobilité vers TOTAL S.A.

		2003	2002	2001
Mobilité externe	CDI	175	235	262
	CDD	132	120	110
Mobilité interne		243	2 096	251
Total		550	2 451	623

L'écart entre les mouvements de personnel en 2001, 2002 et 2003 s'explique par la réalisation en 2002 d'une opération exceptionnelle de transfert de salariés depuis plusieurs sociétés du Groupe vers TOTAL S.A..

En 2003, la mobilité intra - Groupe ne représente plus que 44 % de mouvements vers TOTAL S.A.. 32 % des arrivées sont des recrutements en CDI et 24 % en CDD. Les recrutements s'ils sont moins nombreux, sont beaucoup plus diversifiés (accroissement de la part des femmes et des internationaux).

Départs de TOTAL S.A.

	2003	2002	2001
Démissions	21	24	31
Licenciements économiques	0	0	0
Licenciements pour autre motif	6	4	3
Fin de CDD	91	104	66
Retraite	16	28	35
Fin de période d'essai	2	2	0
Décès	5	3	0
Mutations	34	79	55
Autres départs*	101	103	167
Total	276	347	357

* PRC / PRI (Prétraitements choisies, prétraitements internes).

En 2003, les départs en préretraite, qui sont les derniers prévus dans le cadre de l'accord signé le 5 octobre 2000, ont représenté 37 % des départs de l'année, les démissions 8 % et les licenciements 2 %.

Travailleurs extérieurs

	2003	2002	2001
Nombre de prestataires présents au 31.12	2 094	1 056	1 412
Nombre moyen mensuel d'intérimaires	115	138	111

Les prestataires de service ont des fonctions se rapportant pour la majeure partie aux moyens généraux ou aux métiers du conseil. En 2003, leur augmentation est due principalement à la prise en charge par TOTAL S.A. de contrats de prestation qui étaient auparavant rattachés à d'autres sociétés du Groupe.

Sur l'usage de l'interim, dans 53 % des cas, il est recouru à du personnel intérimaire pour des missions de remplacement de salarié absent pour des motifs tels que maternité, maladie, formation, congés payés ou poste à pourvoir.

2. La gestion des impacts économiques sur l'emploi

À l'occasion des rapprochements entre les groupes TOTAL, PetroFina et Elf, il n'a été procédé à aucun licenciement économique chez TOTAL S.A.. L'ensemble des départs a eu lieu dans le cadre d'un système de préretraite choisie ou de départs volontaires avec une aide de l'entreprise.

3. Le temps de travail et son organisation

Organisation du temps de travail

	2003	2002	2001
Temps plein	4 825	4 629	2 633
Temps partiel	224	203	108
Travail en équipe*	48	40	28

* 3 X 8 C

Un accord collectif sur la réduction du temps de travail a été signé le 31 décembre 1999 et porte la durée du travail chez TOTAL S.A. à 207 jours pour les cadres et 1573 heures sur 207 jours pour les autres salariés.

En outre, parmi les salariés de TOTAL S.A., seuls 4 % travaillent à temps partiel.

Enfin, les salariés qui travaillent en équipe sont des salariés détachés dans d'autres structures du Groupe.

Absentéisme - Nombre de journées d'absence

	2003	2002	2001
Maladie et cures	11 968	7 042	6 502
Accident de travail ou de trajet	260	206	398
Maternité	4 595	3 545	3 059
Total	16 823	10 793	9 959

Le nombre de journées d'absence a considérablement crû depuis 2001 du fait de l'augmentation de l'effectif permanent de TOTAL S.A.. En revanche, le taux d'absentéisme a peu augmenté proportionnellement puisqu'il était de 2,09 en 2001 et qu'il est de 2,21 en 2003.

4. Les rémunérations

Évolution des rémunérations TOTAL S.A.

Moyenne par an (en euros)	2003	2002	2001
	67 239	66 702	65 839

Les chiffres correspondent à la masse salariale annuelle rapportée sur l'effectif moyen mensuel. Ils comprennent la rémunération des cadres supérieurs et des dirigeants.

Rémunération moyenne par mois* - TOTAL S.A.

(en euros)	Hommes	Femmes
Ingénieurs et Cadres individualisés	7 769	6 567
Ingénieurs et Cadres	4 358	4 095
Agents de Maîtrise et Assimilés	2 781	2 600
Employés / Techniciens	2 003	1 995
Ouvriers	1 585	–

* La moyenne n'est pas pondérée par le temps de travail.

L'écart entre la rémunération moyenne des hommes et celles des femmes a diminué de 20 % en 2 ans. En outre, l'interprétation de cet écart doit être modulée par rapport à l'âge, l'ancienneté, le temps de travail et la catégorie professionnelle occupée.

Charges salariales globales - TOTAL S.A.

	2003	2002	2001
Frais de personnel (en milliards euros)	0,67	0,45	0,32
Valeur ajoutée (en milliards euros)	1,630	1,258	1,448
Ratio	0,41	0,36	0,22

Montant moyen de la participation & intéressement par bénéficiaire TOTAL S.A.

(en euros)	2002	2001	2000
Participation	502	1 784	991
Intéressement	3 955	2 452	3 043
Total	4 457	4 236	4 034

Les chiffres 2003 ne seront pas connus pour l'Assemblée Générale, le 14 mai 2004.

Les accords collectifs portant sur l'intéressement et la participation ont été renouvelés en juin 2003 chez TOTAL S.A. Le montant des sommes versées au titre de la participation et de l'intéressement a augmenté de 10 % depuis 2000.

5. Les conditions d'hygiène et sécurité

Accidents du travail survenus à des salariés TOTAL S.A.

	2003	2002	2001
Nombre d'accidents	2	7	7
Taux de fréquence	0,254	1,318	1,688

Le taux de fréquence des accidents du travail est en diminution constante sur trois ans. La baisse s'est accrue en 2003 compte tenu de la forte diminution du nombre d'accidents et de l'augmentation inverse des effectifs de l'entreprise.

Budget des dépenses en matière de sécurité - TOTAL S.A.

(en euros)	2003	2002	2001
	3 447 000	2 675 000	2 679 000

Cet indicateur est renseigné à partir du budget de dépenses programmées en matière de sécurité pour la seule société TOTAL S.A. L'augmentation des dépenses en 2003 est notamment due à la prise en charge par TOTAL S.A. de dépenses auparavant supportées par d'autres sociétés du Groupe.

6. La formation

Nombre de salariés TOTAL S.A. ayant bénéficié d'une action de formation

	2003	2002	2001
	2 323	1 885	1 099

Le nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation continue de croître depuis 2001. Cette augmentation est due en partie à la croissance des effectifs sur 2002 et 2003 suite au rapprochement des groupes TOTAL, PetroFina et Elf ainsi qu'à une organisation plus performante de la formation dans le Groupe.

7. L'emploi des travailleurs handicapés

Nombre de travailleurs handicapés TOTAL S.A.

	2003	2002	2001
	93	93	69

TOTAL S.A. et plusieurs autres sociétés du Groupe TOTAL ont signé, en janvier 2003, une nouvelle convention triennale portant sur l'insertion des travailleurs handicapés. Cette convention comporte notamment l'obligation de procéder à des recrutements de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % du flux des embauches. L'Entreprise s'est également engagée en faveur de la formation des personnes handicapées et du développement du travail avec les CAT.

8. Les œuvres sociales

Budget des comités

(en euros)	2003	2002	2001
	7 776 467	2 442 589	1 698 435

Depuis 2003, la Société TOTAL S.A. appartient à une unité économique et sociale avec la Société Elf Exploration Production. Le budget des comités en 2003 correspond au budget des Comités d'établissement de cette UES. Il s'agit d'un périmètre différent de celui qui existait pour la représentation du personnel en 2002 ou en 2001.

9. Bilan des relations professionnelles

	2003	2002	2001
Nombre de réunions de négociations avec les DSC*	50	58	72
Nombre d'accords collectifs signés	6	18	3

* Délégués Syndicaux Centraux.

Les accords collectifs signés en 2003 portent sur les salaires, l'emploi des travailleurs handicapés, l'intéressement-participation, les moyens de fonctionnement des CE et CCE, l'usage des NTIC par les Organisations Syndicales et la mise en place d'une complémentaire santé.

Par ailleurs, TOTAL S.A. fait partie d'une Unité Economique et Sociale pour laquelle les élections des représentants du personnel ont eu lieu en janvier et mars 2003. En moyenne, 59 % des salariés du périmètre ont participé à ces élections pour choisir les membres des Comités d'établissement et les Délégués du Personnel.

Environnement

En vertu de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, TOTAL S.A. doit fournir des informations sur les conséquences sociales et environnementales de son activité et, pour répondre au décret d'application du 20 février 2002, donner des éléments sur les objectifs environnementaux de ses filiales à l'étranger.

Les développements suivants donnent des indications sur les objectifs de politique environnementale proposés par la société mère. Des informations à caractère environnemental, plus détaillées, ne paraissent pas pertinentes pour celle-ci, eu égard aux types d'activités de la holding d'une part, du Groupe d'autre part.

Le Groupe TOTAL mène en effet des projets dans plus de 130 pays, dans des domaines aussi variés que l'amont et l'aval pétrolier et gazier, la production d'énergie et la chimie. Le rapport spécifique intitulé "Notre énergie en partage", dans sa partie consacrée à l'environnement, donne des informations détaillées sur la façon dont les différentes entités du Groupe conduisent leurs politiques environnementales. Il rend compte des conséquences de ces activités sur l'environnement, décrit et explique leurs impacts qualitatifs et quantitatifs, détaille les actions menées, et présente les performances de l'ensemble du Groupe en matière environnementale ainsi que les engagements qu'il a pris ou se propose de prendre. Une synthèse de ce document se trouve dans le présent rapport annuel, dans le chapitre "Responsabilité sociétale et environnementale" en page 24.

TOTAL avait élaboré en 2001 une charte en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité. Ce document refondait, en les harmonisant, les principes directeurs, que chacune des trois sociétés qui venaient de fusionner, avait déjà exprimés dans ces quatre domaines. Approuvée par le Comité Exécutif du Groupe, cette charte constitue désormais un élément de référence de sa culture, et témoigne de son engagement en matière de sécurité des activités, santé des personnes, respect de l'environnement et qualité des produits et services. Elle doit être déclinée en tenant compte des réalités opérationnelles de chacun de nos métiers. Traduite en plusieurs langues, elle est accompagnée d'un guide commentant les dix principes, pour permettre aux opérationnels de mieux les comprendre et les appliquer dans leurs fonctions quotidiennes.

Les dix principes se regroupent autour de trois thèmes : l'activité industrielle elle-même, le personnel, les tiers.

En ce qui concerne l'activité industrielle, aucun projet de développement, aucun lancement d'un produit

nouveau ne peut être engagé sans une analyse préalable et détaillée des risques en matière de sécurité, de santé et d'environnement menée au sein de la branche opérationnelle concernée. La vérification de la prise en compte de standards minima communs à toutes les entités de même nature du Groupe, quel que soit le pays d'implantation d'une nouvelle unité ou de son extension, se fait au moment de l'examen du projet par le Comité Risques. Ce Comité donne son avis au Comité Exécutif du Groupe sur les projets majeurs d'investissements, d'acquisitions, de cessions proposés par les responsables des branches opérationnelles. Il comprend un représentant de la Direction du Développement Durable et de l'Environnement et un représentant de la Direction Sécurité Industrielle.

Cette démarche d'évaluation et de prévention des risques passe par des analyses scientifiques sur les substances et leurs effets, par des études d'impact environnemental et des études de dangers, conformément aux réglementations en vigueur et aux règles de l'art. Elle intègre progressivement la problématique de la fin de vie des produits et des installations. Elle doit se répéter régulièrement tout au long du projet pour vérifier que les impacts sur l'environnement et les risques pour la sécurité sont aussi réduits que possible. Des systèmes de gestion relatifs à la sécurité, à l'environnement et à la qualité sont mis en place et sont, eux aussi, réévalués régulièrement.

Parmi les principaux objectifs de prévention figurent la réduction de la production de déchets sur les sites et la valorisation de ceux qui sont produits, la réduction des consommations d'eau et de certaines matières premières, l'amélioration de l'efficacité énergétique. TOTAL avait annoncé en 2001 un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour l'ensemble de ses activités au niveau mondial ; dans le cadre d'un accord volontaire signé par plusieurs sociétés françaises et approuvé par le gouvernement, les filiales du raffinage et de la chimie ont également pris des engagements de réduction pour leurs activités en France. Ces réductions d'émissions de gaz à effet de serre et les actions correspondantes sont particulièrement détaillées dans le rapport "Notre énergie en partage" précité. Une attention toute particulière est également portée à la contamination des sols et des eaux souterraines, dans le cadre de programmes spécifiques d'évaluation des risques et de dépollution.

Au-delà de la politique de prévention, les entités opérationnelles du Groupe doivent mettre en place des moyens et des plans d'intervention en cas d'accident. Ces dispositifs sont régulièrement mis à jour et vérifiés dans les directions Environnement et Sécurité correspondantes, et les retours d'expérience systématiquement organisés.

Les principes relatifs aux personnels se déclinent autour des idées suivantes : chacun à son niveau exerce une responsabilité dans le domaine de la sécurité et de l'environnement, doit en être conscient, et agir en conséquence. L'appréciation hiérarchique du travail se fait entre autres, en fonction de ces critères.

En ce qui concerne les relations avec les tiers, la charte recommande que les prestataires extérieurs, les fournisseurs, les partenaires industriels et commerciaux en général, adhèrent à la politique de sécurité et d'environnement du Groupe. Elle souligne également que les attentes des partenaires sociaux, clients, actionnaires, tiers parties prenantes dans les relations qui intéressent l'environnement doivent être satisfaites, dans une attitude constructive de dialogue et de transparence. Les expériences de partenariat étroit, menées sur le terrain, dont le rapport précité "Notre énergie en partage" se fait l'écho, sont en voie de généralisation.

L'organisation des entités du Groupe témoigne de la prise en compte constante et effective de l'environnement dans toutes ses activités. Les actions et les politiques de la Direction Développement Durable et Environnement et de la Direction Sécurité Industrielle, au sein de TOTAL S.A. sont coordonnées dans la Direction Stratégie et Évaluation des Risques. Les directions Environnement et Développement Durable et les directions Sécurité Industrielle des secteurs pétrole amont, pétrole aval, chimie, gaz et électricité, font décliner dans les filiales, qui les répercutent sur les sites industriels, les principes d'action et les objectifs environnementaux à court et moyen terme qu'elles ont établis en concertation.

Le Groupe TOTAL attache une grande importance au suivi de la mise en pratique de ces principes. Les processus de reporting sont en cours d'harmonisation et d'amélioration au sein des entités, et entre les entités et les directions centrales, l'objectif visé à moyen terme étant la vérification par un organisme externe. Lors des audits internes, ou des inspections environnementales de toute nature menées par les directions concernées, la façon dont les principes de la charte sont mis en œuvre fait partie des éléments vérifiés.

Les directions Développement Durable et Environnement et Sécurité Industrielle de la société

mère organisent des formations à l'intention du management d'une part, et des responsables des fonctions hygiène environnement et sécurité d'autre part. Une formation à la crise, à sa gestion et aux réactions adéquates est également proposée. Les branches opérationnelles offrent, elles aussi, des stages adaptés aux différents personnels chargés de ces fonctions.

À titre d'exemple, et en application des principes d'action, les exigences fondamentales en matière d'hygiène et santé, sécurité et environnement applicables au niveau mondial à toutes les entités de la branche Chimie ont été définies et sont rassemblées dans un manuel unique disponible en français, en anglais et en espagnol. Ces exigences s'appliquent à la recherche, au développement des produits et des procédés, à la conception et à la construction des installations, à la fabrication, au mouvement et au stockage des matières premières et produits, à la fourniture des produits aux clients et à l'usage des produits par ceux-ci. Des exigences supplémentaires relevant de la zone géographique ou bien de chaque division Produits peuvent être développées et mises en œuvre par chaque entité. Des inspections générales et des audits internes concernant l'environnement et la sécurité et les transports permettent de s'assurer du degré de mise en place de ces exigences sur le terrain.

Les autres secteurs ont, chacun en fonction de leurs spécificités d'implantation régionale et d'activités, mis en place les mêmes systèmes de management. Ils sont tous axés sur une démarche de progrès continu, qui s'appuie sur un état des lieux, le retour d'expérience, la concertation, des plans d'action, des audits, la sensibilisation, l'information et la formation de tous. Cette volonté de progrès dans la gestion toujours mieux intégrée de l'environnement a amené le Groupe à compléter cette démarche par celle de la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale de référence permet la reconnaissance externe des systèmes de gestion de l'environnement grâce à la certification par une tierce partie, à l'issue d'audits de conformité indépendants, renouvelés tous les trois ans. En Europe, dans le secteur de la chimie et du raffinage, la majorité des sites, soit plus d'une centaine, est désormais certifiée ; dans les autres secteurs et dans les autres pays, ce processus de certification se poursuit activement.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2003

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec les banques BNP Paribas et Société Générale

- Des garanties ont été accordées par votre société à un groupe de banques dont font partie les banques BNP Paribas, la Société Générale dans le cadre du financement du projet Sincor auquel participe la société TOTAL Venezuela.
Le montant global de ce financement a été estimé à 2,7 milliards de dollars américains.
La réalisation du *"First Stage Completion"* a permis la réduction du montant garanti de 2,7 milliards à 43 millions de dollars américains, soit 20,2 millions de dollars américains pour la part de TOTAL Venezuela.
- Garantie d'un prêt d'un montant de 243 millions de dollars américains accordé à la société Oleoducto Central S.A. "Ocesa".
Compte tenu des remboursements intervenus, l'encours du prêt s'élève à 91 millions de dollars américains au 31 décembre 2003.
- Garantie à première demande portant sur 16,7 % des montants dus par la société TMR Energy Limited au titre d'un prêt d'un montant de 34,2 millions de dollars américains.
Compte tenu des remboursements intervenus, la quote-part garantie de votre société se trouve ramenée à 0,9 million de dollars américains au 31 décembre 2003.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 19 février 2004

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault et Autres
Réseau Ernst & Young
Pascal Macioce

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
René Amirkhanian

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2003

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOTAL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Observations et justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui contribuent à l'opinion exprimée ci-dessus portant sur les comptes pris dans leur ensemble.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour l'évaluation des titres de participation, telle que décrite dans la note 1 de l'annexe. Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ce principe comptable nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 19 février 2004

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault et Autres
Réseau Ernst & Young
Pascal Macioce

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
René Amirkhanian

Comptes de résultats résumés

(en millions d'euros)

Exercice	2003	2002	2001
Résultat d'exploitation	925	785	1 197
Résultat financier ⁽¹⁾	3 154	2 774	3 321
Résultat exceptionnel et impôt	(807)	(1 149)	(689)
Résultat net	3 272	2 410	3 829
(1) Incluant les produits des participations.	3 552	3 387	3 660

Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	Actions émises		Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserve de réévaluation	Total
	Nombre	Montant				
Au 1^{er} janvier 2003	687 190 510	6 872	44 798	7 670	39	59 379
Dividendes payés en numéraire ⁽²⁾				(2 671)		(2 671)
Résultat net 2003				3 272		3 272
Réduction de capital	(40 000 000)	(400)	(4 780)			(5 180)
Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	1 092 082	11	60			71
Warrants	835 644	8	136			144
Variation des écarts de réévaluation					(1)	(1)
Au 31 décembre 2003	649 118 236	6 491	40 214	8 271	38	55 014

(2) Dividendes distribués en 2003 : 2 671 millions d'euros (4,10 euros par action).

Bilans résumés au 31 décembre

(en millions d'euros)

	2003	2002	2001
ACTIF			
Actif immobilisé	76 771	78 751	78 741
Immobilisations incorporelles	37	41	16
Immobilisations corporelles	218	202	188
Immobilisations financières	76 516	78 508	78 537
– Titres de participation et titres immobilisés de l'activité de portefeuille	70 868	71 517	71 531
– Créances rattachées à des participations	5 648	6 991	7 006
Actif circulant	2 504	2 728	3 469
Stocks	2	1	1
Créances d'exploitation	1 128	1 267	2 472
Valeurs mobilières de placement	1 344	1 364	905
Disponibilités et dépôts à court terme	30	96	91
Comptes de régularisation	328	91	9
Total général	79 603	81 570	82 219
PASSIF			
Capitaux propres	55 014	59 379	62 567
Capital	6 491	6 872	7 059
Primes, réserves, report à nouveau	45 251	50 097	51 679
Résultat de l'exercice	3 272	2 410	3 829
Autres fonds propres	–	–	–
Provisions pour risques et charges	1 210	1 209	266
Dettes	23 376	20 976	19 332
Dettes financières :	22 328	19 843	17 361
– Emprunts obligataires ⁽¹⁾	3 610	4 742	5 861
– Emprunts et dettes financières divers	18 718	15 101	11 500
Dettes d'exploitation	1 048	1 133	1 971
Comptes de régularisation	3	6	54
Total général	79 603	81 570	82 219

(1) Y compris emprunts assimilés.

Les états simplifiés de TOTAL S.A. société mère sont établis conformément à la réglementation comptable française.

Les états financiers complets sont disponibles sur simple demande auprès de la Société.

Filiales et participations

(en millions d'euros)

31 décembre 2003	Quote-part du capital détenu en %	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Avals et cautions
				brute	nette					
FILIALES										
Cray Valley S.A.	100,0	70	5	69	69	–	263	1	2	–
Elf Aquitaine	95,6	2 231	13 873	44 993	44 993	–	1	1 888	1 091	–
Omnium Insurance Reinsurance Cy.	100,0	32	212	114	114	–	299	152	78	–
TOTAL CHIMIE	100,0	930	11 728	13 117	13 117	–	–	433	426	–
TOTAL E&P HOLDINGS	65,8	4	(25)	391	391	–	–	537	926	–
TOTAL FRANCE	59,6	624	214	2 632	2 632	–	17 064	391	–	–
TOTAL GESTION U.S.A.	100,0	3 969	–	3 969	3 969	–	–	–	–	–
TOTAL HOLDINGS EUROPE	53,2	65	2 782	4 446	4 446	–	–	1 681	907	–
TOTAL PORTUGAL PETROLEOS S.A.	100,0	89	(38)	92	92	41	54	(8)	–	–
TOTAL TRACTEBEL EMIRATES POWER CY.	55,0	108	9	72	72	–	–	7	–	–
Autres ⁽¹⁾				1 261	973	5 730			122	26 967 ⁽²⁾
Total général				71 156	70 868	5 771			3 552	26 967

(1) Y compris les titres de l'activité de portefeuille (actions TOTAL en auto-détention pour 231 millions d'euros).

(2) Essentiellement les garanties des emprunts obligataires et des programmes de financements court terme émis par TOTAL CAPITAL.

Autres informations sur cinq ans

	2003	2002	2001	2000	1999
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
<i>(en milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions)</i>					
Capital social	6 491 182	6 871 905	7 059 350	7 404 658	7 222 037
Nombre d' actions ordinaires existantes	649 118 236	687 190 510	705 934 959	740 465 798	722 203 679
Nombre d'actions futures à créer :					
• options de souscription d'actions	2 935 306	–	449 881	962 680	1 522 135
• warrants US TOTAL	–	884 465	1 786 395	1 789 691	1 674 958
• options et actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange en actions TOTAL	3 793 652	5 178 906	5 951 375	6 296 965	6 786 902
• warrants personnels PetroFina	–	–	–	–	136 359
II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires commercial hors taxes	4 246 682	4 111 252	3 949 347	16 488 288	7 666 169
Provisions pour participation et intéressement des salariés au titre de l'exercice	22 000	14 000	10 200	10 214	10 214
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	3 272 173	2 410 412	3 828 722	3 012 113	916 109
Report à nouveau antérieur	1 056 491	1 316 910	651 989	19 134	385 535
Résultat à affecter	4 328 664	3 727 322	4 480 711	3 031 247	1 301 644
Réserve légale	–	–	–	18 262	1 061
Fonds de prévoyance	–	–	–	–	–
Réserves	–	–	–	–	(408 756)
Résultat distribué	3 079 116	2 821 221	2 712 141	2 449 443	1 709 339
Report à nouveau	1 249 548	906 101	1 768 570	563 542	–
III - RÉSULTATS PAR ACTION					
<i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	5,28	4,42	5,51	4,56	0,98
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	5,15	3,62	5,52	4,26	2,61
Dividende net attribué à chaque action	4,70	4,10	3,80	3,30	2,35
IV - PERSONNEL					
<i>(en milliers d'euros, excepté pour l'effectif des salariés)</i>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice ⁽²⁾	5 013	3 376	2 645	2 488	2 523
Montant de la masse salariale de l'exercice	458 518	311 741	219 987	203 501	171 122
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	221 653	147 133	106 315	85 738	85 083

(1) Les résultats par action sont calculés sur la base du nombre moyen d'actions pondéré dilué sur l'année.

(2) Y compris les collaborateurs en congé de fin de carrière ou en préretraite (7 personnes en 2001 et 1 personne en 2002).

Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions)

Années	Augmentations du capital	Apports en numéraire		Incor- poration de réserves	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la Société
		Nominal	Prime d'émission ou de conversion			
1999	Augmentation de capital :					
	• Écart de valeur nominale	581 995	(581 995)		2 447 877	244 787 638
	• PetroFina	1 046 198	10 721 356		3 494 075	349 407 436
	• Elf	3 717 351	37 860 626		7 211 426	721 142 550
	• Warrants	19	158		7 211 445	721 144 494
	• Exercice d'options de souscription d'actions	10 592	35 377		7 222 037	722 203 679
2000	Augmentation de capital :					
	• Augmentation de capital réservée aux salariés	19 772	173 229		7 241 809	724 180 872
	• PetroFina	10 429	154 354		7 252 238	725 223 819
	• Elf	144 378	2 315 869		7 396 616	739 661 587
	• Warrants	31	302		7 396 647	739 664 662
	• Exercice d'options de souscription d'actions Elf bénéficiant de la garantie d'échange	2 489	34 439		7 399 136	739 913 543
	• Exercice d'options de souscription d'actions	5 522	21 144		7 404 658	740 465 798
2001	Augmentation de capital :					
	• Warrants	33	318		7 404 691	740 469 093
	• Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	3 276	47 760		7 407 967	740 796 710
	• Exercice d'options de souscription d'actions	5 063	20 740		7 413 030	741 302 959
	• Réduction de capital	(353 680)	(5 269 375)		7 059 350	705 934 959
2002	Augmentation de capital :					
	• Warrants	9 019	83 890		7 068 369	706 836 889
	• Augmentation de capital réservée aux salariés	27 852	313 675		7 096 221	709 622 103
	• Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	5 645	83 470		7 101 866	710 186 574
	• Exercice d'options de souscription d'actions	4 472	22 252		7 106 338	710 633 755
	• Réduction de capital	(234 433)	(3 223 868)		6 871 905	687 190 510
2003	Augmentation de capital :					
	• Warrants	8 356	60 385		6 880 261	688 026 154
	• Garantie d'échange offerte aux porteurs d'options	10 921	135 523		6 891 182	689 118 236
	• Réduction de capital	(400 000)	(4 779 523)		6 491 182	649 118 236

Responsable du document de référence et attestations

Attestation du responsable du document de référence

“À ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.”

Thierry Desmarest
Le Président du Conseil d'administration

Attestation des contrôleurs légaux

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOTAL S.A. et en application du règlement AMF n° 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques de TOTAL S.A. données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de TOTAL S.A.. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes de TOTAL S.A.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve. En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport général et dans notre rapport sur les comptes consolidés les observations et la justification de nos appréciations suivantes, qui contribuent à l'opinion exprimée sur les comptes pris dans leur ensemble :

– Au titre des comptes annuels :

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour l'évaluation des titres de participation, telle que décrite dans la note 1 de l'annexe. Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ce principe comptable nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

– Au titre des comptes consolidés :

Certains principes comptables appliqués par le Groupe TOTAL impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations concerne principalement l'application de la méthode dite du *"successful effort"* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés expose un changement de méthode comptable lié à la restitution des sites et ses conséquences sur le bilan et les capitaux propres à l'ouverture. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous nous sommes assurés de la régularité de ce changement et de la présentation appropriée qui en a été faite.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de TOTAL S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2001 arrêtés par le Conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes de TOTAL S.A., présentées dans ce document de référence.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 5 avril 2004

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault et Autres
Réseau Ernst & Young
Pascal Macioce

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
René Amirkhanian

Information annexe

Le présent document de référence inclut en page 19 le rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président de la société TOTAL S.A., décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Table de concordance du document de référence permettant d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application

	Pages correspondantes du document de référence
Attestations des responsables	
– Attestation du responsable du document de référence	204
– Attestation des contrôleurs légaux des comptes	204-205
– Politique d'information	44-47, 184
Renseignements de caractère général	
– Capital	
• Particularités	181
• Capital autorisé non émis	181-182
• Capital potentiel	182
• Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	203
– Marché des titres	
• Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	42
• Dividendes	170-171
Capital et droits de vote	
– Répartition actuelle du capital et des droits de vote	174
– Évolution de l'actionnariat	172-175
Activité du Groupe	
– Organisation du Groupe	8-9
– Chiffres clés du Groupe	1
– Informations chiffrées sectorielles	50-52, 111-117
– Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	54-98
– Politique d'investissement	53
– Indicateurs de performance	48-50
Analyse des risques du Groupe	
– Facteurs de risques	
• Risques de marché	159-162
• Risques particuliers liés à l'activité	167-169
• Risques juridiques	162-164
• Risques industriels et liés à l'environnement	164-166
– Assurances et couverture des risques	166-167
Patrimoine, situation financière et résultats	
– Comptes consolidés et annexe	100-148
– Engagements hors bilan	134-138
– Honoraires des commissaires aux comptes	190
– Comptes sociaux	198-203
Gouvernement d'entreprise	
– Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction	6-7, 11-14
– Composition et fonctionnement des Comités du Conseil d'administration	14-16
– Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées)	20-21
– Dix premiers salariés non mandataires sociaux (options consenties et levées)	23
– Conventions réglementées	189
Évolution récente et perspectives	
– Évolution récente	53
– Perspectives	53



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 avril 2004, conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Conception : Harrison & Wolf – wprintel **Réalisation :** wprintel – Conseil en communication – Éditeur à Paris

Crédits photos : P. Bessard – J. Borowsky – Castano/L'Agence – M. Dufour – P. di Fiore – E. Huret – M. Labelle – J.D. Lamy
E. Miller – S. Murez – M. Pallardy – O. Robinet – G. Uféras/Rapho – L. Zylberman – Tous droits réservés : TOTAL.



Direction de la Communication
TOTAL S.A.
Siège social : 2, place de la Coupole
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 6 491 182 360 euros
542 051 180 RCS Nanterre
www.total.com